



# IBEST

Construction et représentation  
des Indicateurs d'un Bien-Être  
Soutenable et Territorialisé  
dans l'agglomération grenobloise

---

## Rapport final

Janvier 2016

Valérie **Fargeon**

Pierre **Le Quéau**

Anne **Le Roy**

Claudine **Offredi**

Fiona **Ottaviani**



# IBEST

Construction et représentation  
des Indicateurs d'un Bien-Être  
Soutenable et Territorialisé  
dans l'agglomération grenobloise

---

## Rapport final

**Janvier 2016**

**L'ÉQUIPE PROJET:** élus, chercheurs, techniciens, citoyens: les contributeurs et porteurs du projet iBEST sont issus d'horizons extrêmement divers. Les principales chevilles ouvrières de l'étude restent l'équipe de chercheurs – économistes, sociologues, urbanistes, politistes, informaticiens... – réunis autour du centre de recherche en économie de Grenoble (CREG), à l'Université Pierre Mendès France (UPMF).

Mais le portage politique par les élus de la Région Rhône-Alpes et de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole a permis l'expérimentation et l'ancrage local de ce projet. L'implication de techniciens de différentes collectivités territoriales et de citoyens engagés a inscrit d'entrée de jeu iBEST dans les pratiques et références locales.



## 9 **Introduction**

*Anne Le Roy & Fiona Ottaviani*

## 15 **Partie 1 – L’expérimentation IBEST**

### 16 **Introduction**

*Pierre Le Quéau*

Elargir le « spectre » des richesses

Etalonnage barométrique

Paramètres de l’expérience

### 17 *Chapitre 1* *Le bien-être comme rapport*

*Pierre Le Quéau*

### 18 **1. Les dimensions du bien-être**

18 Les capabilités

19 Le bien commun

20 Les deux axes du bien-être

### 21 **2. Axe des réalisations (ou de satisfaction)**

22 1. Classe 1 : l’inactivité professionnelle

28 2. Le temps disponible pour soi

31 3. L’injustice salariale

35 4. La vulnérabilité médicale

42 5. La précarité sociale

50 6. Bilan de l’analyse des réalisations

### 52 **3. Axes des participations ou de sociabilité**

57 1. Univers de la « philia »...Ou les formes de la sociabilité amicale et familiale

60 2. Univers de l’engagement citoyen

64 3. Univers domestique

67 4. Univers solo

71 5. Univers de la discrétion

76 6. Bilan de l’axe des participations

81	<i>Chapitre 2</i> <i>Trois focus : sociabilité,</i> <i>santé et cadre de vie</i>
82	<b>Introduction</b> <i>Valérie Fargeon</i>
83	<b>1. La sociabilité des habitants</b> <b>de l'agglomération grenobloise</b> <i>Fiona Ottaviani</i>
98	<b>2. La santé des habitants</b> <b>de l'agglomération grenobloise</b> <i>Valérie Fargeon</i>
117	<b>3. La cadre de vie des habitants</b> <b>de l'agglomération grenobloise</b> <i>Anne Le Roy</i>
126	<b>Bilan de l'expérimentation :</b> <b>quels indicateurs pour mesurer le bien-être ?</b> <i>Equipe IBEST</i>

129	<b>Partie 2 - La démarche participative et l'hybridation des méthodes</b>
	<i>Fiona Ottaviani</i>
130	<b>Introduction</b>
133	<b>1. Objectifs et méthode de la démarche participative</b>
133	Une recherche-action basée sur une logique d'enquête
133	La structuration de la démarche participative
135	<b>2. Les apports de la démarche participative : du bien-être au bien commun</b>
135	L'avis citoyen : des critères de choix sociaux élargis
137	L'avis des professionnels : changer le mode de rationalisation des politiques publiques
137	Le forum hybride : entre points d'accord et de controverse
141	<b>3. Les résultats de l'hybridation des méthodes</b>
141	Premier résultat : les dimensions et le tableau de bord du bien-être soutenable
	<i>Les dimensions du bien-être soutenable</i>
	<i>Le tableau de bord du bien-être soutenable</i>
146	Deuxième résultat : profils du bien-être soutenable
155	Troisième résultat : la plus-value d'indices composites dans le cadre d'une approche du bien-être soutenable
	<i>Première étape : le choix d'une méthode de normalisation et de pondération</i>
	<i>Deuxième étape : la construction des indices dimensionnels</i>
	<i>Troisième étape : la construction de l'indice de bien-être soutenable</i>
162	Conclusion
165	<b>Conclusion générale</b>
	<b>Proposition d'indicateurs de bien-être soutenable territorialisés</b>
	<i>Equipe IBEST</i>





---

# **Introduction**

*Anne Le Roy & Fiona Ottaviani*

Dans le sillage des réflexions foisonnantes autour des indicateurs alternatifs (Le Roy et Ottaviani, 2015), l'émergence de nouveaux besoins d'observation locale<sup>1</sup> exprimés par les professionnels de la ville (Clot, 2010 ; Le Roy et Offredi, 2011) a fait le lit du projet grenoblois de construction d'indicateurs de bien-être dont l'objectif est de parvenir à révéler les richesses des territoires d'une agglomération (Méda, 1999 ; Stiglitz-Sen 2009). Afin de parvenir à « compter ce qui compte », et non à compter ce que l'on sait compter, un groupe d'universitaires grenoblois<sup>2</sup> et de professionnels des politiques publiques, a expérimenté sur trois années (2011-2014) une démarche de construction locale d'indicateurs alternatifs « projet IBEST<sup>3</sup>» (Indicateurs de Bien Etre Sustainable Territorial).

**Figure 1**  
**Le processus de cristallisation vers le projet IBEST**

1 L'« observation sociale locale » renvoie à un enjeu intellectuel, conceptuel et opérationnel qui se situe au carrefour de trois problématiques fondamentales et controversées : celle de la statistique sociale, celle de la science économique et de la socio-économie, celle enfin des rapports entre le global et le local » (Le Roy et Offredi, 2011).

2 Si à l'origine le projet a été porté par des économistes, son développement a conduit ces dernières à travailler avec des collègues issus d'autres sciences sociales : un démographe, des sociologues, politistes, urbanistes, informaticiens et géomaticiens.

3 <http://creg.upmf-grenoble.fr/production-scientifique/operations-de-recherche/projet-ibest-174980.htm?RH=1292860364090>

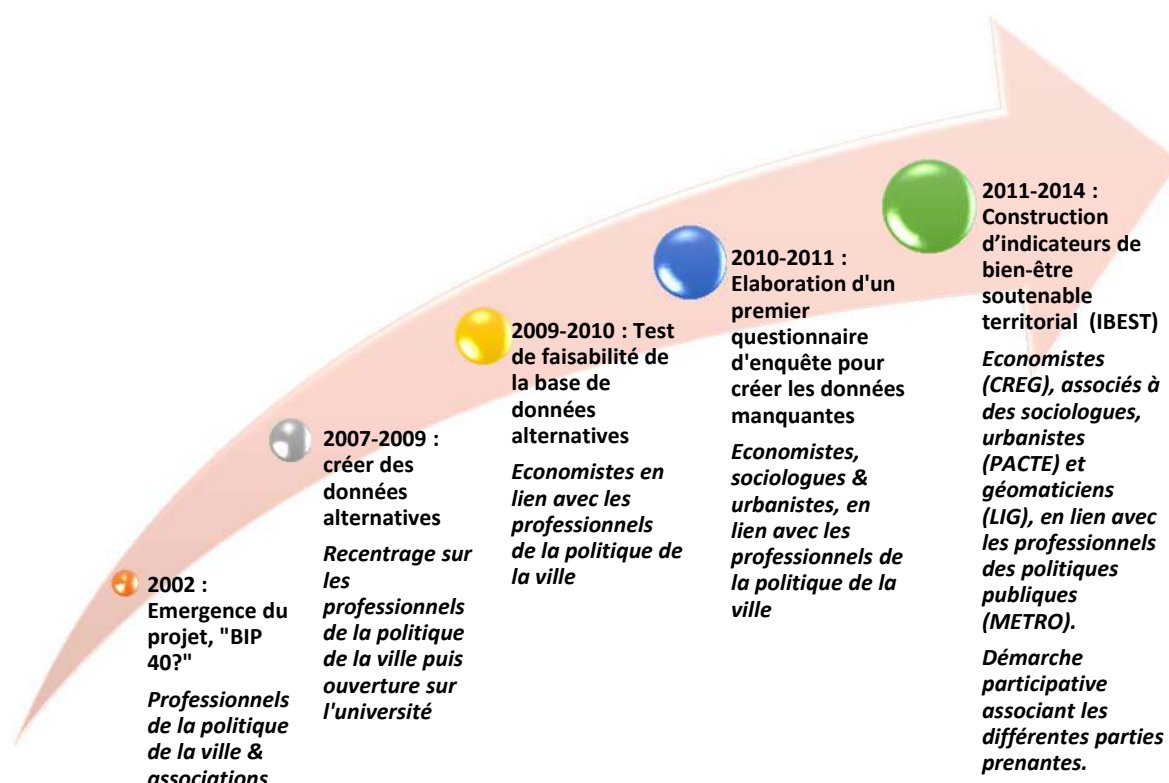
Ce processus, fruit d'un long travail de maturation (cf. Figure 1), a pour finalité de proposer aux acteurs de la métropole grenobloise de nouveaux indicateurs, alternatifs à ceux classiquement usités, permettant de saisir différentes formes de bien-être. Autrement dit, il s'agit de s'outiller afin d'être en mesure de rendre visible ce que les pratiques d'observation invisibilisent et ainsi être en capacité de nourrir l'imaginaire des acteurs publics locaux.

L'identification préalable, des manques statistiques (Ottaviani, 2010) et des besoins en termes d'observation sociale (Le Roy et Ottaviani, 2013), a appuyé la nécessité de : 1) créer de la donnée nouvelle pour combler ces manques d'information ; 2) travailler sur les conditions sociales de production de la donnée pour prendre en considération la dimension normative des indicateurs.

Parvenir à un tel objectif suppose un cadre théorico-méthodologique explicite et explicité. Dans cette optique, le collectif a opté pour une posture intellectuelle (Fargeon, Le Quéau, Le Roy, Offredi, Ottaviani, 2014) s'appuyant sur six points de positionnements fondamentaux :

1. Une approche en termes de bien-être doit prendre en considération l'articulation, d'une part, entre biens marchands et biens non marchands et, d'autre part, entre biens matériels et biens immatériels, car il n'est pas possible de « séparer les transactions marchandes de la satisfaction (biens immatériels) qu'elles procurent : identité, réassurance, confiance, lien social, estime et respect de soi » (Offredi et Laffut, 2013, p. 1009).
2. Il n'y a pas d'un côté un environnement ou le « social », et de

**Figure 1 – Le processus de cristallisation vers le projet IBEST**



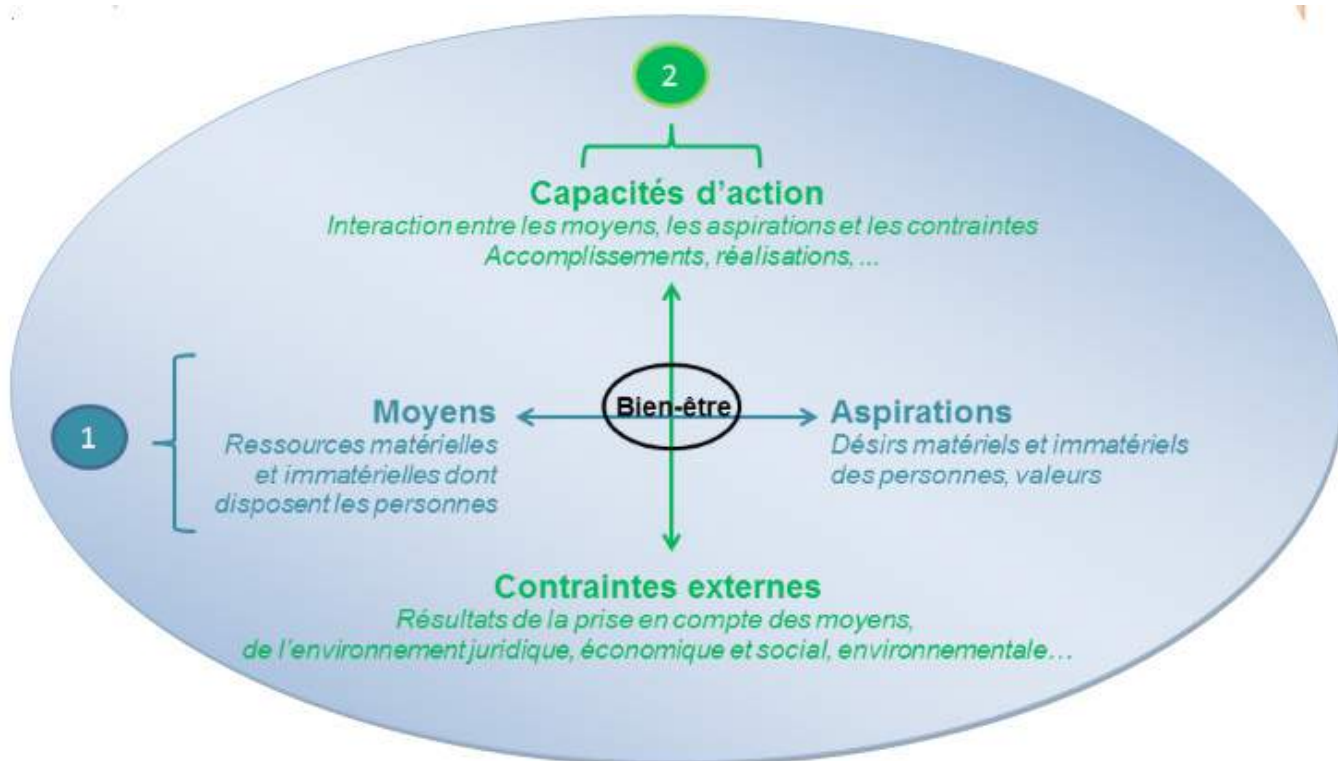
l'autre l'individu (Daly et Cobb, 1989 ; Dewey, 1927, p. 288 ; Flahault, 2011 ; Simmel, 1999), mais un système de relations à travers lequel l'un et l'autre se constituent réciproquement.

3. Ancrée dans une approche en termes de capacités (Sen, 1992), qui ne cantonne pas la « base informationnelle de jugements » aux seules réalisations, le bien-être procède d'un rapport entre des réalisations et des aspirations et les valeurs des personnes au regard des contraintes ou des opportunités institutionnelles relatives à leur environnement (cadre de vie, travail, relations sociales, etc.), cf. la grille théorico-empirique (cf. Figure 2) structurant l'expérimentation IBEST
4. Le quatrième positionnement théorique consiste à redonner de la place aux dimensions subjectives des conditions de vie (valeurs, satisfactions et aspirations) en considérant que la prise en compte de l'appréciation que la personne porte sur sa situation et sur son environnement permet de concentrer l'analyse sur « les finalités que les hommes attendent des politiques publiques » (Offredi et Laffut, 2013, p. 1010).
5. Le recueil de telles données subjectives « n'exonère pas le chercheur d'une posture que l'on pourrait qualifier dans l'entre-deux de "l'éthique située" et de la militance (J. Gadrey, 2012, in Offredi et Laffut, p. 1010 qui prenne en considération certaines finalités « orphelines » (ibid.) telles que la soutenabilité sociale et environnementale.
6. Les indicateurs ne peuvent puiser entièrement leur légitimité dans le registre scientifique (Jany-Catrice et Méda, 2013) ; ce dernier doit être croisé au registre démocratique (Le Roy et Ottaviani, 2013).

Ces six positionnements constituent le cadre théorico-méthodologique de l'expérimentation IBEST qui sert de socle au déploiement de l'hybridation méthodologique articulant deux méthodes (cf. Figure 3) : l'une quantitative dédiée à repérer, à partir d'une exploitation statistique, ce qui influe sur le bien-être individuel ou le bonheur alors appréhendé via la satisfaction déclarée à l'égard de sa vie, et l'autre participative destinée à prendre en considération les avis des citoyens dans la perspective d'un bien-être soutenable. Aussi, si le premier volet de l'expérimentation est mené par des experts dans le prolongement des travaux du courant non welfariste de l'économie du bonheur (Kahneman et Krueger, 2006 ; Clark et Senik, 2011 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2006), le second cherche à dépasser les limites contenues par cette approche expertale. Ainsi, la place du critère utilitariste de satisfaction à l'égard de sa vie se trouve amenuisé dans le second volet de l'expérimentation au profit d'une conception pluraliste du bien-être orientée vers la définition collective du bien commun (Perret, 2003). Ce critère a en effet certaines limites largement développées et liées à : 1) la variabilité des réponses à une telle question eu égard à l'influence exercée par les événements directement ultérieurs ou par l'humeur de la personne au moment de la passation du questionnaire (Bernheim et al., 2006, p. 229 ; Jackson, 2009, p. 56) ; 2) le phénomène d'adaptation des préférences (Alkire, 2008, p. 4) qui crée une distorsion des échelles d'utilité ; 3) l'existence de différentes manières de penser son existence, (Suh, 1994) montre par exemple que 10% des étudiants chinois interrogés lors d'une enquête aux Etats-Unis ne pense pas leur vie en termes de bien-être subjectif.

Figure 2 – La grille théorico-empirique du bien-être : entre réalisations et capacités

Figure 2 – La grille théorico-empirique du bien-être : entre réalisations et capacités



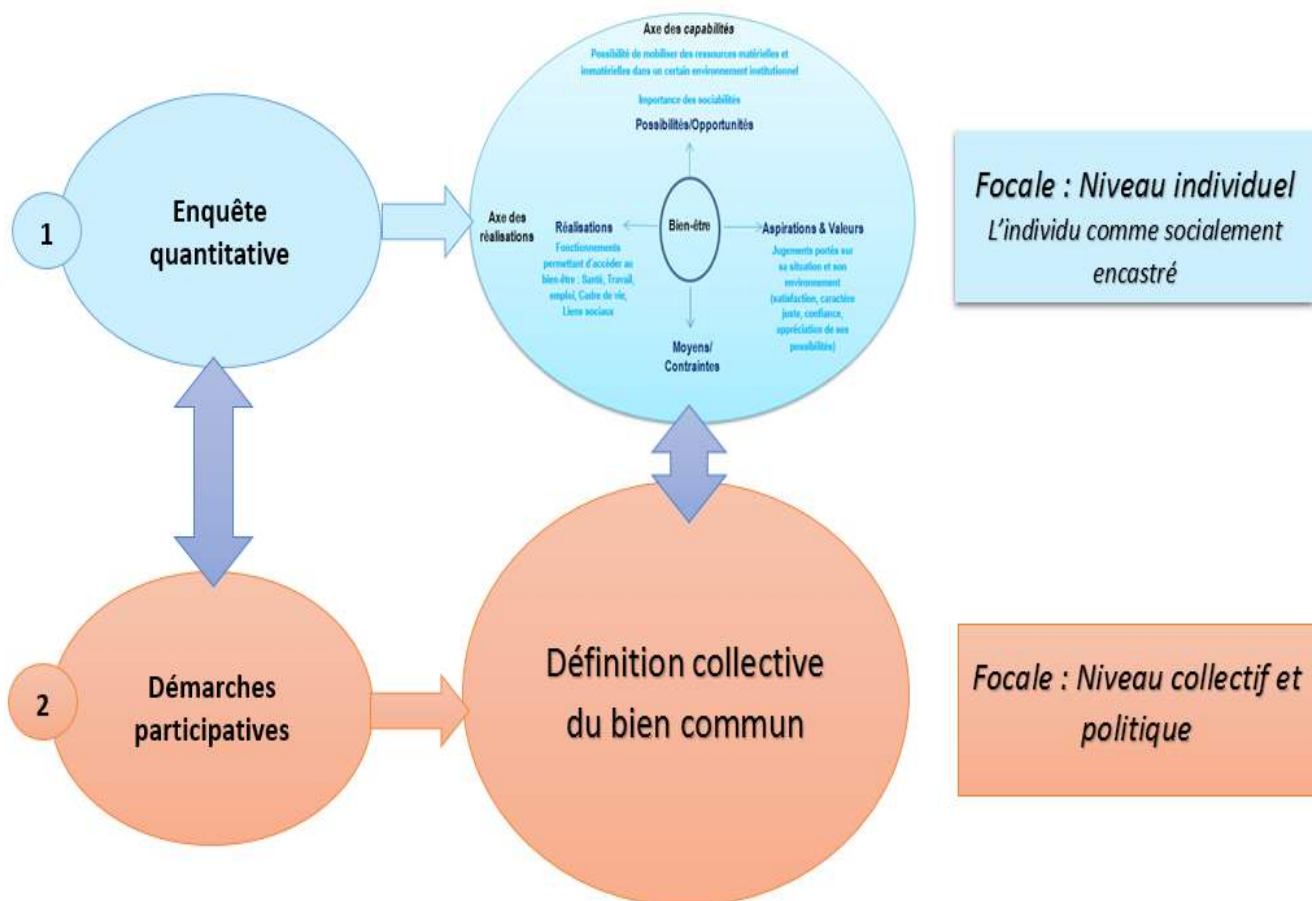
Chacune des méthodes permet de travailler d'une manière spécifique la question du bien-être. Alors que la méthode quantitative s'appuie sur la grille théorico-méthodologique du « bien-être en tension » (Fargeon, Le Quéau, Le Roy, Offredi, Ottaviani, 2014) et adopte une entrée sur le bien-être axé sur l'individu socialement encastré, la démarche participative assure le passage d'une conception individuelle du bien-être à une conception en terme de bien commun (Le Roy, Offredi et Ottaviani, 2015) basée sur l'énonciation d'un « jugement d'utilité collective » (Coordonnier, 2012) et sur un registre de valeur conçu comme politique.

Au-delà de la cohérence originale liant le cadre intellectuel de l'expérimentation et son articulation méthodologique, cette expérimentation apparaît, par rapport aux autres projets menés en la matière (Le Roy et Ottaviani, 2015), spécifique à deux égards (Ottaviani, 2015). La première spécificité est relative à l'enchaînement temporel des méthodes : alors que la démarche participative constitue très souvent la méthode d'amorce des projets en matière d'indicateurs alternatifs (Bretagne, Wallonie, Pays de la Loire), elle intervient dans l'expérimentation grenobloise après la phase d'enquête quantitative. Cette temporalité particulière s'explique aisément au regard du cadre intellectuel de l'« expérimentation » IBEST, qui repose sur une « logique d'enquête » (Dewey, 1927, p. 311) orientée vers la formation d'hypothèses. Ces dernières, dans le cadre du volet participatif, font ensuite l'objet de mises à l'épreuve dans le cadre de discussions collectives et alimentent le débat en même temps qu'elles se trouvent transformées par celui-ci ;

ce qui constitue la deuxième spécificité de l'expérimentation grenobloise au cœur de ce rapport.

Sur la base d'un tel positionnement théorique et méthodologique, le présent rapport se décompose en deux parties : la première partie présente différentes exploitations statistiques des données issues du questionnaire d'enquête en vue de mettre en exergue les indicateurs qu'il serait pertinent judicieux de retenir afin d'appréhender ce qui compte pour les habitants de la métropole et explicite ses modalités de mise en œuvre, tandis que la seconde partie s'attèle à mettre en lumière les avis des parties prenantes et les apports de la démarche participative en procédant à une hybridation des méthodes en vue d'être en capacité de proposer un nouveau référentiel d'observation locale utile à l'acteur et l'action publique.

Figure 3 – L'articulation méthodologique de l'expérimentation IBEST



## Bibliographie

- Alkire, S. (2008), « *The Capability Approach to the Quality of Life* », Working paper prepared for the Working Group “Quality of Life”, octobre 2008.
- Bernheim, J. L., Theuns, P., Mazaheri, M., Hofmans, J., Fliege, H. et Rose, M. (2006), « *The potential of anamnestic comparative self-assessment (ACSA) to reduce bias in the measurement of subjective well-being* », *Journal of Happiness Studies*, Vol. 7, Issue 2, juin, p. 227-250.
- Cordonnier, L. (2012), « *Eclairage sur la notion de biens communs* », [en ligne] <http://base.socioeco.org/docs/laurent-bc-v2.pdf>, consulté le 11/06/2015.
- Clark, A. E. et Senik, Cl. (2011), « *La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux ?* », *Revue d'économie du développement*, 2, Vol. 25, p. 113-190.
- Daly, E. H. et Cobb, J.B. JR. (1989), *For the Common Good. Redirecting the Economy Toward Community, The Environment and a Sustainable Future*, Boston, Beacon Press.
- Dewey, J. (1927), *Le public et ses problèmes*, traduit de l'américain par Zask J. (The public and its problems), Paris, Gallimard, 2005 pour l'édition française.
- Fargeon, V., Le Quéau, P., Le Roy, A., Offredi, C., Ottaviani, F. (2014), « *L'étude Ibest : une mesure du bien-être comme tension* », in Lamotte, B., Le Roy, A., Massit, C., Puissant, E. (eds), *Innovations sociales, innovations économiques*, Louvain la Neuve, Presses universitaires de Louvain, Cahiers du Cirtes, hors-série #4, p. 225-242.
- Flahault, F. (2011), *Où est passé le bien commun*, Édition Mille et Une Nuits, Paris.
- Gadrey, J. et Jany-Catrice, F. (2012), *Les nouveaux indicateurs de richesses*, La découverte, collection repères, Paris.
- Jackson, T. (2009), *Une prospérité sans croissance – La transition vers une économie durable* (traduit de l'anglais *Prosperity without Growth* *Economica For a Finit Planet*, Earthscan), 2010 pour l'édition française, Editions De Boeck, Bruxelles.
- Jany-Catrice, F. et Méda, D. (2013), « *Les nouvelles mesures des performances économiques et du progrès social. Le risque de l'économicisme* », *Revue du MAUSS*, 1, n° 41, p. 371-397.
- Kahneman, D. et Krueger, A. B. (2006), « *Developments in the Measurement of Subjective Well-Being* », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 20, n°1, p. 3-24.
- Le Roy, A., Millot, G. (2012), « *L'utilisation de la donnée chiffrée dans le pilotage et l'évaluation des politiques publiques : le cas des politiques de développement rural* », *Notes et études socio-économiques*, n° 36, p. 103-121.
- Le Roy, A. et Offredi, Cl. (2011), « *La quantification au service de l'observation sociale locale : à quelles conditions ?* », *Revue française de socio-économie*, 1, n° 7, p. 191-208.
- Le Roy, A., Offredi, C. et Ottaviani, F. (2015), « *The Challenges of Participatory Construction of Social Indicators of Well-Being* », *Social Indicators Research*, Volume 120, Issue 3, p. 689-700.
- Le Roy, A. et Ottaviani, F. (2015), « *La diversité des expériences locales d'indicateurs alternatifs : une étape nécessaire ?* », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, p. 533-555.
- Le Roy, A. et Ottaviani, F. (2013), « *Mesurer pour comprendre les dynamiques territoriales et nourrir les politiques locales* », *Revue Géographie Économie, Société*, 15, p. 345-364.
- Méda, D. (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.
- Offredi, Cl. et Laffut, M. (2013), « *Le bien-être peut-il être un critère d'évaluation de l'action publique ?* », *Revue française d'administration publique*, 4, n° 148, p. 1003-1016.
- Ottaviani, F. (2015), *Performativité des indicateurs, indicateurs alternatifs et transformation des modes de rationalisation*, thèse de doctorat soutenue le 18 septembre 2015 à l'Université Grenoble-Alpes.
- Ottaviani, F. (2010), *Portée et limites de la constitution d'indicateurs à l'échelle infracommunale*, Mémoire de Master 2 EIG spécia-

lité Politiques économiques et sociales.

Sen, A. (1992), *Repenser l'inégalité*, traduit de l'anglais par Chemla, P. (Inequality Reexamined), Paris, Seuil, 2000 pour l'édition française.

Simmel, S. (1999), *Sociologie*, Paris, PUF.

Stiglitz E., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009), *La Mesure des performances économiques et du progrès social*, Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, Paris.

Suh, E. (1994), *Emotion Norms, Value, Familiarity, and Subjective Well-Being: A Cross-Cultural Examination*, thèse de l'Université de l'Illinois, Champaign Department of Psychology.

Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2006), « *Les déterminants du bien-être individuel en Afrique Francophone : le poids des institutions* », *Afrique contemporaine*, 2006/4, n° 220, p. 191-223.

# **Partie 1**

## **L'expérimentation IBEST**

# Introduction

Le programme de définition des indicateurs d'un bien-être soutenable prévoyait la réalisation d'une expérimentation reposant sur une enquête quantitative menée auprès d'un échantillon représentatif de la population de l'agglomération grenobloise âgée d'au moins 18 ans.

## Objectifs et méthode de l'expérience

### Elargir le « spectre » des richesses

Le premier objectif de cette expérimentation consistait à envisager la façon dont interagissent entre elles les différentes dimensions du bien-être. L'intérêt majeur de cette notion est en effet d'aborder le développement à travers différents aspects de l'activité humaine : le travail, les loisirs, le cadre de vie, la santé, les pratiques de sociabilité, etc. Or les ressources statistiques disponibles pour appréhender chacun de ces domaines, quand elles existent, ne permettent qu'exceptionnellement d'étudier leurs interactions réelles. Le recueil de données originales obtenues sur une base individuelle permet donc, notamment, d'évaluer le croisement des différentes dimensions constitutives du bien-être – la façon dont les pratiques de sociabilité participent à la perception que l'on a de son état de santé, par exemple – mais aussi leur contribution relative à la représentation d'un état global de bien-être.

En organisant le recueil de ces données, il s'agissait alors aussi d'élargir autant que possible la vision qu'on peut avoir des « richesses » en incluant notamment celles qui échappent à une valorisation monétaire. A l'issue de l'examen des différentes notions et/ou méthodes de mesure associées au bien-être (bonheur, développement social ou humain, santé sociale, etc.) ont donc été proposées d'autres domaines possiblement constitutifs du bien-être. Une des propositions les plus originales, dans la mesure où elle est peu présente dans les autres approches, tient dans une exploration assez poussée des liens qu'on entretient avec autrui étant entendu qu'on peut l'envisager comme ce genre ressources : comme celles, par exemple, qu'on peut tirer de sa participation à différents cercles de sociabilité sous la forme d'un soutien immatériel (moral, affectif... Nonobstant les informations qui permettent le cas échéant de résoudre un problème très concret) mais aussi matériel : un échange de services, par exemple. Certaines des données exploitées dans cette enquête n'ont pas d'équivalent dans les sources statistiques classiques, d'origine administrative et/ou issues de la statistique publique, du moins à l'échelle du territoire métropolitain.

Le dispositif d'une enquête *ad hoc*, enfin, permettait tout particulièrement de recueillir des données de type « subjectif » comme les valeurs et aspirations des individus (ce qui « compte » pour eux) et les jugements prononcés sur leur propre situation (la « satisfaction » qu'ils expriment sur leur situation). Cet aspect de la représentation de soi, et du monde dans lequel on vit, permet de mieux saisir les contraintes qui pèsent sur les personnes interrogées ou les ressources sur lesquelles elles peuvent s'appuyer dans la réalisation de leurs aspirations. Le recueil de l'appréciation portée sur l'état de sa situation permet

donc d'évaluer une sorte d'écart entre ce que l'on appréhende comme une condition de son bien-être (ce que l'on souhaite être ou avoir) et ce dont on dispose effectivement. Il s'agit autrement dit d'une manière possible d'approcher un plus moins grand degré d'« accomplissement » de l'individu étant entendu qu'il s'agirait là d'une des dimensions les plus essentielles de son bien-être (Sen, 1992). La saisie de ce type de données permet également une approche plus dynamique de l'accomplissement individuel dans la mesure où, bien souvent, la représentation que l'on a d'une des dimensions du bien-être participe à sa réalisation effective, qu'elle soit positive ou négative. L'image que l'on a de la santé en général et de la sienne en particulier est, par exemple, un des éléments qui concoure, à terme, à une bonne ou mauvaise santé effective (Le Quéau, Olm, 1999).

### Etalonnage barométrique

Le dispositif de l'enquête participe essentiellement à l'identification des indicateurs les plus pertinents pour approcher le bien-être mais constitue aussi le « point 0 » d'un baromètre dans la mesure où il s'agit de mettre en place l'outil d'une mesure régulière. L'efficacité du dispositif sera dès lors appréciée de deux façons complémentaires :

Il doit permettre de rendre compte de disparités entre les différents territoires composant la métropole grenobloise. La structure de l'échantillon interrogé est conçue de telle sorte que l'analyse des résultats puisse faire ressortir des écarts entre les différents territoires de l'agglomération grenobloise ;

Il devra également pouvoir rendre compte de l'évolution de ces disparités dans le temps : non seulement sur l'ensemble de l'agglomération mais dans des territoires.

### Paramètres de l'expérience

Pour garantir la plus grande fiabilité dans le recueil des données et, en même temps, la plus grande reproductibilité du protocole, le recueil des données a été confié à un institut de sondage, à Paris, qui a été sélectionné après un appel d'offres. Les différents paramètres de réalisation de l'enquête ont toutefois été définis, et contrôlés sur place, par l'équipe de recherche qui a également effectué le traitement et l'analyse des données. L'échantillon représentatif de 1 000 individus a été construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, PCS) en respectant en outre un critère de type de ligne téléphonique (ligne classique, dégroupée, portable) puisque le recueil des données a été effectué par téléphone au cours du mois de juin 2012. Le choix de cette méthode d'interrogation est déterminé par le fait qu'elle offre encore les meilleures possibilités de dispersion des points d'enquête dans l'espace et dans les différents milieux sociaux. L'échantillon a par ailleurs été stratifié selon les territoires (secteurs) définis par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG). Au moment de l'enquête, la communauté urbaine de Grenoble ne comptait encore que 27 communes réparties entre 8 grands secteurs : dans chacun d'eux, le nombre de personnes interrogées correspond à son poids démographique réel dans l'ensemble de la population de la métropole grenobloise. Depuis la réalisation de l'enquête, la métropole grenobloise s'est considérablement élargie puisqu'elle rassemble aujourd'hui 49 communes. C'est là un paramètre important dont il faudra tenir compte dans les mesures à venir.



Chapitre 1

# **Le bien-être comme rapport**

*Pierre Le Quéau*

# 1. Les dimensions du bien-être

Le bien-être est une notion qui n'est pas encore parvenue à une conceptualisation très stable : si l'on s'accorde assez généralement pour y voir une alternative à la classique richesse monétaire, et qu'elle comporte de multiples dimensions (relatives au cadre de vie, au travail, à la santé, etc.), ses rapports avec d'autres notions connexes ne sont pas toujours très clairs : développement humain, bonheur, etc.

Dans l'approche ici proposée, il est envisagé comme la mesure d'un accord entre l'état subjectif (interne) d'un individu (ses désirs et aspirations, sa santé et sa situation psychique...) et son environnement social et/ou naturel (externe) : ce dernier n'étant pas seulement conçu comme un ensemble de ressources dans lequel il peut puiser – un « capital » se résumant à une quantité plus ou moins grande d'« avoir(s) » – mais comme une condition de sa réalisation non seulement sur le plan matériel mais également d'un point de vue cognitif, émotionnel, voire spirituel. Il s'agit, en d'autres termes, d'une relative « harmonie » qui constitue une « forme » typique de l'interaction entre l'individu et son milieu humain et non humain, matériel et immatériel.

## Les capacités

Cette définition programmatique s'inscrit incidemment dans la perspective tracée par Rawls (1971) puis par Sen (1992) dans la mesure où elle reconnaît le principe d'après lequel on ne saurait donner une définition positive et/ou normative au bien-être. Elle admet donc fondamentalement le pluralisme des valeurs en vertu duquel le bien-être d'un individu ou d'un collectif dépend *a priori* moins de la nature de la (des) finalité(s) qu'ils se proposent de poursuivre, que du degré d'atteinte ou d'accomplissement (Sen, 1992) de cette (ces) finalité(s). Elle s'inscrit donc également, tout en essayant de leur donner une traduction opératoire pour la réalisation d'une enquête de terrain, dans la suite des réflexions de Sen sur les capacités (Sen, 1992).

Cette notion recouvre plusieurs acceptions (De Munck, 2008) : les capacités de choix ou la liberté de choisir sa vie (référée au contexte des choix et à la pluralité des raisons d'agir) ; les potentiels d'épanouissement ; les réalisations effectives ou les possibilités réelles de mener la vie souhaitée, qui dépendent des possibilités de convertir un certain nombre de droits et de ressources en réalisations effectives. On peut, dans cette perspective, considérer les « capacités à être et à faire »<sup>1</sup> et l'extension des capacités comme des potentialités du bien-être. Cette approche conduit à retenir une conception multidimensionnelle du bien-être. Il peut alors être envisagé comme un rapport entre des aspirations et des réalisations, étant entendu qu'il intéresse aussi bien l'accès et l'exercice effectif des droits, mais aussi la mobilisation des ressources disponibles, dans des domaines aussi divers que la santé, le logement, le cadre de vie, l'emploi, les relations sociales, etc.

L'intérêt d'une telle approche est double. Elle tente de rendre compte des situations et expériences vécues par les personnes,

<sup>1</sup> Les capacités « reflètent ce qu'une personne peut faire ou peut être » tandis que les fonctionnements sont « toutes les façons d'être et d'agir des individus » (Sen, 1992, p. 22).

Principe de stratification de l'échantillon

Secteurs AURG	Population	%	Nb inter.
Nord-ouest	31200	10 %	100
Nord-est	34400	11 %	110
Est	39400	12 %	120
Grenoble Nord	54200	16 %	160
Grenoble Sud	80400	24 %	240
Sud	37700	11 %	110
Grand sud	20900	6 %	60
Ouest	34100	10 %	100
<b>Total</b>	<b>332300</b>	<b>100 %</b>	<b>1000</b>

Secteurs AURG



de la perception qu'elles ont de leur place dans la société, mais aussi des inégalités en termes de potentialités de réalisation/possibilités réelles. En outre, dans la mesure où elle permet de sous-tendre une convention alternative pour construire d'autres indicateurs, elle peut transformer les politiques publiques à la fois au niveau de leur contenu et du positionnement des institutions qui les mettent en œuvre. Les capacités sont aussi reliées aux divers supports institutionnels, et cela permet de considérer l'ensemble des opportunités (facteurs de conversion) ouvertes par l'individu, par un tiers ou une institution.

L'approche par les capacités présente d'indéniables intérêts conceptuels. Son incomplétude méthodologique, parfois pointée comme une faiblesse, permet cependant d'éviter certains écueils normatifs et de ménager une certaine inventivité méthodologique. Aucun outil pratique n'est défini par Sen pour saisir au niveau empirique la notion ; ceci soulève des difficultés dans une perspective d'enquête et/ou d'action publique (Farvaque, 2008). Quelles sont les capacités qui valent du point de vue des personnes ? Étant donné qu'on ne peut les observer directement, comment disposer de données sur elles ? Sen propose de les construire sur la base de présomptions et de manière pragmatique, démarche qui engage des compromis pratiques sur les données. Saisir et construire les capacités au niveau empirique suppose de croiser des données de différentes natures.

## Le bien commun

En ouvrant vers la prise en compte de la subjectivité ou du point de vue des personnes, l'approche du bien-être par les capacités pose le problème du passage d'une mesure faite à l'échelon individuel vers une définition collective qui permettrait de penser le « bien commun » (Hartley, 2009). Dans la mesure où elle considère toutefois aussi la personne dans ses relations avec les autres et avec les institutions, elle accorde une importance particulière à leurs participations sociales. Elle ouvre dès lors, en aval, vers une théorie des droits et des institutions et, en amont, vers une théorie du lien social (De Munck, 2008) : c'est là le sens de notre approche du bien-être dans les termes d'un rapport ou d'un système de rapports interdépendants.

La notion de dépendance réciproque désigne la relation étroite qu'il convient d'établir entre l'état d'un sujet et le milieu dans lequel il évolue. Conformément à la perspective tracée par Simmel (1999), elle met donc moins l'accent sur un individu et les milieux dans lesquels il évolue, en tant qu'ils seraient deux entités constituées et stables s'influençant éventuellement plus ou moins, que dans la relation dans laquelle l'un et l'autre se déterminent. Le « contenu » subjectif (une idée, une aspiration, une émotion, etc.) se précise ainsi en même temps que la « forme » des interactions qu'entretient un individu avec d'autres. Dans cette acception, si le bien-être est bien une forme de l'interaction, il désigne alors une sorte d'accord accompli (une « entéléchie »<sup>2</sup>) entre les dispositions « internes » d'un individu (ses aspirations, valeurs, conceptions, etc.) et les potentialités offertes par son environnement « externe ».

L'individu – la notion peut s'appliquer ici de la même façon à la « personne » qu'à un collectif – reste toutefois fondamentalement un « sujet » en ce sens qu'il est le lieu d'une différence

irréductible et la source de motions (désirs, aspirations, etc.). Il n'est autrement dit jamais complètement ni définitivement « socialisé » : en accord avec son milieu. Mais ce dont il est la source n'atteint d'accomplissement que par et dans l'échange avec autrui, quand bien même cet échange pourrait prendre la forme d'un conflit. Cette perspective conduit à appréhender la formation de l'individu davantage comme un processus (celui de l'individuation) que comme une « monade » réalisée : une quantité « atomique » stable et isolable. Ce qu'est un individu se présente comme le résultat toujours provisoire d'un équilibre métastable (générateur d'instabilités) entre des motions subjectives émergentes et des pressions ou résistances opposées par le monde objectif... Les deux éléments de cette dynamique étant interdépendants : « La pression qu'exerce sur nous la nature et la société nous fait oublier, en général et en particulier, que sans sa dureté et sans sa résistance, nous n'aurions aucune matière sur laquelle notre vie intérieure pourrait s'exercer et s'accomplir » (Simmel, 2003, p. 19).

Le principe de cette dépendance réciproque est également au cœur de la notion de « solidarité sociale » mise en avant par les sociologues de l'école française. En l'employant, Durkheim (1986) entend montrer ce qui distingue fondamentalement le lien du « contrat social » : la dépendance réciproque ou « solidarité mutuelle » qui fonde le premier est beaucoup plus profonde, antérieure à toute forme juridique ou économique, et de rien moins que la condition de possibilité de l'individu. Si le solidarisme est un mouvement politique et social contemporain du développement de la pensée de Durkheim, il puise à des sources plus anciennes qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, prônaient déjà, d'une part, que l'individu est et reste intimement lié à son milieu (il est dans son « humaine nature » de l'être) et, d'autre part, que cette individualité est « perfectible » : qu'elle évolue et se transforme en fonction des milieux qu'elle traverse. L'homme « vivant et concret » (par opposition à l'individu « abstrait » de la philosophie et de la psychologie occidentale moderne) est un « complexe de sensations, sentiments, connaissances indivisiblement unis » dans la mesure où il est en relation avec ses « semblables » (Leroux, 1840, p. 115). Le « bonheur », selon Leroux, consiste à vivre « conformément à sa nature d'homme » qui est d'être en lien avec d'autres, son « milieu » et la « société dont le nom plus général est humanité » (p. 94).

L'individuation est donc une approche où, d'une part, l'homme ne réalise pleinement son individualité qu'en relation avec autrui et, d'autre part, cette individualité est variable et dynamique, même si elle connaît donc des moments de relative stabilité. Elle renoue avec une pensée qui remonte au moins au moyen-âge mais trouve une expression plus contemporaine dans la philosophie de Simondon (LeQuéau, 2015 ; Virno, 2004) ; elle représente une voie pour penser la relation constitutive de l'individu au « bien commun ». Celui-ci ne serait en effet pas « quelque chose » de distinct de l'individu mais une de ses caractéristiques. Dans les termes de Scot (1266-1308), par exemple, un « existant » quelconque peut aussi pertinemment être décrit sous l'angle de son individualité (*eccéité*) ou bien sous l'angle de la nature générale (*quiddité*) que manifeste précisément sa singularité (Scot, 1992). Il s'agit là, en substance, de la thèse également avancée par Flahaut dans une contribution encore récente même s'il propose aussi de considérer la façon singulière qu'à l'humain de s'individuer. La culture,

2 L'entéléchie, dans le corpus de la philosophie aristotélicienne, désigne l'accomplissement réalisé et relativement stable d'un état : il s'oppose à la dynamique.

au sens large du terme (« la morale, la politique, les sciences, les arts, sont les divers aspects que ce milieu présente à la raison et à la sensibilité humaine » dirait Leroux, 1840, p. 91) constitue le « bain » (et le bien) commun dans lequel l'individu peut s'accomplir. Pour réaliser cette expérience en vue de la définition des indicateurs de bien-être, nous avons proposé de retenir la notion de monde (LeQuéau, 2015).

Dans la sociologie pragmatique, la notion de monde social décrit tout d'abord une « chaîne de coopération humaine ». Comme le démontre de façon particulièrement éclairante Becker (1988), dans le prolongement des travaux de Strauss et Shibutani (1991), le monde de l'art se forme à partir du réseau des acteurs impliqués dans son développement : les artistes et techniciens qui contribuent à l'œuvre, les marchands et autres intermédiaires qui participent à sa diffusion, les critiques qui établissent sa « valeur » (notamment marchande), jusqu'aux publics qui, en dernier lieu, la « justifient ». Un « monde social », en ce sens, est donc tout d'abord un réseau social concret de personnes et/ou de groupes qui coopèrent et/ou s'affrontent pour faire exister quelque chose.

Mais un monde peut également être envisagé comme une « chaîne de signifiants » (Lacan, 1970), c'est-à-dire : un langage. Cette dimension n'est pas complètement absente de l'approche concrète précédente dans la mesure où il faut bien un langage commun à une chaîne de coopération pour qu'elle fonctionne : Becker parle à cet égard de « conventions ». La philosophie pragmatiste a beaucoup débattu cette question à propos des mondes de l'art (Goodman, 1978 ; Danto, 1986) et converge finalement avec les points de vue de la phénoménologie (Schutz, 1987 ; Housset, 2000) pour désigner un « monde » comme l'espace d'une compréhension intersubjective. Il comporte donc alors des éléments de langage mais aussi des « techniques du corps » (un « langage » corporel, des attitudes, etc.) et tout ce qui pourrait ressortir de ce que Foucault nomme un « dispositif » : « Un ensemble résolument hétérogène de discours, institutions, aménagements architecturaux, décisions réglementaires, lois, mesures administratives, énoncés scientifiques, propositions philosophiques, morales... Du dit aussi bien que du non-dit (Foucault, 1994, p. 299).

Un monde social est typiquement cette dimension transpersonnelle (Simondon, 2005) qui relie l'individu aux collectifs où il se situe, et constitue bien à cet égard le « commun ». Le « transpersonnel » renvoie au fait qu'un monde comporte un versant subjectif, voire intime ou intérieur, en ce sens qu'il est une condition de la détermination des états d'un sujet en considérant son « monde intérieur » (idées, affects, valeurs et aspirations...) mais également son statut de membre d'un collectif concret. Mais un monde comporte aussi, par définition, un versant partagé, sinon objectif. Un monde (social, par essence) est un espace de compréhension commun délimité et documenté par les éléments matériels d'un dispositif. En ce sens, l'individu (singulier) et le monde (commun) ne sont non seulement pas disjoints mais interdépendants : ils sont l'avant et le revers du même phénomène. Selon les termes d'une approche simondonienne, on pourrait ajouter que l'individu produit des mondes, avec d'autres, pour exister. Le bien-être, en ce sens, serait alors fonction de nos appartenances à un, voire plusieurs, monde(s) social(aux).

Pratiquement, cela revient à tenter de décrire les différentes formes d'engagement d'un individu dans des collectifs ou, en

d'autres termes, les différentes formes du capital social dont il dispose. Toutes les enquêtes effectuées sur la mesure des valeurs (Brechon, 2000) montrent en effet que celle qui compte le plus pour l'individu, nonobstant l'importance qu'il accorde à son travail, son cadre de vie ou à sa santé, tient dans les différentes formes de la sociabilité qu'il peut entretenir avec autrui : la famille, tout d'abord, puis les autres cercles amicaux. La sociologie qui s'est développée autour de la notion de capital social (Putnam, 2000) montre par ailleurs combien l'ensemble des relations que chacun développe peut constituer en soi une finalité, mais aussi un moyen pour atteindre toutes les autres. La littérature distingue ainsi une sociabilité « expressive » (Birdart, 1997), d'autres qui seraient « symboliques » (Cousin & Chauvin, 2010) ou « instrumentales » dans la mesure où elles seraient le moyen de mobiliser diverses ressources immatérielles (des informations) ou matérielles (monétaires ou en nature) (Degenne & Lebeaux, 1991 ; Lin, 1995). Il a toutefois été démontré que l'efficacité d'un réseau social dépend aussi de ses caractéristiques structurelles (Granovetter, 1973). Sous cet angle, la sociabilité pourrait aussi constituer une approche des capacités : c'est dans la mesure où il est relié à d'autres, dans un monde commun, que l'individu peut développer ses conceptions, faire valoir ses droits, mobiliser des moyens pour atteindre ses objectifs, etc. Dans notre approche du bien-être, le capital social représente donc non seulement un ensemble de moyens mobilisables pour réaliser ses aspirations, mais plus globalement une condition de son épanouissement.

## Les deux axes du bien-être

L'analyse des données issues de l'enquête a été réalisée à travers deux axes principaux, et schématiques, qui désignent, chacune, un certain type de rapport de l'individu à son/ses mondes.

Le premier traduit l'accord/tension qui peut exister entre les aspirations et les moyens dont l'individu dispose pour les réaliser (axe de réalisation). Elle procède d'une manière assez convenue, dans les enquêtes sur les conditions de vie & aspirations des Français (celle du CREDOC, par exemple), de « synthétiser » des modes de vie relativement homogènes.

Nous avons tenté d'y ajouter un second axe construit à partir des formes de sociabilité dans lesquelles l'individu s'inscrit (axe de participation) et qui peut rendre compte des « mondes » dans lesquels il se projette.

Figure 1 :  
les dimensions du bien-être

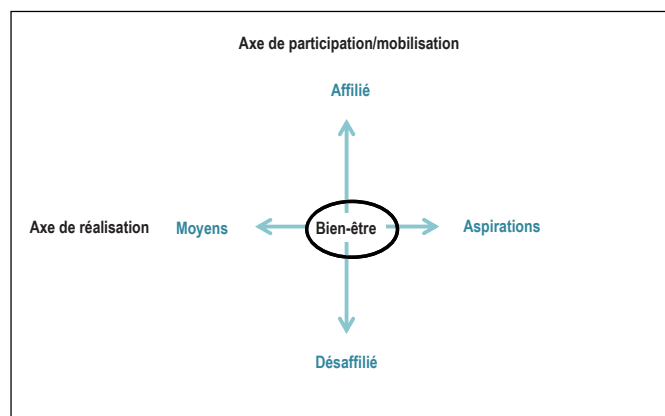
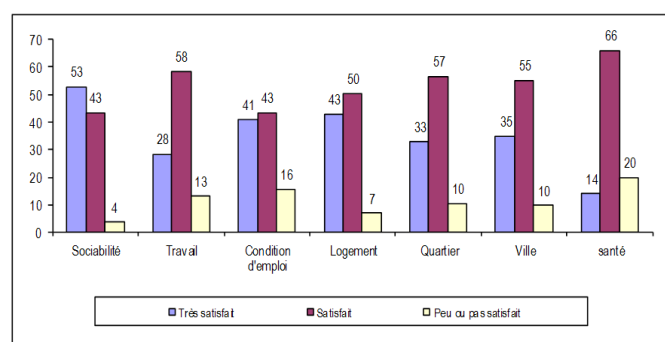


Figure 2 :  
les indicateurs de l'axe de la réalisation



## 2. Axe des réalisations (ou de satisfaction)

Un des objectifs de l'expérience consistant à évaluer l'interaction des différentes dimensions détaillées précédemment, il s'agit donc de les croiser entre eux pour faire ressortir les éléments les plus déterminants du bien-être.

Cette première expérimentation délimite les contours d'une « dimension » du bien-être mettant en relation les aspirations exprimées par les personnes interrogées avec les moyens qui sont à leur disposition pour les réaliser. L'indicateur-type retenu pour ce faire est celui de la satisfaction qui comporte donc, pour partie, un jugement « en valeur » sur ce qui leur importe le plus (versant axiologique) et, pour une autre partie, un reflet de la réalité matérielle dans lesquelles elles évoluent (versant « conditions de vie »). Le poids de ces deux versants de la satisfaction apparaît d'emblée assez variable, selon le cycle de vie notamment : il est des moments où les petites ou grandes difficultés matérielles pèsent d'un poids conséquent sur le bien-être, tandis qu'à d'autres, il semble qu'elles soient perçues comme infiniment moins importantes.

L'axe de la réalisation se désigne par l'analyse de la relation qu'entretiennent entre eux, plus précisément, sept indicateurs : la satisfaction exprimée sur les relations avec son entourage, sur son travail et sur ses conditions d'emploi le cas échéant<sup>3</sup>, sur son cadre de vie (son logement, son quartier et sa ville) et sur son état de santé. La manière d'approcher la sociabilité, le travail, le cadre de vie et la santé sont sans doute toujours très différentes, d'une enquête citée en référence à l'autre, mais on les y retrouve systématiquement comme si elles constituaient les topiques majeures du bien-être.

Figure 2 : les indicateurs de l'axe de la réalisation

Le principe de l'expérience repose sur une classification des observations réalisée à partir des sept indicateurs. Cette opération a été effectuée selon la méthode dite des clusters/nuées dynamiques (algorithme des k-means). L'analyse consiste à identifier des groupes relativement homogènes de réponses : chaque observation étant classée dans un groupe sur la base de sa moyenne. Celle-ci, en l'espèce, est calculée à partir de la satisfaction exprimée sur les sept indicateurs (travail, emploi, cadre de vie, etc.). L'algorithme suppose d'indiquer le nombre (k) de clusters souhaité et trouve la solution de classification optimale : il calcule donc la moyenne de chaque cluster puis celle de chaque observation. Une observation est classée dans le cluster dont la moyenne est la plus proche. Les caractéristiques socio démographiques ne sont prises en compte comme variables « actives » mais, au terme de l'analyse, à titre illustratif, pour l'interprétation des clusters.

La classification permet ainsi d'identifier, au sein de la population générale, 6 ensembles de réponses caractérisés par des combinaisons spécifiques de leurs indicateurs de satisfaction. En l'occurrence, ces « classes » (ou « clusters ») s'organisent à

<sup>3</sup> La question ne concerne donc pas les « inactifs », au sens statistique du terme : les lycéens et étudiants d'une part, et les retraités d'autre part, nonobstant les « autres inactifs » (femmes au foyer, invalides).

partir d'une sorte de gradient de satisfaction entre, d'une part, ceux qui cumulent des indices de satisfaction positifs (classe 1) et, a contrario, ceux qui cumulent des indices moins favorables (classes 5 ou 6)... En passant par d'autres, spécifiés par un ou plusieurs indices remarquables, positivement et/ou négativement (classe 2, 3 et 4).

Figure 3 : classes de réalisation

Une « classe » rassemble des individus dont les réponses obtenues aux sept indicateurs sont relativement similaires. Il ne s'agit donc pas de « groupes sociaux » constitués, pas davantage de « catégories sociales » : en première analyse, rien n'indique si elles ont la moindre homogénéité du point de vue de leur composition, des caractéristiques de ceux qui en sont en quelque sorte les « membres »... Si elles ont une signification, autrement dit. L'interprétation des classes consiste précisément à vérifier la mesure dans laquelle elles peuvent aussi, le cas échéant, correspondre à un ou plusieurs « types sociaux » qui se justifieraient au regard de notre « savoir nomologique », en d'autres termes : si la classification opérée sur une base statistique, peut devenir une « typologie ».

Un type social est une « utopie » (Weber, 1992) qui n'existe donc pas en tant que telle dans la réalité sociale. Il est certes construit de façon unilatérale à partir d'observations effectives, mais assemblées en vue de composer un « tableau », une « image » (bildung : Weber, 1992) cohérente de la réalité sociale et, en l'espèce, susceptible de faire ressortir un (ou plusieurs) élément(s) constitutif(s) du bien-être. L'objectif de cette expérimentation ne consiste donc pas à « fixer » les contours de types sociaux plus ou moins nouveaux, ni à définir de nouvelles catégories de l'intervention sociale. L'analyse (les nuées dynamiques) opère d'ailleurs en effectuant un classement des individus sur la base d'une « plus ou moins grande » proximité : ce qui domine alors, d'une classe l'autre, est une certaine continuité. Chaque classe est une « fiction », élaborée sur une base statistique, qui présente sous un certain rapport (celui de la proximité des réponses obtenues aux sept indicateurs), une certaine homogénéité permettant éventuellement d'identifier un (ou plusieurs) facteur(s) (et donc autant d'indicateurs) pertinent pour le bien-être. Les classes sont dès lors nommées à partir de la situation qu'elles permettent d'identifier comme un facteur favorable, ou défavorable, au bien-être.

## 1. Classe 1 : l'inactivité professionnelle

La plus nombreuse numériquement (32% de l'ensemble de l'échantillon), la classe 1 est celle qui se caractérise manifestement par des indices de satisfaction presque toujours égaux ou supérieurs à ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon. Il s'agit donc des individus, sinon les plus « heureux », du moins qui réalisent le mieux leurs aspirations au moment de l'enquête, et au regard des indicateurs retenus pour l'analyse en tout cas. Nous allons vérifier par la suite que la très grande majorité des personnes dont les réponses forment cette classe ont en commun d'être « inactives » dans le sens de la catégorie statistique du terme, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas encore ou plus à chercher un emploi, du moins à titre principal. Elle comporte donc surtout, d'une part, des gens plutôt jeunes en cours de formation (lycéens ou étudiants) et, d'autre part, des retraités.

Figure 3 : classes de réalisation

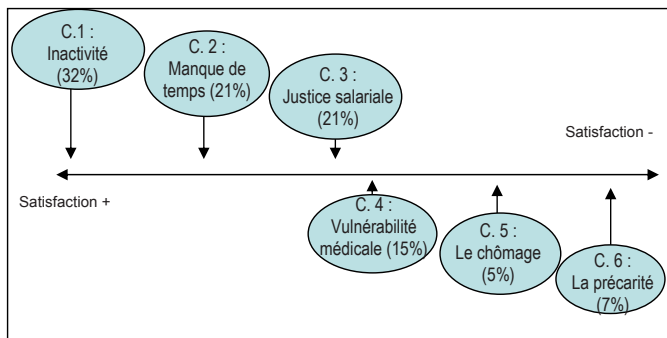


Figure 4 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur la sociabilité et la santé

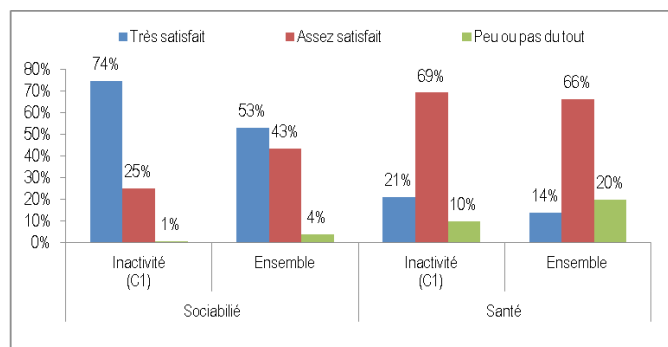


Figure 5 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur le cadre de vie

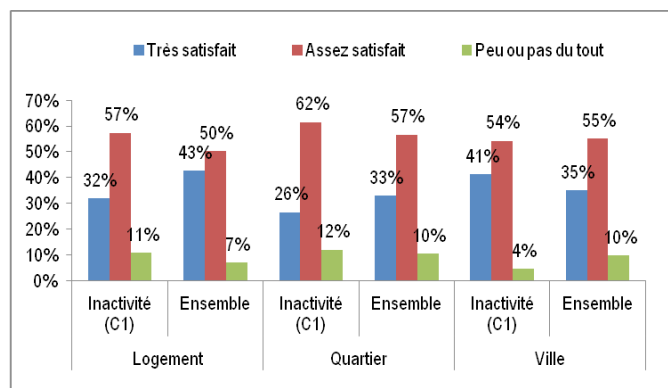


Figure 6 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur le travail et les conditions d'emploi

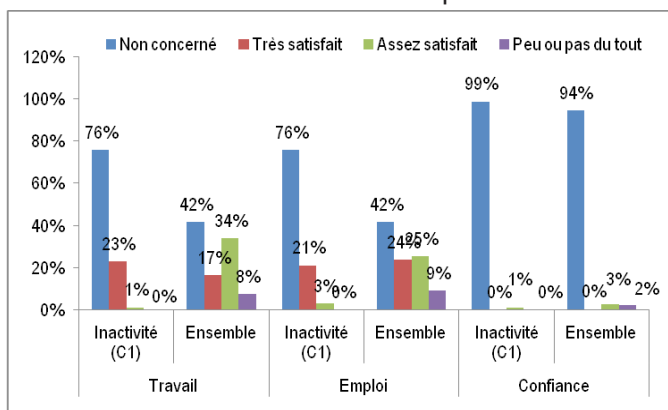
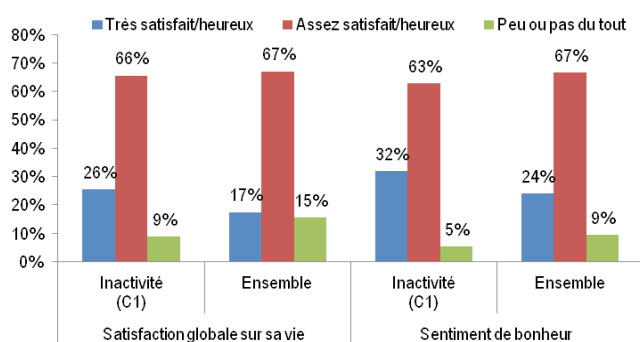


Figure 7 :  
Classe 1 : Satisfaction exprimée sur sa vie  
et sentiment de bonheur



### Encadré 1 : La satisfaction et le bonheur subjectif

La satisfaction globale exprimée sur sa vie et le sentiment de bonheur sont des variables assez classiques utilisées dans les enquêtes sur les conditions de vie (CREDOC...) et sur les valeurs (EVS, WVS...). La seconde est également un des instruments privilégiés de l'économie du bonheur mais, dans ce contexte particulier, les notions de bien-être, de bonheur et de satisfaction sont pratiquement équivalentes (Easterlin, 2003). Dans notre expérimentation, elles ne sont toutefois utilisées comme des indicateurs permettant d'évaluer l'impact d'une ou plusieurs autres variables. Dans notre approche, le bien-être ne se résume pas à une (ou deux) variable(s) subjective(s) qu'il s'agirait d'expliquer.

### Tous les indicateurs positifs... Au logement près.

C'est dans le domaine de la sociabilité que la satisfaction exprimée est, de très loin, la plus grande puisque les trois quarts des individus de la classe 1 se disent « très satisfaits » des relations avec autrui alors que, sur l'ensemble de l'échantillon, la proportion de ceux qui font la même réponse est de 53%. Leur santé, ensuite, leur apparaît bien meilleure que dans la population interrogée : 21% des individus de la classe 1 la jugent même « excellente », alors que ceux qui font le même constat ne représentent que 14% de l'ensemble de l'échantillon.

Figure 4 : Classe 1 : Satisfaction  
exprimée sur la sociabilité et la santé

Si l'appréciation portée sur le cadre de vie reste très largement positive, puisque ce sont toujours au moins 80% des individus dont les réponses composent la classe 1 qui s'en disent au moins « assez satisfaits », on enregistre toutefois un certain déficit par rapport à l'ensemble de l'échantillon. C'est particulièrement perceptible en ce qui concerne le logement dont 32% se disent « très satisfaits » alors que la moyenne obtenue sur l'ensemble de l'échantillon à cette modalité de réponse est de 43%. La proportion de ceux qui se disent « très satisfaits » de leur quartier est également inférieure à la moyenne établie sur l'ensemble de l'échantillon. L'opinion exprimée sur sa ville est en revanche beaucoup plus positive.

Figure 5 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur le cadre de vie

Les indicateurs relatifs à la satisfaction exprimée sur son travail et les conditions d'emploi (questions posées aux seuls « actifs »), voire sur la confiance en ses chances de retrouver un emploi à court terme (question posée aux seuls demandeurs d'emploi), font surtout apparaître que les individus de la classe 1 ne sont « pas concernés ». Comme le verra plus loin, les trois quarts d'entre eux n'occupent en effet pas d'emploi au moment de l'enquête et, mise à part une exception, ils ne sont pas non plus au chômage.

Pour les quelques individus qui, dans cette classe, ont tout de même un emploi, il apparaît que la satisfaction qu'ils expriment sur leur travail et leurs conditions d'emploi est meilleure que ce qu'on peut observer sur l'ensemble de l'échantillon.

Figure 6 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur le travail  
et les conditions d'emploi

En définitive, si le bien-être peut être résumé par des indicateurs globaux comme la satisfaction que l'on exprime sur sa vie en général, ou bien comme le sentiment de bonheur, il est clair que c'est dans cette classe 1 qu'il est le plus grand : la part de ceux qui se déclarent en effet « très satisfaits » de leur vie et/ou bien « très heureux » est toujours plus élevée que dans l'ensemble de la population interrogée.

Figure 7 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur sa vie  
et sentiment de bonheur

## Des étudiants et des retraités

Les traits sociodémographiques distinctifs de cette classe sont déjà apparus dès la lecture des réponses aux indicateurs de l'analyse puisque, au regard des satisfactions exprimées sur le travail ou les conditions d'emploi, leurs réponses trahissaient déjà l'« inactivité » de la plupart d'entre eux. Un croisement par l'âge et le statut d'occupation confirme ces observations :

- 32% des individus de cette classe ont moins de 25 ans et 30% sont lycéens ou étudiants. Si ces deux proportions ne coïncident pas exactement, c'est parce qu'on peut être professionnellement « actif » avant d'avoir atteint l'âge de 25 ans. Dans tous les cas, la part de ces deux types de population est beaucoup plus élevée dans la classe 1 que dans la population globale, respectivement : 16% et 11%.
- 28% des individus de la classe 1 ont plus de 65 ans et que 38% sont retraités. De la même façon que précédemment, comme on peut être retraité avant 65 ans, un écart entre ces deux proportions paraît concevable. Ces deux proportions sont également beaucoup plus élevées que dans la population générale, respectivement : 17% et 22%.

L'élément le plus caractéristique de cette classe tient donc dans le fait que la très grande majorité d'entre eux n'ont pas encore, ou plus, à chercher un emploi... Même si elle comporte aussi un quart (24%) d'actifs, étant entendu que cette catégorie représente 58% de l'ensemble de l'échantillon.

Figure 8 : Structure par âge de la classe 1

Figure 9 : Structure par activité de la classe 1

Ce trait distinctif permet de nuancer quelque peu les observations faites sur les indicateurs généraux, en particulier en ce qui concerne la perception de sa santé. Du point de vue de la sociabilité, en effet, aucune variation significative ne peut être observée à partir de la structure par âge de la classe 1 : dans ce groupe de réponse, autrement dit, les retraités sont aussi satisfaits des relations qu'ils ont avec autrui que les plus jeunes... Il semblerait même qu'ils le soient davantage, mais l'écart entre les plus jeunes (72% de « très satisfaits ») et les moins jeunes (76%) n'est pas significatif ( $p > 0,05$ ). Rappelons que sur l'ensemble de l'échantillon, la part de ceux qui se disent « très satisfaits » de leurs relations avec autrui est de 53% (cf. Figure 2).

Figure 10 : Classe 1 : Satisfaction exprimée sur sa sociabilité, selon l'âge.

Dans cette classe, même si les 65 ans et plus sont plus nombreux que les autres à vivre seuls (ils sont alors plus souvent séparés ou veufs), ils n'entretiennent pas moins que les plus jeunes une sociabilité « intense », c'est-à-dire qu'ils rencontrent plusieurs fois par semaine des membres de leur famille, leurs amis, d'anciens collègues et/ou leurs voisins. Dans la tranche d'âge intermédiaire (25-64 ans), les rencontres sont beaucoup moins fréquentes ce qui est assez attendu chez des personnes « actives », professionnellement, et vivant pour le plus grand nombre d'entre elles en famille.

Figure 8 :  
Structure par âge de la classe 1

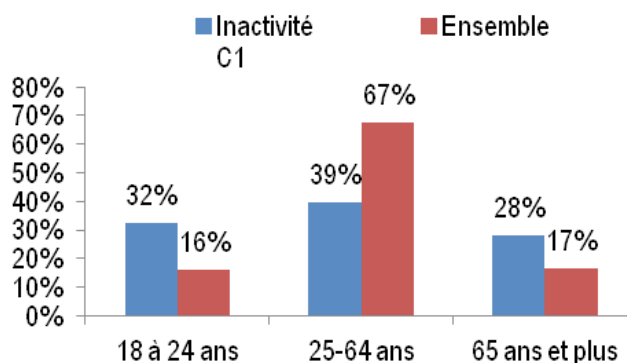


Figure 9 :  
Structure par activité de la classe 1

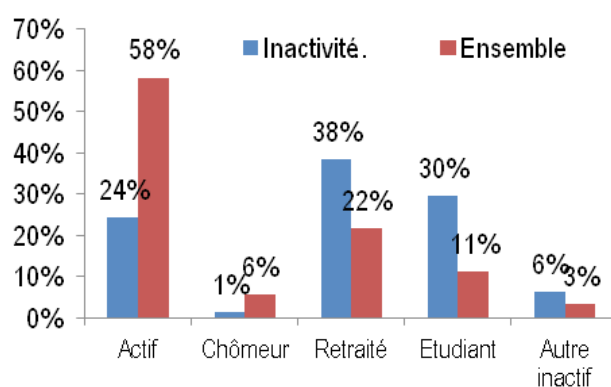
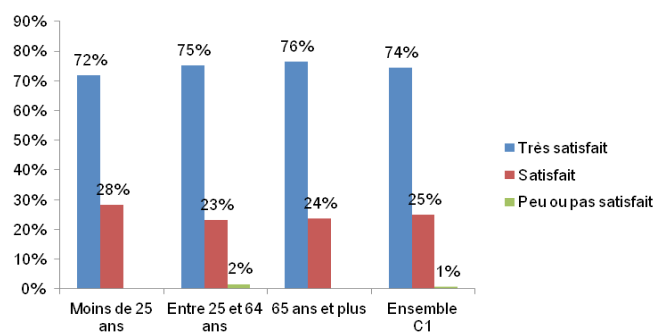


Figure 10 :  
Classe 1 : Satisfaction exprimée sur sa sociabilité, selon l'âge.





### Encadré 2 : Indicateur synthétique de sociabilité

L'indicateur est construit à partir de la somme de 4 autres évaluant la fréquence des rencontres avec des membres de famille (hors ménage), des amis, des collègues et des voisins :

Plusieurs fois par semaine (1)

Une fois par semaine (2)

Une ou deux fois par mois (3)

Moins souvent (4)

Jamais (5)

La sociabilité « intense » désigne alors un indice compris entre 4 et 8, ce qui revient à voir plusieurs fois ou, pour le moins, une fois par semaine plusieurs types de ses fréquentations (famille, amis, collègues et/ou voisins) ; a contrario, une sociabilité « discrète » (discontinue) désigne un indice supérieur à 16, ce qui signifie qu'on voit moins d'une fois par mois les différents types de fréquentation proposés. Les autres formes de sociabilité renvoient à des fréquentations intermédiaires.

Figure 11: Classe 1 : Indicateur synthétique de sociabilité.

C'est donc moins du point de vue de la quantité que de leur « style » de sociabilité que, dans la classe 1, on peut observer des différences.

Chez les plus jeunes, la sociabilité est tout d'abord marquée par les sorties « nocturnes », qu'il s'agisse de se retrouver entre amis pour aller voir un spectacle (écouter de la musique, le plus souvent), dîner au restaurant ou seulement boire un verre : on observe cette forme de sociabilité depuis assez longtemps (Donnat, 1998). Dans notre enquête, la proportion de ceux qui sont sortis au moins 20 fois au cours des 12 derniers mois pour assister à un concert, un spectacle ou quelque manifestation sportive est sensiblement plus élevée chez les moins de 25 ans (29%) que chez leurs aînés (20% chez les 25-64 ans et 18% chez les 65 ans et plus).

Elle apparaît aussi caractérisée, mais depuis moins longtemps, par l'usage des technologies de l'information et de la communication (Donnat, 2008). Dans cette classe 1, c'est presque un jeune de moins de 25 ans sur deux (48%) qui passe au moins 21 h. par semaine sur un ordinateur, un smartphone ou une tablette pour un usage strictement personnel, dont sait par ailleurs qu'il consiste principalement à échanger avec ses proches. On peut donc vérifier aussi, incidemment, que la sociabilité « en face-à-face » et la sociabilité « électronique » ne s'excluent pas. Cette mesure du « temps écran » (Donnat, 2008) est sans doute un repère assez approximatif, tant il apparaît que l'usage que font les jeunes de TIC est, au moins pour certains, presque continu et donc difficile à évaluer. Malgré son imprécision, il permet toutefois de faire apparaître un écart très important par rapport à leurs aînés puisque, chez eux, la part des « geeks », si l'on peut dire, atteint 29% chez les 25-64 ans et 9% chez les 65 ans et plus.

Figure 11 :  
Classe 1 : Indicateur synthétique de sociabilité.

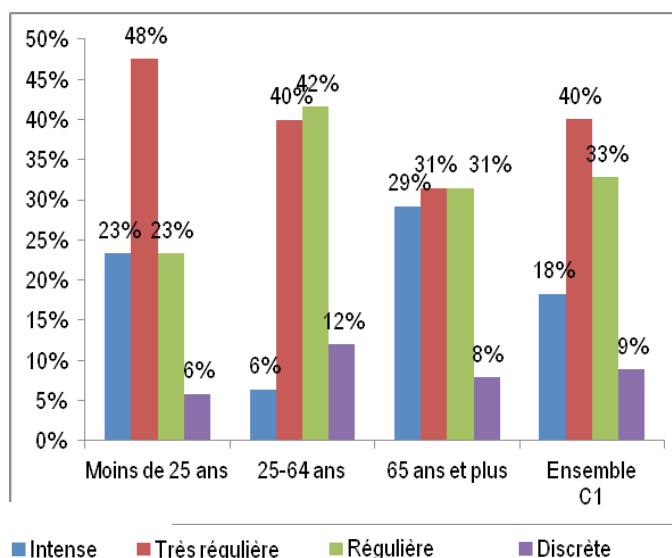


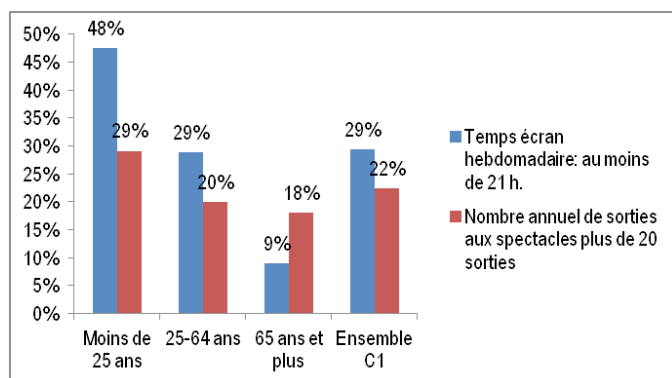
Figure 12 : Classe 1 : Temps écran et nombre de sorties.

La sociabilité des retraités dans la classe 1 est sans doute, globalement, un peu plus « domestique », dans la mesure où ils sortent un peu moins le soir, mais elle est davantage caractérisable par d'autres formes d'engagement.

Parmi les plus distinctives, on peut d'abord souligner la participation associative puisque 54% des personnes âgées de 65 ans et plus, dans la classe 1, sont membres d'une association. Cette proportion est supérieure à la moyenne établie dans cette classe (47%), dans l'ensemble de l'échantillon (42%) et, même, parmi l'ensemble des retraités de la population globale (51%) qui sont pourtant déjà les plus engagés dans le monde associatif. Dans la classe 1, les moins de 25 ans sont toutefois aussi remarquablement liés au monde associatif : ils sont en effet 50% à faire partie d'une association ce qui est beaucoup plus que la moyenne observée sur les jeunes de moins de 25 ans dans l'ensemble de l'échantillon (44%). Chez eux, il s'agit cependant le plus souvent d'être membre d'un club sportif tandis que leurs aînés jouent plus souvent un rôle artistique, culturel et/ou caritatif.

Dans la classe 1, les séniors ont également participé, plus souvent que les autres, à une mobilisation collective pour résoudre un problème à l'échelle de leur quartier ou de leur ville. Leur participation électorale et également plus « assidue ».

Figure 12 :  
Classe 1 : Temps écran et nombre de sorties.



**Figure 13:**  
**Classe 1 : Participation associative  
 et à une mobilisation collective.**

D'autres éléments contribuent encore à désigner ces retraités comme des « actifs » dans un monde social élargi comme en témoigne, par exemple, leur lecture « assidue » du journal et, plus globalement, leur plus grand sentiment d'être investi dans la vie de leur société. Leur conscience écologique est également remarquable dans la mesure où, bien plus que les autres catégories d'âge, dans la classe 1 aussi bien que dans l'ensemble de l'échantillon, ils prennent soin de pratiquer un tri sélectif de leurs déchets et d'acheter des produits respectueux de l'environnement.

Les retraités de la classe 1 sont en moyenne un peu plus jeunes que les retraités dans les autres classes et l'ensemble de l'échantillon en ce sens que le poids démographique des plus âgés y est un peu moins grand : 35% de 75 ans et plus, au lieu de 44% dans les autres classes et 39% dans l'ensemble de l'échantillon. Leur santé apparaît logiquement moins bonne que celle des plus jeunes de la classe 1, elle est du coup bien meilleure que celle des retraités dans les autres classes : 50% d'entre eux disent être suivis médicalement alors que ce sont 62% des retraités qui, dans l'ensemble de l'échantillon, sont dans la même situation.

**Figure 14 :**  
**Structure par âge des retraités dans la classe 1,  
 les autres classes et l'ensemble de l'échantillon.**

Dans cette classe, les retraités sont également un peu plus nombreux que ceux du même âge dans l'ensemble de l'échantillon à avoir eu une carrière professionnelle dans les catégories supérieures (cadres supérieurs, professions libérales, techniciens, etc. Respectivement 69% vs. 64%). 78% d'entre eux disposent d'un revenu mensuel disponible d'au moins 1 500 € par unité de consommation alors que dans la part de ceux qui ont le même revenu, à âge égal, est de 70% dans l'ensemble de l'échantillon. Ils sont enfin plus nombreux à être propriétaires (85%), y compris par rapport aux autres retraités dans l'ensemble de la population interrogée (83%).

### La qualité du logement des jeunes

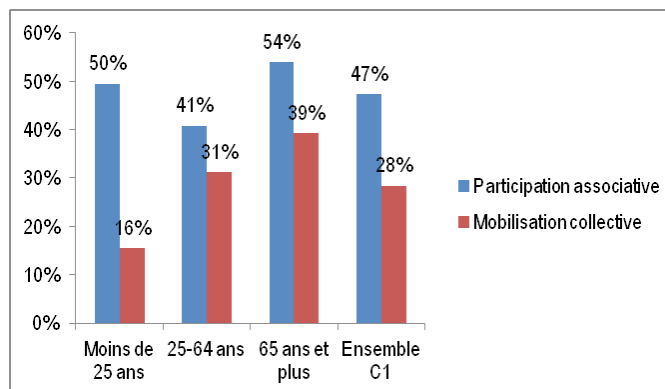
Le seul « point noir » qu'on peut identifier dans la classe 1 porte sur la satisfaction exprimée sur le logement et le quartier (cf. Figure 5), aussi ne concerne-t-il essentiellement les moins de 25 ans dans la classe 1, et dans une moindre mesure les 25-64 ans.

**Figure 15 : Classe 1 : Satisfaction logement, selon l'âge.**

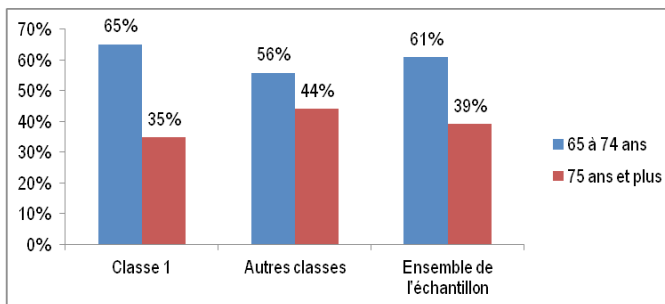
Les plus âgés étant en majorité propriétaires, ils sont beaucoup plus souvent « très satisfaits » de ce logement qu'ils ont choisi et qu'ils ont eu le temps d'aménager. Les plus jeunes sont quant à eux très souvent locataires dans le parc privé, ou bien hébergés (chez des amis ou chez leurs parents). C'est par ailleurs dans la tranche d'âge intermédiaire (25-64 ans) que l'on trouve le plus de locataires dans le parc HLM.

**Figure 16 : Classe 1 : Statut de résidence, selon l'âge**

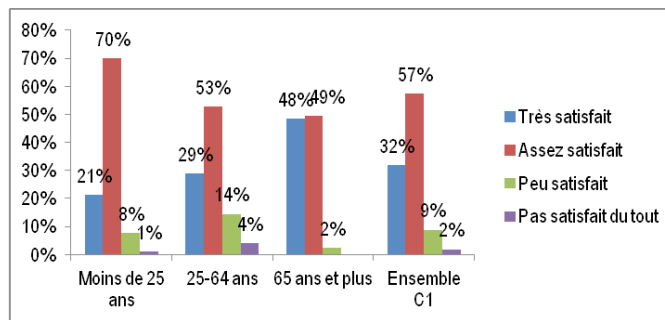
**Figure 13 :**  
**Classe 1 : Participation associative  
 et à une mobilisation collective.**



**Figure 14 :**  
**Structure par âge des retraités dans la classe 1, les autres classes et l'ensemble de l'échantillon.**



**Figure 15 :**  
**Classe 1 : Satisfaction logement, selon l'âge.**



**Figure 16 :**  
**Classe 1 : Statut de résidence, selon l'âge**

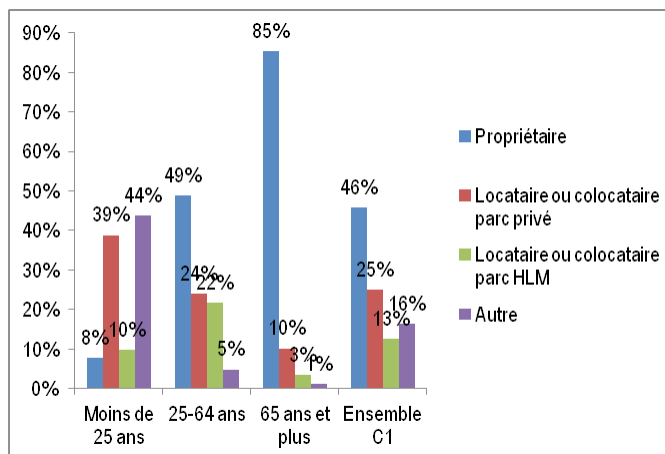


Figure 17 : Classe 1 : Inconfort du logement, selon l'âge

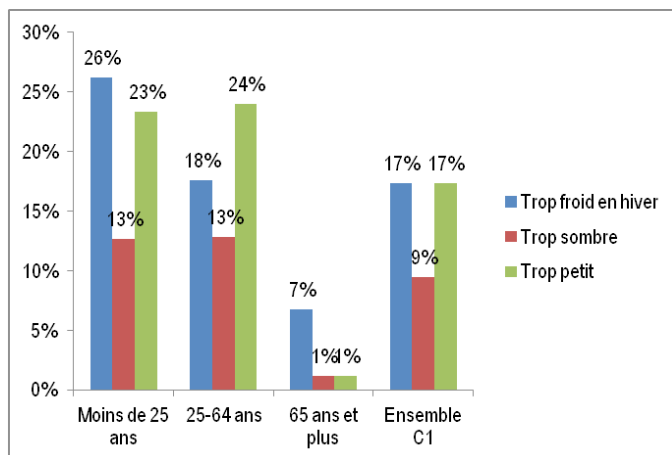


Figure 18 : Classe 1 : Prix du logement, selon l'âge

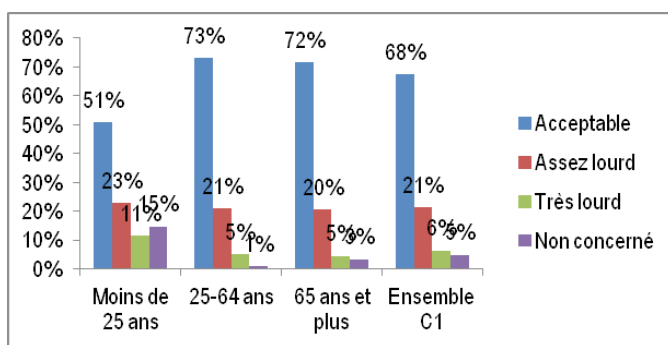


Figure 19 : Classe 1 : Satisfaction du quartier, selon l'âge

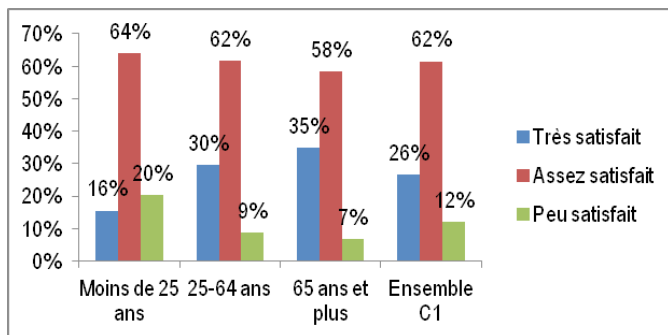
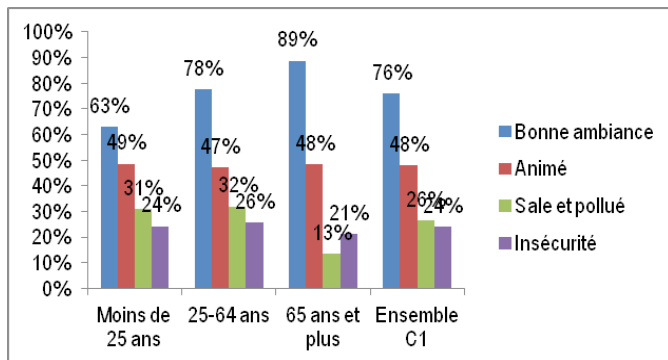


Figure 20 : Classe 1 : Opinion sur le quartier, selon l'âge



Parmi les éléments d'inconfort qui peuvent expliquer cette appréciation péjorative du logement, et qui peuvent être repérés par une liaison significative, on peut noter qu'une remarquable proportion de jeunes gens trouvent leur logement mal isolé (trop froid en hiver), trop sombre et/ou bien trop petit.

Figure 17 : Classe 1 : Inconfort du logement, selon l'âge

Le loyer est un autre élément qui contribue sans doute à une moindre satisfaction que les plus jeunes (moins de 25 ans) expriment sur leur logement puisqu'un peu plus du tiers d'entre eux (34%), dans la classe 1, le trouvent « assez » voire « très » lourd. La question du prix pèse beaucoup moins dans les autres tranches d'âge et tout particulièrement dans la tranche d'âge intermédiaire (25-64 ans) dont on a vu qu'elle comprenait une part importante de locataires du parc HLM.

Figure 18 : Classe 1 : Prix du logement, selon l'âge

On avait également enregistré, comme élément caractéristique de cette première classe, une moindre satisfaction en ce qui concerne le quartier : celle-ci est encore le fait des plus jeunes puisqu'ils sont 20% à ne pas être satisfaits du quartier où ils vivent.

Figure 19 : Classe 1 : Satisfaction du quartier, selon l'âge

C'est moins l'accès aux aménités offertes par le quartier qui pose alors problème qu'une impression générale : par rapport à leurs aînés, les moins de 25 ans sont moins nombreux à trouver qu'il règne une « bonne ambiance » (63%) dans le quartier et pensent plus souvent qu'il est « sale et pollué » (31%).

Figure 20 : Classe 1 : Opinion sur le quartier, selon l'âge

### Bilan de la classe 1

La classe 1 fait ressortir deux éléments contribuant différemment au bien-être :

- Le fait de ne pas encore, ou plus, avoir à travailler constitue certainement un élément positif pour le bien-être et permet de se livrer à des pratiques de sociabilité intenses, voire de participer à la production de la vie collective ;
- Le cadre de vie pèse alors d'un poids significatif en particulier chez les étudiants dont le logement n'est pas toujours complètement satisfaisant et les expose, entre autres éventuels désagréments, à ce qu'il est convenu d'appeler une « vulnérabilité énergétique ». Dans une ville étudiante comme Grenoble, où la demande est forte, le marché locatif est extrêmement favorable à l'offre. Cette dimension du bien-être n'est cependant pas complètement essentielle, du moins au regard de l'importance qui y est attachée dans l'ensemble de l'échantillon. On peut le

comprendre dans la mesure où, pour les uns (les plus jeunes), le logement ne fait la plupart du temps pas l'objet d'un investissement symbolique et, pour les autres (les plus âgés), il a déjà fait l'objet d'une longue élaboration qui a conduit à un confort satisfaisant.

Tableau 1 : Classe 1, valeurs

## 2. Le temps disponible pour soi

Dans l'ensemble, la classe 2 (21%) se caractérise par des indicateurs plutôt positifs, en tout cas par rapport aux moyennes établies sur l'ensemble de l'échantillon. La satisfaction exprimée sur son travail laisse toutefois penser que le bien-être pourrait être encore meilleur, notamment si l'on pouvait disposer d'un peu plus de temps pour soi.

Un travail qui pourrait être plus satisfaisant

La satisfaction exprimée sur la sociabilité et l'appréciation portée sur son état de santé sont beaucoup plus élevées dans cette classe 2 que dans l'ensemble de l'échantillon : les pourcentages sont même assez proches de ceux qu'on a observés dans la classe 1.

Figure 21 : Classe 2 : Satisfaction exprimée sur la sociabilité et la santé

On n'observe que peu d'écart sur la question du cadre de vie entre la classe 2 et l'ensemble de l'échantillon : ce n'est donc pas un élément très discriminant. Tout au plus pourrait-on faire ressortir une moins complète satisfaction de son quartier mais la différence par rapport à l'ensemble de la population interrogée se fait essentiellement dans la distribution des réponses entre les plus satisfaits (« très ») et ceux qui le sont un peu moins (« assez »).

Figure 22 : Classe 2 : Satisfaction exprimée sur le cadre de vie

Le thème du travail apparaît en revanche beaucoup plus caractéristique puisque, d'une part, tous les individus dont les réponses composent la classe 2 sont concernés par ces questions : ils sont autrement dit tous des « actifs », au sens de la catégorie statistique ; d'autre part, parce que la satisfaction exprimée sur son travail est un peu moins bonne que dans l'ensemble de l'échantillon : 18% des individus formant cette classe se disent « peu » ou « pas du tout » satisfaits de leur travail alors que, sur l'ensemble de l'échantillon, la proportion de ceux qui partagent cet avis ne sont que 8%. Les conditions d'emploi (contrat de travail, rémunération, etc.) sont quant à elles perçues beaucoup plus positivement.

Figure 23 : Classe 2 : Satisfaction exprimée sur le travail et les conditions d'emploi

Dans la classe 2, la satisfaction exprimée sur sa vie en général et le sentiment de bonheur se situent au moins au niveau de ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 1 : Classe 1, valeurs

Trouvent «très» important pour leur bien-être...	Inactivité professionnelle C1	Ensemble	Différence
La famille	85%	81%	+4
Les amis, les relations	68%	64%	+4
<b>Le cadre de vie</b>	<b>63%</b>	<b>65%</b>	<b>-2</b>
Le travail	61%	58%	+3
Les loisirs, le temps libre	56%	52%	+4
La situation économique et sociale du pays	44%	44%	0
La religion	16%	14%	+2

Figure 21 :

Classe 2 : Satisfaction exprimée sur la sociabilité et la santé

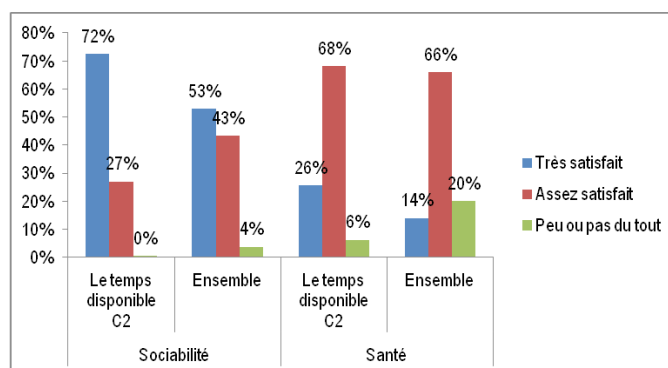


Figure 22 :

Classe 2 : Satisfaction exprimée sur le cadre de vie

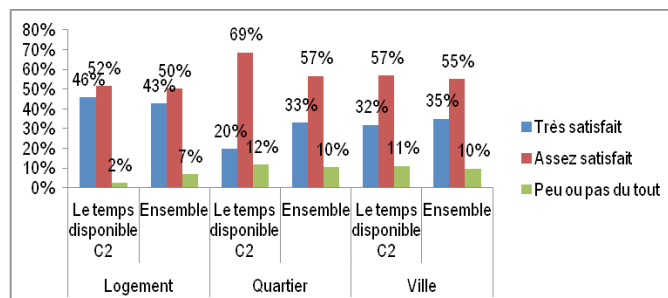


Figure 23 :  
Classe 2 : Satisfaction exprimée sur le travail  
et les conditions d'emploi

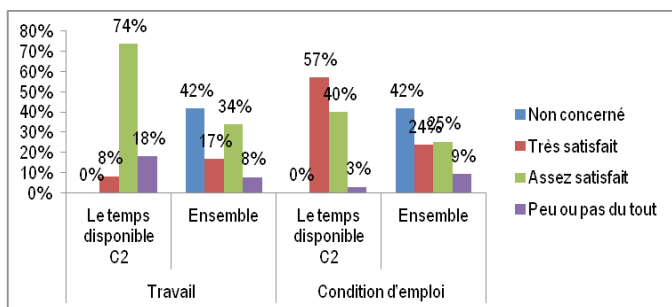


Figure 24 :  
Classe 2 : Satisfaction sur sa vie et sentiment de bonheur

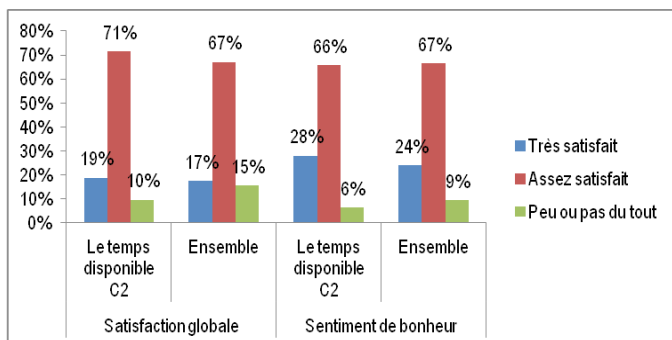


Figure 25 :  
Structure par âge de Classe 2

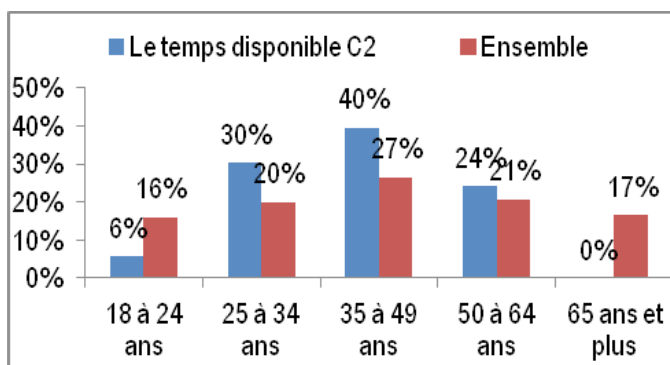


Figure 26  
Structure d'emploi de Classe 2

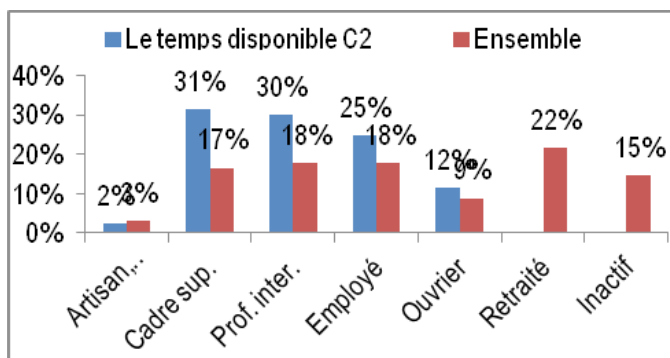


Figure 24 : Classe 2 : Satisfaction sur sa vie et sentiment de bonheur

### Des cadres et techniciens

Toutes les personnes dont les réponses déterminent ce type de satisfaction sont donc actives et aucune n'est au chômage. Cela signifie en premier lieu qu'elles sont relativement jeunes : 70% d'entre elles sont âgées entre 25 et 45 ans... La proportion des adultes de cette tranche d'âge n'est que de 57% dans l'ensemble de la population interrogée. Il apparaît en second lieu que, si toutes les professions y sont représentées, c'est la proportion de celles qui appartiennent aux catégories les plus aisées qui domine : 61% d'entre elles exercent une profession intellectuelle, une activité en libéral, une fonction d'encadrement ou de technicien. La part de ces catégories socioprofessionnelles n'excède pas 35% dans l'ensemble de la population interrogée.

Figure 25: Structure par âge de Classe 2  
Figure 26 : Structure d'emploi de Classe 2

Elles apparaissent alors aussi souvent plus diplômées que la moyenne des habitants de l'agglomération grenobloise : 68% possède au moins une formation de niveau III, tandis que la part de ceux qui ont au moins un niveau d'étude équivalent à un bac +2 est de 59% dans l'ensemble de la population. Assez logiquement, elles ont donc alors des conditions d'emploi assez favorables : 86% ont un CDI et celles qui subissent un temps partiel sont extrêmement rares.

La plupart du temps, elles vivent en couple et le plus grand nombre d'entre elles ont alors des enfants. En général, leur niveau de vie est assez bon puisque plus d'un ménage sur deux dispose finalement d'un revenu disponible par unité de consommation d'au moins 1500 € par mois.

Figure 27 : Classe 2 : Revenus mensuels disponibles par unité de consommation

Elles sont enfin, plus souvent que dans l'ensemble de l'échantillon, propriétaires de leur logement : soit définitivement (38%, au lieu de 39% dans l'ensemble), soit en accession (22%, au lieu de 12%). Elles ont bien moins que les autres l'impression d'être endettées et un ménage sur deux peut même mettre de l'argent de côté tous les mois, alors que ceux qui ont cette possibilité représentent 38% de l'ensemble de l'échantillon.

### Le manque de temps

Globalement, les conditions de vie objectives des individus composant la classe 2 apparaissent donc au moins relativement favorables. La seule nuance qui se manifeste concerne le travail et les recoupements effectués avec d'autres variables permettent de penser qu'il s'agit en réalité d'un manque de temps qui pourrait être consacré aux loisirs et/ou à des activités ouvrant sur un épanouissement plus personnel, voire sur des pratiques de sociabilité plus intenses.

Il semble tout d'abord que l'investissement consenti par les individus de la classe 2 à leur entreprise est jugé au moins « assez » important... Peut-être même trop. Les trois quarts d'entre eux se sentent en effet « très » ou « assez » impliqués ou investis dans leur entreprise, ce qui est très supérieur à ce

que l'on observe dans l'ensemble de l'échantillon (51%), étant entendu qu'un quart des personnes interrogées ne sont alors pas concernées parce qu'elles n'ont pas, ou plus, à travailler. Par ailleurs, 63% des individus de la classe 2 se disent « très » ou « assez » stressés, ce qui est également très au-dessus de ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon où 54% des personnes interrogées disent la même chose.

**Figure 28 : Classe 2 : Sentiment d'implication dans son entreprise et sentiment de stress**

Le croisement de ces deux variables montre la relation qu'elles entretiennent entre elles en ce sens qu'elle est toujours très significative ( $p < 0,05$ ) et très régulière : les personnes les plus investies dans leur entreprise sont celles qui se disent le plus stressées. Cette observation est vérifiée auprès de tous les actifs : dans la classe 2 aussi bien que dans les autres... Même si c'est bien dans la classe 2 que la proportion des travailleurs « impliqués » est la plus importante.

De façon tout aussi remarquable, c'est bien dans la classe 2 que, si on en avait la possibilité, on passerait moins de temps à son travail (56%, au lieu de 38% pour l'ensemble de l'échantillon,  $p < 0,05$ ) et davantage à ses loisirs (68%, au lieu de 56%,  $p < 0,05$ ).

**Figure 29 : Classe 2 : Consacrerait plus ou moins de temps A SON TRAVAIL**

**Figure 30 : Classe 2 : Consacrerait plus ou moins de temps A SES LOISIRS**

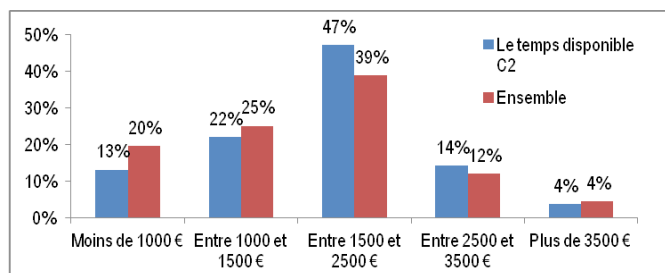
C'est bien dans la classe 2 que le besoin ou l'envie de temps pour le consacrer aux loisirs est le plus fort, notamment au regard des autres possibilités d'emploi de cet hypothétique temps disponible supplémentaire : 60% le consacrerait ainsi à leur famille (au lieu de 56% sur l'ensemble de l'échantillon :  $p > 0,05$ ) et 52% à des engagements citoyens (au lieu de 51%,  $p > 0,05$ ). Ce n'est donc pas que la famille soit jugée par eux moins importante : elle reste, avec le cadre de vie et les amis, une de leurs valeurs « cardinales », comme dans l'ensemble de l'échantillon. Mais il est vrai que c'est encore une fois dans la classe 2 que la valeur des loisirs est la plus significativement marquée.

On peut donc penser que s'ils ne consacraient pas forcément à leur famille tout le temps supplémentaire dont ils pourraient bénéficier, c'est que les individus de la classe 2 estiment lui accorder déjà toute l'attention qu'elle mérite. Il n'est d'ailleurs pas impossible que, sous un certain angle, la vie de famille puisse elle-même constituer un frein au développement personnel et aux sociabilités. Dans la classe 2, en effet, les pratiques de sociabilités paraissent sensiblement moins « intenses » que dans la classe précédente : celles-ci peuvent être au mieux « très régulières », c'est-à-dire qu'on peut fréquenter plusieurs fois par mois des membres de sa famille ou ses amis... Etant entendu que ce sont au premier qu'on accorde le plus d'importance.

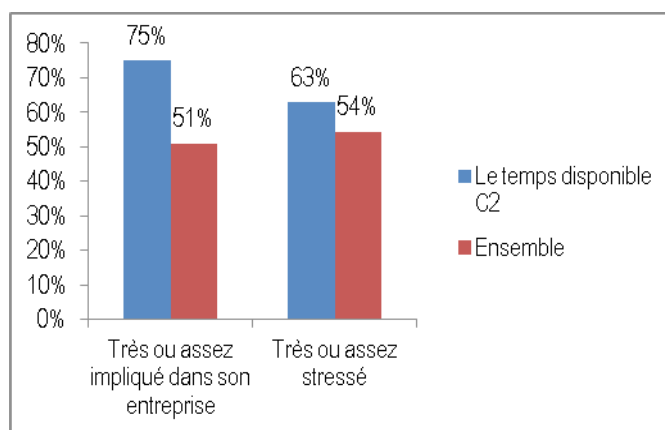
**Figure 31 : Classe 2 : Pratiques de sociabilité**

Il ne saurait être question d'envisager les individus de la classe 2 comme individualistes : chargés de famille, impliqués dans leur entreprise, ils participent encore assidument aux élections

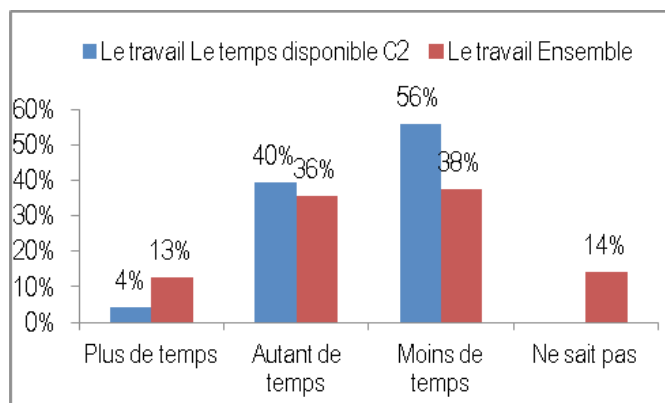
**Figure 27 : Classe 2 : Revenus mensuels disponibles par unité de consommation**



**Figure 28 : Classe 2 : Sentiment d'implication dans son entreprise et sentiment de stress**



**Figure 29 : Classe 2 : Consacrerait plus ou moins de temps A SON TRAVAIL**



**Figure 30 : Classe 2 : Consacrerait plus ou moins de temps A SES LOISIRS**

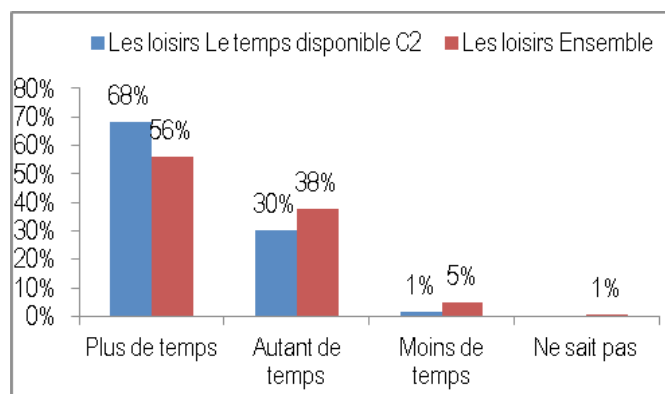


Tableau 2 : Classe 2, valeurs

Trouvent «très» important pour leur bien-être...	Temps disponible C2	Ensemble	Différence
La famille	87%	81%	+6
Le cadre de vie	69%	65%	+4
Les amis, les relations	66%	64%	+2
<b>Les loisirs, le temps libre</b>	<b>61%</b>	<b>52%</b>	<b>+9</b>
Le travail	60%	58%	+2
La situation économique et sociale du pays	43%	44%	-1
La religion	11%	14%	-3

Figure 31 : Classe 2 : Pratiques de sociabilité

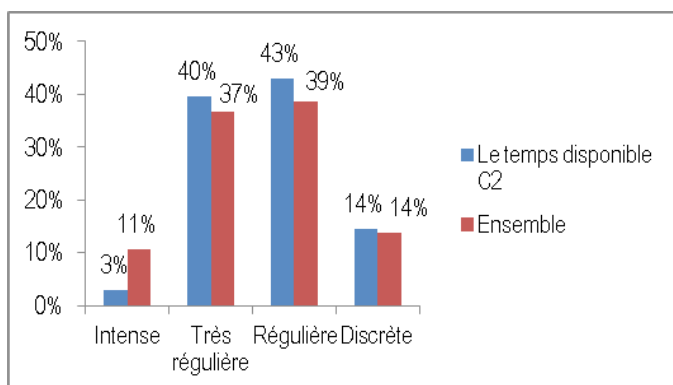


Figure 32 :

Classe 2 : Sentiment global d'implication/investissement

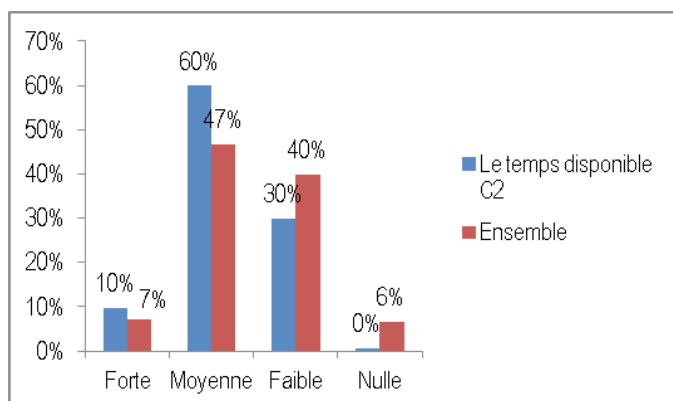


Figure 33 :

Classe 3 : Satisfaction sur la sociabilité et santé perçue

et s'intéressent assez au monde qui les entoure pour lire très régulièrement un journal. Il ne leur est pas moins souvent arrivé que les autres de participer à une mobilisation collective. Ils ont au fond d'assez bonnes raisons de se sentir plutôt impliqués/investis dans la collectivité d'une manière générale.

### Bilan de la classe 2

La classe 2 représente assez bien le genre d'aspirations qu'on peut nourrir quand on dispose des sécurités suffisantes pour assurer son présent et son avenir immédiat. L'importance accordée au temps libre doit alors être ici envisagée comme une attente forte, caractéristique de cette classe, et relativement moins satisfaite que les autres dimensions du bien-être.

### 3. L'injustice salariale

Si le manque de temps représente le problème des individus composant la classe 2, c'est la perception de leur niveau de salaire qui est celui des personnes participant de la classe 3. D'un point de vue objectif, tout laisse cependant penser qu'elles ne connaissent pourtant pas une situation précaire : à défaut d'être dans le besoin, en d'autres termes, on pourrait dire qu'elles sont dans une certaine gêne. D'autres indicateurs laissent encore percevoir un certain amoindrissement du bien-être, en particulier par rapport aux deux classes précédentes.

#### Les conditions d'emploi

Les indicateurs de la satisfaction exprimée sur ses relations sociales et son état de santé manifestent ainsi un écart assez sensible par rapport à l'ensemble de l'échantillon en ce qui concerne la proportion des plus satisfaits (« très ») de leurs relations avec autrui et ceux qui estiment leur santé « excellente ». La somme de ceux qui se disent satisfaits (« très » ou « assez ») ou qui jugent leur santé globalement bonne (« excellente », « très » ou « assez » bonne) reste toutefois très largement positive, à un niveau au moins équivalent à ce qu'elle est sur l'ensemble de l'échantillon.

L'intensité des pratiques de sociabilité est, il est vrai, assez modeste : elle est au mieux « régulière » pour près d'une personne sur deux dans cette classe ce qui est assez remarquable ( $p=0,001$ ). Dans le détail, ce type de sociabilité paraît plutôt resserré sur le cercle des proches entendus comme les membres de la famille, d'une part, et le voisinage, d'autre part. On voit donc relativement moins souvent (au mieux plusieurs fois par mois) ses amis et ses collègues (en dehors du travail). Une petite proportion des individus dans cette classe (18%) entretient toutefois une sociabilité encore plus « discrète » consistant à ne « jamais » rencontrer certains types de fréquentation : dans ce cas, ce sont alors ses collègues et ses voisins qu'on voit le moins.

Figure 34 : Classe 3 : Indicateur de sociabilité

Il existe de toute façon une relation très étroite et très régulière ( $p<0,01$ ) entre l'indicateur synthétique de sociabilité et la sa-

tisfaction prononcée sur les relations entretenues avec autrui : plus la sociabilité est intense, plus elle est jugée satisfaisante. Cette relation est d'ailleurs vérifiée aussi bien dans l'ensemble de l'échantillon que dans la classe 3. Si la satisfaction exprimée sur le lien est donc un peu moins bonne dans cette classe que dans les deux précédentes en particulier, c'est donc bien qu'elle apparaît moins intense qu'on le souhaiterait.

L'appréciation portée sur son état de santé est beaucoup moins bonne dans la classe 3 que dans les deux précédentes et cela n'apparaît pas forcément lié à une affection bien identifiée. La part de ceux qui font l'objet d'un suivi médical est, dans la classe 3 (28%), inférieure à la moyenne observée sur l'ensemble de l'échantillon et s'établit à un niveau très comparable à ce qui est observé dans la classe 1 (30%) et dans la classe 2 (23%).

Figure 35 : Classe 3 : taux de suivi médical

Sur le thème du cadre de vie, la classe 3 se caractérise assez nettement par des indicateurs de satisfaction supérieurs aux moyennes établies sur l'ensemble de l'échantillon.

Figure 36 : Classe 3 : Satisfaction sur le cadre de vie

Le domaine professionnel paraît en revanche plus problématique : moins du côté du travail en lui-même que du cadre d'emploi : 24% des personnes dont les réponses caractérisent la classe 3 s'en disent « peu ou pas du tout » satisfaites.

Figure 37 :

Classe 3 : Satisfaction sur le travail et le cadre d'emploi

La satisfaction exprimée sur sa vie en général et le sentiment de bonheur déclaré traduisent une situation assez « moyenne » dans cette classe. Non seulement les résultats obtenus dans la classe 3 restent assez proches de ceux qui sont observés sur l'ensemble de l'échantillon, mais encore la modalité de réponse la plus remarquable traduit une satisfaction « mitigée » : ce sont surtout ceux qui se disent « assez » satisfaits de leur vie, ou « assez » heureux », qui caractérisent cette classe.

Figure 38 :

Classe 3 : Satisfaction globale et sentiment de bonheur

### Des actifs des classes moyennes et populaires

Les individus dont les réponses relèvent de la classe 3 sont exclusivement des actifs titulaires d'un emploi. On observe parmi eux une manifeste surreprésentation des catégories socio-professionnelles subalternes puisque 30% sont employés (au lieu de 23% dans l'ensemble de l'échantillon) et 16% ouvriers (au lieu de 11%). Ce trait distinctif ne doit cependant pas faire oublier qu'une autre moitié (48%) des individus de cette classe exercent une fonction d'encadrement.

Figure 39 : Classe 3 : Structure socioprofessionnelle

Figure 33 :

Classe 3 : Satisfaction sur la sociabilité et santé perçue

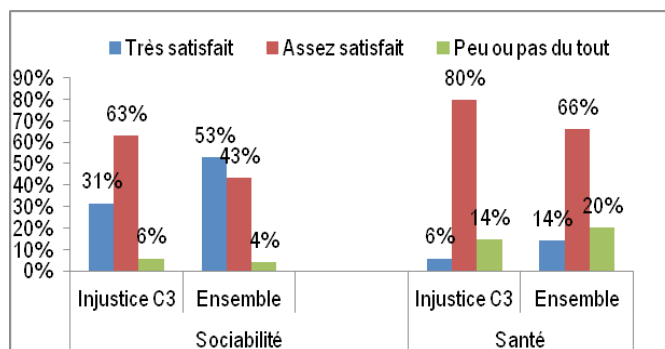


Figure 34 : Classe 3 : Indicateur de sociabilité

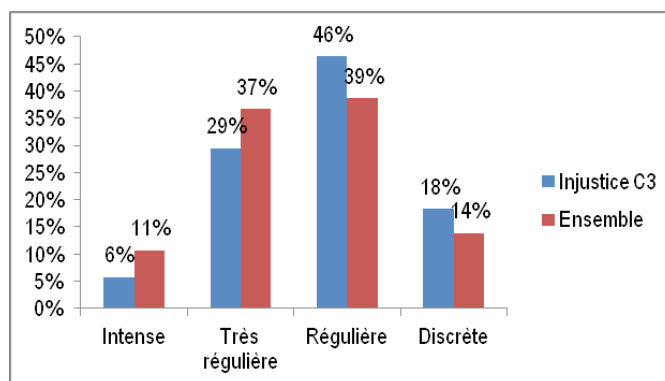


Figure 35 : Classe 3 : taux de suivi médical

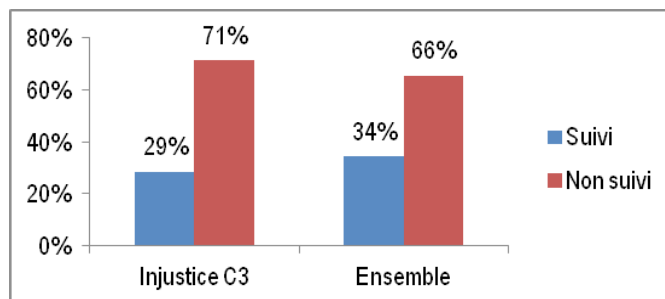


Figure 36 : Classe 3 : Satisfaction sur le cadre de vie

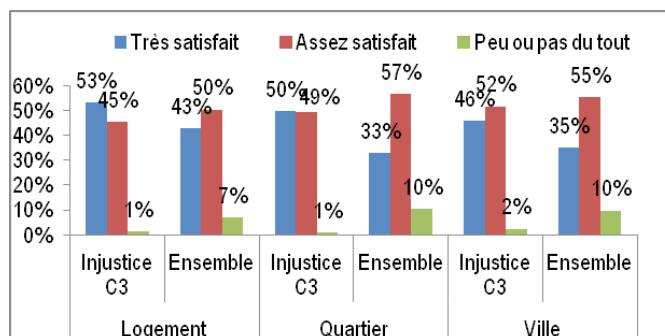




Figure 37 :

Classe 3 : Satisfaction sur le travail et le cadre d'emploi

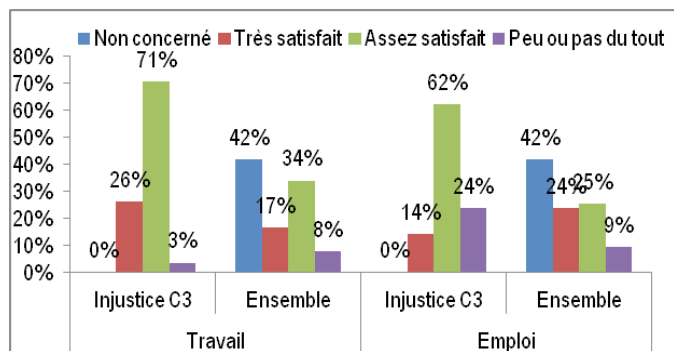


Figure 38 :

Classe 3 : Satisfaction globale et sentiment de bonheur

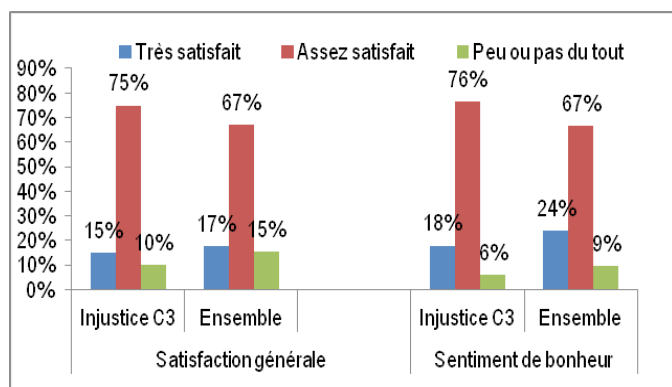


Figure 39 : Classe 3 : Structure socioprofessionnelle

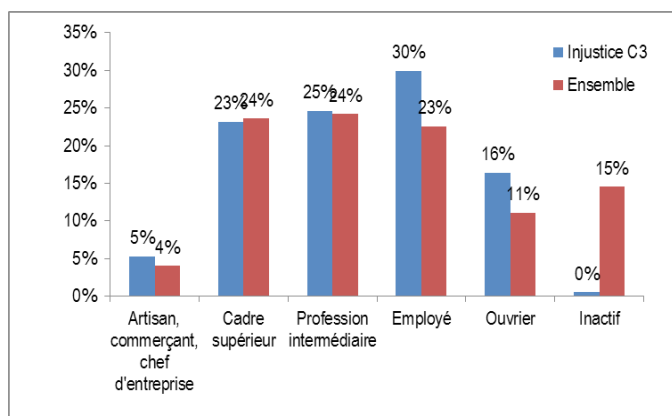
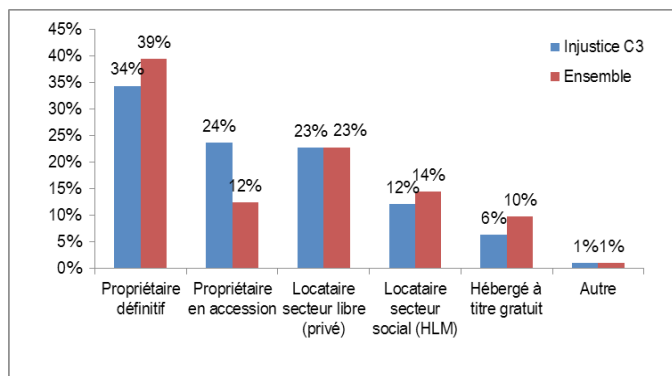


Figure 40 : Classe 3 : Statut résidentiel



Cette activité professionnelle détermine assez largement le fait que l'essentiel de la population, dans cette classe comme dans la précédente, a un âge compris entre 25 et 65 ans : on n'observe d'ailleurs pas d'écart remarquable entre les classes 2 & 3 du point de vue de la structure par âge. Il apparaît donc aussi, incidemment, que la proportion de familles est à peu près la même que dans la classe 2 : 36% des individus de la classe 3 vivent dans un ménage qui est une famille avec des enfants alors que, sur l'ensemble de l'échantillon, la proportion des individus dans la même situation n'est que de 26%.

L'état d'activité professionnelle, l'âge et le statut matrimonial sont autant de facteurs qui concourent à déterminer le fait que la plupart des individus dont les réponses ressortissent de la classe 3 sont propriétaires de leur logement : soit définitivement, soit plus remarquablement en voie d'accession (24% des individus de cette classe au lieu de 12% dans l'ensemble de l'échantillon). Or la situation de propriétaire favorise très clairement une appréciation positive de son cadre de vie.

Figure 40 : Classe 3 : Statut résidentiel

Le type des réponses de la classe 3 est assez largement distribué sur l'ensemble du territoire de la Métropole mais certains secteurs y sont significativement surreprésentés, ce qui est tout à fait remarquable<sup>4</sup> : le nord-ouest de l'agglomération (Domène, Gières, Venon, notamment) et le nord-est (St Egrève, Veurey, Sassenage, par exemple) et, à l'opposé, le « grand sud » (Le Gua, Varcis, Vif, entre autres). Ces sont donc les secteurs peu denses de la périphérie de l'agglomération qui coïncident le mieux avec le profil de réponse de la classe 3.

**La perception du niveau de salaire**

Le problème qui caractérise le plus visiblement la classe 3 tient aux conditions d'emploi. Il ne semble pourtant pas que l'appréciation relativement moins bonne exprimée sur son cadre d'emploi corresponde à un critère dénotant quelque indice d'une précarité objective : la proportion de ceux qui travaillent en CDD et/ou qui subissent un temps partiel est à peu près la même que pour l'ensemble des actifs interrogés.

Comme pour la classe précédente, on peut souligner un certain désir de travailler moins, bien qu'il soit un peu moins fort que pour les cadres et techniciens de la classe 2 : 47% des individus de la classe 3 aimeraient en effet pouvoir travailler moins (56% dans la classe 2). Cette appréciation correspond en outre à un sentiment d'implication dans l'entreprise assez fort puisque 76% des personnes interrogées se disent, dans cette classe, « très » ou « assez » impliquées... Ce qui est équivalent à ce qu'on a observé dans la classe 2.

Figure 41 : Classe 3 : Sentiment d'implication dans l'entreprise et perception du stress

Le niveau de stress ressenti est également assez élevé, en particulier par rapport à l'ensemble de l'échantillon, mais il se situe à un niveau équivalent à celui qui est relevé parmi les individus dans la classe 2.

4 On n'observe en général pas de corrélation certaine entre les différentes classes et les secteurs de l'agglomération grenobloise : chaque fois que c'est le cas, cette particularité est toutefois précisée.

Ce qui caractérise très spécifiquement cette classe, en particulier par rapport à la précédente, tient dans la relation qu'il convient d'établir entre, d'une part, ce sentiment d'implication et le stress perçu et, d'autre part, le jugement exprimé sur le salaire. Ce qui est en effet tout à fait remarquable, dans cette classe, tient dans la proportion de ceux qui estiment gagner « beaucoup moins » que ce qu'ils pensent mériter : 28% des individus de la classe 3 sont de cet avis, comme 20% de l'ensemble de l'échantillon et 19% de la classe 2.

**Figure 42 :**  
**Classe 3 : Jugement exprimé sur le salaire**

Il n'est pas non plus certain que cette appréciation soit liée à un revenu du ménage objectivement défavorable, en tout cas par rapport à l'ensemble de l'échantillon. Une personne sur deux, dans la classe 3, bénéficie en effet au total d'un revenu disponible par unité de consommation compris entre 1 500 € et 2 500 € : en considérant la distribution des revenus sur l'ensemble de l'échantillon, cela reste très raisonnable. Si l'on ne considère que le « reste à vivre », une fois déduites les charges fixes (logement, remboursement des crédits, etc.) du revenu disponible, la situation paraît moins favorable puisque plus des trois quarts ne disposent plus que d'un revenu au mieux égal à 1 000 € : c'est peu et plus proche de ce que l'on observe sur l'ensemble de l'échantillon.

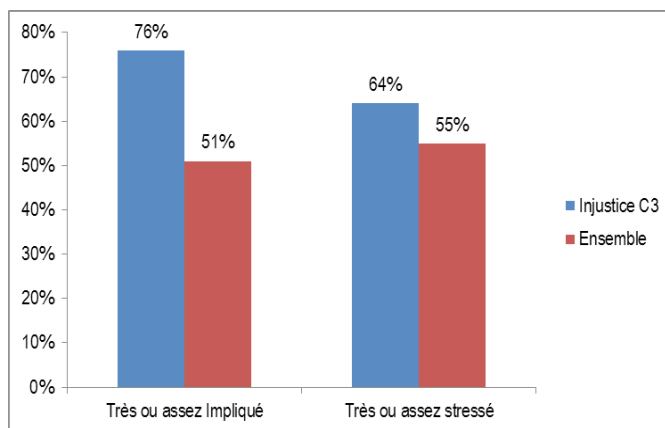
**Figure 43 : Classe 3 : Revenu disponible par u.c.**  
**Figure 44 : Classe 3 : Reste-à-vivre par u.c.**

La classe 3 comptant une proportion assez importante de propriétaires accédants, on pourrait penser que le remboursement du crédit pèse d'un poids conséquent et, en effet, les propriétaires en voie d'accession sont les plus nombreux à dire que le coût de leur logement est « assez » voire « très » lourd (47%)... Sur l'ensemble de la classe, ceux qui ont la même impression n'excèdent pas 35%. Globalement, les deux tiers des individus dans la classe 3 jugent pourtant que le coût de leur logement est « acceptable » : on ne saurait donc imputer au seul coût du logement l'impression défavorable exprimée sur le niveau de ses revenus. D'autres indicateurs traduisent d'ailleurs encore le fait que, pour « tendue » que soit la situation financière du ménage (et pas seulement pour les propriétaires accédants), elle est encore loin d'être difficile : les proportions de ceux qui se sentent endettés ; de ceux qui a contrario épargnent, sinon chaque mois, du moins très régulièrement ; de ceux, enfin, qui doivent se restreindre à la fin du mois, ne montrent aucun écart significatif par rapport ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon.

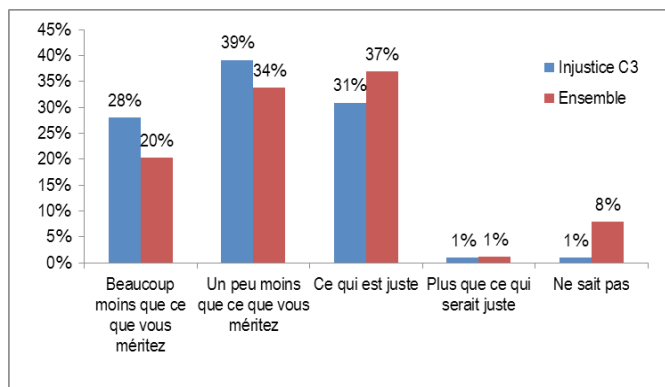
**Figure 45 :**  
**Classe 3 : Difficultés financières & effort d'épargne**

Sur chacun de ces indicateurs, la situation des propriétaires accédants est souvent moins favorable que celles des propriétaires définitifs mais comparable à celles des locataires : ceux du parc social, en particulier, se disent même plus souvent endettés qu'eux (49%, alors que les accédants sont 40% à partager cette impression), ce qui les contraints plus souvent à se

**Figure 41 :**  
**Classe 3 : Sentiment d'implication dans l'entreprise et perception du stress**



**Figure 42 :**  
**Classe 3 : Jugement exprimé sur le salaire**



**Figure 43 : Classe 3 : Revenu disponible par u.c.**

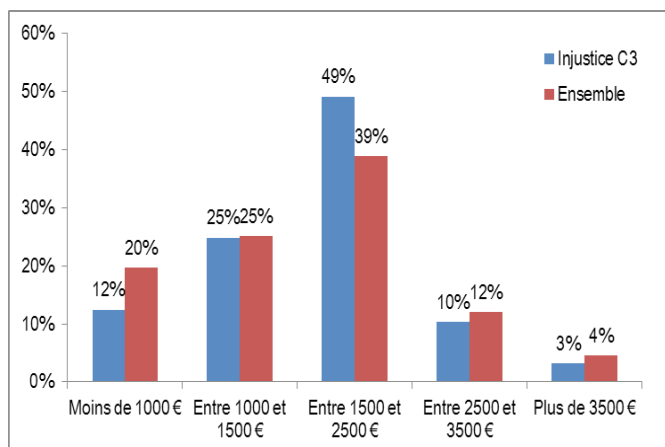


Figure 44 :  
Classe 3 : Reste-à-vivre par u.c.

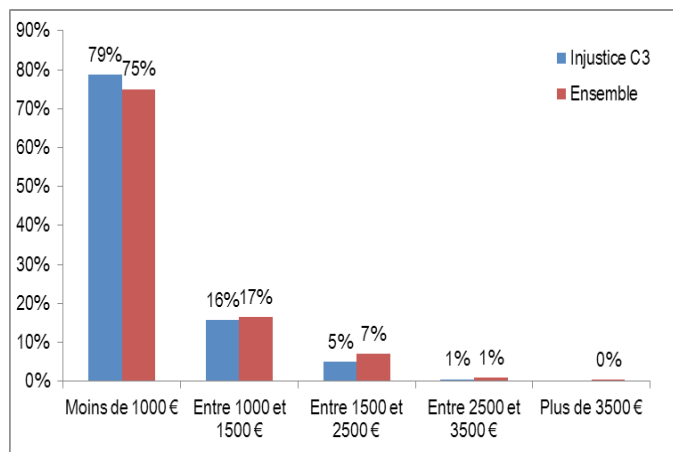


Figure 45 :  
Classe 3 : Difficultés financières & effort d'épargne

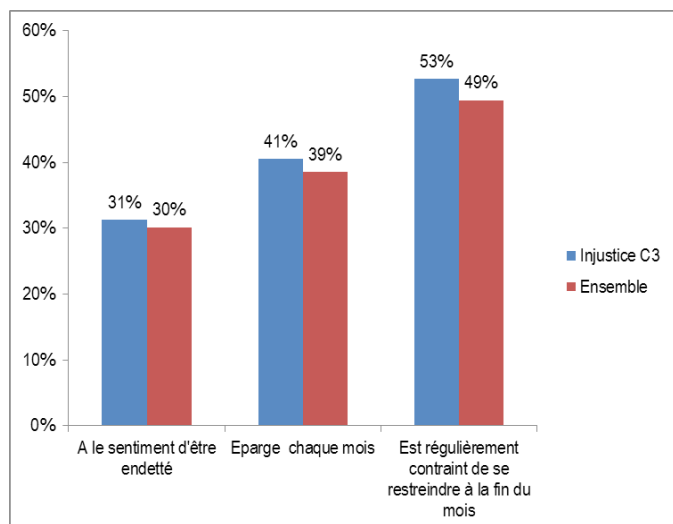


Figure 46 : Classe 4 : Satisfaction exprimée sur la sociabilité & santé perçue

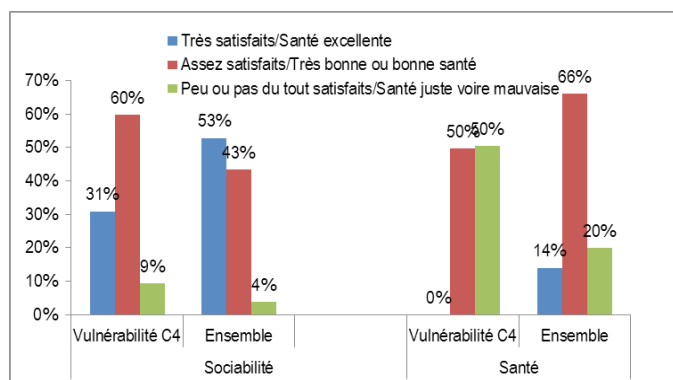


Figure 46

restreindre à la fin du mois (74%, alors que 60% des accédants sont dans la même obligation). Dans le détail, la nature des restrictions opérées, le cas échéant, ne portent que rarement sur des postes stratégiques ou vitaux comme la santé : ce sont plus souvent les soins d'entretien (beauté, bien-être, etc.) et loisirs qui « font les frais » des mesures d'ajustement.

### Bilan de la classe 3

Il est certain que des individus de la classe 3 connaissent une certaine gêne économique, notamment du fait des emprunts à rembourser, et pas seulement des crédits immobiliers. Considérant l'ensemble de la classe, cependant, si le salaire n'est pas jugé « à la hauteur », c'est aussi au regard des efforts fournis et du sentiment qu'on a d'être impliqué dans l'entreprise. Il n'est du reste pas impossible que la gêne financière, pour ceux qui la subissent dans cette classe en tout cas, atteignent également leur moral au point qu'elle se traduise par une perception de la santé plutôt moyenne. Chacun des indicateurs d'une « gêne » économique (endettement, restriction mensuelle, etc.) est en effet corrélé à une perception moins bonne de son état de santé mais aussi à une moindre satisfaction de ses pratiques de sociabilité.

## 4. La vulnérabilité médicale

Avec la quatrième classe, commencent d'apparaître très visiblement les éléments de mal-être et le premier d'entre eux est la santé quand elle est jugée, sinon franchement défailante, du moins relativement moins bonne. Cette perception n'est pas toujours liée à un suivi médical qui dénoterait la prise en charge d'une affection bien identifiée. Rapportée à l'âge, cette vulnérabilité médicale renvoie très clairement aux problématiques du vieillissement.

### Une inquiétude, au moins, sur son état de santé

L'indicateur qui caractérise le mieux la classe 4 est celui de la perception de son état de santé :  
Aucun individu dont les réponses composent cette classe ne la juge en effet « excellente », alors que sur l'ensemble de l'échantillon il se trouve toujours au moins 14% des personnes interrogées pour se sentir assez en forme pour le dire... Dans la classe 1, la part de ceux qui estiment leur santé excellente atteint même 21% ;  
Un individu sur deux estime même que sa santé est « juste » voire « mauvaise » alors que, dans l'ensemble de l'échantillon la proportion de ceux qui font le même « diagnostic » ne dépasse pas 20%.

Pour la plupart d'entre eux, cette perception relativement moins bonne voire franchement mauvaise de son état de santé, correspond à une affection suffisamment déclarée pour qu'elle fasse l'objet d'un suivi régulier... C'est au moins ce que répondent 60% des individus de la classe 4. Le taux de suivi est toutefois extrêmement variable entre ceux qui estiment leur santé « très bonne » ou « bonne » (30%) et ceux qui la jugent seulement « juste » voire « mauvaise » (91%). Dans l'ensemble de l'échantillon, la part de ceux qui font l'objet d'un suivi médical est de 34%.

Figure 47

La satisfaction exprimée sur les liens avec autrui marque également un certain recul en ce sens que la part de ceux qui s'en montrent « très satisfaits » est, dans la classe 4 (31%), très inférieure à ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon (53%). Cela dit, 60% des personnes dont les réponses font la classe 4 restent tout de même « assez satisfaites » de leur sociabilité. Dans la classe 4, il n'y a aucune nuance perceptible sur l'opinion exprimée sur sa sociabilité selon qu'on juge sa santé « seulement » très ou assez bonne ou bien selon qu'on la juge juste voire mauvaise.

Les indicateurs liés au cadre de vie sont en revanche très positifs, à ceci près que l'opinion exprimée sur la commune où l'on vit ne semble pas toujours très favorable. L'écart par rapport à la moyenne de l'échantillon reste cependant modeste, même s'il est significatif : 18% de la classe 4 se disent peu ou pas du tout satisfaits de la ville où ils habitent, alors que ceux qui s'en déclarent au contraire « très satisfaits » est de 23%. Sur l'ensemble de l'échantillon, les pourcentages respectifs de mécontents et d'enthousiastes sont de 10% et 35%.

Figure 48 : Classe 4 : Satisfaction de son cadre de vie

Les indicateurs relatifs au travail et conditions d'emploi font surtout ressortir que le plus grand nombre (85%) des individus dans la classe 4 ne sont pas concernés : ils sont donc « inactifs », au sens de la statistique publique du terme. Si on limite l'observation de ces indicateurs sur les seuls actifs (15%) de la classe 4, avec la réserve due au fait que les effectifs sont donc assez faibles, on peut retenir qu'ils sont globalement « très satisfaits » de leur travail (88%) et de leurs conditions d'emploi (95%).

Figure 49 :

Classe 4 : Satisfaction de travail et cadre d'emploi

C'est vraisemblablement la perception de son état de santé qui explique que les indicateurs globaux soient également en retrait par rapport aux moyennes établies sur l'ensemble de l'échantillon : dans la classe 4, on est donc un peu moins satisfait de sa vie, en général, et un peu moins heureux que dans les autres classes. S'il n'est pas très grand, l'écart n'en est pas moins significatif.

Figure 50 :

Classe 4 : Satisfaction de sa vie et sentiment de bonheur

Figure 47 :

Classe 4 : Suivi médical, selon la perception de la santé

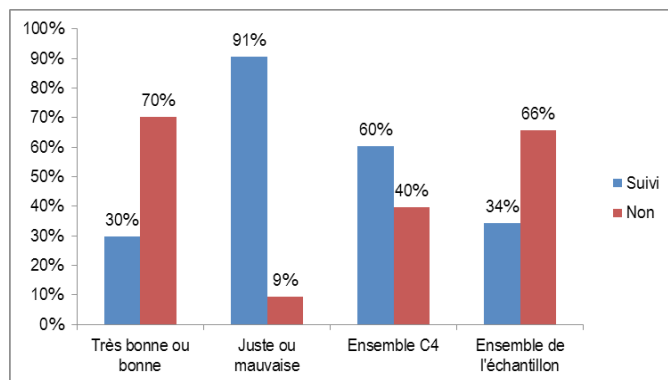


Figure 48 : Classe 4 : Satisfaction de son cadre de vie

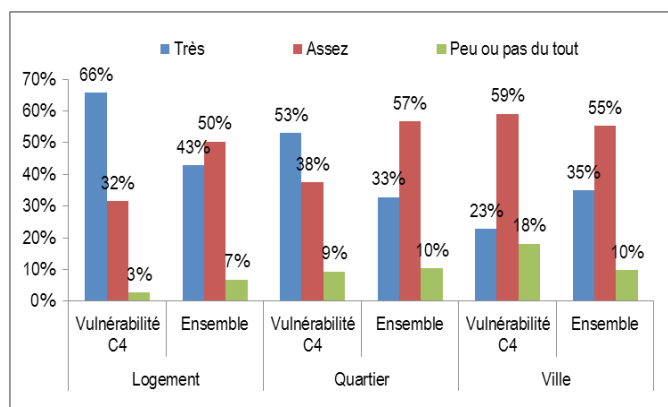


Figure 49 :

Classe 4 : Satisfaction de travail et cadre d'emploi

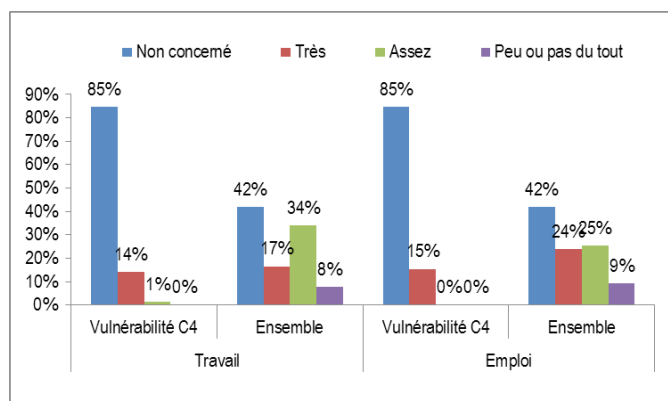


Figure 50 :

Classe 4 : Satisfaction de sa vie et sentiment de bonheur

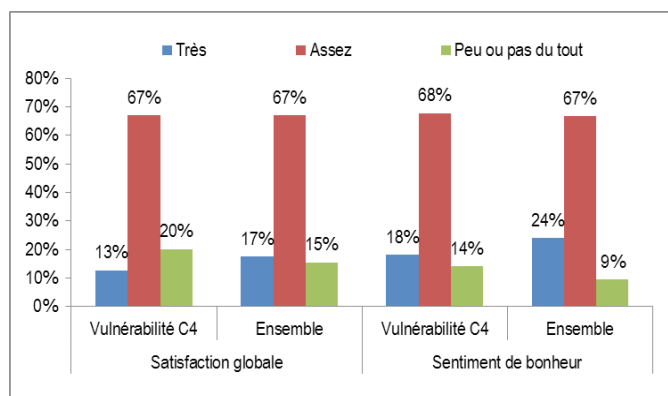


Figure 51 : Classe 4 : structure par âge de la classe 4

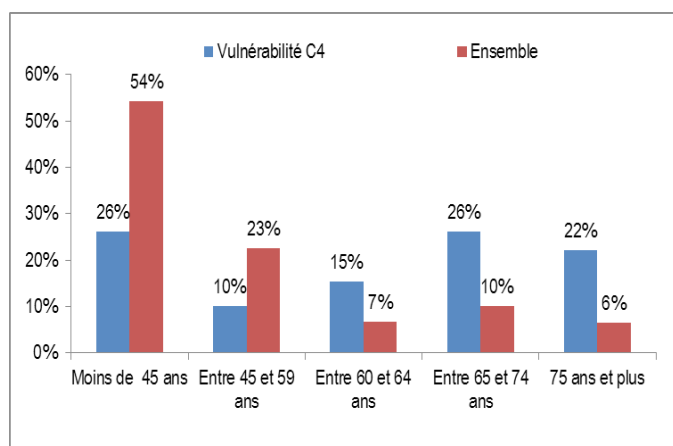


Figure 52 : Classe 4 : structure par statut d'activité

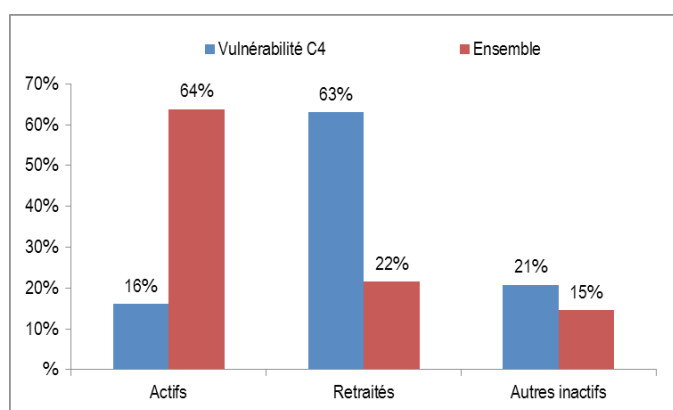


Figure 53 : Classe 4 : santé perçue selon l'âge

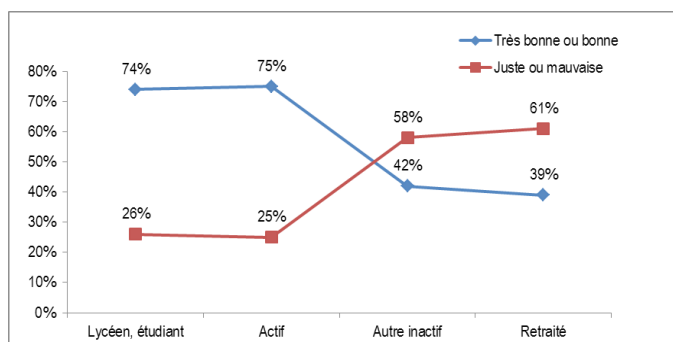
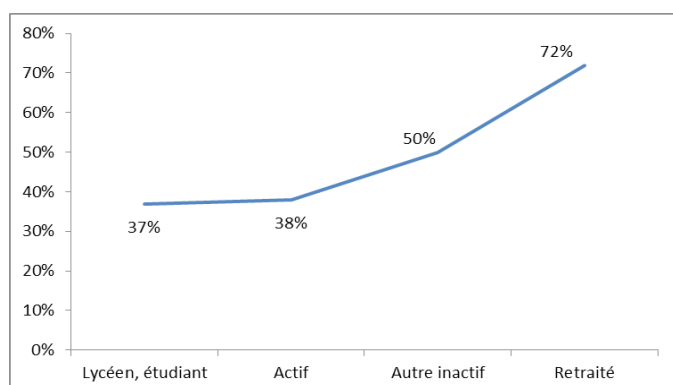


Figure 54 : Classe 4 : suivi médical selon le statut d'activité



### Des personnes âgées, mais pas seulement

Ce sont les retraités qui caractérisent le mieux la population de la classe 4 et, parmi eux, les personnes les plus âgées : au-delà de 65 ans et même de 75 ans. Dans l'ensemble, les retraités représentent presque les deux tiers (63%) des effectifs de la classe 4 : les plus de 65 ans, presque la moitié (48%) ; et les plus de 75 ans, plus du cinquième (22%). Le poids démographique de ces catégories d'âge dans l'ensemble de l'échantillon est toujours bien moindre.

Figure 51 : Classe 4 : structure par âge de la classe 4

Figure 52 : Classe 4 : structure par statut d'activité

La vulnérabilité médicale coïncide souvent avec l'âge mais pas toujours. Les moins de 25 ans, en particulier ne représentent que 13% des effectifs de la classe 4 : c'est certes moins que ce qu'ils pèsent dans l'ensemble de l'échantillon (16%) mais cela reste malgré tout assez important. Les jeunes (lycéens, étudiants ou bien à la recherche d'un premier emploi) comptent pratiquement pour les deux tiers des « autres inactifs » qui représentent 21% des effectifs de la classe 4... Ces « autres inactifs » comprenant également des invalides et des femmes au foyer. Les actifs, dont le plus grand nombre est donc âgé entre 35 et 59 ans, sont notoirement sous-représentés dans la classe 4 mais en pèsent pourtant 16% des effectifs.

La classe 4 n'est donc pas très homogène et les différences de profils sociodémographiques observées traduisent aussi d'autres nuances exprimées sur la santé perçue. Les sous-populations de la classe 4 ont en commun de ne jamais trouver leur santé « excellente » et, a contrario, de l'estimer bien plus souvent seulement « juste » voire « mauvaise » mais dans des proportions extrêmement variables. Les trois quarts des jeunes et des actifs de la classe 4 trouvent leur santé « bonne ou très bonne » : c'est beaucoup plus que les retraités et les autres inactifs (invalides et femmes au foyer) de la même classe, mais beaucoup moins que dans leurs homologues dans l'ensemble de l'échantillon. En moyenne, 24% des lycéens/étudiants trouvent même leur santé « excellente », et 66% « bonne ou très bonne » ; ces moyennes pour les actifs sont respectivement de 15% et 69%.

Figure 53 : Classe 4 : santé perçue selon l'âge

Ces différences enregistrées du point de vue de la perception de son état de santé se traduisent également par des suivis médicaux sensiblement différents. Un peu plus du tiers des jeunes et des actifs dans la classe 4 (respectivement : 37% et 38%) sont suivis pour une maladie ou un autre problème médical : c'est beaucoup moins que parmi les autres inactifs et leurs aînés, mais encore une fois très supérieur à ce que l'on observe chez les jeunes et les actifs dans l'ensemble de l'échantillon où 18% des jeunes et 20% des actifs sont également suivis médicalement.

Figure 54 : Classe 4 : suivi médical selon le statut d'activité

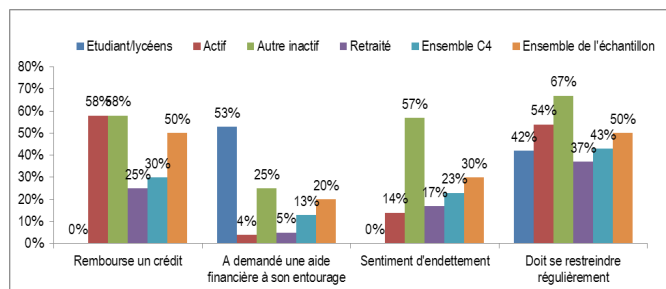
On n'observe aucune autre différence significative de profil entre, d'une part, les différentes sous-populations de la classe 4 et, d'autre part, les mêmes sous-populations dans l'ensemble de l'échantillon.

Chez les actifs, la distribution des individus parmi les professions et catégories professionnelles est la même dans la classe 4 et l'ensemble de l'échantillon : on ne relève en outre aucun indice de précarité spécifique (CDD, temps partiel subi, etc.). D'ailleurs, la satisfaction exprimée par les actifs de la classe 4 sur leur travail et leur emploi est identique à celle déclarée par les autres actifs dans l'ensemble de l'échantillon. La comparaison entre les retraités de la classe 4 et les autres retraités donne un résultat comparable : comme pour les autres séniors de l'échantillon, ils sont le plus souvent propriétaires définitifs du logement qu'ils ont choisi et, donc, en sont plutôt très satisfaits. Chez les actifs et les retraités de la classe 4, on observe enfin une distribution des revenus plutôt favorable par rapport à ce qu'elle est dans l'ensemble de l'échantillon. Ces deux sous-populations de la classe 4 peuvent aussi être caractérisées d'un point de vue territorial : alors que 70% des actifs vivent dans Grenoble intramuros, on note que les retraités vulnérables sont surreprésentés dans le secteur nord-est de l'agglomération (Meylan, La Tronche, Corenc, etc.).

Les lycéens et étudiants de la classe 4 présentent certaines singularités par rapport à leurs homologues dans l'ensemble de l'échantillon dans la mesure où, d'une part, ils sont plus nombreux à résider dans le parc social (16% au lieu de 10%) ou à être hébergés (i.e. résider chez leurs parents : 53% au lieu de 43%). Si la moitié d'entre eux vivent à Grenoble, comme les autres lycéens et étudiants dans l'ensemble de l'échantillon, ils sont beaucoup plus nombreux à vivre dans les secteurs sud (Echirolles, essentiellement) et ouest (Fontaine et Seyssinet). On peut donc penser qu'ils sont, en moyenne, issus de milieux plus modestes que l'ensemble des lycéens/étudiants de l'agglomération que l'on retrouve en particulier dans la classe 1.

Quelques indicateurs laissent en revanche penser que les autres inactifs (invalides, femmes au foyer, etc.) de la classe 4 pourraient connaître une situation plus difficile : il faut toutefois considérer ces données avec une certaine prudence compte-tenu des faibles effectifs (n = 30 individus). Il apparaît ainsi que 58% des autres inactifs de la classe 4 appartiennent à un ménage qui a contracté un emprunt. Ce taux est identique à celui des actifs dans la même classe mais le sentiment d'endettement est beaucoup plus élevé chez les inactifs (57%) que chez les premiers (14%) ? Cet écart peut aussi s'expliquer par le fait que les autres inactifs ont beaucoup plus souvent que les autres (à l'exception des lycéens/étudiants) demandé un coup de main financier à leur entourage (25%). L'impression de devoir régulièrement se restreindre en fin de mois est également beaucoup plus fréquente chez ces autres inactifs que dans les autres catégories. Il est en outre tout à fait remarquable que 25% de ces inactifs qui doivent se restreindre le font sur les soins médicaux et 33% sur l'alimentation. Chez les autres inactifs, la vulnérabilité médicale se double donc d'une précarité sociale et économique. Ils comptent d'ailleurs parmi les plus nombreux à percevoir une aide publique : une APL (33%, autant que les lycéens/étudiants), des allocations familiales (25%) et/ou le RSA (25%).

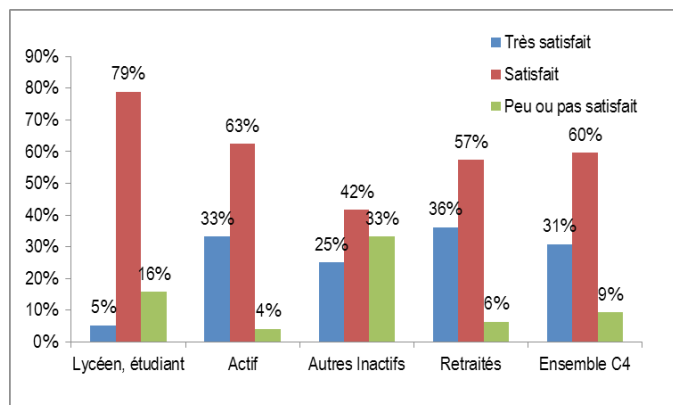
Figure 55 : Classe 4 : indicateurs de précarité



### Les participations sociales amoindries

Figure 55 : Classe 4 : indicateurs de précarité

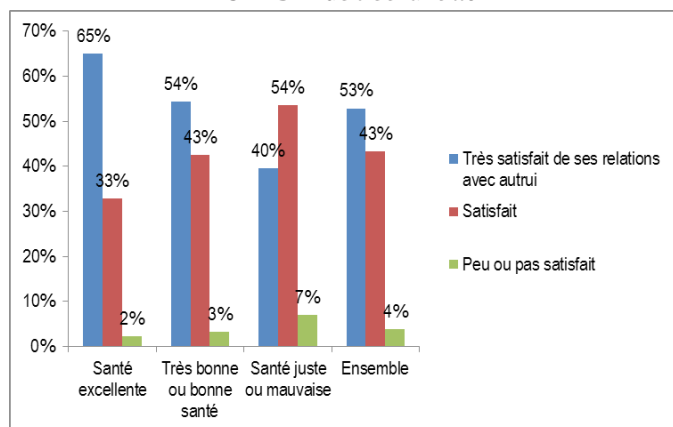
**Figure 56 : Classe 4 : Satisfaction/sociabilité, selon le statut d'activité**



Un des phénomènes caractéristiques de la classe 4 tient aussi dans le fait que la satisfaction exprimée sur ses relations avec autrui y est moindre que dans l'ensemble de l'échantillon. Cette moindre satisfaction est vérifiée dans chacune des catégories de sous-population de la classe 4 notamment au regard des mêmes catégories dans l'ensemble de l'échantillon : 33% des actifs dans la classe 4 se disent très satisfaits de leurs relations avec autrui mais 50% des mêmes actifs dans l'ensemble de l'échantillon ; 36% des retraités de la classe 4 partagent cette opinion, comme 58% des autres retraités dans l'ensemble, etc. Mais le différentiel est particulièrement remarquable chez les plus jeunes : 5% des lycéens/étudiants de la classe 4 se déclarent très satisfaits de leur sociabilité comme 58% des mêmes jeunes gens dans l'ensemble. Au sein de la classe 4, ce sont également eux qui sont le moins satisfaits de leurs relations sociales.

**Figure 57 :**

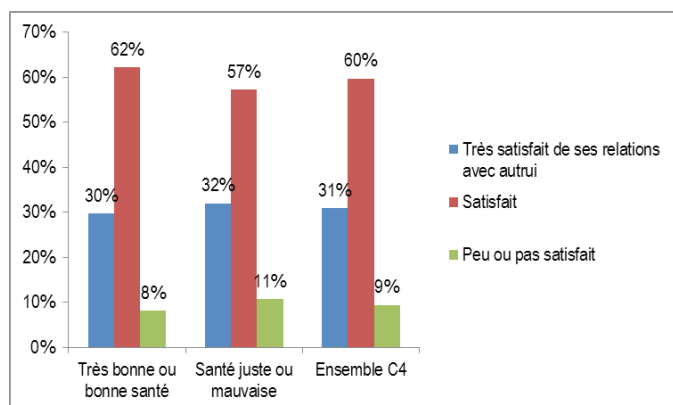
**Satisfaction de la sociabilité selon l'état de santé perçue, ENSEMBLE de l'échantillon**



**Figure 56 : Classe 4 : Satisfaction/sociabilité, selon le statut d'activité**

Sur l'ensemble de l'échantillon, on observe une assez bonne corrélation entre la satisfaction exprimée sur sa sociabilité et la perception de son état de santé en ce sens que, plus on se dit satisfait de ses relations avec autrui, plus on se perçoit aussi en bonne santé... Et réciproquement ( $p=0,000$ ). On peut penser que, dans certains cas, chacune de ces variables conditionne l'autre : ce serait alors parce qu'on est en bonne santé qu'on peut entretenir de bonnes relations avec autrui (la santé comme condition de la sociabilité) et/ou bien parce qu'on entretient de bonnes relations avec autrui qu'on se sent en bonne santé (la sociabilité comme condition d'une bonne perception de sa santé). Mais on peut aussi penser que les deux variables seraient déterminées par d'autres facteurs, comme l'âge, par exemple.

**Figure 58 : Satisfaction de la sociabilité selon l'état de santé perçue, CLASSE 4 (Vulnérables)**



**Figure 57 : Satisfaction de la sociabilité selon l'état de santé perçue, ENSEMBLE de l'échantillon**

Cette relation ne s'observe pourtant pas avec la même significativité au sein de la classe 4 ( $p>0,05$ ) en ce sens que la satisfaction exprimée sur ses relations sociales n'y dépend pas de la perception qu'on a de sa santé, en d'autres termes : la part de ceux qui se disent « très satisfaits » de leur sociabilité est à peu près la même chez ceux qui perçoivent leur santé « très bonne » ou « bonne » (30%) et chez eux qui la perçoivent a contrario « juste » ou « mauvaise » (32%).

**Figure 58 : Satisfaction de la sociabilité selon l'état de santé perçue, CLASSE 4 (Vulnérables)**

Sur l'ensemble de l'échantillon, on observe encore que la satisfaction exprimée sur ses relations avec autrui dépend assez étroitement ( $p=0,000$ ) de l'intensité de ces relations avec différents cercles de sociabilité : famille, amis, collègues, voisins... Plus ces dernières sont « intenses », plus la satisfaction exprimée est élevée (69% des individus très satisfaits) ; moins elles le sont (sociabilité « discrète »), moins la satisfaction est grande (40%).

**Figure 59 : Satisfaction de la sociabilité selon l'intensité des relations, ENSEMBLE de l'échantillon**

Cette relation n'est pas non plus nettement observée ( $p > 0,05$ ) au sein de la classe 4 principalement parce qu'une part relativement importante (33%) de ceux qui n'ont qu'une sociabilité « discrète » en sont cependant « très satisfaits ».

**Figure 60 : Satisfaction de la sociabilité selon l'intensité des relations, CLASSE 4 (Vulnérables)**

Une des explications de ce « brouillage » de la relation entre santé et sociabilité, tient dans la situation très particulière qui caractérise les retraités de la classe 4 de ce point de vue. C'est en effet au sein de cette catégorie que la proportion de ceux qui se perçoivent en mauvaise santé est la plus importante (61%, cf. Figure 53) et qui font l'objet d'un suivi médical (72%, cf. Figure 54). Quand l'âge augmente, c'est évident, la perception de son état de santé devient moins bonne : la part de ceux qui se trouvent en mauvaise santé est de 43% entre 60 et 64 ans, 62% entre 65 et 74 ans et 69% au-delà de 75 ans.

Cette « dégradation » de la perception de santé ne se traduit pourtant pas par une diminution très évidente de la satisfaction exprimée sur sa sociabilité. Parmi les retraités de la classe 4, la proportion de ceux qui se disent « très satisfaits » de leurs relations avec autrui n'est pas significativement différente ( $p > 0,05$ ) entre, d'une part, ceux qui se disent en bonne santé (32%) et, d'autre part, ceux qui se disent en mauvaise santé (39%).

**Figure 61 :**

**C4 : Satisfaction/sociabilité selon la santé des retraités**

Il n'est pas impossible qu'on observe là un phénomène caractéristique de cet ajustement des attentes (ou des « préférences », selon Sen), notamment en termes de fréquence des relations avec autrui auquel on procède « naturellement » en vieillissant. Il n'apparaît pourtant pas que l'intensité des sociabilités varie très nettement, parmi les retraités de la classe 4, entre ceux qui sont en bonne santé et ceux qui ne le sont pas : tout au plus peut-on noter que une part plus importante de ceux qui n'ont qu'une sociabilité « discrète » (12%) parmi les personnes âgées qui se sentent en mauvaise santé... Encore cette relation n'est-elle pas significative ( $p > 0,05$ ).

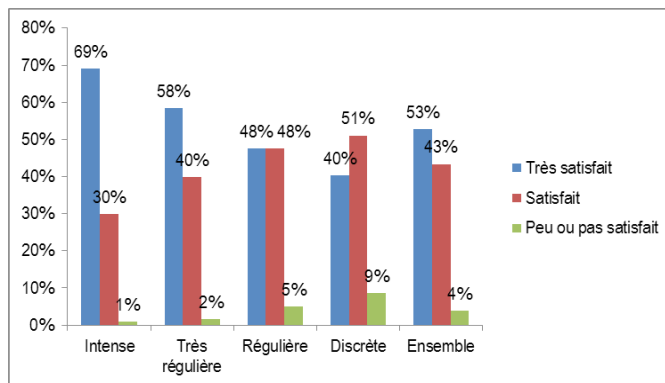
**Figure 62 :**

**Retraités de la classe 4 : Intensité des relations**

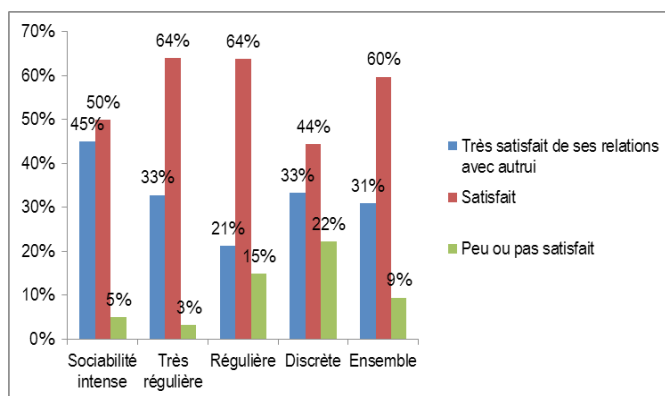
Même si, globalement, la satisfaction qu'expriment les séniors de la classe 4 sur leurs relations sociales est moins grande que celle des retraités dans l'ensemble de l'échantillon, ce n'est donc pas toujours en relation directe avec leurs problèmes de santé. Une part importante des personnes âgées dans la classe 4, y compris quand elles se perçoivent en mauvaise santé, maintiennent même des formes de sociabilité satisfaisantes dont l'examen détaillé montre le rôle particulier que joue le voisinage à cet égard.

En outre, notre enquête ayant été réalisée par téléphone, au

**Figure 59 : Satisfaction de la sociabilité selon l'intensité des relations, ENSEMBLE de l'échantillon**

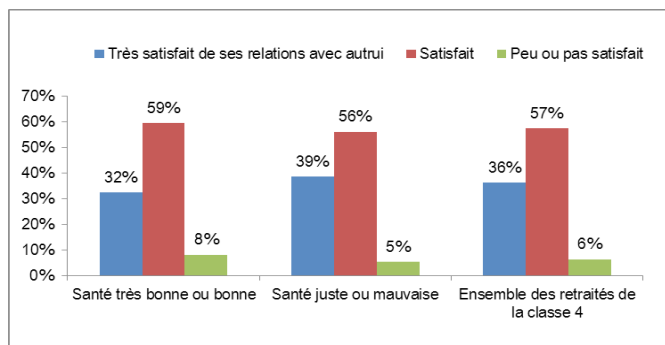


**Figure 60 : Satisfaction de la sociabilité selon l'intensité des relations, CLASSE 4 (Vulnérables)**

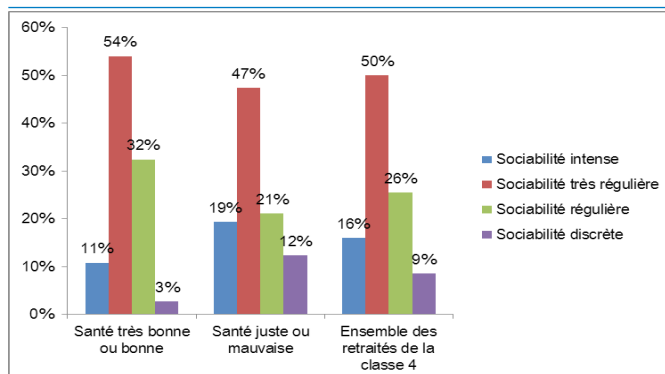


**Figure 61 :**

**C4 : Satisfaction/sociabilité selon la santé des retraités**



**Figure 62 : Retraités de la classe 4 : Intensité des relations sociales selon l'état de santé perçu**





domicile des personnes interrogées, on peut aussi envisager qu'elle ait incidemment privilégié les personnes qui, même à un âge relativement avancé et bien que se disant en mauvaise santé, étaient malgré tout assez autonomes pour répondre seules à un questionnaire d'une durée moyenne de 25 minutes. C'est pourquoi, considérant d'autres indicateurs de participation sociale, leur situation paraît au moins assez favorable : ils lisent assidûment et, s'ils sortent moins souvent que les plus jeunes au cinéma, au spectacle ou à un événement sportif, 18% ont tout de même fait plus de 20 sorties au cours des 12 derniers mois, soit à peu près autant que l'ensemble des retraités... Etant entendu que la moyenne de ceux qui sortent aussi souvent s'établit à 20% dans l'ensemble de l'échantillon. 15% ont régulièrement des activités artistiques ou culturelles, ce qui est identique à ce qu'on observe dans l'ensemble de l'échantillon. Ils participent régulièrement aux élections et ne se sentent pas beaucoup moins impliqués dans la collectivité que l'ensemble des retraités.

La situation des personnes les plus âgées n'explique donc pas seule la moindre satisfaction exprimée dans la classe 4 sur ses relations sociales et, en réalité, chacune des sous-populations y contribue pour une raison à chaque fois différente :

Parmi les jeunes, lycéens ou étudiants, de la classe 4, on remarque que 16% se disent insatisfaits de leurs relations avec autrui ce qui est assez remarquable puisque, dans l'ensemble de l'échantillon, les mêmes jeunes gens insatisfaits de leur sociabilité ne représentent que 8%. La part de ceux qui ne sont pas satisfaits de leur sociabilité atteint même 28% chez ceux qui font l'objet d'un suivi médical.

- D'une manière générale, les jeunes qui se sentent en mauvaise santé sont moins nombreux à entretenir la sociabilité « intense » qui est pourtant caractéristique de leur cycle de vie mais, en effet, cette tendance est plus prononcée dans la classe 4 : 15% des lycéens/étudiants qui y appartiennent ont une sociabilité « intense », contre 21% de l'ensemble des jeunes gens dans l'ensemble de l'échantillon... Pour ceux qui, dans la classe 4 ont la perception la plus défavorable de leur santé (et font l'objet d'un suivi médical), leur sociabilité est même le plus souvent « discrète ».

L'examen détaillé des fréquentations des jeunes de la classe 4 révèle également qu'une part importante d'entre eux voient moins souvent leur famille et, en effet, un quart n'ont pas de membre de leur famille vivant dans l'agglomération grenobloise : ils sont donc relativement « isolés », au moins sur ce plan, puisqu'on n'observe aucune différence significative du point de vue de la fréquentation de leurs amis et/ou collègue. On peut alors penser qu'une partie des lycéens/étudiants de la classe 4 subit un véritable handicap (conséquence sociale d'une santé défaillante qui fait l'objet d'un suivi médical) qui conduit à les isoler d'un entourage amical ; et que pour une autre partie, c'est peut-être un relatif isolement (de sa famille) et/ou d'autres difficultés sociales qui conduisent à ne pas se sentir dans une forme « excelle lente ».

Cette situation complexe de la jeunesse se manifeste encore à travers d'autres indicateurs de participation. Globalement, les jeunes de la classe 4 sortent un peu moins souvent au cinéma, au spectacle ou pour assister à autre événement culturel ou sportif. Ils lisent en revanche davantage

et passent beaucoup plus de temps que les autres sur des écrans. S'ils se sentent un peu moins impliqués dans la vie collective, ils participent aux élections aussi modestement que la moyenne des autres jeunes gens interrogés.

Si les « autres inactifs » sont peu nombreux, ils pèsent assurément beaucoup dans l'impression globalement négative qui se dégage aussi bien sur le plan de la santé que celui de la sociabilité dans la classe 4. 58% d'entre eux estiment en effet que leur santé est seulement « juste » voire « mauvaise » et 50% font l'objet d'un suivi médical : c'est beaucoup plus que parmi les « autres inactifs » dans l'ensemble de l'échantillon (respectivement : 20% trouvent leur santé « juste » ou « mauvaise » et 35% sont suivis médicalement).

Par ailleurs, les autres inactifs représentent certainement le groupe le moins satisfaits de ses relations avec autrui non seulement dans la classe 4 (33% d'entre eux se disent « peu ou pas satisfaits » de leurs relations avec autrui, alors que la moyenne des insatisfaits en la matière s'établit à 9% dans la classe), mais également dans l'ensemble de l'échantillon (5%, seulement, des autres inactifs sont également insatisfaits de leur sociabilité). Et, en effet, la part de ceux qui n'entretiennent qu'une sociabilité « discrète » est remarquablement élevée : 42%.

L'hypothèse du handicap, comme conséquence sociale d'une mauvaise santé, peut encore être formulée étant entendu qu'elle converge aussi, dans certaines circonstances, vers celle d'une précarité sociale. Cette situation confine même parfois à certaines formes d'exclusion car c'est enfin dans ce groupe que les autres indicateurs de participation sont les moins élevés : un tiers des autres inactifs, dans la classe 4, ne sortent pas (pour assister à un spectacle ou un événement sportif) ou bien ne participent que rarement aux élections ; un quart ne lit que rarement ou bien ne se sent absolument pas impliqué dans la vie collective.

- Un quart des actifs de la classe 4 se disent en mauvaise santé et un peu plus du tiers font l'objet d'un suivi médical mais il ne semble pas que cela ait un impact évident sur leurs participations puisque seuls 4% d'entre eux disent aussi ne pas être satisfaits de leurs relations avec autrui. Sur le plan de leurs pratiques de sociabilité, ils présentent un profil assez comparable à celui des actifs de la classe 3 : s'ils ne sortent certes pas souvent et ont peu de loisirs, c'est peut-être parce qu'ils s'investissent en particulier dans leur entreprise. Ils participent en revanche aux élections dans une mesure très comparable aux autres actifs.

#### **Bilan de la classe 4**

La vulnérabilité médicale identifiée à partir de l'indicateur relatif à la santé perçue fait donc apparaître différentes problématiques qui ne touchent pas qu'au vieillissement. La classe 4 est certainement, à cet égard, celle qui présente la plus grande hétérogénéité puisque les problèmes de santé peuvent finalement concerner tous les âges, tous les milieux socioéconomiques et tous les territoires de l'agglomération. Même si, dans chacune des sous-populations, la prévalence d'un problème de santé reste modeste, elle n'en a pas moins, parfois, des conséquences assez importantes, notamment sur le plan du lien et des participations collectives. Aussi invite-t-elle à penser que

des indicateurs de santé plus précis pourraient permettre de mieux identifier les sources possibles d'un mal-être dans des populations certes peu nombreuses mais fortement touchées.

## 5. La précarité sociale

Deux dernières classes ont en commun de cumuler des indicateurs remarquablement inférieurs aux moyennes établies sur l'ensemble de l'échantillon. Elles seront détaillées ensemble dans la mesure où elles illustrent, toutes les deux, l'impact que peut avoir la précarité sociale sur le bien-être quoique de manières assez différentes selon la classe considérée : celle des travailleurs précaires (C6), d'une part, et celle des demandeurs d'emploi d'autre part (C5). Dans notre enquête, la part de ces derniers (5%) diffère du taux de chômage officiel (10%, au moment de l'enquête), notamment en raison du fait qu'elle est calculée sur l'ensemble de la population âgées d'au moins 18 ans, et non pas seulement la population active. La classe 5, en outre, est bien constituée à partir des réponses obtenues aux indicateurs de satisfaction et non pas du statut des répondants.

### Un mal-être diffus

Dans ces deux classes, la satisfaction exprimée sur les relations de la sociabilité est moindre que ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon mais l'écart entre elles est également remarquable puisque la proportion de ceux qui se disent « très satisfaits » de leurs relations avec autrui est deux fois moins grande dans l'une (17% dans la classe 6) que dans l'autre (38% dans la classe 5). Les mêmes tendances se dégagent de l'indicateur de santé perçue et il apparaît même que la part de ceux qui estiment leur santé « juste » voire « mauvaise » est bien supérieure dans la classe 6 (61%) à ce que l'on a observé dans la classe 4 (« Vulnérabilité médicale », 50%). La santé est beaucoup moins défavorablement perçue dans la classe 5, d'une façon assez proche de ce qu'elle est dans l'ensemble de l'échantillon.

Figure 63 : Classes 5 et 6 – Satisfaction sociabilité

Figure 64 : Classes 5 et 6 – Santé perçue

Tout en étant bien supérieure à ce qu'elle est dans l'ensemble de l'échantillon (34%), la part de ceux qui font l'objet d'un suivi médical reste inférieure, y compris dans la classe 6 (48%), à ce qu'elle est dans la classe 4 (60%).

Figure 65 : Classes 5 & 6 : Suivi médical

Si la santé est moins bien perçue dans la classe 6 qu'ailleurs, ce n'est donc pas toujours forcément en raison d'une maladie ou de quelque autre affection déclarée et reconnue qui nécessiterait une visite régulière chez un médecin. Plusieurs autres indicateurs corroborent en outre un état de mal être diffus : presque un tiers des individus dont les réponses composent la classe 6 se disent par exemple « très stressés » (29%) – mais cela peut ne pas avoir un rapport avec le temps de travail dans le même sens que ce que l'on a observé dans les classes 2 et 3 –, et plus de la moitié (55%) ont même l'impression de ne pas avoir le contrôle sur leur vie... C'est dans la classe 6 que ces indicateurs sont à leur maximum. Par comparaison, le niveau de stress est bien moindre dans la

Figure 63 : Classes 5 et 6 – Satisfaction sociabilité

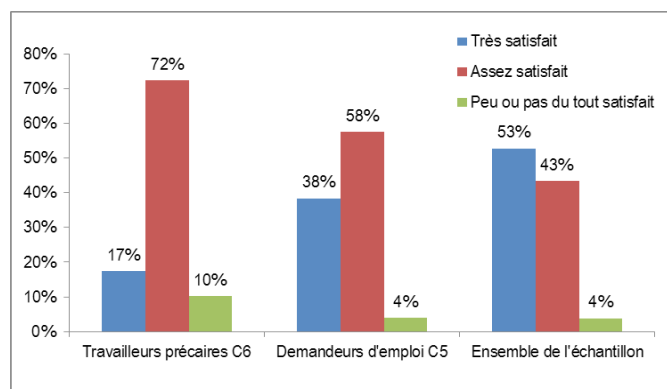


Figure 64 : Classes 5 et 6 – Santé perçue

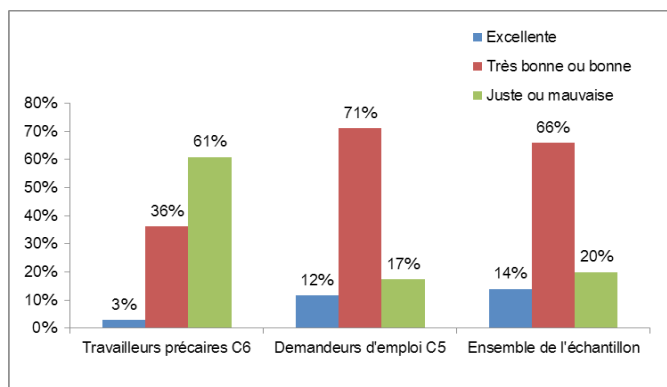


Figure 65 : Classes 5 & 6 : Suivi médical

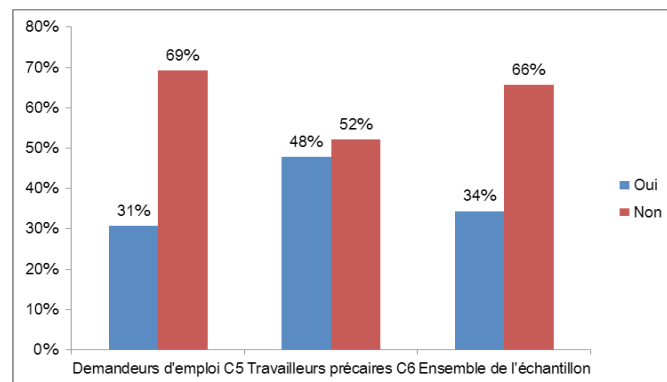


Figure 66 : Classes 5 & 6 : Stress perçu et sentiment de contrôle

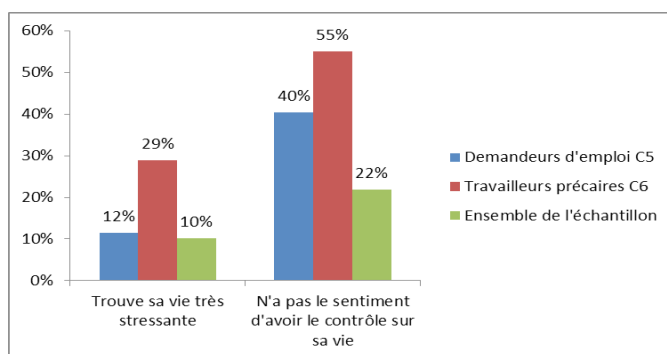


Figure 67 : Classes 5 & 6 : Satisfaction logement

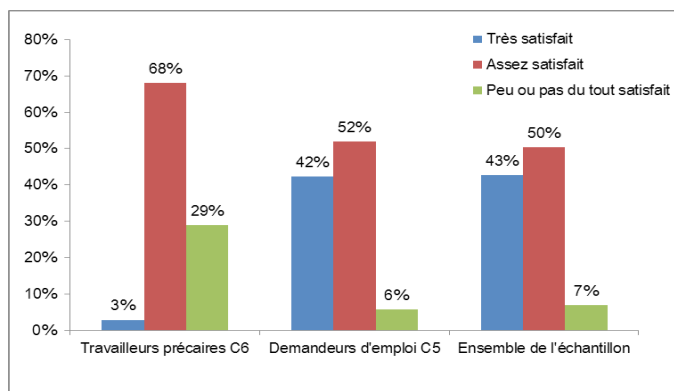


Figure 68 : Classes 5 & 6 : Statut de résidence

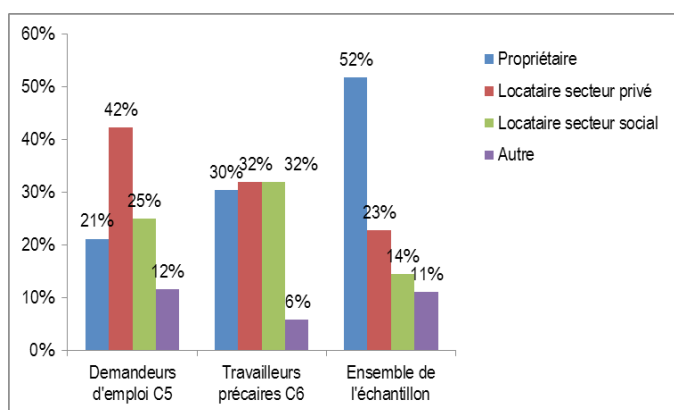


Figure 69 : Classes 5 & 6 : Inconfort du logement

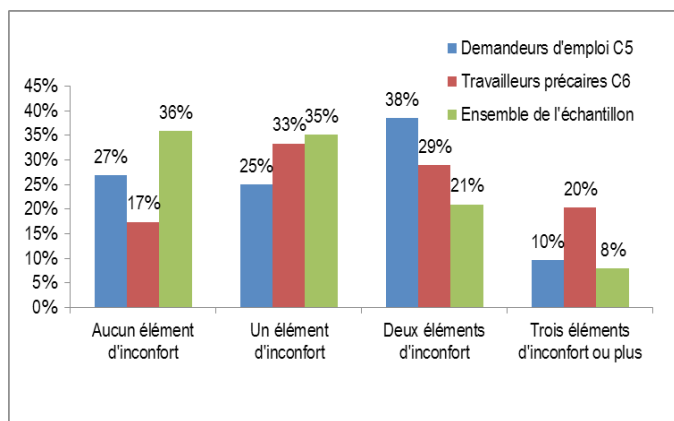
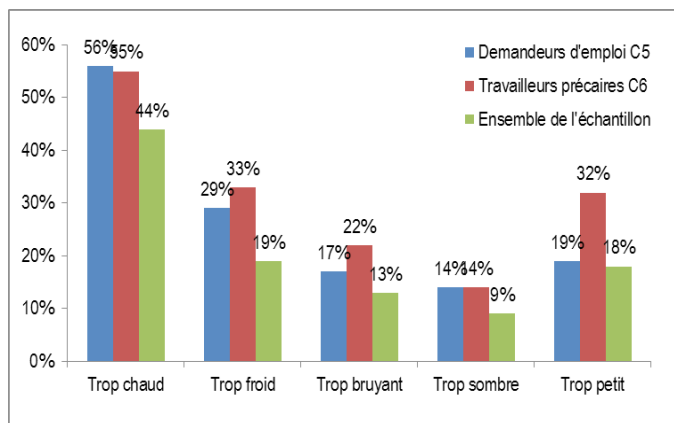


Figure 70 : Classes 5 & 6 : Eléments d'inconfort



classe 5 (12%) mais le sentiment de ne pas avoir de contrôle sur son existence reste assez élevé (40%).

Figure 66 : Classes 5 & 6 : Stress perçu et sentiment de contrôle

### Un cadre de vie perçu comme plus dégradé

Les impressions portant sur le cadre de vie sont encore du même ordre : les indicateurs de satisfaction sont systématiquement moins bons dans la classe 6 que dans l'ensemble de l'échantillon, y compris la classe 5. L'opinion exprimée sur son logement, en particulier, est assez remarquable puisque, dans la classe 6, il n'y a guère que 3% des personnes interrogées qui se disent « très satisfaites » de leur logement : cette proportion est, de loin, la plus faible enregistrée à cette variable.

Figure 67 : Classes 5 & 6 : Satisfaction logement

L'insatisfaction exprimée sur son logement est à mettre en rapport avec deux éléments caractéristiques de l'habitat : les éléments d'inconfort et le prix. Il faut toutefois noter au préalable que la situation des membres de ces deux classes par rapport au logement est assez différente : si toutes les deux enregistrent une proportion assez modeste de propriétaires, définitivement ou en voie d'accession, ce qui caractérise le mieux la classe 6 est la part des locataires dans le parc social (32%) et, la classe 5, la part des locataires du parc privé (42%). Or ces deux caractéristiques ont une incidence différente sur la perception que les personnes interrogées ont des problèmes liés à leur logement : si certains éléments d'inconfort prévalent chez les locataires du parc social, c'est le prix qui détermine davantage la position des locataires du parc privé.

Figure 68 : Classes 5 & 6 : Statut de résidence

La qualité du logement évaluée à travers divers éléments d'inconfort apparaît globalement plus mauvaise parmi les classes 5 et 6 par rapport à l'ensemble de l'échantillon, en particulier du point de vue de l'isolation thermique (le logement est perçu comme « trop froid » en hiver). Dans la classe 6, l'isolation phonique et la taille du logement posent également plus souvent qu'ailleurs un problème.

Figure 69 : Classes 5 & 6 : Inconfort du logement  
Figure 70 : Classes 5 & 6 : Eléments d'inconfort

Dans le détail, ce sont les locataires du parc privé (relativement plus nombreux dans la classe 5) qui se plaignent le plus souvent d'un défaut d'isolation thermique, tandis que les locataires du parc social (relativement plus nombreux dans la classe 6) dénoncent plus souvent une isolation phonique défectueuse et un manque d'espace.

La perception du coût du logement est également plus défavorable dans les classes 5 et 6 puisque 20% de des individus qui en relèvent estiment que le coût de leur logement est finalement « très lourd » alors que la proportion de ceux qui font le même calcul n'est que de 8% dans l'ensemble de l'échantillon.

Figure 71 : Classes 5 & 6 : Coût du logement

La proportion de ceux qui jugent le coût de leur logement « très lourd » est toujours plus importante parmi les locataires du parc privé (14%) que parmi ceux du parc social (11%) dans l'ensemble de l'échantillon, mais culmine à 30% parmi les locataires du parc privé dans les classes 5 et 6 tandis qu'elle reste plus modeste (15%, au plus) parmi les locataires du parc social des mêmes classes.

Figure 72 : Vulnérabilité énergétique

Il est bien évident que la vulnérabilité énergétique est un des éléments explicatifs de l'appréciation péjorative exprimée sur son logement :

- Selon l'estimation 1, 16% des personnes en situation de vulnérabilité énergétique ne sont pas satisfaites de leur logement, alors que celles qui ont la même impression représentent 7% de l'ensemble de l'échantillon (p=0) ;
- Selon l'estimation 2, la part des personnes en situation de vulnérabilité énergétique insatisfaites de leur logement atteint même 36% (p=0).

Les satisfactions exprimées sur son quartier et sur sa ville sont de même globalement plus mauvaises dans les classes 5 et 6 que dans l'ensemble de l'échantillon.

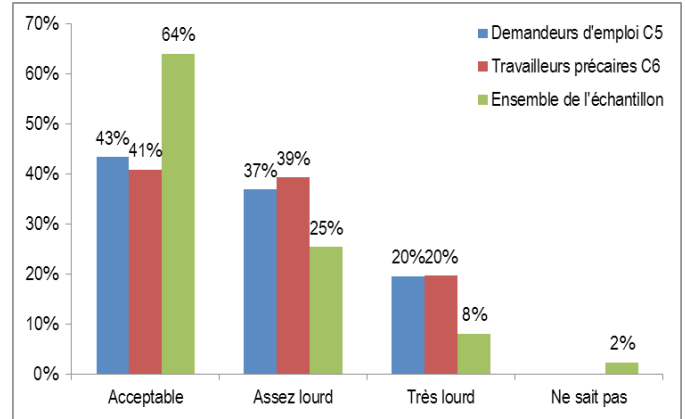
Figure 73 : Classes 5 & 6 : Satisfaction quartier

Figure 74 : Classes 5 & 6 : Satisfaction ville

Plusieurs facteurs peuvent déterminer cette plus mauvaise appréciation de son quartier et de sa ville :

- L'accès aux aménités : dans l'ensemble de l'échantillon, 30% des personnes interrogées peuvent éprouver des difficultés pour avoir accès aux commerces et services urbains mais cette proportion est plus importante au sein de la classe 6 (35%) et, plus globalement, parmi les locataires du parc social (35%). Parmi les aménités auxquelles un accès est difficile, on trouve alors tout d'abord un bureau de poste (83%) et/ou une banque (81%) ; puis un magasin d'alimentation (66%) et/ou un centre de soin de première nécessité (66%). L'accès aux transports en commun, à une école de qualité ou aux espaces verts est moins souvent cité. Cette possibilité d'accéder aux aménités est un facteur significativement corrélé (p=0) à l'appréciation exprimée sur son quartier et sa ville.
- L'image du quartier et de la ville : dans l'ensemble de l'échantillon, 30% des personnes interrogées n'ont pas une très bonne image de leur quartier et/ou de leur ville, étant entendu que cela veut alors dire qu'on ne les trouve pas très animés (71%), qu'il n'y a pas une bonne ambiance (61%), qu'il y règne une certaine insécurité (59%) et/ou qu'ils sont sales ou pollués (56%). Cette proportion de personnes ayant une mauvaise image de leur quartier ou ville de résidence s'élève jusqu'à 49% parmi les locataires du parc HLM et 54% dans la classe 6. L'image qu'on a de son quartier et/ou de sa ville est un autre facteur important de la satisfaction exprimée à leur endroit (p=0).
- Si les espaces verts ne sont donc pas toujours le critère le plus important pour l'évaluation de son quartier ou de sa

Figure 71 : Classes 5 & 6 : Coût du logement



### Encadré 3 : Indicateur synthétique de vulnérabilité énergétique

Les deux estimations de la vulnérabilité énergétique sont construites à partir d'un cumul de conditions fondées sur la relation qu'on peut établir entre, d'une part, une isolation thermique défailante et, d'autre part, l'excédent qu'elle entraînerait sur le coût du logement :

- Estimation 1 : si les personnes interrogées estiment que leur logement est « trop chaud » en été ET/OU « trop froid » en hiver ET trouvent le coût de leur logement « assez » OU « trop » lourd ;
- Estimation 2 : si les personnes interrogées estiment que leur logement est « trop froid » en hiver ET trouvent le coût de leur logement « trop » lourd.

La condition d'un logement trop chaud en été est peut-être trop « large » puisque, dans la « cuvette » grenobloise, c'est de toute façon presque une personne sur deux (44%) qui estime que son logement peut en effet l'être. On ne peut en outre établir une relation certaine (p>0,05) entre la perception d'un logement chaud en été et celle d'un coût « trop lourd » du logement. La relation est en revanche beaucoup plus claire entre un logement jugé « trop froid en hiver » et un coût trop lourd (p = 0,001).

Figure 72 : Vulnérabilité énergétique

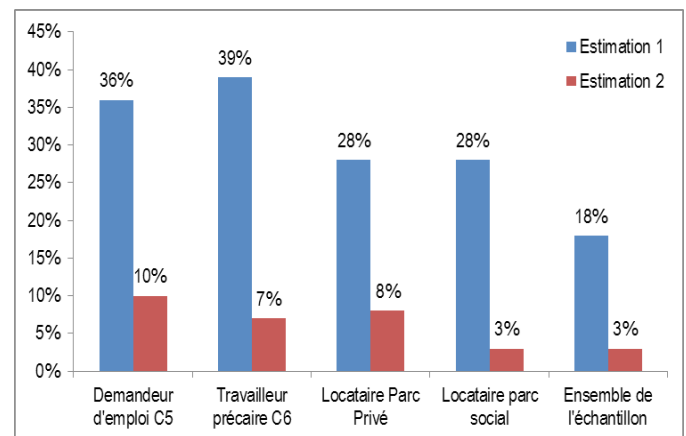


Figure 73 : Classes 5 & 6 : Satisfaction quartier

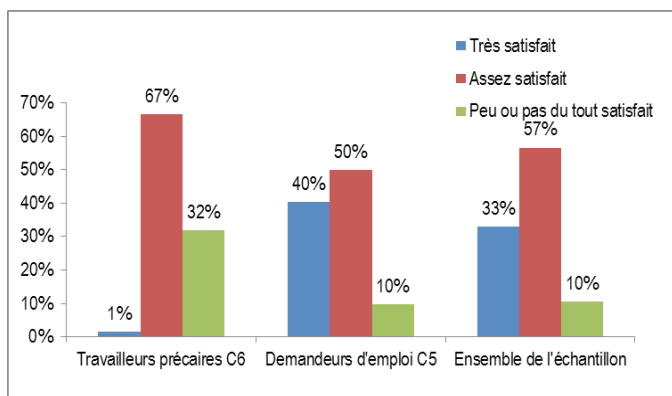


Figure 74 : Classes 5 & 6 : Satisfaction ville

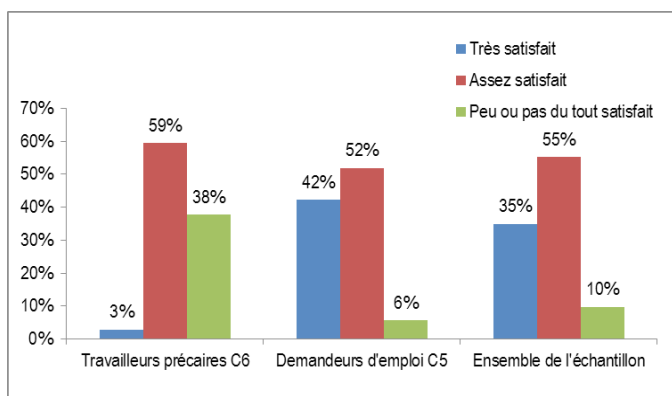
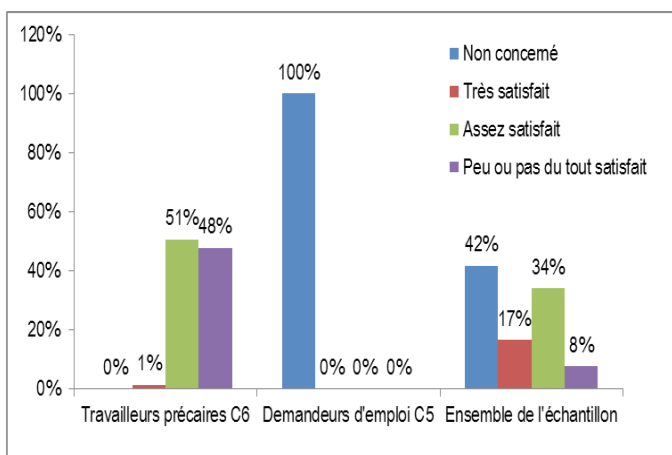


Figure 75 : Classes C5 & C6 – Satisfaction du travail



ville, en tout cas en comparaison de l'accès aux commerces et services de base, ils peuvent cependant rester un élément qualitatif de leur appréciation. Or, dans ce domaine également, la classe 6 se distingue par une proportion remarquable de personnes exprimant un jugement d'insatisfaction aussi bien du point de vue de la quantité des espaces verts à proximité de chez elles (28% d'insatisfaits) que de leur qualité (33%). Dans l'ensemble de l'échantillon (mais aussi dans la classe 5), la part des insatisfaits des espaces verts (du point de vue de leur nombre aussi bien que de leur qualité) n'excède pas 16%.

Il apparaît donc que la classe 6 se caractérise par une appréciation très dégradée de son cadre de vie : le logement, le quartier et la ville... Bien plus que la classe 5 en tout cas. Si, dans cette dernière classe, le logement peut effectivement présenter quelques problèmes d'inconfort, notamment au regard de son coût, il semble que son environnement parvienne à compenser l'impression globale qu'il laisse à ses occupants. Si les locataires du parc social sont également concernés par divers éléments d'inconfort (l'isolation phonique, en particulier), le coût du logement relativement modeste par rapport au parc privé constitue un élément de sécurité remarquable, notamment du point de vue de la vulnérabilité énergétique. Ces différentes perceptions sur son cadre de vie sont encore à mettre en rapport avec le lieu de résidence : la part des grenoblois *intra-muros* est tout à fait remarquable dans la classe 5, celle des habitants des quartiers populaires situés dans la couronne sud de l'agglomération (de Saint Martin d'Hères à Fontaine, en passant par Echirolles) caractérise nettement la classe 6.

### La précarité professionnelle

Les indicateurs liés au travail et à l'emploi caractérisent très clairement les classes 5 et 6. La première se distingue essentiellement par le fait que la totalité des personnes dont les réponses la constituent ne sont pas concernées : 100% sont des actifs à la recherche d'un emploi. La seconde ne comprend en revanche que des actifs titulaires d'un emploi qui expriment, globalement, un jugement extrêmement négatif sur leur travail et conditions d'emploi puisque c'est toujours près d'une personne sur deux qui ne se dit pas satisfaite du premier (48%) ou des secondes (54%)... Ces chiffres sont bien supérieurs à ce qu'on observe sur l'ensemble de l'échantillon.

Figure 75 : Classes C5 & C6 – Satisfaction du travail  
Figure 76 : Classes C5 & C6 – Satisfaction de l'emploi

La question de la satisfaction de son travail/emploi n'étant pas posée à ceux qui n'en disposent pas, dont les demandeurs d'emploi, une question relative à la confiance qu'ils ont d'en retrouver un à court terme leur a été soumise. Il apparaît alors que la confiance exprimée par les chômeurs (C5) était déjà assez « tiède », au moment de l'enquête, puisque près d'un sur deux, se dit « peu » ou « pas du tout » confiant. On ne dispose pas d'élément de comparaison pour apprécier ce résultat mais on peut penser qu'un chômeur sur deux peu confiant dans ses chances de retrouver un emploi à brève échéance n'est pas une proportion très satisfaisante... Même si elle est logique, compte tenu de la conjoncture sociale et économique globale.

**Figure 77 : Classe 5 : Confiance dans ses chances de trouver un emploi à court terme**

La confiance qu'on a dans ses possibilités de retrouver un emploi à court terme est manifestement fonction de la durée du chômage : plus longue elle, plus grandit le pessimisme. Au-delà d'une durée de 6 mois, aucun demandeur d'emploi ne se dit « très » confiant dans ses chances de retrouver un emploi et la proportion des plus pessimistes passe de 36% pour ceux qui sont au chômage depuis 6 mois au plus, à 54% chez ceux dont la durée de chômage est plus longue.

Elle dépend aussi du fait qu'on a déjà connu d'autres périodes de chômage (d'au moins 3 mois) au cours des 5 dernières : ceux qui ont déjà fait cette expérience sont nettement moins optimistes que ceux qui la connaissent pour la première fois (en tout cas depuis 5 ans).

**Figure 78 : C. 5 : Confiance selon durée du chômage**  
**Figure 79 : C. 5 : Confiance selon chômage précédent**

Il y a sans doute de très nombreux facteurs pouvant contribuer au jugement négatif exprimé par les actifs de la classe 6 sur leur travail et leur cadre d'emploi mais un élément parmi les plus significatifs tient dans les proportions inédites de contrats « précaires ».

La part de ceux qui n'ont qu'un contrat de travail à durée déterminée atteint 26% dans la classe 6, alors qu'elle n'est que de 14% parmi l'ensemble des actifs interrogés. Parmi ceux qui ont un CDD, 24% en ont un pour une durée inférieure à 6 mois ; 23%, pour une durée égale à 6 mois ; 28% pour une durée comprise entre 6 mois et 1 an ; 25%, pour une durée supérieure à 1 an.

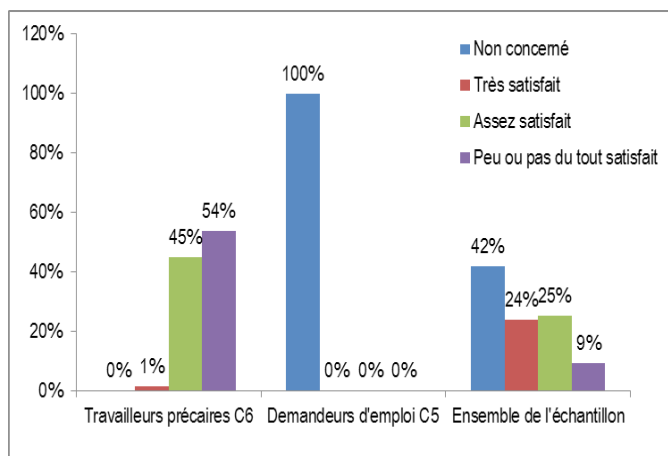
La proportion de ceux qui subissent un contrat de travail à temps partiel est de 28% dans la classe 6, tandis qu'elle ne dépasse pas 8% parmi l'ensemble des actifs. Parmi les travailleurs précaires, enfin, 14% cumulent ces deux difficultés (CDD+ temps partiel subi) alors que seuls 3% des actifs sont dans la même situation délicate.

**Figure 80 : Classe 6 : Contrats de travail**

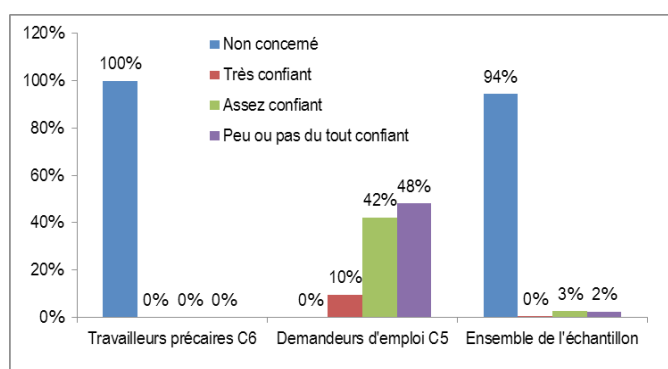
On verra par la suite de ce type de situation professionnelle a bien d'autres répercussions, en particulier sur le plan des ressources : ceux qui ont jusqu'ici été désignés comme des travailleurs précaires, sont aussi bien souvent des travailleurs pauvres. Ils sont d'ailleurs aussi bien plus souvent que les autres actifs connu le chômage par le passé : 34% des travailleurs précaires de la classe 6 ont traversé une période de chômage d'au moins 3 mois au cours des 5 dernières années, alors que la proportion des autres actifs ayant été dans la même situation n'excède pas 15%.

En tout cas, du point de vue des indicateurs les plus globaux, il apparaît que c'est bien dans ces classes que le sentiment de bien-être paraît le moins évident, notamment au regard d'autres indicateurs plus globaux. La proportion de ceux qui se disent « très satisfaits » de leur vie en général est très nettement inférieure à ce qui est observé dans l'ensemble de l'échantillon : 1%, seulement des travailleurs précaires de la classe 6 et 8% des demandeurs de la classe 5, alors que la

**Figure 76 : Classes C5 & C6 – Satisfaction de l'emploi**



**Figure 77 : Classe 5 : Confiance dans ses chances de trouver un emploi à court terme**



**Figure 78 : C. 5 : Confiance selon durée du chômage**

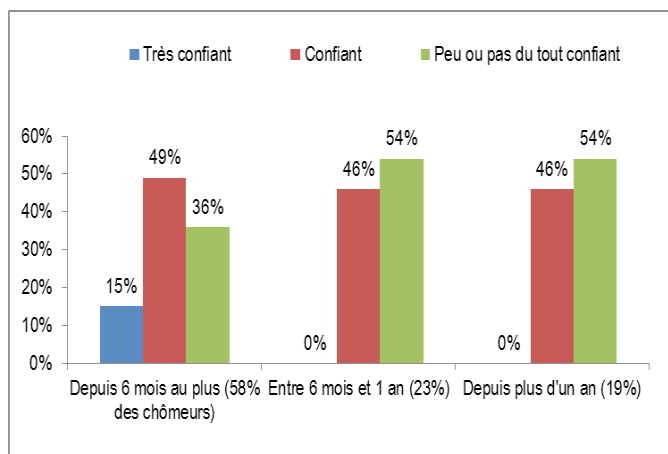


Figure 79 : C. 5 : Confiance selon chômage précédent

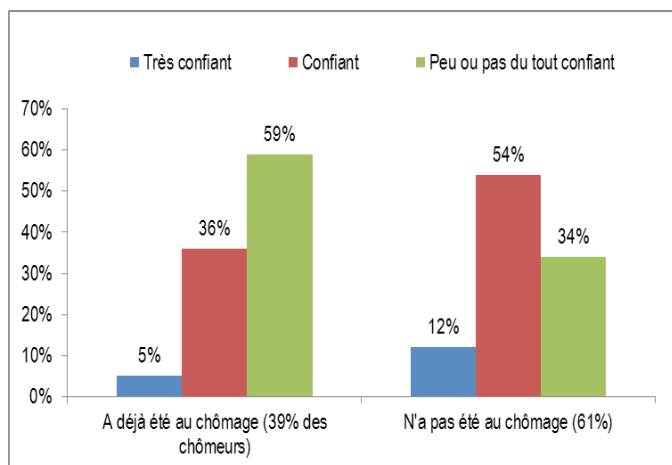


Figure 80 : Classe 6 : Contrats de travail

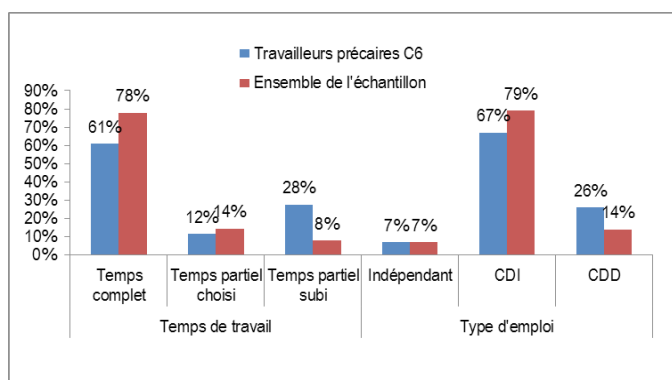


Figure 81 : Classe 5 & 6 : Satisfaction sur sa vie

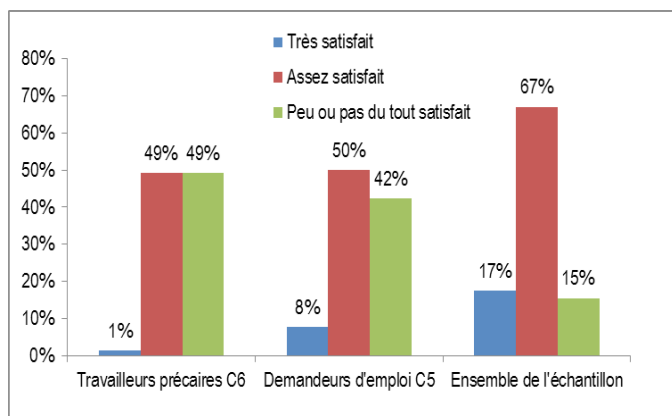
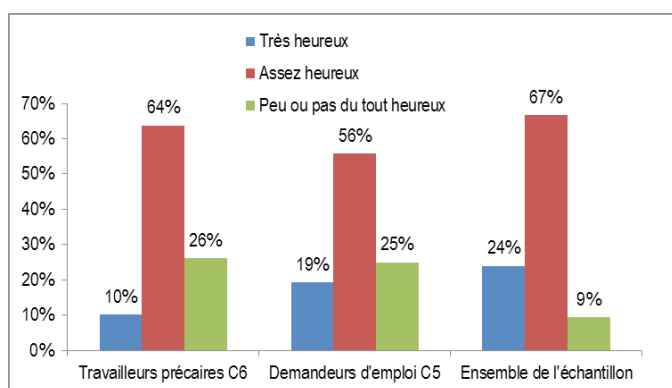


Figure 82 : Classe 5 & 6 : Sentiment de bonheur



moyenne s'établit à 17% dans l'ensemble de l'échantillon. De même pour ce qui est le sentiment de bonheur : 10% des travailleurs précaires et 19% des demandeurs d'emploi se disent « très heureux », tandis que pas moins de 24% sont de cet avis dans l'ensemble de l'échantillon.

Figure 81 : Classe 5 & 6 : Satisfaction sur sa vie

Figure 82 : Classe 5 & 6 : Sentiment de bonheur

### Des situations de pauvreté plus fréquentes

D'autres éléments sociodémographiques permettent encore de caractériser ces deux classes. L'âge, tout d'abord, fait ressortir le fait que les demandeurs d'emploi de la classe 5 sont en moyenne plus jeunes que les actifs de la classe 6. Ceux-ci présentent toutefois une pyramide des âges assez comparables à celle de l'ensemble des actifs. Les demandeurs d'emploi de la classe 5 sont aussi, assez logiquement, plus diplômés que les travailleurs précaires de la classe 6.

Figure 83 : Classe 5 & 6 : Structure par âge

Figure 84 : Classe 5 & 6 : Niveau de diplôme

L'âge et le diplôme font que le profil socioprofessionnel de ces deux classes est également différent : les demandeurs d'emploi de la classe 5 ont plus souvent occupé un emploi parmi les catégories dites « supérieures » : cadres supérieurs et professions intermédiaires... Etant entendu que ce sont surtout les techniciens qui, parmi ces dernières, sont le plus représentés (35%). Dans la classe 6, ce sont les employés qui en représentent le plus gros des effectifs (40%). Même s'ils n'en représentent pas une part très importante les ouvriers caractérisent cependant très clairement les classes 5 et 6 : ils comptent pour 17% de la première et 15% de la seconde, alors qu'ils ne représentent guère plus de 9% de l'ensemble des actifs.

Figure 85 : Classe 5 & 6 : PCS

L'examen de la situation matrimoniale et familiale, fait ressortir peu de différence entre les classes 5 & 6, d'une part, et l'ensemble de l'échantillon, d'autre part. Il apparaît toutefois que les foyers monoparentaux représentent une part remarquable de la classe 6 : ils en comptent pour 15% de ses effectifs tandis qu'ils ne représentent pas plus de 4% de l'ensemble des ménages interrogés.

L'ensemble des caractéristiques détaillées laisse largement percevoir que ces deux classes comportent une part importante d'individus dans une situation assez difficile pour être proche de la pauvreté. La distribution des revenus fait apparaître que c'est bien dans ces deux classes que les revenus sont en moyenne les plus modestes, en particulier si l'on ne considère que le revenu restant (reste-à-vivre), une fois déduites les charges fixes obligatoires. La comparaison avec la classe 3 (cf. *infra* figures 42 et 43), qui comporte elle aussi une part importante de milieux populaires, fait apparaître une assez nette différence puisque seulement 12% des individus dans la classe 3 disposent d'un revenu disponible de 1 000 €, au plus.

Figure 86 : C.5 & C.6, Revenus disponibles par u.c.

Figure 87 : 87 : C.5 & C.6, Reste-à-vivre par u.c.

La perception du montant de ces revenus est encore moins bonne que dans la classe 3 où, déjà, on avait observé une proportion remarquable d'individus ressentant une certaine injustice (28%, cf. infra, figure 41). Ici la perception de la même injustice atteint 31% parmi les demandeurs d'emploi (Classe 5) et 38% parmi les travailleurs précaires (classe 6).

Figure 88 : Classes 5 & 6 : Perception du niveau de salaire

Différents indicateurs surdéterminent ces situations difficiles puisque, dans la classe 5 comme dans la classe 6, les proportions de ceux qui s'imposent régulièrement des restrictions en fin de mois, qui n'épargnent pas et/ou qui ont recours à une aide est presque toujours supérieure à ce qu'elles sont dans l'ensemble de l'échantillon.

La réserve qui vient d'être formulée tient à la part des travailleurs précaires (classe 6) qui ont eu recours à une aide dans leur entourage pour faire face à une difficulté (68%) qui reste identique à celle qui est observée sur l'ensemble de l'échantillon (69%). Cette question est assez large et admet des types de recours aussi différents qu'un coup de main pour effectuer des démarches administratives, faire garder ses enfants, un don ou prêt en argent, etc. Sur ce plan qualitatif, on n'observe pas non plus d'écart significatif entre les travailleurs précaires et l'ensemble de l'échantillon. Les demandeurs d'emploi, quant à eux, ont bien plus souvent recours à une aide pour avoir accès à un outil, un appareil électroménager, ou quelque chose de ce genre, pour effectuer des démarches administratives et pour pouvoir sortir.

La question permet en outre de savoir qui procure cette aide. On sait ainsi que les demandeurs d'emploi demandent plus souvent un coup de main à leur famille et à leurs amis. Mais sur ce plan-là également on n'observe aucune différence significative entre les travailleurs précaires et l'ensemble de l'échantillon. Si malgré leur situation économique fragile, les travailleurs précaires ne demandent pas plus souvent de l'aide que dans l'ensemble de l'échantillon, c'est qu'il leur arrive plus souvent que les autres de ne pas pouvoir le faire.

Dans l'ensemble de l'échantillon, en effet, 76% des personnes interrogées déclarent savoir à qui elles peuvent faire appel en cas de problème, comme 79% des demandeurs d'emploi de la classe 5. Mais dans la classe 6, la part de ceux qui pensent pouvoir compter sur leur entourage est beaucoup plus modeste puisqu'elle n'est que de 59%.

Figure 89 : Classes 5 & 6 : indicateurs de précarité

### Un isolement plus marqué

La dernière observation faite sur le plus grand nombre de personnes qui, parmi les travailleurs précaires (classe 6), ne pensent pas pouvoir faire appel à leur entourage en cas de problème, souligne d'une autre façon la moindre satisfaction exprimée sur leurs relations sociales (cf. infra Figure 63 : Classes 5 et 6 – Satisfaction sociabilité). Il apparaît en effet que leur sociabilité est sensiblement moins « intense » et plus « discrète » que dans l'ensemble de l'échantillon. Il y a, parmi certains

Figure 83 : Classe 5 & 6 : Structure par âge

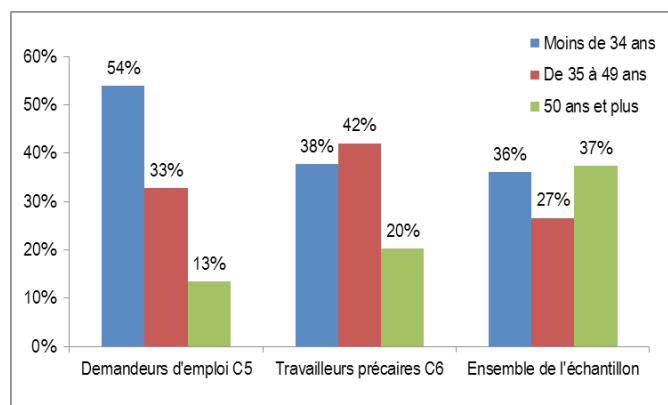


Figure 84 : Classe 5 & 6 : Niveau de diplôme

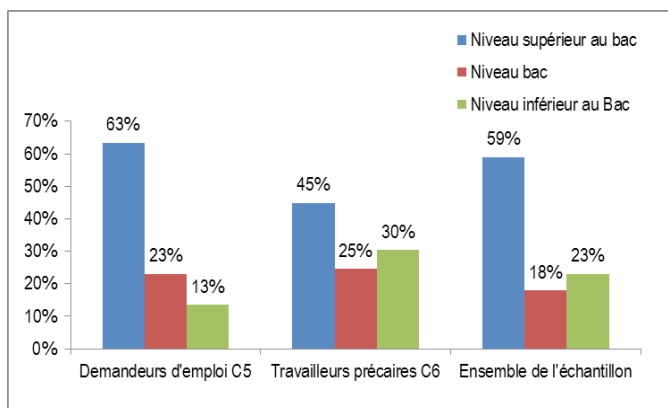


Figure 85 : Classe 5 & 6 : PCS

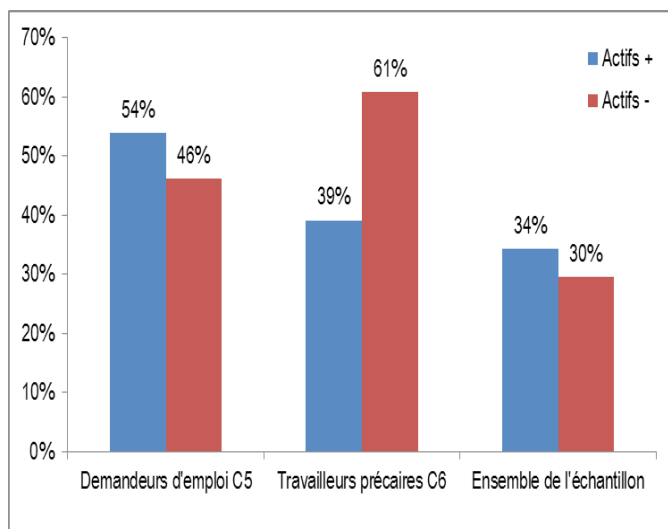




Figure 86 : C.5 & C.6, Revenus disponibles par u.c.

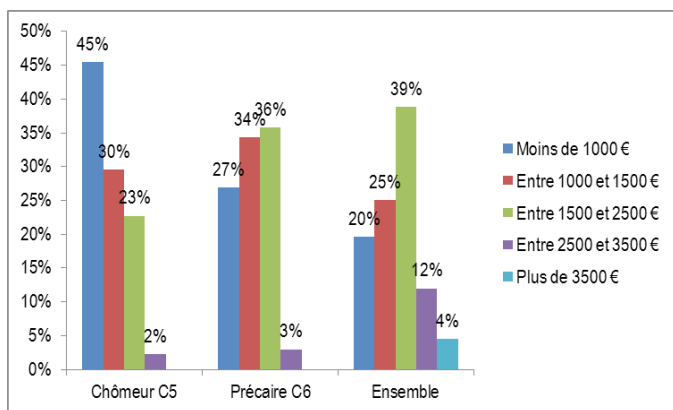


Figure 87 : C.5 & C.6, Reste-à-vivre par u.c.

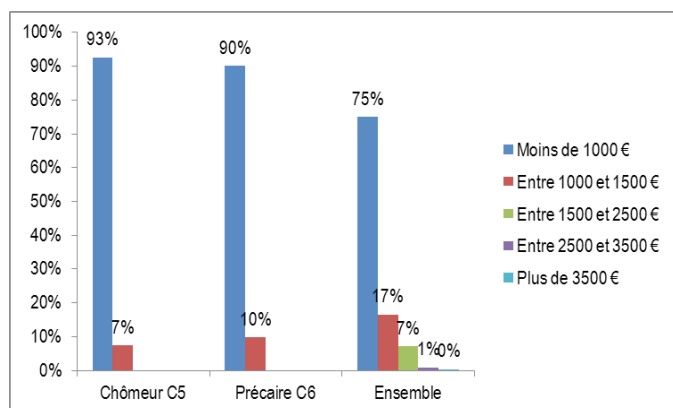


Figure 88 : Classes 5 & 6 : Perception du niveau de salaire

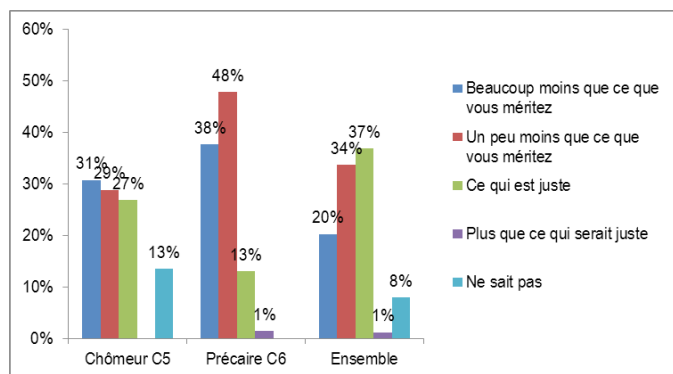
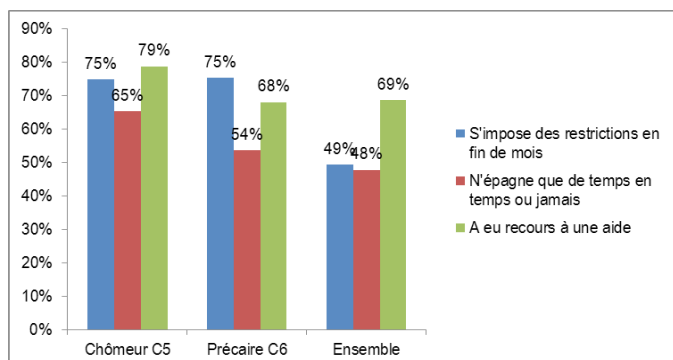


Figure 89 : Classes 5 & 6 : indicateurs de précarité



de ces travailleurs précaires, une nette tendance à fréquenter moins souvent sa famille et ses amis et jamais ses collègues de travail. La situation n'est pas du tout la même pour les demandeurs d'emploi (classe 5) et, d'ailleurs, la satisfaction qu'ils expriment sur leurs relations avec autrui est bien meilleure.

Figure 90 : Classes 5 & 6 : Sociabilité

D'autres indicateurs traduisent peut-être aussi une tendance au repli : qu'il s'agisse des lectures, d'assister à des spectacles, ou bien de prendre part aux élections, la participation sociale des travailleurs précaires est moindre que dans l'ensemble de l'échantillon et, souvent, que les demandeurs d'emploi de la classe 5.

Figure 91 : Classes 5 & 6 : Indicateurs de participation sociale

La situation est sans doute plus complexe dans la mesure où d'autres indicateurs ne manifestent pas du tout la même propension à se désinvestir de la production du social... Ou à être marginalisé. En témoigne par exemple le fait que le taux de participation à une mobilisation collective pour résoudre un problème local n'est fondamentalement pas différent entre les travailleurs précaires et l'ensemble de l'échantillon. Les demandeurs d'emploi se montrent en revanche beaucoup plus en retrait dans ce domaine.

Figure 92 : Classes 5 & 6 : Participation à une mobilisation collective

La fréquentation du cinéma n'est pas non plus très différente, pas plus que celle de manifestations sportives. L'hypothèse qu'on peut alors formuler est que cette population, qui a tout d'abord en commun d'exprimer une moindre satisfaction sur la plupart des indicateurs et, ensuite, de cumuler certaines difficultés, est loin d'être homogène. En son sein, un certain nombre de personnes traduisent l'expérience d'une précarité dans les termes d'une défiance à l'égard des institutions et d'un repli social... Propension qui est loin de valoir pour l'ensemble de ces classes.

### Bilan des classes 5 & 6

Les deux dernières classes font ressortir de façon particulièrement éclairante l'impact que peuvent avoir sur le bien-être des conditions socioéconomiques défavorables. Toutes les dimensions de l'axe des réalisations, ou peu s'en faut, sont ici impliquées de telle sorte que le travail précaire, les revenus modestes, les conditions de logement et d'habitat moins confortables s'additionnent pour créer les conditions d'un mal-être qui peut se prolonger par des ruptures sociales.

## 6. Bilan de l'analyse des réalisations

L'analyse de l'axe des réalisations fait tout d'abord apparaître un modèle d'après lequel on peut identifier trois grandes approches idéales-typiques du bien-être segmentées à partir du principe du cycle de vie. Chacun de ces types de caractériser par une échelle de valeurs relatives à partir de laquelle sont évaluées les situations matérielles.

Il apparaît ainsi que dans le premier stade du cycle de vie – celui de la « formation » de l'individu, y compris dans le sens de la *bildung* du romantisme allemand, mais qui correspond au statut de « jeune inactif » dans les termes de l'INSEE – ce sont les pratiques de sociabilité qui orientent très significativement la perception qu'on a de son bien-être. On a pourtant aussi pu faire ressortir que les conditions de logement, et secondairement celles du cadre de vie, pouvaient dans une certaine mesure altérer l'organisation de ce schéma perceptif (la qualité de logement et l'impact économique de la précarité énergétique à laquelle elle expose éventuellement). L'enquête portant sur la population générale, on a étudié la question de l'emploi que certains étudiants doivent occuper pour, au moins, compléter leurs ressources mais cette thématique est largement documentées par les Observatoires de la Vie Etudiante, y compris à Grenoble : ils fournissent donc les données permettant d'identifier les indicateurs discriminants. Enfin, et plus fondamentalement, si la classe 1 illustre idéalement cette situation-type de la « formation », la classe 4 (« Vulnérabilité médicale ») permet d'identifier la santé comme une condition logiquement antérieure aux réalisations dans le domaine de la sociabilité. Une proportion, certes faible, de jeunes gens ne disposent en effet pas de la santé « normativement attendue » dans cette tranche d'âge pour pouvoir réaliser ses aspirations en termes de lien social, affectif, émotionnel, etc.

Dans un second stade qui pourrait être celui de l'« établissement », puisqu'il correspond typiquement à l'âge de l'occupation d'un emploi et de la fondation d'un foyer, la question du travail et de l'emploi devient stratégique. Si l'on a acquis les sécurités minimales dans ce domaine, les limitations imposées par l'activité professionnelles (nonobstant les charges familiales) peuvent constituer un frein à l'épanouissement individuel (classe 2). La question des revenus, en second lieu, perçue relativement et/ou bien en termes de possibilités effectives d'accès aux biens marchands, constitue le second facteur discriminant dans la représentation qu'on peut avoir de son bien-être (classe 3). Enfin, l'absence en tout ou en partie des sécurités liées à l'emploi stable à temps complet (classes 5 et 6) hypothèque fortement les capacités de réalisations individuelles et collectives. Parmi les facteurs qui, précisément, peuvent faire obstacle à l'obtention de ces sécurités professionnelles, la santé joue sans doute un rôle essentiel, bien qu'on en perçoive peu l'impact quantitatif à partir d'une enquête réalisée en population générale. La classe 4, toutefois, souligne l'impact de ce facteur, y compris dans les conditions plus « normales » d'accomplissement professionnel.

Figure 90 : Classes 5 & 6 : Sociabilité

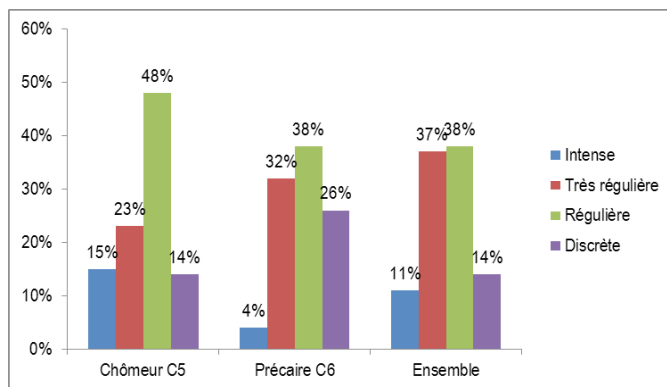


Figure 91 : Classes 5 & 6 : Indicateurs de participation sociale

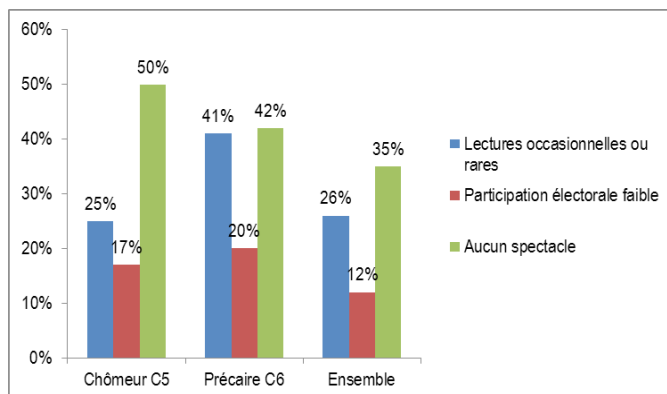
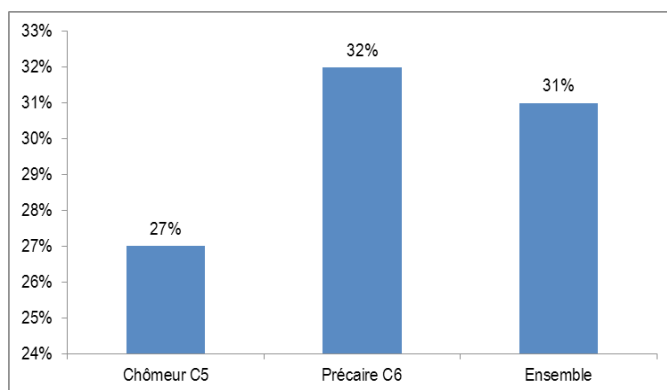


Figure 92 :

Classes 5 & 6 : Participation à une mobilisation collective



Si la retraite, dans le sens où nous l'entendons, signale une levée de la contrainte de l'emploi, elle peut concerner des populations qui n'en ont pas l'âge légal : c'est que qu'indique, dans la classe 4, la situation des « autres inactifs ». L'état de santé, plus que l'âge, est le facteur discriminant à partir duquel s'organisent les situations de la classe 1, d'une part, et de la classe 4, d'autre part. La première pourrait être caractérisée comme un nouvel « âge d'or » (après celui de la « formation ») dans la mesure où c'est un des moments où les indicateurs pouvant traduire, sinon l'idée du bien-être, au moins celle d'un certain accomplissement, sont au plus haut. Les sécurités acquises au terme d'une carrière professionnelle au moins relativement stable (en termes de logement et de cadre de vie, notamment), permettent la projection de l'individu dans les diverses participations sociales qui constituent la valeur-clé de ce moment. La seconde illustre mieux les « déprises » (Caradec, 2005) et ajustements auxquels l'état de santé défaillant implique nécessairement de procéder. S'il y a une succession logique entre les deux, elle n'est pas forcément temporelle.

Ces trois « moments » constituent trois grands cadres de compréhension des conditions du bien-être, chacun faisant intervenir peut-être moins des valeurs différentes que des hiérarchies différentes entre elles. Cette organisation selon le cycle de vie représente incidemment un des premiers indicateurs caractéristiques de la structure sociodémographique des territoires étudiés puisqu'il illustre trois grandes logiques typiques de la réalisation de ses aspirations.

De façon plus détaillée, et opérationnelle, l'analyse a fait ressortir un certain nombre de facteurs permettant de discriminer des situations différentes, y compris dans chacune des stases idéales-typiques du cycle de vie dans laquelle il peut avoir, éventuellement, une signification différentes. Chacun de ces facteurs discriminant peut être identifié comme la possibilité d'un indicateur du bien-être/mal-être, étant entendu qu'il peut aussi bien-être envisagé à travers trois sources possibles :

- > Les sources de données statistiques classiques (INSEE, OBS'Y, etc.) ou bien qui seraient à construire au travers d'un recensement des équipements (école, services de santé, équipement sportifs,
- > Une enquête *ad hoc* recueillant des données descriptives plus fines (comme les éléments d'inconfort pour le logement, par exemple) ou manquantes (les pratiques de sociabilité) ;
- > Une enquête *ad hoc* recueillant les jugements et opinions (valeurs, satisfactions, etc.) exprimés dans les différents domaines identifiés.

Ces indicateurs sont les suivants :

- **Statut d'activité** ;
- **Les conditions d'emploi** :
  - Le type de contrat de travail : CDI/CDD, temps partiel (subi/choisi), etc.
  - La durée effective du travail ;
- **Le travail/activité** :
  - Le type de travail et/ou d'activité

- **Revenus** :
  - Revenus disponibles et restants par unité de consommation ;
  - Endettement, épargne ;
  - Restrictions en fin de mois (fréquence, par domaine, etc.) ;
- **Logement** :
  - Statut de résidence (propriétaire définitif/accédant, locataire, etc.) ;
  - Type de logement (parc privé, social, etc.) ;
  - Éléments d'inconfort (surface, isolation phonique, isolation thermique...) et vulnérabilité énergétique ;
  - Coût ;
- **Cadre de vie** :
  - Accès aux aménités (école, services publics et commerces) ;
  - Animations sociales et/ou culturelles ;
  - Espaces verts ;
  - Propreté, incivismes/dégradations ;
  - Tranquillité publique ;
- **Santé** :
  - État de santé perçue, stress ;
  - Suivi médical ;
  - Couverture maladie et couverture complémentaire ;
  - Qualité environnementale (air, eau, etc.) ;
- **Droits sociaux** :
  - Revenus de transfert ;
  - Aides (monétaires et non monétaires).

### 3. Axe de mobilisation (ou de sociabilité)

L'axe des réalisations n'épuise pas, loin s'en faut, la compréhension qu'on doit avoir des facteurs déterminant le bien-être. Même si elles sont infiniment moins nombreuses que les autres, on a tout de même observé qu'une personne sur deux, parmi celles dont les réponses relèvent de la classe 6 – dont on peut donc présumer qu'elles connaissent une certaine forme de précarité –, se dit « très » ou « assez » satisfaite de sa vie en général et 58% se disent « très » ou « assez » heureuses. Il y a donc quelque chose d'autre qui, malgré les difficultés qu'elles connaissent, leur permet de pouvoir en relativiser la perception.

On peut penser que ce hiatus tient en partie à la méthode d'analyse : la classification opère en effet sur la base de réponses individuelles qui ne rendent pas toujours fidèlement compte de la situation globale de la personne interrogée. Une personne peut ainsi produire un certain nombre de jugements d'insatisfaction, sur son travail et ses conditions d'emploi par exemple, qui leur valent d'être plutôt proches « en moyenne » du profil de réponse de la classe 6, tandis qu'elle appartient à un ménage comprenant un autre adulte disposant, lui, d'un emploi stable et conférant même à la famille un revenu satisfaisant. Dans la classe 6, 10% des personnes interrogées disposent ainsi d'un revenu « restant » par unité de consommation au moins égal à 1 000 € par mois. On peut dès lors parfaitement comprendre que, tout en jugeant défavorablement sa condition professionnelle, elle puisse par ailleurs estimer, d'un point de vue plus global, que sa vie est somme toute plutôt satisfaisante.

Cette remarque n'invalide pas complètement la méthode puisqu'on a vu que, le plus souvent, le jugement de satisfaction exprimé fonctionnait comme un « index » permettant de repérer assez efficacement une situation que d'autres indicateurs caractérisent. Mais elle en souligne en effet une sorte d'incomplétude parfaitement attendue, du reste, dans la mesure où elle fournit son argument à cette autre hypothèse formulée selon laquelle le bien-être

dépendrait aussi du lien avec autrui. On observe d'ailleurs une relation assez régulière et stable, d'une classe de réalisation à l'autre, entre différents paramètres de sociabilité (comme le type de ménage ou l'intensité des pratiques de sociabilité) et les indicateurs globaux (la satisfaction sur sa vie en général et le sentiment de bonheur). Le pourcentage des individus se disant « très heureux » diminue par exemple ainsi, dans l'ensemble de la population et dans chaque classe, en fonction de l'intensité des pratiques de sociabilité : dans la classe 1, par exemple, la part de ces gens les plus heureux passe de 34% chez ceux qui ont la sociabilité la plus « intense », à 21% chez ceux pour qui elle est plus « discrète » ; dans les classes 5 & 6<sup>5</sup>, elle décroît d'une façon comparable de 18% à 8%.

Figure 93 : % « très heureux » dans chaque classe, en fonction des pratiques de sociabilité

La même observation peut être faite en ce qui concerne l'indicateur de la satisfaction globale exprimée sur sa vie. La classe 3 (« L'injustice salariale ») fait certes exception à ce schéma général mais on a déjà noté que les personnes dont les réponses relèvent de cette classe ont globalement une sociabilité plus limitée à un cercle de très proches et souvent resserrée dans l'espace domestique : c'est là un type de sociabilité sur lequel on reviendra plus loin.

Cette observation fonde en tout cas cette présomption selon laquelle la relation de l'individu à son entourage permet de mieux caractériser sa situation sur le plan des réalisations : le réseau social dans lequel il s'inscrit représenterait alors bien à cet égard une « capacité » par laquelle il peut atteindre l'accomplissement de ses aspirations. Mais le lien à autrui constitue aussi en soi, c'est le sens de l'hypothèse que nous avons formulée, une autre dimension du bien-être.

L'exploration plus précise de cet axe des « participations » emprunte une méthode similaire à celle qui a été mise en œuvre pour l'axe des réalisations. Il s'est donc agi d'observer

<sup>5</sup> Les effectifs des classes 5 & 6 ont été sommés en raison des faibles effectifs. Par ailleurs, la proportion des individus ayant une sociabilité « intense » est trop faible, dans les classes 2 & 3, pour qu'on puisse les considérer.

Formation		Etablissement				Retraite		
Jeunes inactifs		Actifs				Inactifs		
C1	Actifs + (C2)	Actifs - (C3)	Actifs (C5)	Actifs - (C6)	Autres inactifs (C4)	Retraités C1	Personnes âgées C4	
Sociabilité	Conditions d'emploi				Santé			
Qualité du logement	Temps disponible	Revenus	Sociabilité	Contrat de travail	Sociabilité	Sociabilité	Sociabilité	
Santé	Sociabilité	Sociabilité	Qualité du logement	Revenus	Revenus			
				Santé	Cadre de vie			
				Cadre de vie				

Figure 93 : % « très heureux » dans chaque classe, en fonction des pratiques de sociabilité

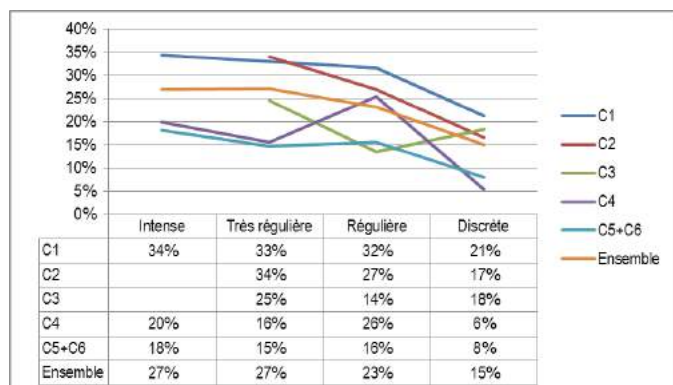


Figure 94 : Sociabilité résidentielle

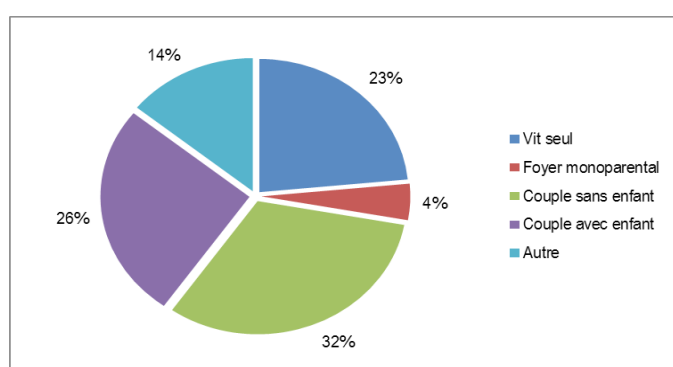


Figure 95 : Pratiques de sociabilité

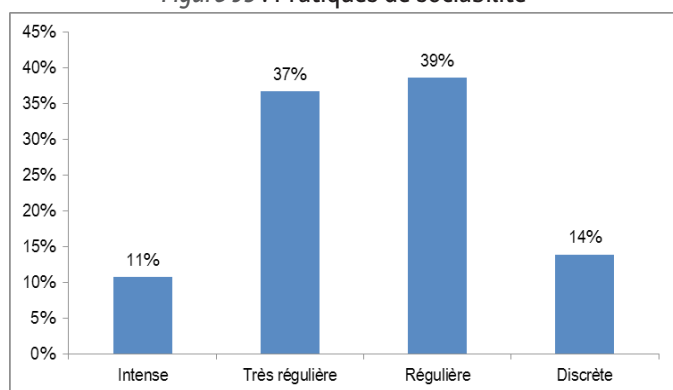
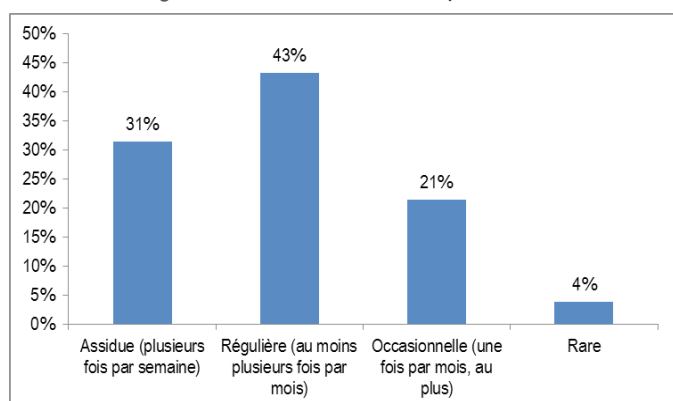


Figure 96 : Lectures livres et journaux



ver comment se combinent différentes variables descriptives du lien qu'entretient chaque individu avec différents cercles de sociabilité : du plus resserré (la famille, l'entourage immédiat, etc.) aux plus lointains, éventuellement à travers la médiation de divers supports techniques et/ou institutionnels. On a donc réalisé une classification sur la base de la procédure dite des « nuées dynamiques » à partir de 5 types d'indicateurs :

**La sociabilité résidentielle** : il s'agit de considérer si la personne interrogée vit seule, en couple, en famille ou encore avec d'autres personnes, comme c'est le cas dans une collocation. L'accent est donc moins mis sur le lien familial *stricto sensu* que sur l'entourage immédiat dont peut bénéficier la personne interrogée.

Figure 94 : Sociabilité résidentielle

**Les pratiques de sociabilité** sont mesurées à partir d'un indicateur de la fréquence des rencontres (physiques) avec les membres de sa famille et ses amis (mis à part ceux avec lesquels on vit, le cas échéant), ses voisins et ses collègues (hors du travail). La construction de cet indicateur synthétique de sociabilité est détaillée dans le chapitre précédent (cf. *infra* « Encadré 1 »).

Figure 95 : Pratiques de sociabilité

**La sociabilité culturelle** évaluée à partir de la lecture de livres et de journaux et des sorties aux spectacles (concerts, théâtres... Y compris des spectacles offerts gratuitement dans l'espace public). Toutefois, pour élargir ce genre de participation, nous avons intégré la participation à des événements sportifs.

Figure 96 : Lectures livres et journaux  
Figure 97 : Sorties (spectacle, événement sportif...)

**La participation citoyenne** qui tient compte de la participation aux différentes consultations électorales (locales, nationales ou professionnelles) et de la part prise par la personne interrogée à divers types de mobilisation collective pour résoudre un problème à l'échelle de son quartier, de sa ville, etc.

Figure 98 : Participation électorale  
Figure 99 : Mobilisation

**La participation associative** considère le fait que la personne interrogée fait ou non partie d'une (ou plusieurs) association(s), dans quelque domaine que ce soit. Conformément à ce qui en général observé en la matière, il apparaît qu'il s'agit d'abord de faire partie d'un club de sport (38%), d'une association à but artistique et/ou culturel (32%), d'un collectif ayant une vocation caritative ou solidaire (19%), d'un parti politique ou d'un syndicat professionnel (3%), ou d'un collectif ayant une tout « autre » raison sociale (14%).

Figure 100 : Participation associative

La combinaison de ces 5 types de facteurs permet de dessiner les contours de 5 formes ou « univers » de sociabilité qui ne sont pas organisés à partir d'une seule dimension qui serait en quelque sorte le gradient d'une sociabilité/participation plus ou moins intense. La fréquence des pratiques apparaît certes comme un facteur structurant de l'univers des sociabilités mais d'autres interviennent également et parfois de manière plus significative encore. Les participations citoyennes, notamment, constituent à cet égard la première « composante » (cf. encadré méthodologique ci-après) de l'univers des sociabilités.

Il semble pourtant que ces différentes formes de sociabilité aient un impact différent sur le bien-être de telle sorte que les 5 univers identifiés peuvent être représentés selon leur plus ou moins étroite relation avec les indicateurs globaux comme la satisfaction exprimée sur sa vie en général et/ou le sentiment de bonheur. En ce sens, l'univers de la « *philia* » est associé à une satisfaction de sa vie en général et un sentiment de bonheur beaucoup plus élevés que celui de la « *discretion* ».

Figure 101 : Univers de sociabilité

Figure 97 : Sorties (spectacle, événement sportif...)

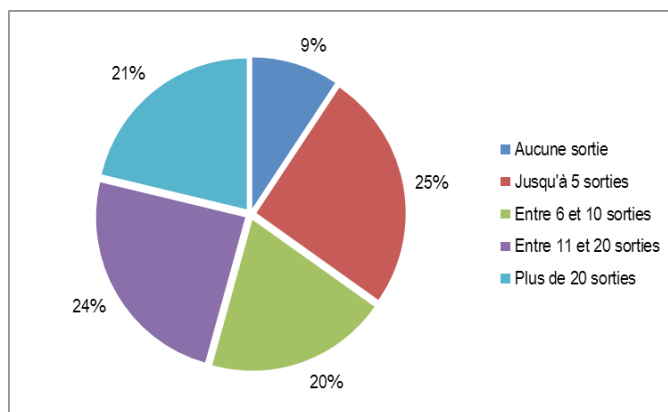


Figure 98 : Participation électorale

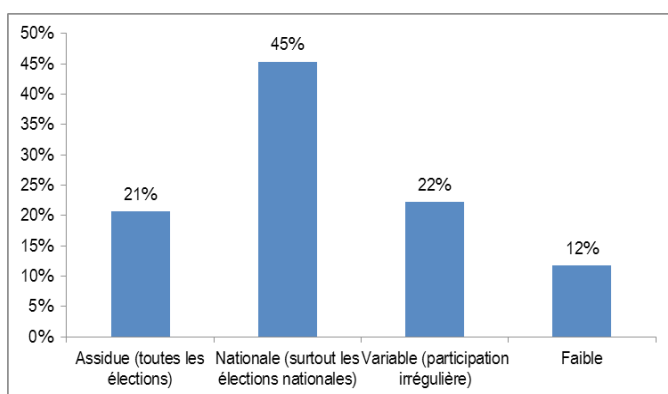


Figure 99 : Mobilisation

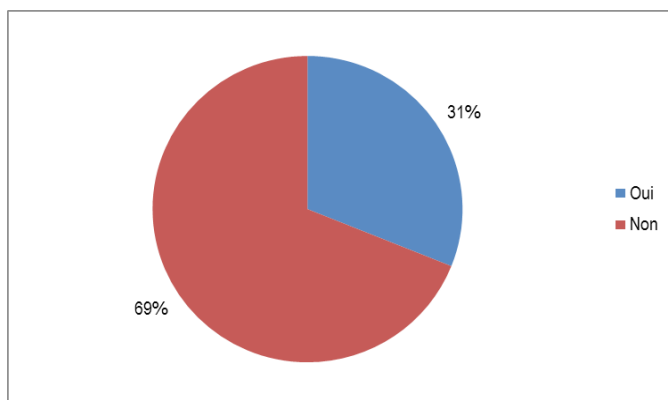


Figure 100 : Participation associative

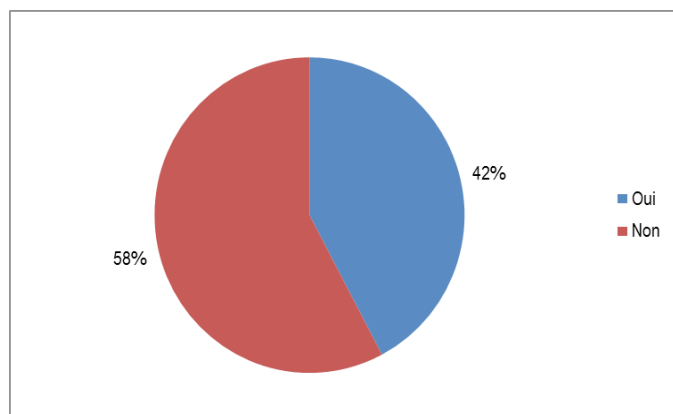
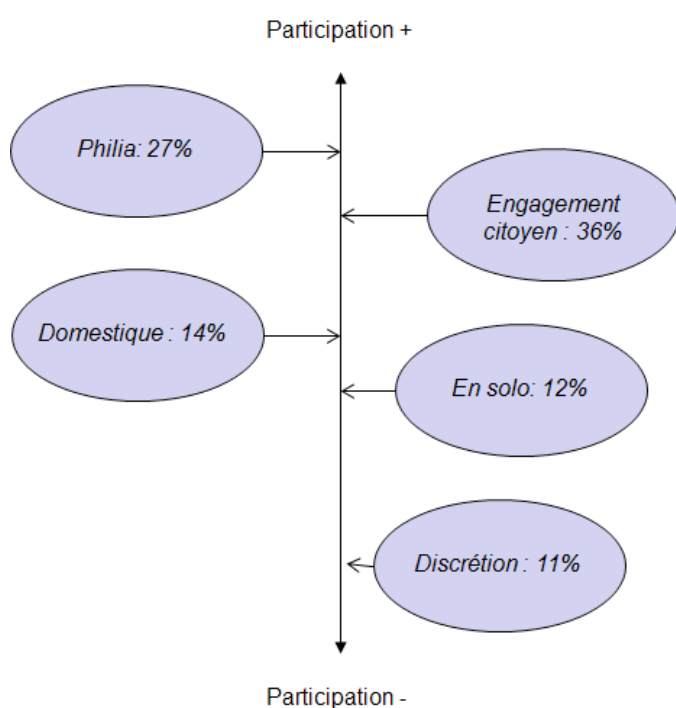


Figure 101 : Univers de sociabilité



#### Encadré 4 : La réduction des dimensions

Les indicateurs finalement retenus pour effectuer cette analyse ont été sélectionnés à partir d'un processus itératif de « réduction des dimensions ». Il s'agit d'une procédure (analyse en composante principale) permettant de hiérarchiser, à partir de leurs corrélations croisées, les différents facteurs impliqués dans un phénomène quelconque : ici, l'espace des sociabilités. Répétée, cette opération a donc permis d'écartier de l'analyse les indicateurs dont la contribution relative est la moins importante. Nous sommes donc partis d'une « liste » beaucoup plus nombreuse (pratiques culturelles détaillées, pratiques de sociabilité électronique, etc.), mais progressivement réduite jusqu'aux 7 retenus. En dernier lieu, sur la base des derniers retenus, il apparaît ainsi que l'espace des univers de sociabilité est organisé à partir de 3 dimensions :

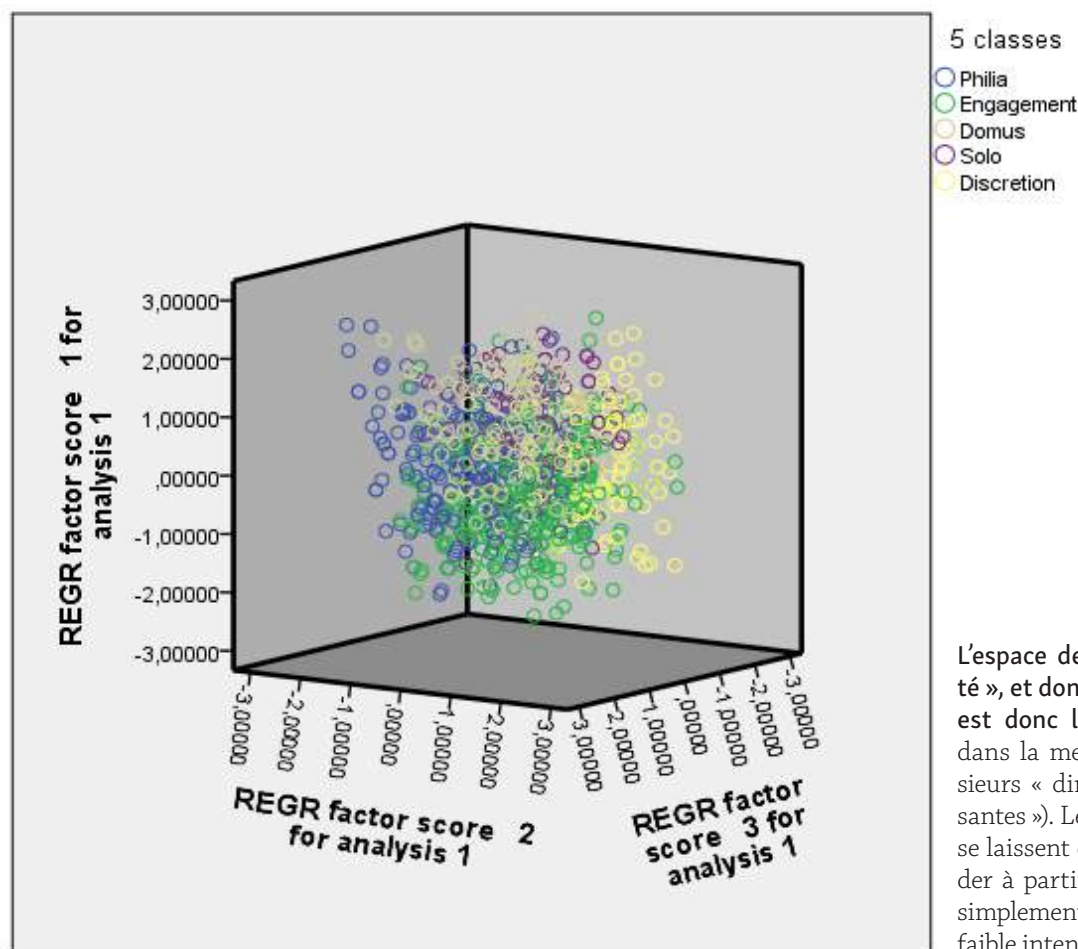
- La première (composante 1) est déterminée par une opposition entre, d'une part, les participations citoyennes et, d'autre part, les pratiques de sociabilité et les sorties, d'autre part. On peut donc prendre part aux activités citoyennes, comme les élections et/ou une mobilisation collective quelconque, sans pour autant avoir des pratiques de sociabilité assidues... Et réciproquement ;
- La seconde (composante 2) s'organise à partir d'une tension entre, d'une part, les pratiques de sociabilité (fréquence des contacts avec sa famille, ses amis, ses voisins et ses collègues) et, d'autre part, les sorties. On peut donc avoir des pratiques de sociabilité assez fréquentes sans nécessairement « sortir » (assister à un spectacle quelconque, y compris un événement sportif) ;
- La troisième (composante 3) est structurée à partir d'une opposition entre, d'une part, la sociabilité résidentielle et, d'autre part, les participations associatives et électorales. Le fait de vivre seul, en couple, en famille ou en colocation n'entretient donc pas un rapport immédiat et linéaire avec la participation associative et/ou citoyenne.

**Tableau 3 : Matrice des corrélations**

	Composante		
	1 (25% de la variance)	2 (15% de la variance)	3 (14% de la variance)
Participations électorales	0,779	-0,123	-0,105
Mobilisation collective	0,616	0,217	0,007
Lectures	0,593	0,267	0,175
Pratiques de sociabilité	-0,086	0,709	0,341
Sorties	-0,147	-0,643	0,226
Participation associative	0,235	0,572	-0,115
Sociabilité résidentielle	0,053	-0,09	0,905

Guide de lecture : le tableau ci-dessus détaille la contribution de chaque variable à la détermination de chaque « composante ». La première (qui représente donc 25% de l'explication globale de cette analyse et est représentée par l'axe vertical dans la figure 102 suivante) oppose donc, d'une part, les participations électorales (77,9% de la contribution à cet axe) et mobilisations collectives (61,6%) (en bas de l'axe) et, d'autre part, les sorties (14,7%) et les pratiques de sociabilité (8,6%) (en haut de l'axe vertical).

Figure 102 : Plan factoriel des univers de sociabilité



L'espace des « univers de sociabilité », et donc l'axe des participations, est donc lui-même assez complexe dans la mesure où il comporte plusieurs « dimensions » (ou « composantes »). Les formes de sociabilité ne se laissent en tout cas pas appréhender à partir d'un seul facteur allant simplement de la plus grande à la plus faible intensité/fréquence.



Figure 103 : *Philia* : sociabilité résidentielle

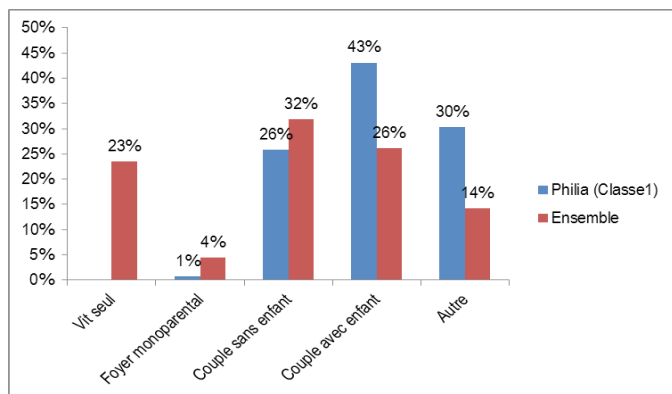
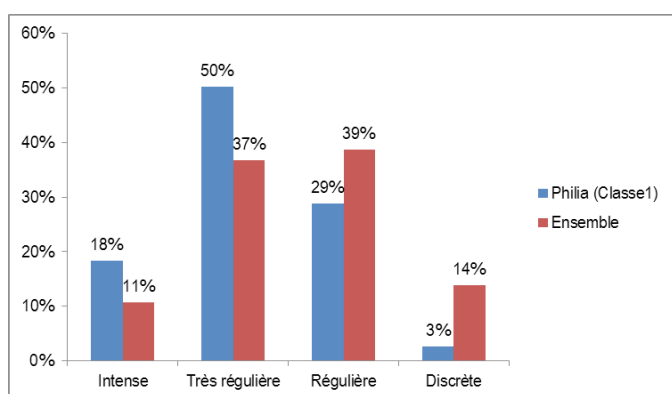


Figure 104 : *Philia* : pratiques de sociabilité



### Encadré 5 : L'âge des sorties

Les sorties sont marquées par l'âge : plus on est jeune et plus on sort fréquemment le soir : 73 % des 15-24 ans déclarent en tout cas l'avoir fait au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois. Ce pourcentage décroît au fil des âges : le taux le plus bas étant celui des 65 ans et plus qui ne sont que 23 % à sortir au moins une fois par semaine... Et au moins autant (25%) à n'être jamais sorti.

Les principaux motifs avancés par les personnes de 65 ans et plus sont : l'insécurité le soir (9 %), les contraintes de santé (8 %), le fait que cela ne les intéresse pas (4 %), ainsi que la programmation culturelle jugée inintéressante (1 %). Si les 35-49 ans sortent moins que les plus jeunes, c'est, disent-ils, qu'ils manquent de temps ou qu'ils sont contraints par des raisons professionnelles ou familiales.

Les types d'activités les plus privilégiées lors des sorties diffèrent également selon l'âge. Les 35-49 ans sont plus souvent allés que les autres catégories d'âge au restaurant, les 50-64 ans au cinéma, les 25-34 ans à être sortis pour un autre type d'activité et les 18-24 ans sont plus nombreux à se promener, à retrouver des amis dans la rue, au café ou chez eux et à aller danser. Quant aux plus de 65 ans, ils sont davantage à être allés à un spectacle et à des réunions autres que familiales et amicales. Ce dernier type de sortie témoigne du dynamisme dont font parfois preuve les plus de 65 ans en termes de participation.

## 1. Univers de la « philia » Ou les formes de la sociabilité amicale et familiale

La *philia*<sup>6</sup> est l'univers de la plus grande sociabilité à la fois marquée par l'entourage résidentiel mais aussi de fréquentes rencontres avec ses proches. Cette forme de sociabilité, qui a manifestement le plus fort impact sur le bien-être ressenti, traduit en d'autres termes tout le bonheur d'être entouré.

### Des liens serrés

Les individus dont les réponses ressortissent de cette première classe vivent dans des « collectifs » : aucun ne vit seul, 43% vivent en famille et 30% dans d'autres types de collectifs, c'est-à-dire des colocations ou différentes formes d'hébergement. Il n'y a guère que dans la forme de sociabilité « domestique » (classe 3, cf. *Supra*) que la proportion de ces collectifs est aussi forte, mais ces deux classes se distinguent assez nettement de la moyenne établie sur l'ensemble de l'échantillon sur ce point.

Figure 103 : *Philia* : sociabilité résidentielle

Ils entretiennent en outre des pratiques de sociabilité assez soutenues : pour 18%, elle est même « intense », c'est-à-dire qu'ils rencontrent plus d'une fois par semaine leur famille (hormis les personnes qui vivent avec eux), leurs amis, leurs voisins et/ou leurs collègues.

Figure 104 : : *Philia* : pratiques de sociabilité

La *philia* désigne donc le fait d'être particulièrement bien entouré et on n'observe par ailleurs aucun écart significatif entre la classe 1 et l'ensemble de l'échantillon sur les autres indicateurs, sauf en ce qui concerne la participation électorale. Si elle apparaît un peu moins régulière que dans l'ensemble de l'échantillon, et tout spécialement beaucoup moins que dans la classe 2 (« Engagement »), cela tient toutefois surtout au nombre de ceux qui, au moment des dernières élections, n'étaient pas encore inscrits sur les listes électorales. Sur l'ensemble de l'échantillon, la proportion de ces « non-inscrits » varie légèrement d'une élection à l'autre (entre 11% pour les dernières présidentielles ou législatives à 18% pour les dernières municipales) or, dans la classe 1 de la *philia*, elle est toujours au moins deux fois plus élevée. On observe par ailleurs, dans l'ensemble de l'échantillon, que la part des plus jeunes gens (moins de 25 ans) parmi les non-inscrits oscille entre 33% (pour les présidentielles et législatives) et 45% (pour les municipales) mais elle est également systématiquement plus élevée dans la classe 1. La moindre participation électorale serait alors moins le fait d'un comportement spécifique de la classe que celui des plus jeunes gens qui en représentent une part importante : 26% des effectifs de la classe 1, alors qu'ils ne comptent que pour 16% de l'ensemble de l'échantillon.

6 Dans le dictionnaire étymologique grec, *φιλία*, dérive d'un terme désignant tout d'abord l'appartenance à un groupe social, avant d'avoir une connotation affective (Chantraine, 1968, p. 1 204).

### Des familles et des jeunes

De façon plus détaillée, on peut alors reconnaître deux sous-ensembles distincts du point de vue des caractéristiques sociodémographiques au sein de cette classe.

Le premier (*Philia 1*) se caractérise par une forte proportion de jeunes gens puisqu'une personne sur deux y a moins de 35 ans (37% ont moins de 25 ans et 16% entre 25 et 34 ans). Quand ils sont plus âgés, les individus dont les réponses relèvent du type *Philia 1*, ils exercent le plus souvent une profession parmi les catégories intermédiaires ou supérieures. Ces caractéristiques impriment dès lors certains traits spécifiques à leurs pratiques de sociabilité : elles sont non seulement plus intenses (pour 23% des individus) mais aussi plus orientées vers des sorties. Si dans l'ensemble de la classe 1, 27% des individus sont sortis au moins 20 fois pour assister à un spectacle quelconque (comme 21% des personnes interrogées dans l'ensemble de l'échantillon), ce sont 43% des individus dans ce sous-ensemble. Ils sont également plus souvent utilisateurs des TIC puisque c'est presque une personne sur deux (48%) qui, dans ce sous-ensemble, passe au moins 21 h. par semaine devant ses écrans (ordinateur, tablette et/ou smartphone). La proportion de ceux qui y consacrent autant de temps n'est que de 29% sur l'ensemble de l'échantillon et 31% dans la classe 1. Ces sont enfin ces jeunes qui, au sein de la classe 1, ont la participation électorale la moins régulière.

Le second (*Philia 2*) est beaucoup plus « familial », plus âgé donc : 57% sont âgés entre 35 et 59 ans, et 23% plus de 60 ans. Dans ce sous-ensemble, les retraités pèsent du même poids que dans l'ensemble de l'échantillon, y compris jusque dans la tranche d'âge la plus élevée : 11% des effectifs de ce sous-ensemble ont au moins 75 ans, alors que leur part dans l'ensemble de l'échantillon est de 6%. L'univers de la *Philia* concerne donc aussi des personnes âgées, soulignant ainsi qu'on peut vieillir entouré. Du point de vue socioéconomique, les personnes dont les réponses constituent ce sous-ensemble appartiennent plus souvent à des milieux plus modestes. En contrepoint du sous-ensemble précédent, il apparaît donc que leurs pratiques de sociabilité sont un peu moins intenses et moins souvent orientées vers les sorties : 19% ne sont même pas du tout sortis le soir au cours des 12 derniers mois. Leur participation citoyenne est en revanche bien meilleure puisque 23% ont assidument voté aux cours des dernières élections, encore cette donnée est-elle minorée par une très modeste participation aux élections professionnelles.

### Le bonheur d'être entouré

C'est dans l'univers de la *Philia* que les indicateurs globaux, qui pourraient dénoter une certaine appréhension du bien-être, sont les plus élevés : un tiers des individus de la classe 1 se disent « très heureux » (au lieu d'un quart, dans l'ensemble de l'échantillon) et 20% se disent « très satisfaits » de leur vie (au lieu de 17%).

Figure 105 :

### *Philia* : sentiment de bonheur & satisfaction globale

On peut faire la même observation sur à peu près tous les indicateurs de la satisfaction : en ce qui concerne la sociabilité, bien sûr, mais aussi le cadre de vie, le travail et l'emploi (pour ceux qui sont concernés), etc. : la satisfaction exprimée dans ces différents domaines par les individus dont les réponses relèvent

Figure 105 :

### *Philia* : sentiment de bonheur & satisfaction globale

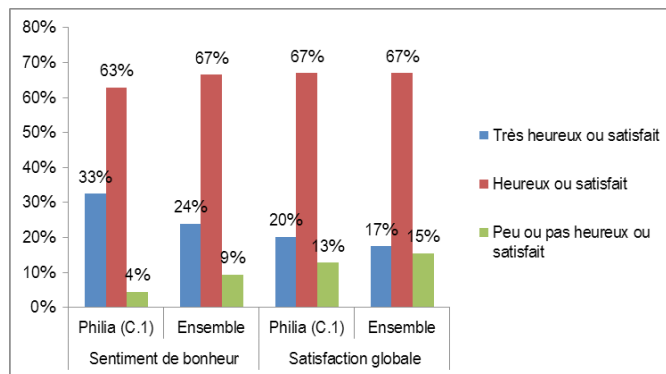


Figure 106 : *Philia* : santé perçue

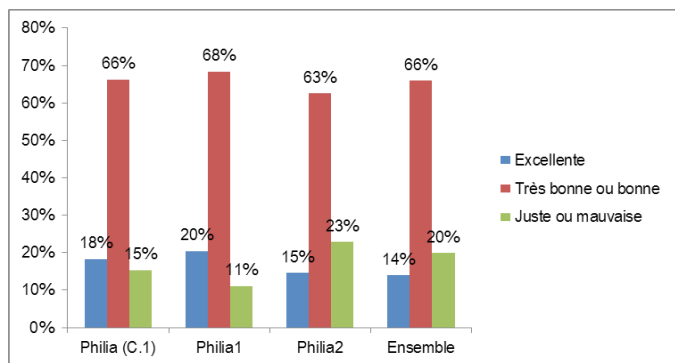


Figure 107 : *Philia* : distribution parmi les classes de réalisation

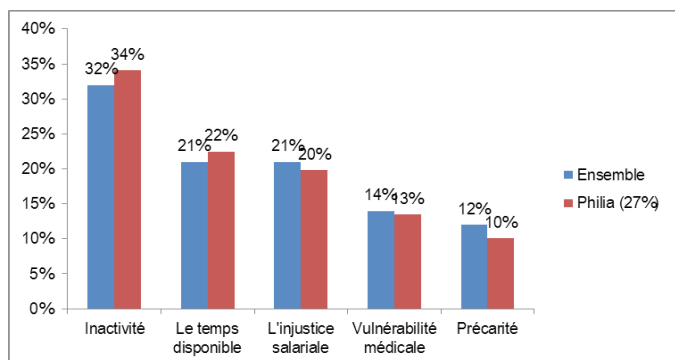


Figure 108 : Satisfaction de sa vie dans la *Philia*, selon les classes de réalisation

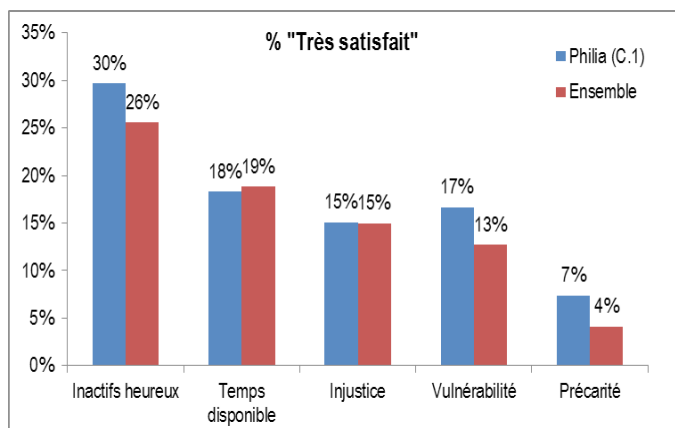
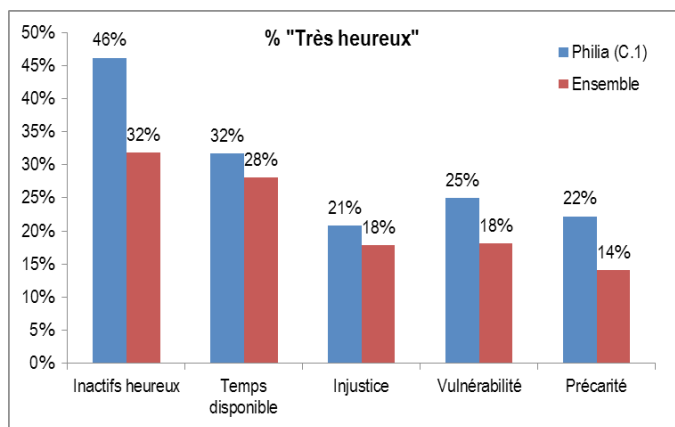


Figure 109 : Sentiment de bonheur dans la *Philia*, selon les classes de réalisation



la *Philia* est toujours au moins égale, et souvent supérieure, à celle qui est observée sur l'ensemble de l'échantillon.

Le seul indicateur qui fasse apparaître une nuance est celui de la santé perçue : si dans la classe 1, on perçoit globalement mieux sa santé que dans l'ensemble de l'échantillon, elle apparaît un peu moins bonne dans le second sous-ensemble : 23% des personnes y trouvent leur santé « juste » voire « mauvaise ». On mesure là un effet de sa structure par âge qui comporte une part significative de personnes âgées. Cette appréciation relativement moins bonne a indiscutablement un effet sur la satisfaction exprimée sur sa vie en général : 20% des individus du second sous-ensemble s'en disent « peu ou pas satisfaits »... Dans le premier, la part de ceux qui expriment la même opinion n'est que de 8% et, dans l'ensemble de l'échantillon, de 15%. Elle n'a en revanche aucun effet sur le sentiment de bonheur puisque sur ce point il n'y a pas d'écart significatif dans les deux sous-ensembles de la *Philia*, sur cet indicateur.

Figure 106 : *Philia* : santé perçue

En définitive, le type d'entourage décrit par la *Philia* procure un avantage certain dans l'appréhension de son bien-être et cela dans toutes les classes de réalisation.

Le croisement des deux axes (réalisation et participation) fait tout d'abord apparaître que la forme de sociabilité de la *Philia* se distribue parmi les classes de réalisation d'une façon très proche de ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon.

Figure 107 :

*Philia* : distribution parmi les classes de réalisation

Guide de lecture : les effectifs de la première classe des réalisations (« L'inactivité professionnelle ») représente près du tiers (32%) de l'échantillon et à peu près la même proportion des effectifs de la *Philia* (34%).

Dans chacune des classes de réalisation, l'univers de sociabilité de la *Philia* accroît, parfois fortement, la proportion de ceux qui se disent « très heureux » (figure 17, ci-après) : c'est particulièrement remarquable parmi les classes de réalisation qui dénotaient les problèmes les plus aigus. Dans la classe 5 de réalisation (« La précarité sociale »), la proportion de ceux qui se disent « très heureux » est de 14% mais elle augmente jusqu'à 22% parmi ceux qui, au sein de cette classe, ont une sociabilité comparable à la *Philia*. Un écart de 7 points est également notable entre l'ensemble de la classe de la « Vulnérabilité médicale » et ceux qui, au sein de cette classe, bénéficient du même entourage que celui que procure la *Philia*.

L'effet de la *Philia* sur la satisfaction exprimée sur sa vie en général est moins perceptible : il n'y en a même aucun parmi la classe 2 (« Temps disponible ») et la classe 3 (« Injustice salariale »). Dans les autres classes de réalisation cependant, la *Philia* produit le même effet que celui qui a été observé pour le sentiment de bonheur, encore qu'il soit souvent moins marqué.

Figure 108 : Satisfaction de sa vie dans la *Philia*, selon les classes de réalisation

Figure 109 : Sentiment de bonheur dans la *Philia*, selon les classes de réalisation

### Bilan de la Philia

La forme de sociabilité décrite par la première classe de participation procure manifestement encore d'autres avantages si l'on considère, par exemple, la moindre impression d'être stressé, le plus fort sentiment d'avoir le contrôle sur son existence, etc. Mais son impact le plus remarquable tient dans le fait qu'elle permet de pallier, au moins en partie, et du point de vue de la perception de son bien-être en tout cas, l'effet de conditions de vie problématiques.

## 2. Univers de l'engagement citoyen

L'univers de l'engagement citoyen décrit des formes de sociabilité caractérisées par différents types d'investissement dans la vie de la Cité. Il ne semble pourtant pas que cette forme de la sociabilité ait un effet très perceptible sur le sentiment qu'on peut avoir de son bien-être.

### Les formes de la mobilisation

L'univers de l'engagement citoyen peut tout d'abord être repéré par une participation « assidue » aux processus électoraux : le tiers des individus dont les réponses forment cette classe ont ainsi voté à toutes les dernières élections... C'est non seulement beaucoup plus que dans l'ensemble de l'échantillon mais que dans toutes les autres classes de participation.

Figure 110 : Engagement : participation électorale

La participation à des mobilisations collectives est également caractéristique puisque, dans cet univers de sociabilité, 41% des individus ont pris part à une action pour résoudre un problème à l'échelle de leur quartier, de leur ville, etc.

Figure 111 : Engagement : mobilisation

S'ils ne sont pas de gros utilisateurs des écrans des TIC (20% des individus de cette classe de sociabilité ne les utilisent d'ailleurs pratiquement pas), ce sont ces citoyens « engagés » qui lisent le plus assidûment, qu'il s'agisse de livres et/ou bien de journaux.

Figure 112 : Engagement : lectures

Enfin, cette forme de l'engagement citoyen apparaît surtout le fait de personnes relativement disponibles, du moins au regard des obligations familiales les plus immédiates : 22% d'entre elles vivent en effet en famille, ce qui est un peu moins que dans l'ensemble de l'échantillon. Elles sont en revanche très souvent en couple. C'est peut-être cette disponibilité qui leur permet aussi de participer à la vie associative, non seulement dans le domaine sportif, mais aussi dans les arts et la culture.

Figure 113 : Engagement : sociabilité résidentielle

Figure 114 : Engagement : participation associative

Figure 110 : Engagement : participation électorale

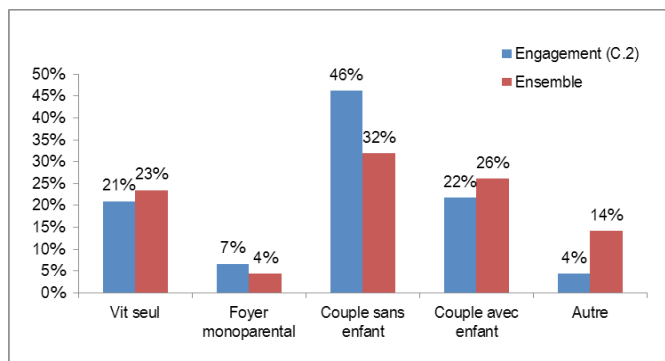


Figure 111 : Engagement : mobilisation

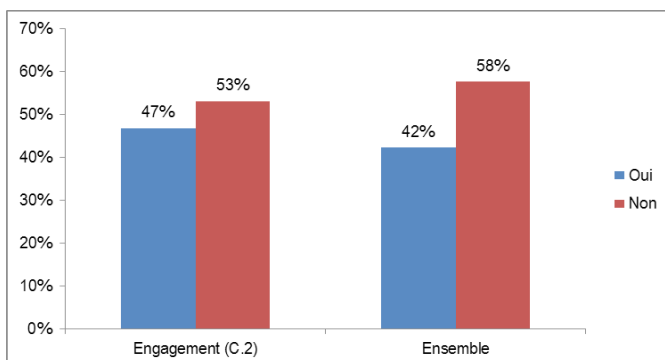


Figure 112 : Engagement : lectures

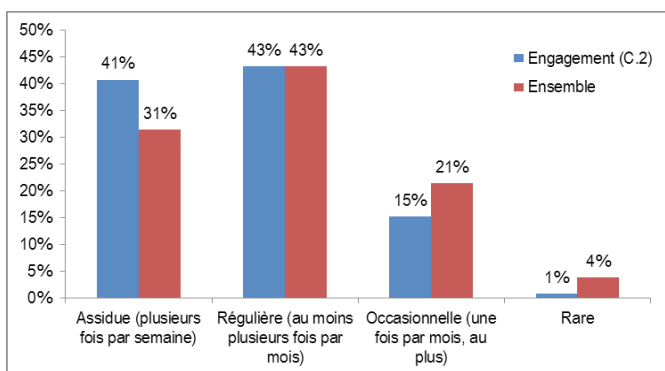


Figure 113 : Engagement : sociabilité résidentielle

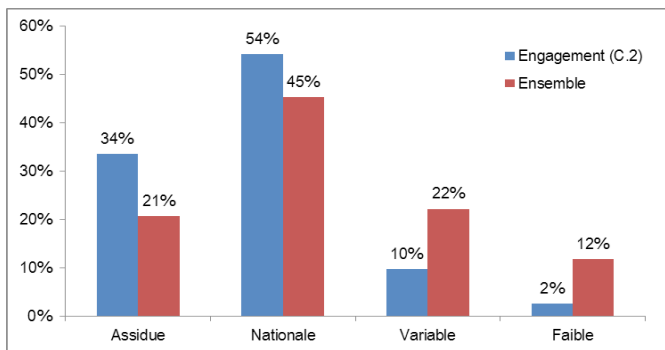


Figure 114 : Engagement : participation associative

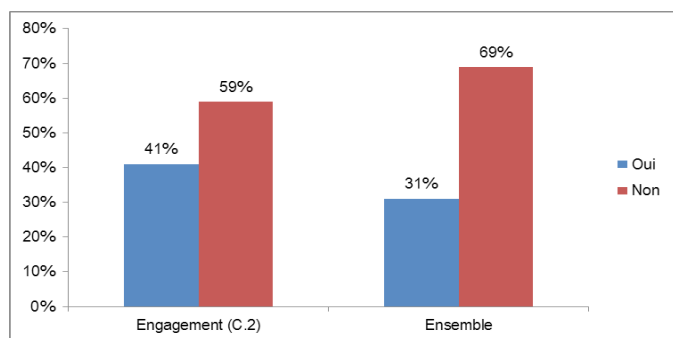


Figure 115 : Engagement : structure par âge

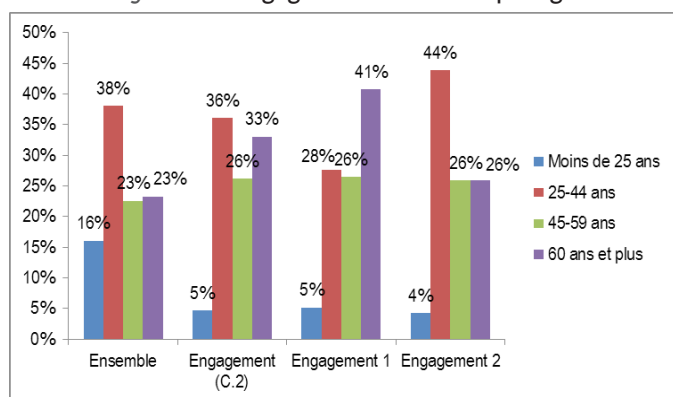


Figure 115 : Engagement : structure par âge

Par comparaison, l'autre sous-ensemble (Engagement 2) est un peu moins âgé (44% ont entre 25 et 44 ans) et, donc, plus souvent « actif » au sens économique du terme. Ces personnes exercent d'ailleurs plus souvent des responsabilités dans leur entreprise ou institution : plus du quart d'entre eux (27%) sont cadres supérieurs.

Figure 116 : Engagement : PCS

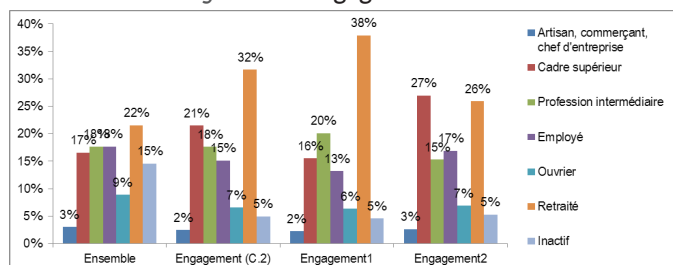


Figure 116 : Engagement : PCS

C'est sans doute la raison pour laquelle ils n'entretiennent que des pratiques de sociabilité « régulières ». Plus réduites à un cercle étroit de proches et moins fréquentes, ces rencontres sont aussi plus souvent « domestiques » puisqu'ils sortent beaucoup moins que les autres : 16% ne sont pas sortis du tout et la moitié ne sont pas sortis plus de 5 fois au cours des 12 derniers mois.

### Peu d'impact sur le bien-être

Cet univers de pratiques de sociabilité est donc le fait de personnes « établies » plutôt ouvertes sur le monde environnant. Les indicateurs globaux exprimant une idée approximative du bien-être s'établissent toutefois à un niveau très comparable de ce qu'ils sont dans l'ensemble de l'échantillon. Il n'est donc pas très évident que cette forme de participation sociale apporte, par elle-même, quelque surcroît de bien-être.

Figure 117 : Engagement : satisfaction de sa vie  
Figure 118 : Engagement : sentiment de bonheur

Cet univers de sociabilité se distribue parmi les classes de réalisation de la même façon que l'ensemble de l'échantillon. On note toutefois une présence de l'engagement un peu plus marquée, d'une part, parmi les actifs ayant le sentiment de ne pas suffisamment disposer de temps (classe 2 des réalisations « Temps disponible ») et, d'autre part, parmi les personnes se sentant vulnérables sur le plan médical (classe 4).

Figure 119 : Engagement : distribution parmi les classes de réalisation

L'engagement n'a pas d'effet très perceptible sur le bien-être dans la mesure où la proportion de ceux qui se disent « très satisfaits » de leur vie en général et/ou « très heureux » est à peu près même dans la moyenne de chaque classe de réalisation et, au sein de ces classes, parmi ceux dont le comportement traduit cette forme de participation sociale.

Figure 120 : Satisfaction de sa vie dans l'Engagement, selon les classes de réalisation  
Figure 121 : Satisfaction de sa vie dans l'Engagement selon les classes de réalisation

L'engagement citoyen n'oblitére donc pas les difficultés rencontrées et dont témoignent le principe de constitution des classes de réalisation. Pour les uns, ceux qui sont les plus âgés (Engagement 1), il s'agit donc des problèmes de santé : il semble même (cf. Figure 120 : Satisfaction de sa vie dans l'Engagement, ci-dessus) que ce soit pour ce groupe que l'engagement ait le moins d'effet. Pour les autres (Engagement 2), il s'agit du manque de temps, l'implication dans son travail également perceptible par un sentiment de stress un peu supérieur à ce qui est observé en général. Ces deux raisons, qui renvoient à deux sous-ensembles différents, se combinent enfin pour expliquer le fait que, dans cet univers des sociabilités, la satisfaction exprimée sur les relations entretenues avec autrui soit légèrement en retrait par rapport à ce qu'elle est dans l'ensemble de l'échantillon.

L'engagement et la participation citoyenne dénotent pourtant une disposition d'ouverture qui se manifeste par une plus grande confiance a priori accordée aux autres et aux institutions, en tout cas par rapport à ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon.

Figure 117 : Engagement : satisfaction de sa vie

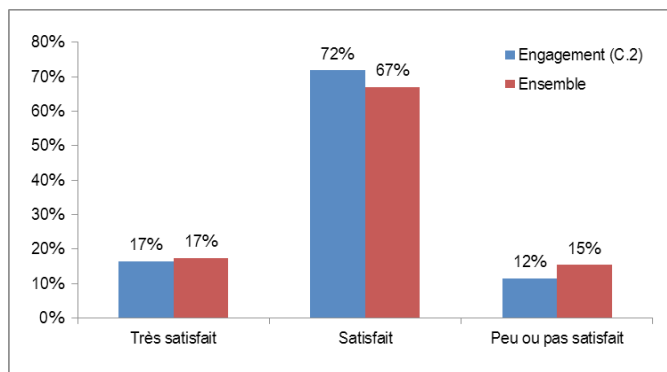


Figure 118 : Engagement : sentiment de bonheur

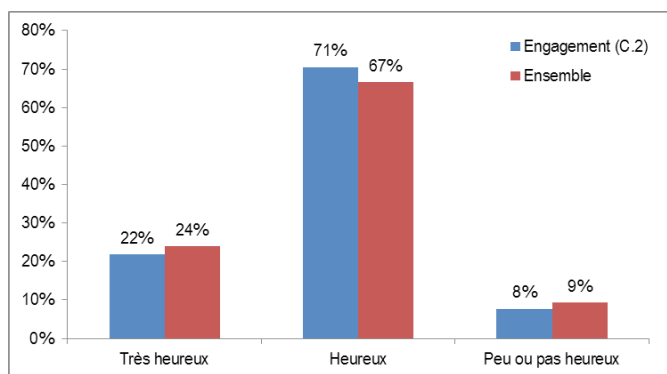


Figure 119 : Engagement : distribution parmi les classes de réalisation

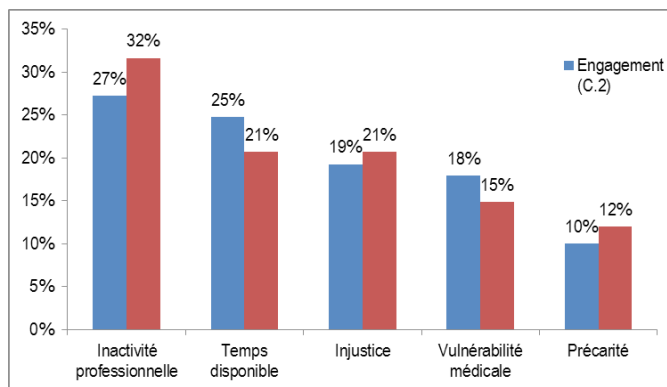
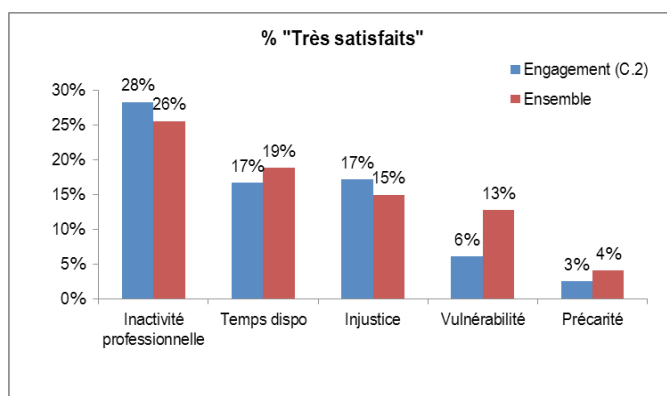


Figure 120 : Satisfaction de sa vie dans l'Engagement, selon les classes de réalisation



## Encadré 6 : Les facteurs d'engagement

L'engagement dépend d'une position sociale qui peut être caractérisée par l'âge et par l'appartenance à un milieu socioculturel.

### 1. L'âge :

Plus on est âgé, plus on réside depuis longtemps dans l'agglomération, et plus on a déjà participé à une action collective et plus, également, on est soucieux de la situation politique, sociale et économique du pays. C'est même une « valeur » importante pour 59% des 65 ans et plus, alors que la part de ceux qui accordent le même intérêt à ce type de préoccupation ne dépasse pas 44% sur l'ensemble de la population interrogée.

En moyenne, dans l'agglomération, 42 % des personnes participent à au moins une association mais les plus de 65 ans y participent un peu plus que les autres classes d'âge, en particulier pour réaliser des activités artistiques ou culturelles. La plupart des gens plus jeunes ayant une activité associative la consacrent plutôt au sport.

Le sentiment d'être investi dans le quartier est fonction de l'âge et de la durée de résidence. On retrouve donc un sentiment d'implication dans le quartier qui est plus important pour ceux qui résident dans l'agglomération depuis plus de 10 ans : environ 30 % d'entre eux se sentent investis ou impliqués dans leur quartier. À l'inverse, les nouveaux habitants résidant depuis moins de cinq ans sont 83 % à se dire peu ou pas impliqués dans la vie collective.

Le fait de se sentir impliqué dans son quartier est très lié au fait de se sentir très impliqué dans la société, en général. Les plus jeunes (15 à 34 ans) se sentent à cet égard moins investis que leurs aînés, ce dont témoigne notamment leur moins fréquente inscription sur les listes électorales : 65 % des 65 ans et plus déclarent se sentir très ou assez impliqués, alors que 50 % des 18-24 ans en disent autant.

Le sentiment d'implication concorde avec le type de participation de la personne : une personne qui vote se sent plus souvent investie dans la société ; une personne ayant participé à une mobilisation collective se sent aussi plus fréquemment investie dans son quartier ou dans la société. Par ailleurs, la majorité des personnes en âge d'activité se sentent très impliquées dans la vie de leur entreprise.

### 2. Le milieu

Des différences en termes de PCS se retrouvent sur le plan du sentiment d'implication dans la société... Mais pas dans la participation à la vie de l'entreprise, de la ville ou du quartier.

L'appartenance socio-économique a également un rôle très clair sur l'inscription/non-inscription sur les listes électorales : pour les municipales, 50 % des inactifs, 24 % des ouvriers et 19 % des employés ne sont pas inscrits sur les listes électorales comme seulement 10 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprises et 8 % des cadres.

Parmi les inscrits, le taux de participation aux élections est aussi plus faible pour les catégories subalternes. Au sein de ces catégories, il faut toutefois distinguer les ouvriers des employés du point de vue du sentiment d'implication : alors que 13 % des seconds se déclarent très investis dans la société (le niveau le plus important quelle que soit la PCS considérée), seuls 7% des premiers partagent cette impression. Les cadres supérieurs sont ceux qui, au sein des PCS+, se sentent le plus impliqués. À l'intérieur de l'entreprise, le niveau de revenu influe sur le sentiment d'implication : ceux qui ont un revenu plus faible ont un sentiment d'implication moindre. Ceux qui sont à temps partiel subi déclarent aussi plus souvent n'être pas du tout impliqués dans leur entreprise. Cela est à nuancer au regard du fait qu'un quart de ces personnes se déclare très impliqué, ce taux étant plus important que pour ceux en temps partiel choisi.

Enfin, le niveau de revenu par U.C n'influe pas sur le type de participation associative hormis en ce qui concerne le recours à des modes de consommation alternatifs comme les AMAP ou les SEL : la proportion de ceux qui y participent est de 7% parmi les ménages disposant des moindres ressources (1 000 €, au plus), elle est de 19% à l'autre extrémité de l'échelle des revenus (au moins 3 500 €).

Figure 122 : Engagement : confiance en autrui  
 Figure 123 : confiance dans les institutions

### Bilan de l'engagement

La forme d'engagement construite à partir de ces indicateurs traduit certainement une bonne intégration sociale, notamment parce que s'y articulent manifestement une conscience « égoïste », au sens durkheimien du terme (au moins pour ceux qui souhaitent plus de temps pour eux-mêmes) et conscience d'autrui, par les diverses formes d'implication qu'elle sous-tend. Mais elle ne « comble » manifestement pas assez ceux qui la développent puisqu'elle n'a que peu d'effet sur le bien-être ressenti. On peut même envisager qu'elle traduit aussi un certain « souci » dans la mesure où c'est dans cet univers des sociabilités que se manifeste le mieux une préoccupation pour la situation économique et sociale du pays.

## 3. Univers domestique

Cet univers des pratiques de sociabilité paraît donc resserré sur l'espace domestique puisque les sorties y sont, sinon rares, du moins peu fréquentes. Il a un effet très variable sur la manière dont on peut percevoir son bien-être.

### Une sociabilité « resserrée »

L'univers des pratiques domestiques est surtout le fait de familles puisque c'est presque une personne sur deux (46%) qui vit en couple avec des enfants et une personne sur trois (32%) qui vit dans une autre forme de collectif, étant entendu qu'il s'agit essentiellement de jeunes gens hébergés à titre gratuit.

Figure 124 : Domestique : sociabilité résidentielle

Pour les autres indicateurs, on peut surtout qualifier cet univers de pratiques « par défaut » en ce sens qu'on y observe systématiquement des pratiques moins fréquentes que dans l'ensemble de l'échantillon. Les rencontres avec les familles, amis, voisins et/ou collègues, par exemple, sont au mieux « régulières », c'est-à-dire qu'on ne rencontre des proches qu'une fois par mois, environ. Les sorties sont également moins fréquentes et les lectures, qu'il s'agisse de livres ou de journaux, au mieux « occasionnelles ».

Figure 125 : Domestique : pratiques de sociabilité  
 Figure 126 : Domestique : sorties & lectures

Les participations citoyennes sont également assez fragiles : on vote moins souvent, on participe moins à des mobilisations collectives et aux activités d'associations. La défiance à l'égard des institutions est d'ailleurs assez prononcée dans cette classe de pratique puisque une personne sur deux n'accorde que peu de crédit, voire aucun, aux institutions : dans l'ensemble de l'échantillon, ceux qui entretiennent la même disposition sont significativement moins nombreux (44%).

Figure 127 : Domestique : participations citoyennes

Figure 121 : Satisfaction de sa vie dans l'Engagement, selon les classes de réalisation

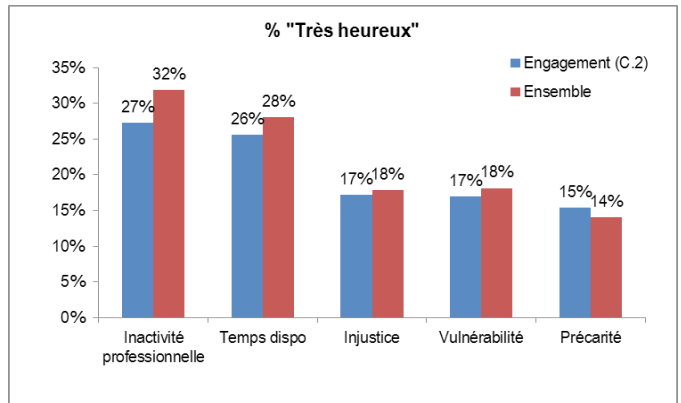


Figure 122 : Engagement : confiance en autrui

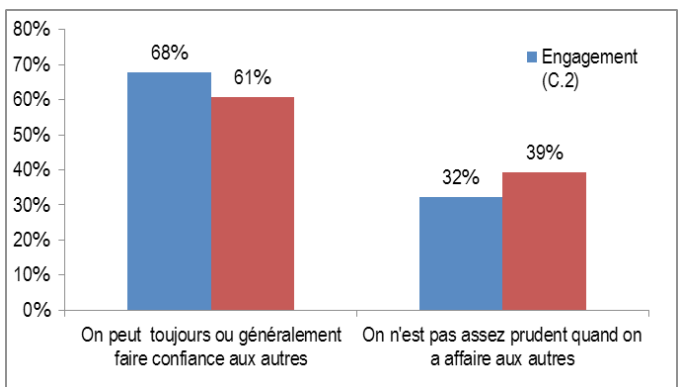


Figure 123 : confiance dans les institutions

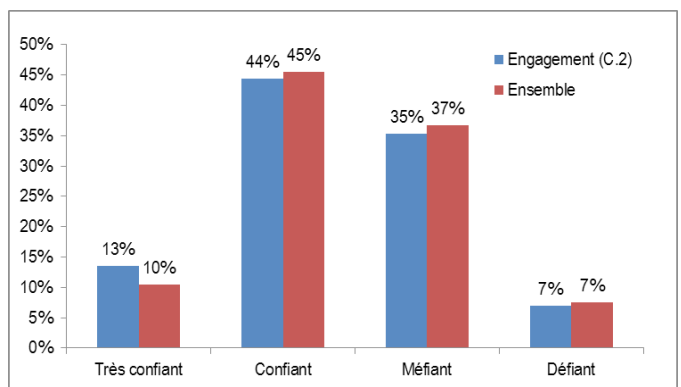


Figure 124 : Domestique : sociabilité résidentielle

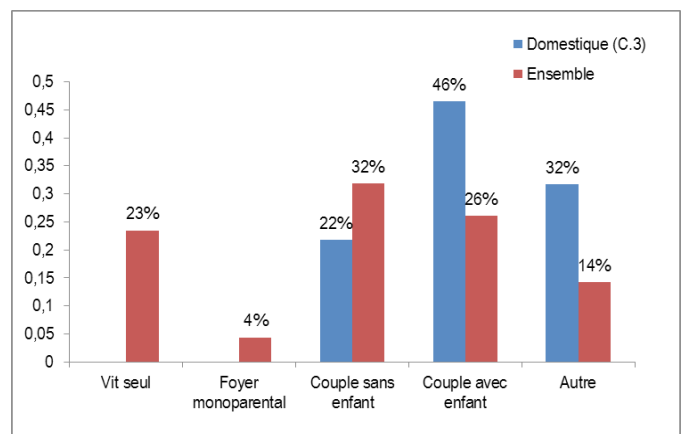




Figure 125 : Domestique : pratiques de sociabilité

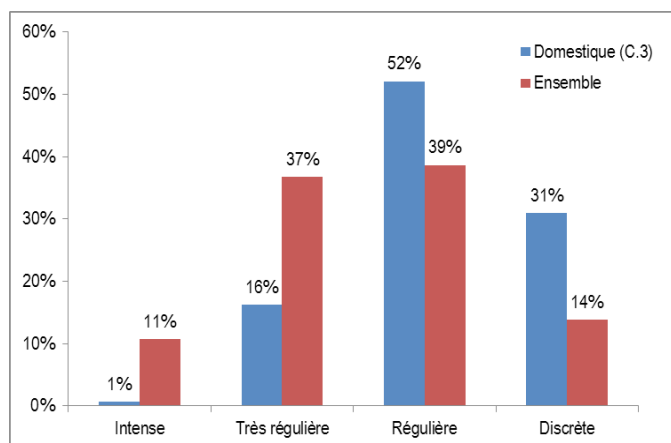


Figure 126 : Domestique : sorties & lectures

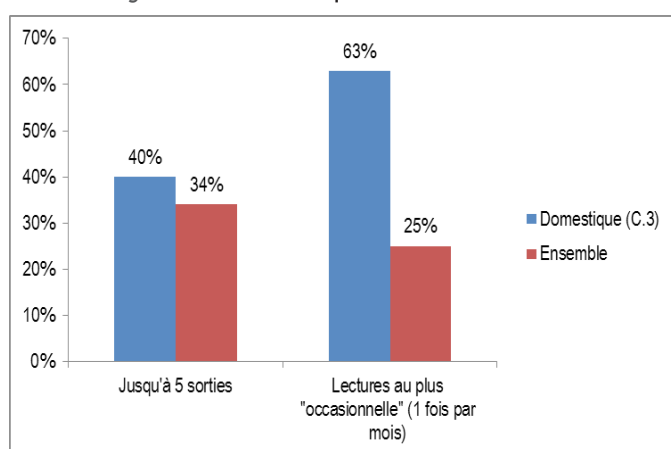


Figure 127 : Domestique : participations citoyennes

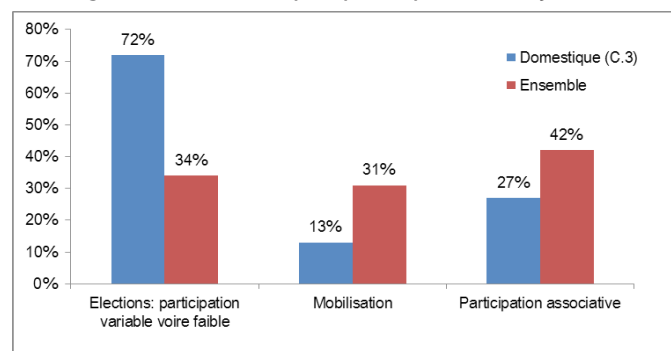
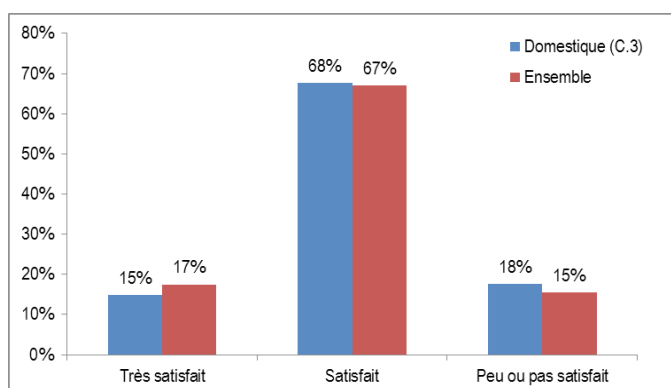


Figure 128 : Domestique : satisfaction globale



D'autres indicateurs permettent d'envisager que cet univers de sociabilité présentent certains traits comparables avec l'univers des pratiques culturelles « audiovisuelles domestiques » (Donnat, 2008) : pour occuper son temps libre, on préfère ainsi rester chez soi, regarder la télévision ou écouter de la musique, bricoler, par exemple. Mais c'est aussi dans cette classe qu'on joue le plus souvent aux cartes. Au reste, on n'y semble pas remarquablement moins satisfait de sa vie, ni moins heureux que dans l'ensemble de l'échantillon.

Figure 128 : Domestique : satisfaction globale

Figure 129 : Domestique : sentiment de bonheur

Du point de vue de la sociabilité, 51% des individus dont les pratiques constituent cette forme de la sociabilité se disent « très satisfaits » de leurs relations avec autrui tandis que, dans l'ensemble de l'échantillon, la part de ceux qui partagent cette appréciation est de 53% : l'écart est autrement dit peu significatif. Si, en comparaison, de ce qui se passe dans l'ensemble de la population, les sociabilités paraissent donc dans cet univers plutôt moindres, il se peut que cela tienne aussi au choix que certains ont fait.

La part de ceux qui disent préférer être seuls pendant leur temps libre y est en effet à peine plus importante que dans l'ensemble de l'échantillon : 27% au lieu de 24%. Ils n'en conçoivent manifestement aucune espèce de frustration puisqu'aucun d'entre eux ne se dit alors « peu » ou « pas du tout » satisfait de ses relations avec autrui. Il semble en revanche que 11% de ceux qui préféreraient être avec les autres ne sont pas satisfaits de leurs pratiques de sociabilité.

Figure 130 : Domestique : satisfaction sur les relations avec autrui selon le désir de solitude

Il se peut même que la « discrétion » des pratiques de sociabilité puisse correspondre, dans cet univers, à la recherche d'une certaine « protection » dans la mesure où 51% des personnes interrogées pensent qu'« on ne se méfie généralement pas assez », voire « jamais assez », des autres : la proportion de ces « méfiants » atteint 39% dans l'ensemble de l'échantillon. Ce n'est certes pas l'univers dans lequel ils sont le plus nombreux mais ces méfiants comptent tout de même pour la moitié des effectifs dans l'univers domestique.

Au final, l'univers des pratiques domestiques peut se saisir à partir de deux inclinations, sinon opposées, du moins très différentes mais d'égale importance (numériquement) : une moitié des effectifs (49%) comprend des individus plutôt confiants envers les autres, voire philanthropes (38%), même si quelques-uns peuvent parfois rechercher la solitude (11%) ; une autre moitié (51%) est formée à partir d'individus plutôt soupçonneux (35%) voire misanthropes (11%).

Figure 131 : Domestique : inclination sociale

### Une population pourtant assez jeune

Les deux tiers des individus dont les pratiques délimitent les contours de cet univers de sociabilité ont moins de 35 ans. Cette population apparaît donc significativement plus jeune que l'ensemble de l'échantillon et c'est là une donnée surprenante compte tenu de la préférence marquée, en général, de la jeunesse pour des pratiques de sociabilité plus fréquentes.

Figure 132 : Domestique : structure par âge

La population ayant des pratiques de sociabilité « domestiques » comporte donc assez logiquement une part importante de jeunes « inactifs » : lycéens, étudiants ou jeunes gens à la recherche d'un premier emploi... Cette dernière catégorie d'inactifs n'est toutefois pas plus importante dans cet univers que dans l'ensemble de l'échantillon. Si les retraités sont extrêmement rares dans cette catégorie, ce sont alors les actifs qui dominent : en particulier ceux qui exercent une activité parmi les professions intermédiaires, d'employés et, surtout, d'ouvriers. En résumé, cette population comprend, d'une part, des jeunes en formation et vivant encore chez leurs parents et, d'autre part, des jeunes actifs vivant en couple, souvent avec de jeunes enfants. Ces derniers sont alors, plus souvent que dans l'ensemble de l'échantillon, locataires dans les parcs privé et social.

Figure 133 : Domestique : structure par PCS

D'autres indicateurs surdéterminent encore l'appartenance de ces jeunes gens aux catégories populaires : le fait, par exemple, qu'on y observe une proportion moindre de diplômés de l'enseignement supérieur (53% au lieu de 59% dans l'ensemble de l'échantillon), un taux de chômage plus élevé (9% au lieu de 5%), voire des origines étrangères plus fréquentes (51%). Les communes de la zone sud de l'agglomération, enfin, sont sur-représentées dans cette classe de sociabilité : Echirrolles, Pont-de-Claix, St Paul-de-Varces, notamment. C'est également dans ce territoire que les « misanthropes » sont les plus nombreux. En principe, les dispositions du soupçon et de la misanthropie se distribuent très bien dans toutes les catégories d'âge sauf parmi les plus jeunes (moins de 25 ans). Ici, comme ailleurs, les plus jeunes sont moins concernés par ces inclinations peu sociables mais dès la tranche d'âge supérieur (25-35 ans), on observe que leur part augmente très vite. Dans l'ensemble de l'échantillon, il apparaît également qu'elles concernent bien davantage les milieux populaires : la proportion des employés et des ouvriers étant remarquable, parmi cet univers de sociabilité, il est assez logique qu'elles y soient plus répandues.

### Un impact très variable sur le bien-être

Le croisement des deux axes montre que cette forme de sociabilité se distribue dans à peu près dans toutes les classes de réalisation mais significativement plus dans les deux qui ont été déjà identifiées comme associées aux milieux populaires : l'« Injustice salariale », d'une part, et la « Précarité sociale », d'autre part. La première représente 21% de l'échantillon mais 27% des effectifs dans l'univers « domestique » ; la seconde, 12% de l'ensemble mais 15% de l'univers « domestique ».

### Encadré 7 : L'indicateur synthétique de confiance dans les institutions

L'indicateur est calculé à partir de la somme des réponses obtenues à une question posée sur la confiance accordée aux institutions : les médias, le système judiciaire, la police, le système éducatif, les collectivités locales (ville, département, région), le parlement, le gouvernement, etc. Au total, 10 items étaient proposés aux personnes interrogées.

Les réponses recueillies étaient les suivantes :

- Oui, plutôt confiance = 1 ;
- Non, plutôt pas confiance = 2.

La somme calculée sur l'ensemble des items va donc de 10 à 20. Une discrétisation de cette variable continue donne la distribution suivante :

- « Très confiant » : entre 10 et 12, confiance accordée à toutes les institutions ou peu s'en faut ;
- « Confiant » : entre 13 et 15, confiance accordée une majorité des institutions ;
- « Méfiant » : entre 16 et 18, confiance accordée une minorité des institutions ;
- « Défiant » : au-delà de 18, confiance accordée à peu d'institutions voire aucune.

Figure 129 : Domestique : sentiment de bonheur

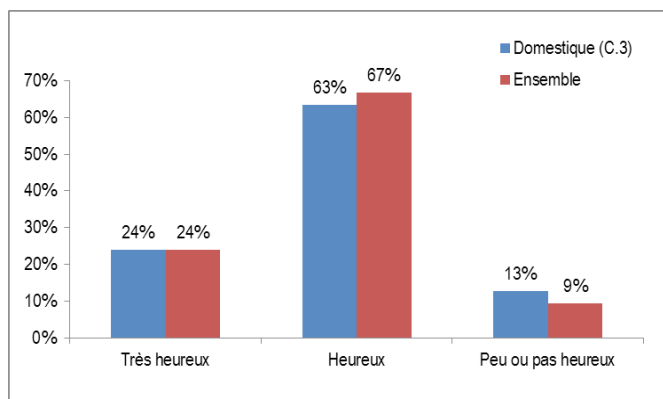


Figure 130 : Domestique : satisfaction sur les relations avec autrui selon le désir de solitude

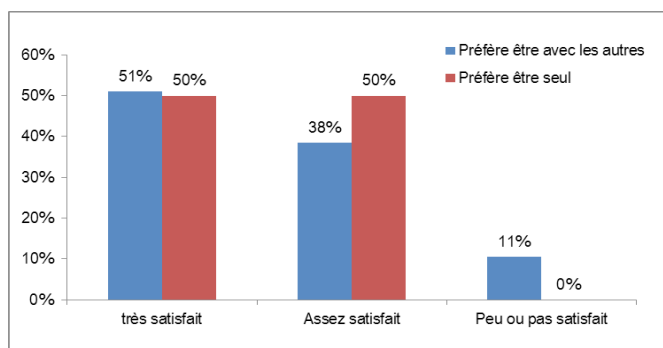


Figure 131 : Domestique : inclination sociale

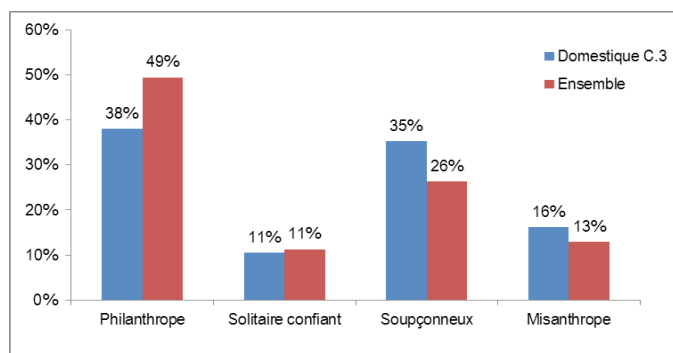


Figure 132 : Domestique : structure par âge

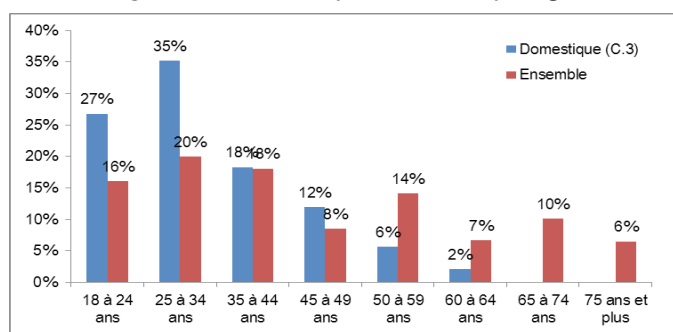


Figure 133 : Domestique : structure par PCS

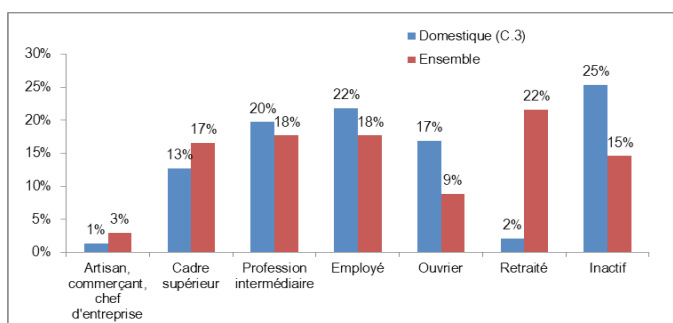


Figure 134 : Distribution de l'univers « domestique » parmi les classes de réalisation

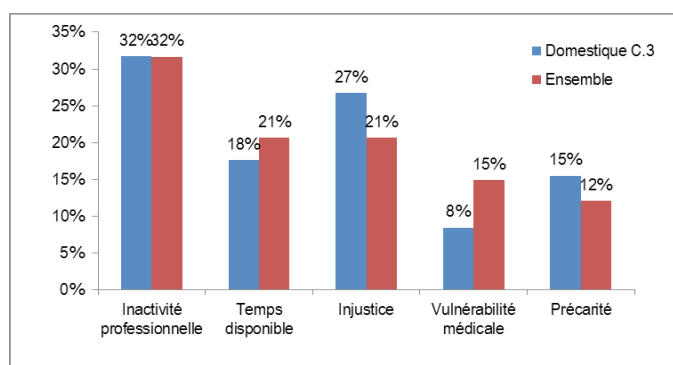


Figure 134 : Distribution de l'univers « domestique » parmi les classes de réalisation

L'effet de cette forme de la sociabilité sur le sentiment du bien-être est extrêmement variable. Il est en général assez faible sur le sentiment de bonheur, sauf pour ceux qui pensent ne pas avoir assez de temps (« Temps disponible »). Pour ceux-là, le fait de pouvoir se replier sur un « chez soi » semble constituer un élément favorable à la satisfaction qu'ils expriment sur leur vie et leur sentiment de bonheur. On peut proposer la même lecture pour ceux qui connaissent une situation de précarité compte tenu du fait que la part des « très satisfaits » de leur vie y est deux fois plus importante que dans l'ensemble de l'échantillon.

Chez les plus jeunes (moins de 25 ans, les plus nombreux parmi l'« Inactivité professionnelle »), en revanche, elle ne répond manifestement pas complètement aux aspirations d'une plus grande sociabilité, si bien que la part de ceux qui se disent « très satisfaits » de leur vie y est-elle moindre qu'ailleurs. L'impact sur le sentiment de bonheur est cependant moins perceptible. Cette forme de sociabilité n'a pas d'effet perceptible dans les autres classes de réalisation, considérant les faibles effectifs de ceux qui l'adoptent parmi les vulnérables.

Figure 135 : Satisfaction dans l'univers domestique, les classes de réalisation

### Bilan de l'univers domestique

Dans la mesure où l'univers des sociabilités domestiques serait le résultat de logiques très différentes, il ne produit pas un effet unique et certain sur le bien-être. Pour certains (parmi les plus jeunes des milieux populaires, par exemple), il peut désigner un certain « empêchement » à développer davantage de sociabilité. Pour d'autres (un peu plus âgés), il correspond à une période d'investissement consenti pour la formation d'une famille encore « jeune ». Pour les derniers, il renvoie à un « repli » nourri par une certaine méfiance envers autrui.

## 4. Univers solo

A l'opposé du précédent, cet univers de sociabilité est très marqué par les sorties, il ne semble pourtant pas qu'il joue un rôle positif très évident sur la perception du bien-être.

### Des pratiques « modernes »

Cet univers de sociabilité est surtout le fait de gens vivant en célibataires, même si un tout petit nombre d'entre eux ont des enfants.

Figure 137 : Solo : sociabilité résidentielle

Leurs pratiques de sociabilité ne sont pas parmi les plus intenses, loin s'en faut, mais cela s'explique par la combinaison de deux facteurs. Le premier tient au fait que de nombreux individus dont les pratiques composent cette classe de sociabilité sont venus s'installer dans l'agglomération grenobloise assez récemment : 28% depuis 5 ans au plus, 14% depuis 5 à 10 ans. Dans l'ensemble de l'échantillon, la part de ceux qui vivent

dans la région grenobloise depuis aussi peu de temps est, respectivement, de 13% et de 9%. Ce sont principalement les études et/ou le travail qui les y ont amenés, aussi ne peuvent-ils en tout cas pas voir leur famille et certains de leurs amis, au moins, aussi souvent qu'ils le souhaiteraient. En outre, comme on le verra plus loin, une part importante d'entre eux est professionnellement active : aussi n'ont-ils pas tout à fait le loisir de fréquenter leurs proches autant qu'ils le voudraient. Peut-être compensent-ils d'ailleurs en partie cet éloignement par l'usage des technologies parce que c'est indiscutablement dans cette catégorie que les « sociabilités électroniques » sont, de très loin, les plus fréquentes : 62% des personnes interrogées passent au moins 21 h. par semaine sur leurs écrans, en dehors de quelque nécessité professionnelle. Il est toutefois vraisemblable que leur usage des TIC ne soit pas seulement « compensateur ».

Figure 138 : Solo : temps écran

Ils sortent en revanche beaucoup en soirée : 45% d'entre eux le font plusieurs par semaine, alors que ce genre de noctambules ne représente pas plus du quart de l'ensemble de l'échantillon. Toutes les propositions de sorties sont bonnes : qu'il s'agisse d'aller au cinéma ou voir un spectacle (c'est dans cette forme de sociabilité que la fréquentation des concerts, notamment, est la plus élevée), d'aller dîner chez des amis ou au restaurant... Ou simplement de retrouver des connaissances pour boire un verre dans un bar ou se promener avec elles dans la rue. On ne trouve pas beaucoup de misanthropes et même un peu moins de gens méfiants, parmi les solos : leurs pratiques de sociabilité sont résolument orientées vers la recherche des autres, hors de chez soi.

Figure 139 : Solo : sorties

Leurs participations citoyennes sont assez modestes : ils votent de façon « variable » et se mobilisent bien moins que les autres. Cette relative discrétion s'explique aussi bien par l'âge (une part importante d'entre eux n'a pas pu voter récemment) que par le fait qu'ils soient installés dans la région assez récemment.

### Des étudiants et des jeunes actifs

La pyramide des âges fait apparaître que la population dont les pratiques forment cet univers de sociabilité est plutôt jeune : les moins de 35 ans en représentent 57% des effectifs alors qu'ils ne comptent en principe que pour 36% de l'ensemble de l'échantillon.

Figure 140 : Solo : structure par âge

Les étudiants sont remarquablement nombreux, dans cette classe de sociabilité (21%, au lieu de 15%) mais, quand ils sont actifs, les « solos » se retrouvent dans toutes les catégories professionnelles, y compris les catégories supérieures.

### Encadré 8 : Les inclinations sociales

La typologie des inclinations est construite à partir de la combinaison de deux variables :

- Le désir de solitude : (question) « D'une manière générale, durant votre temps libre, préférez-vous être avec d'autres personnes ou être seul ? »

{1, Etre avec les autres, la plupart du temps}

{2, Etre avec les autres plutôt qu'être seul}

{3, Plutôt être seul qu'avec les autres}

{4, Etre seul, la plupart du temps}

- La confiance/déficience envers autrui : (question) « D'une manière générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance aux gens ou que l'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ? »

{1, On peut presque toujours faire confiance aux gens}

{2, On peut généralement faire confiance aux gens}

{3, On n'est généralement pas assez prudent quand on a affaire aux gens}

{4, On n'est presque jamais prudent quand on a affaire aux gens}

Le croisement de ces deux variables donne les types suivants :

- Philanthrope : qui préfère être avec les autres et leur fait confiance ;

- Solitaire confiant : qui préfère être seul mais fait confiance aux autres ;

- Soupçonneux : qui préfère être avec les autres mais ne leur fait pas confiance ;

- Misanthrope : qui préfère être seul et se méfie des autres.

Le soupçon et la misanthropie ont un impact certain sur le bien-être ressenti : la fréquence des pratiques de sociabilité diminue à mesure qu'augmente la méfiance envers les autres, de même que la satisfaction exprimée sur ses relations avec autrui. Le sentiment de bonheur et la satisfaction sur sa vie en général sont également moindres. Ces dispositions ne semblent pas déterminées par l'âge, même si les plus jeunes sont bien moins concernés que les autres, mais elles sont plus fréquemment observées parmi les couches populaires : employés, ouvriers, etc.

Figure 135 : Satisfaction dans l'univers domestique, les classes de réalisation

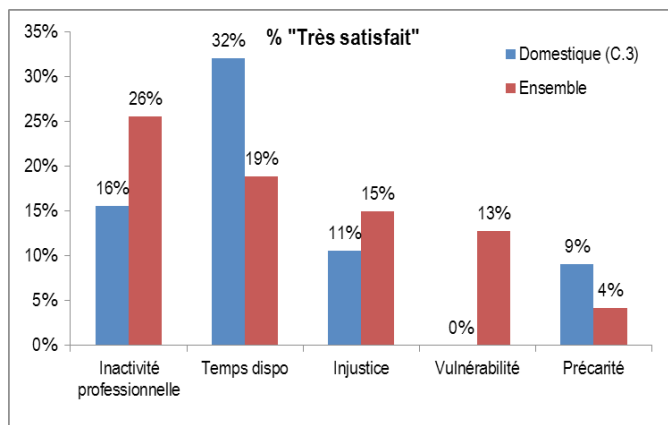


Figure 136 : Bonheur dans l'univers domestique, les classes de réalisation

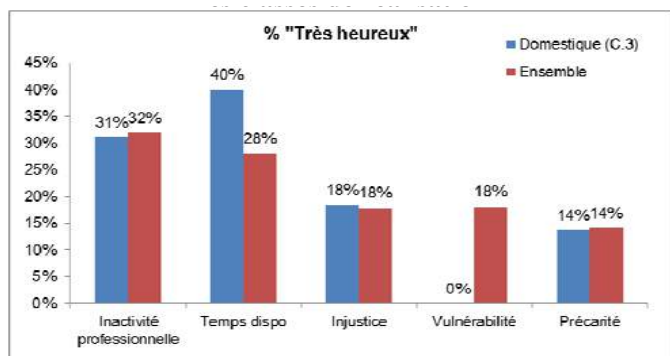


Figure 137 : Solo : sociabilité résidentielle

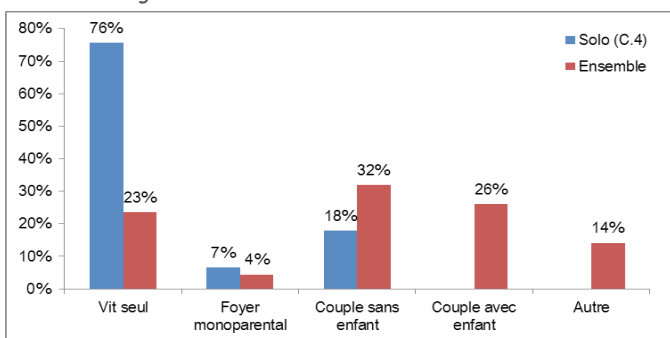


Figure 138 : Solo : temps écran

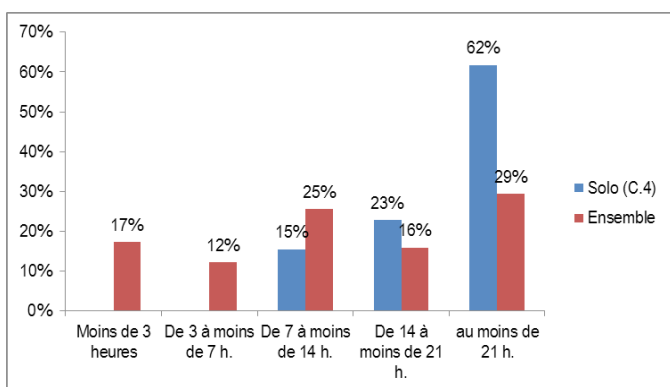


Figure 139 : Solo : sorties

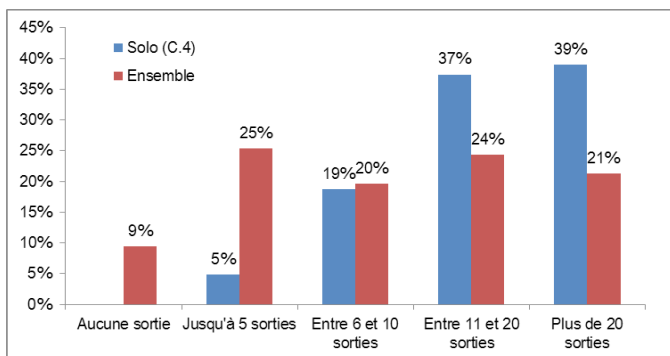


Figure 141 : Solo : structure par PCS

Ces jeunes urbains, pas tous professionnels donc, sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (64%, au lieu de 59% dans l'ensemble de l'échantillon) et habitent aussi plus souvent dans Grenoble *intra muros* (60%, au lieu de 42%).

Dans cet univers de sociabilité, la satisfaction exprimée sur sa vie en général et le sentiment de bonheur déclaré se situent à un niveau très comparable à ce qu'ils sont dans l'ensemble de l'échantillon.

Figure 142 : Solo : satisfaction globale  
Figure 143 : Solo : sentiment de bonheur

Tout au plus peut-on remarquer que les « peu ou pas du tout satisfaits » et/ou les « peu ou pas du tout heureux » sont un peu plus nombreux dans cette classe de sociabilité que dans l'ensemble de l'échantillon. Si l'on considère les autres indicateurs de satisfaction, il apparaît que le logement qui peut poser un problème or, comme on l'a vu, une part très importante des solos vit dans la ville-centre et s'en trouve donc plus exposée aux loyers les plus chers et aux éléments d'inconforts pouvant entraîner une certaine « vulnérabilité énergétique ». Le cadre d'emploi ne satisfait également pas tout le monde : comme on le verra par la suite, l'univers des solos peut également être marqué par une certaine précarité sociale.

Cette très relative insatisfaction et ce sentiment de bonheur moins prononcé ont peut-être aussi à voir avec une certaine incomplétude... Voire une mélancolie ? C'est en effet dans cette classe de sociabilité que les divorcés et séparés sont les plus nombreux : ils en représentent 20% des effectifs, alors qu'ils ne sont que 11% dans l'ensemble de l'échantillon. On a aussi vu que les foyers monoparentaux y étaient surreprésentés. On peut alors formuler cette hypothèse que, en dépit du fait que, dans cet univers de sociabilité, on se déclare globalement plutôt satisfaits de ses relations avec autrui, on peut aussi parfois ressentir le manque de ce qu'on a perdu. Cette remarque vaut également pour les autres célibataires, surtout au-delà de 30 ans, à ceci près qu'ils auraient alors moins « perdu » que pas encore trouvé les moyens de fonder un foyer stable. Dans cette classe de sociabilité, ce sont, d'une part, la moitié des célibataires et un quart des divorcés/séparés qui se disent « peu » ou bien « pas du tout » satisfaits de leur vie... Les mêmes, se disent également moins souvent heureux que les autres.

Dans la mesure où certains des individus dont les comportements constituent cette classe sont éloignés de leur famille, on peut aussi penser que cela peut amoindrir la perception de leur bien-être.

Un effet très limité sur le bien-être

La forme de sociabilité caractéristique des solos apparaît plus fréquente dans les classes de réalisation où les jeunes sont particulièrement nombreux : dans la première (« Inactivité professionnelle ») et dans la dernière classe (Précarité sociale). Elle est en tout cas remarquablement sous-représentée dans la classe de la vulnérabilité médicale.

Figure 144 : Distribution de l'univers « solo »

parmi les classes de réalisation

Dans les deux classes de réalisation où cette forme de sociabilité est la mieux représentée, elle ne semble pas jouer un rôle très positif : pour les jeunes inactifs, elle apparaît ainsi comme une forme de sociabilité plutôt « amoindrie » (notamment par les pratiques de sociabilité moins fréquentes) ; pour les jeunes actifs en situation de précarité, elle ne parvient manifestement à pallier aucune des difficultés ressenties par ailleurs. Il n'y a en somme que dans la classe de l'« Injustice salariale » qu'elle a un effet positif : les sorties constituent alors sans doute un divertissement apprécié des jeunes actifs, éventuellement en couple, qui tout en ayant un emploi stable, n'en sont qu'au début de leur « établissement ».

Figure 145 : Satisfaction dans l'univers Solo, selon les classes de réalisation

Figure 146 : Bonheur dans l'univers Solo, selon les classes de réalisation

**Bilan des solos**

Tout en étant très active, la sociabilité des solos ne comble pas complètement leurs attentes : selon le cas de figure, elle pourrait même renvoyer à un certain « palliatif » mis en place, dans le dense milieu urbain qui leur en propose les aménités, dans l'attente d'une forme plus stable du lien.

Figure 140 : Solo : structure par âge

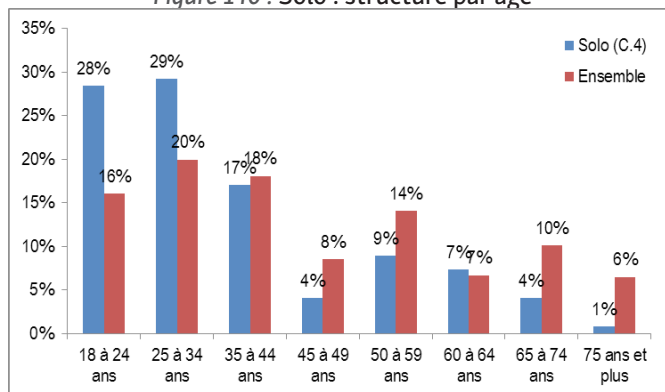


Figure 141 : Solo : structure par PCS

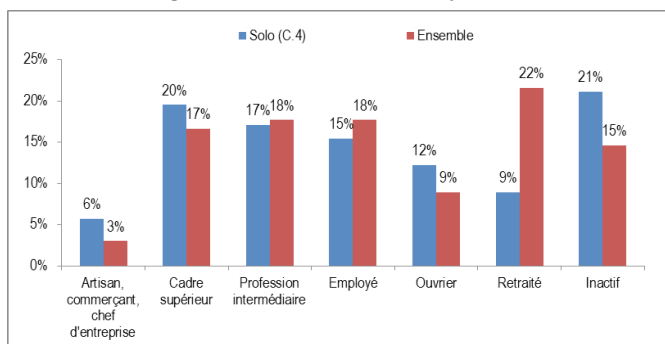


Figure 142 : Solo : satisfaction globale

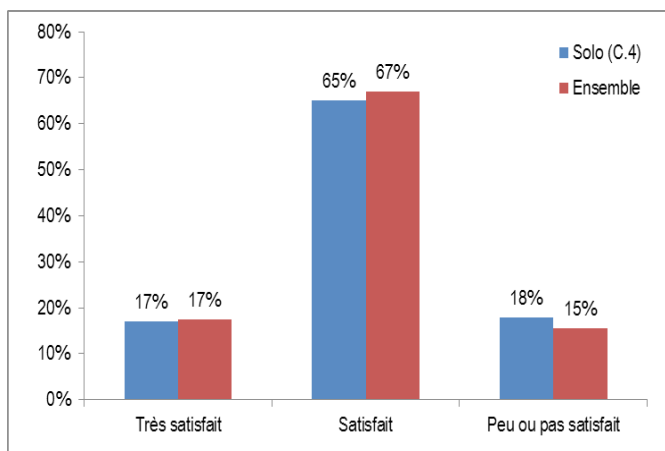


Figure 143 : Solo : sentiment de bonheur

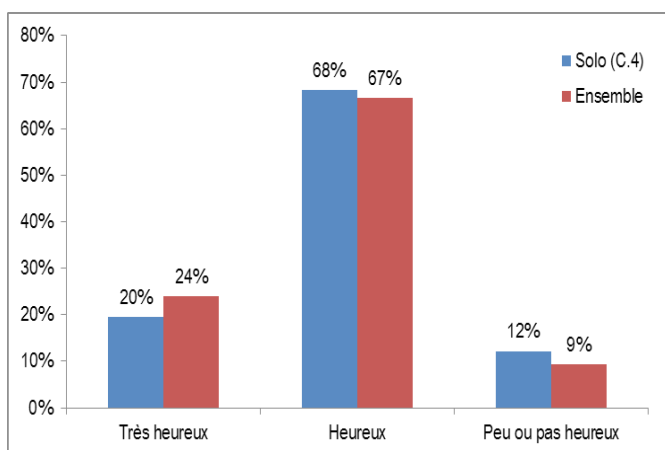


Figure 144 : Distribution de l'univers « solo » parmi les classes de réalisation

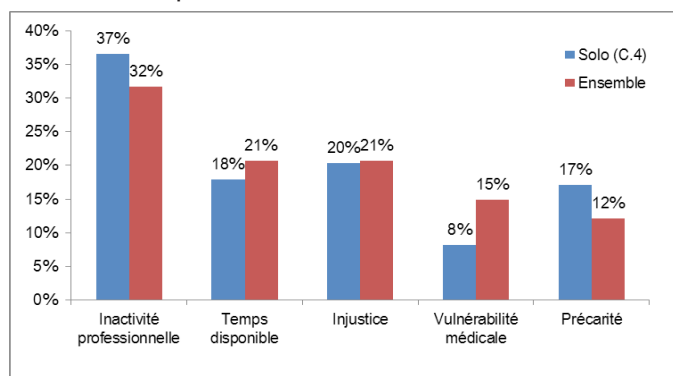


Figure 145 : Satisfaction dans l'univers Solo, selon les classes de réalisation

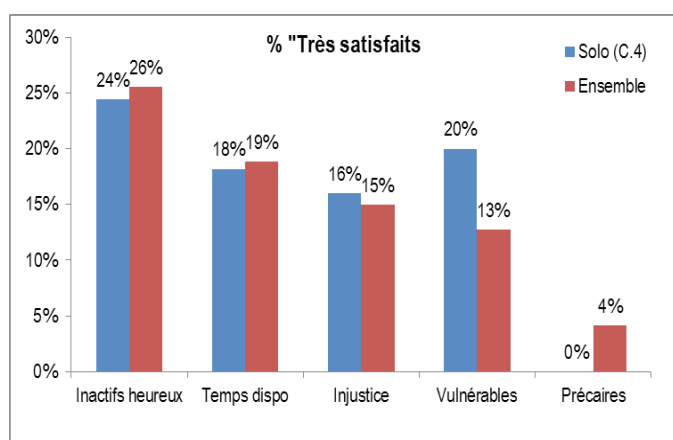
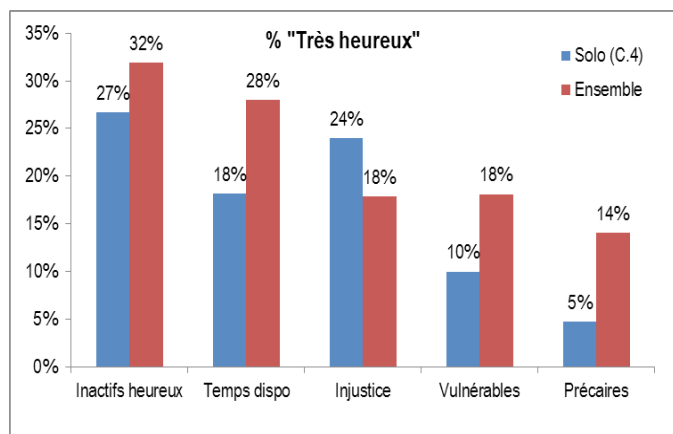


Figure 146 : Bonheur dans l'univers Solo, selon les classes de réalisation



## 5. Univers de la discrétion

Dans ce dernier univers, la sociabilité devient discrète, dans le sens qu'on a déjà indiqué : discontinuée et peut-être même assez fragile. Elle contribue donc assez peu au bien-être.

### Peu de lien

L'univers de la discrétion est tout d'abord caractérisé par une part très importante de personnes vivant seules, si l'on omet les 9% formant un foyer monoparental. Si les célibataires représentent 25% des « discrets », comme dans l'ensemble de l'échantillon, la part des divorcés/séparés (31%, au lieu de 11%) et celle des veufs (21%, au lieu de 5%) sont beaucoup plus caractéristiques.

Figure 147 : Discrétion : sociabilité résidentielle

Elles rencontrent en outre assez peu leurs proches : leurs pratiques de sociabilité sont au mieux « régulières », c'est-à-dire qu'elles voient leurs proches, amis, voisins ou collègues environ une fois par mois ; mais pour presque le tiers d'entre elles, ces « visites » sont encore moins fréquentes. Dans le détail, on peut observer que un peu plus du tiers des personnes « discrètes » ne voient leur famille et leur amis qu'au plus quelques fois dans l'année, et pratiquement jamais leurs voisins.

Figure 148 : Discrétion : pratiques de sociabilité

Enfin, cette forme de sociabilité ne comporte que très occasionnellement, voire rarement, des sorties au spectacle ou au cinéma. Les principales raisons avancées pour expliquer ce manque d'appétence pour l'extérieur renvoient d'une part, à des problèmes de santé (difficultés motrices, contraintes imposées par des soins, etc.) et, d'autre part, une certaine insécurité.

Figure 149 : Discrétion : sorties parmi les classes de réalisation

Les autres indicateurs dénotent presque tous le même « retrait » de la vie sociale : moindre participation associative, peu de participation à une mobilisation collective, etc. Deux indicateurs dénotent pourtant que, pour ténu qu'il soit, le lien avec le monde n'est pas complètement rompu : La lecture (de livres et/ou de journaux) reste pratiquée à une fréquence assez comparable à ce qui est observé sur l'ensemble de l'échantillon ; La participation électorale est certes moins assidue mais on se mobilise encore très souvent pour aller voter au moins pour les grandes échéances nationales.

Figure 150 : Discrétion : lectures  
Figure 151 : Discrétion : participations électorales

### Des femmes isolées

Si le sexe ne caractérise significativement aucune classe de sociabilité, celle de la discrétion fait exception puisque les femmes en représentent les deux tiers, ce qui est tout à fait remarquable. Deux hypothèses peuvent permettre de comprendre cette surreprésentation féminine.

La structure par âge fait tout d'abord apparaître que 50% des personnes interrogées dont les pratiques de sociabilité forment cet univers de la discrétion ont au moins 60 ans : c'est beaucoup plus que dans l'ensemble de l'échantillon. Cette observation converge avec celle qu'on peut faire sur le statut d'activité selon laquelle il apparaît que 46% sont retraitées. Le veuvage étant également surreprésenté, dans cet univers des sociabilités, il est donc clair que les femmes âgées en représentent une part significative.

Figure 152 : Discrétion : sexe

Figure 153 : Discrétion : structure par âge

L'âge avancé n'est probablement pas le seul facteur car, après tout, un quart des individus dont les pratiques relèvent de cet univers ont un âge compris entre 45 et 60 ans. Associée avec la variable du statut matrimonial, indiquant une part très importante de divorcés/séparés (et/ou la condition de « foyer monoparental »), mais aussi la profession, on peut également penser que les femmes « séniors » isolées et exerçant une activité d'employée y représentent une part, sinon importante, du moins significative. Un tiers des femmes actives dans cet univers sont en effet employées, alors qu'elles ne comptent que pour un quart dans l'ensemble de l'échantillon.

D'une façon plus générale, et en considérant la PCS des retraité(e)s, la catégorie professionnelle d'employé est de très loin la plus importante dans cet univers des sociabilités. La structure socioprofessionnelle de cet univers, autant que sa pyramide des âges, explique le fait qu'il soit incidemment le moins « diplômé » : 46% des individus qui le composent ont un niveau de diplôme inférieur au bac et, en particulier, 14% ne disposent pas d'un diplôme supérieur au niveau VI (sortie de cycle primaire ou du collège sans diplôme) voire pas de diplôme du tout. La situation des femmes à cet égard est encore moins favorable que celle des hommes.

Figure 154 : Discrétion : structure socioprofessionnelle

Tout converge ici pour envisager que l'univers de la discrétion n'est pas associé à des conditions très favorables au bien-être et, en effet, les proportions de ceux/celles qui se disent peu ou pas satisfait(e)s de leur et/ou peu ou pas heureux(es) sont beaucoup plus élevées qu'ailleurs.

Figure 155 : Discrétion : satisfaction sur sa vie

Figure 156 : Discrétion : sentiment de bonheur

Il est assez difficile de repérer les conditions précises qui peuvent incliner à cette appréciation plus souvent défavorable de son bien-être : tous les indicateurs de réalisation montrent

Figure 147 : Discrétion : sociabilité résidentielle

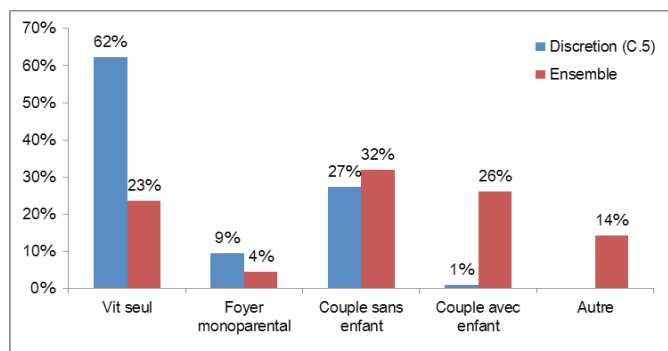


Figure 148 : Discrétion : pratiques de sociabilité

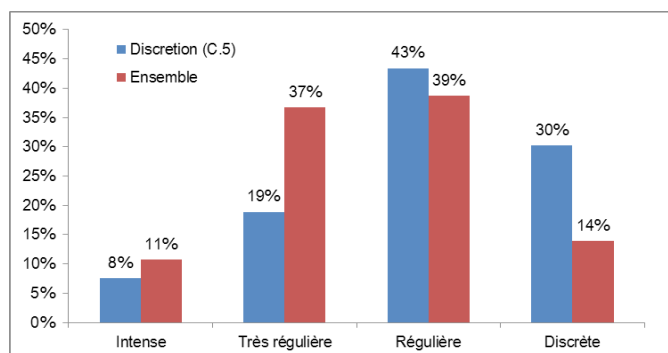


Figure 149 : Discrétion : sorties parmi les classes de réalisation

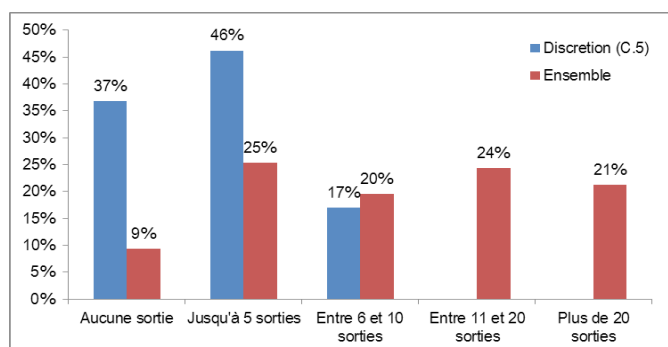


Figure 150 : Discrétion : lectures

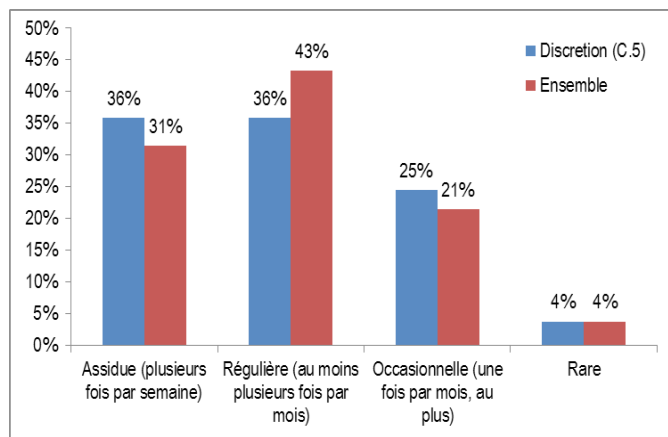




Figure 151 : Discretion : participations électorales

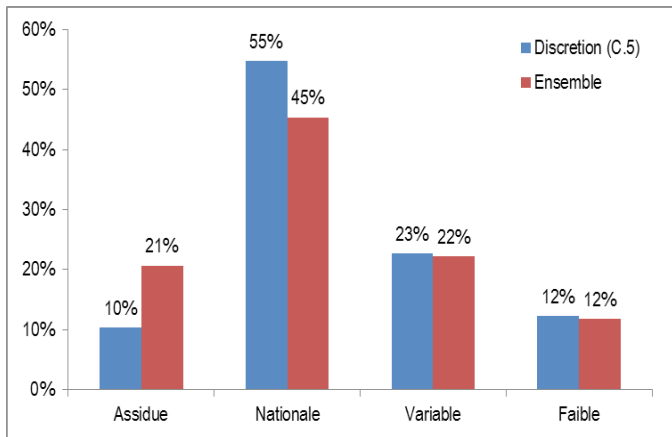


Figure 152 : Discretion : sexe

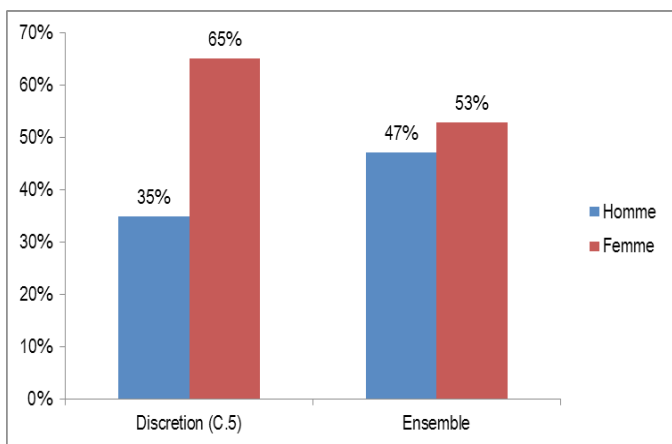


Figure 153 : Discretion : structure par âge

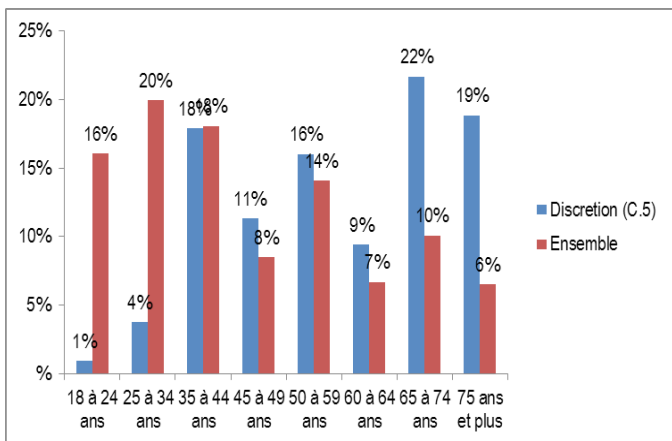


Figure 154 : Discretion : structure socioprofessionnelle

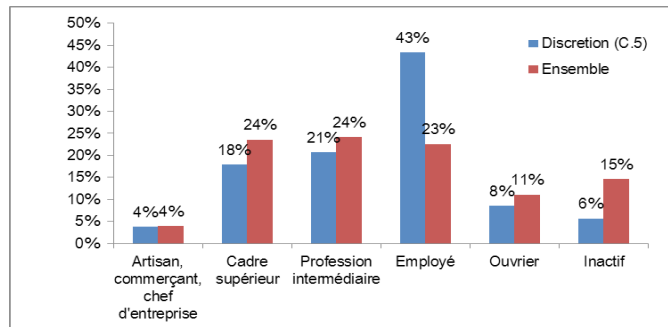


Figure 155 : Discretion : satisfaction sur sa vie

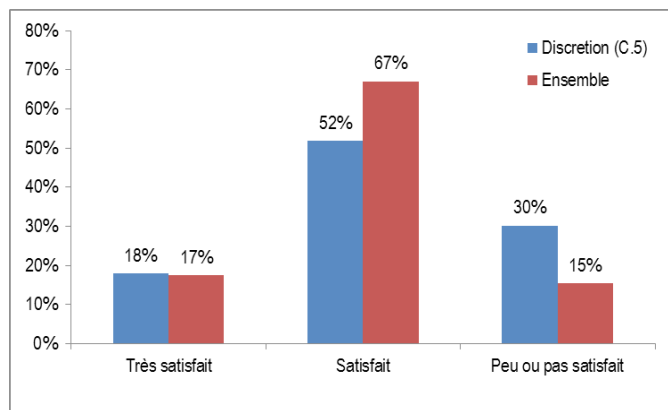
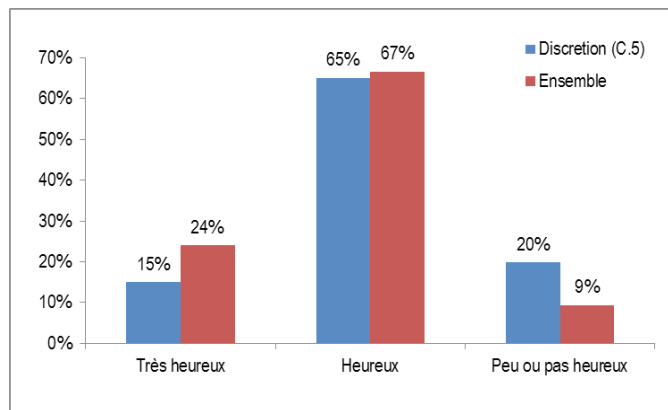


Figure 156 : Discretion : sentiment de bonheur



en effet une proportion significative de personnes peu ou pas satisfaites. Celui de la santé, par exemple, montre qu'un peu plus du tiers des personnes (37%) dont les pratiques relèvent de cet univers la perçoivent au mieux comme « juste », voire « mauvaise. La part de personnes âgées, notamment, permet assez bien de comprendre ce résultat.

Figure 157 : Discretion : santé perçue

Les indicateurs relatifs au cadre de vie font également apparaître que la part des insatisfaits y est toujours plus importante : 12% pour leur logement (au lieu de 7% dans l'ensemble de l'échantillon), 17% pour le quartier (au lieu de 10%) et 15% pour la ville (au lieu de 10%). Ce sont les actifs seniors qui contribuent le plus (par rapport aux personnes âgées) à cette appréciation négative de leur cadre de vie. Assez logiquement, ce sont également eux qui contribuent, mais exclusivement cette fois, à une plus fréquente appréciation négative de son travail (10%, au lieu de 5%) et/ ou de son cadre d'emploi (15%, au lieu de 7%).

Pourtant, l'appréciation portée sur ses relations avec autrui montre moins clairement cette insatisfaction : la proportion des personnes qui s'en disent même « très » satisfaites est rigoureusement identique à celle qui est relevée dans l'ensemble de l'échantillon.

Figure 158 :

Discretion : Satisfaction de ses relations avec autrui

L'hypothèse que l'on peut alors formuler tient dans le fait qu'une part importante des personnes dont les pratiques de sociabilité relèvent de cet univers auraient réalisé un « ajustement » pour adapter leurs attentes à leurs possibilités. Ce phénomène peut en partie correspondre à celui de la « déprise » (Caradec, 2005), caractéristique du phénomène de vieillissement, mais il concernerait ici aussi quelques seniors encore actifs (actives). L'univers de la discrétion est pourtant marqué par une forte proportion de ces individus manifestant à la fois un désir de solitude et une méfiance envers autrui... Ce que nous avons désigné comme une certaine forme de « misanthropie » : ceux qui manifestent cette inclination en représentent presque le tiers des effectifs. Or c'est parmi ces individus que l'insatisfaction manifestée sur ses relations avec autrui est la plus grande : 13%, au lieu de 8%.

Figure 159 : Discretion : inclinations sociales

### Une contribution négative au bien-être

L'univers de la discrétion se distribue d'une façon caractéristique :

- Liée en tout premier lieu à la proportion des personnes retraitées, voire vieillissantes, dans les classes de réalisation, c'est-à-dire : dans la classe de l'« inactivité professionnelle » et, surtout, dans celle de la « Vulnérabilité médicale » ;
- Mais aussi en second lieu dans les classes de réalisation où les milieux populaires sont surreprésentés : la classe de l'« Injustice salariale » et la « Précarité ».

Figure 157 : Discretion : santé perçue

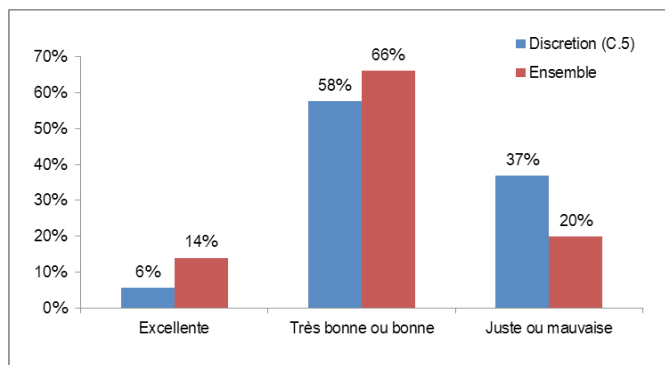


Figure 158 :

Discretion : Satisfaction de ses relations avec autrui

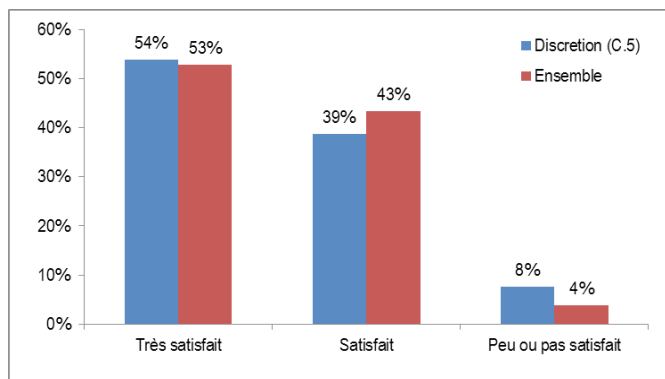


Figure 159 : Discretion : inclinations sociales

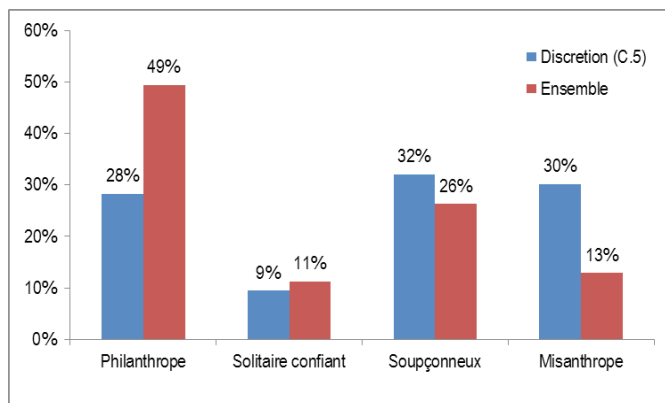


Figure 160 : Distribution de l'univers « solo » parmi les classes de réalisation

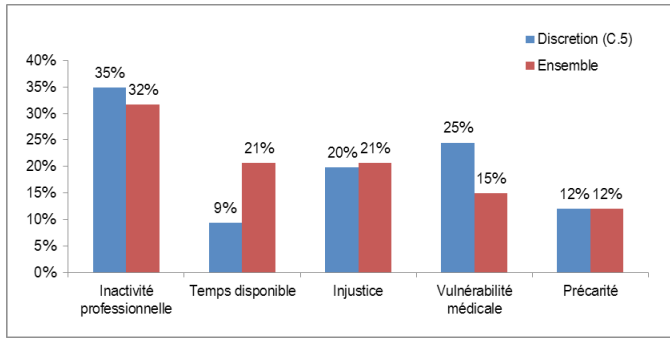


Figure 161 : Satisfaction dans l'univers de la Discretion, les classes de réalisation

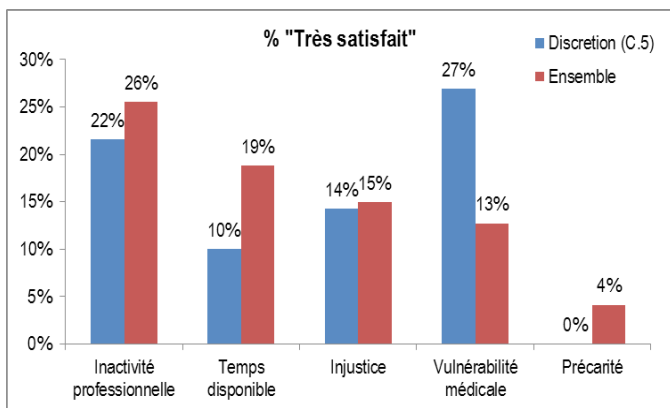


Figure 162 : Bonheur dans l'univers de la Discretion, les classes de réalisation

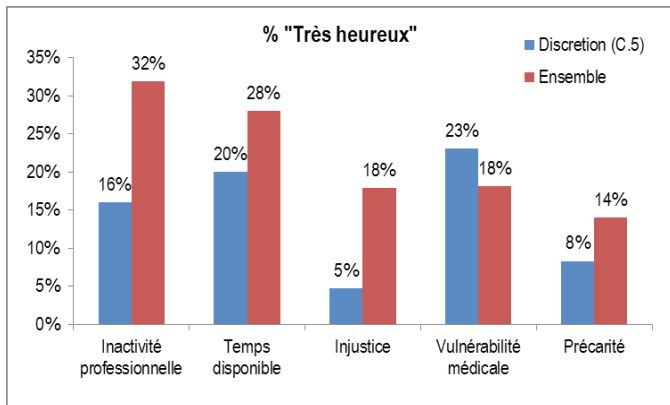


Figure 160 : Distribution de l'univers « solo » parmi les classes de réalisation

L'impact de cet univers est alors presque toujours négatif en ce sens que, quelle que soit la classe de réalisation, ceux qui ont une forme de sociabilité comparable à celle de la discrétion sont moins souvent « très satisfaits » de leur vie et/ou moins souvent « très heureux » que les autres. La classe de la « Vulnérabilité médicale » fait notablement exception à ce schéma et on y voit l'impact de cette déprise réalisée par les personnes vieillissantes et diminuées.

Figure 161 : Satisfaction dans l'univers de la Discretion, les classes de réalisation

Figure 162 : Bonheur dans l'univers de la Discretion, les classes de réalisation

### Bilan de la discrétion

Si la discrétion correspond à une adaptation sinon normale, du moins modale des personnes âgées, elle renvoie à des formes d'isolement plus compliquées chez certains séniors, surtout dans les milieux populaires. Dans ce dernier cas, plus encore que dans le premier, elle désigne un amoindrissement de la sociabilité qui a un impact négatif sur la perception de son bien-être.

## 6- Bilan de l'axe des participations

L'axe de la satisfaction et des sociabilités convergent dans la mesure où, comme cela est observé de façon récurrente dans diverses enquêtes nationales, les formes de la sociabilité ne sont pas toutes indépendantes des conditions de vie matérielles et, donc, du capital économique et culturel des individus et des groupes. L'hypothèse que l'on peut formuler à cet égard tient dans le fait que si la richesse monétaire évalue certes tout d'abord une « quantité » d'avoir, elle désigne aussi un « prédicat » : un statut symbolique qui a de multiples conséquences du point de vue, notamment, des formes de la socialisation et du « style » de vie (Simmel, 1987). Mais on peut aussi penser que la réalisation de ses aspirations, dans les domaines du travail, du cadre de vie ou de la santé, conditionne aussi, au moins en partie, une certaine appétence vers autrui. On peut particulièrement s'interroger, comme on l'a fait à propos de la vulnérabilité médicale et de la précarité sociale (Lecomte, Mizrahi & Mizrahi, 1996), sur la double causalité qui pourrait sous-tendre la précarité sociale et l'isolement... L'une déterminant l'autre dans des conditions variables, voire opposées, selon la situation.

Il n'y a cependant pas de corrélation simple entre, d'une part, les ressources monétaires et les divers capitaux économiques et, d'autre part, les formes de la sociabilité. Celles-ci s'organisent d'ailleurs selon plusieurs dimensions qui renvoient non seulement aux variables socio-économiques mais de façon plus significative au cycle de vie qui désignent différentes configurations relationnelles associées à l'âge (vit seul, en couple sans enfant, en couple avec enfant, etc.)... Et qui constituent donc un aspect de la sociabilité. La sociabilité ne se laisse autrement dit pas expliquer, au sens statistique du terme, ni par le niveau socio-économique ni même par ce que nous avons désigné comme les formes de la réalisation de ses aspirations.

Les deux dimensions du bien-être peuvent alors diverger dans la mesure où l'on observe aussi bien des individus sans capital (économique et/ou culturel) avec de fortes participations collectives, qu'elles soient « domestiques » ou « citoyennes ». Ces formes de sociabilité, en outre, contribuent toutes différemment au bien-être. La satisfaction exprimée sur sa vie, en général, et/ou le sentiment de bonheur, par exemple, sont particulièrement élevés dans toutes les formes de sociabilité caractérisées par la *philia* traditionnelle : les relations familiales et amicales. C'est particulièrement remarquable au sein des pratiques de sociabilité dites « domestiques » dans la mesure où elles apparaissent moins liées que les autres à divers capitaux, sociaux, économiques et culturels classiques, mais plus fréquentes parmi les catégories populaires. *A contrario*, les formes de sociabilité « en solo », que l'on rencontre plus souvent chez de jeunes individus actifs possédant de nombreux « capitaux », contribuent moins au bien-être, quels que soient les degrés de « réalisation » des individus.

*A priori*, c'est-à-dire avant leur confrontation à l'expérience des divers participants aux groupes de discussion, la pertinence de ces différentes configurations de réalisation et de sociabilité laisse en tout cas penser que la définition des indicateurs de bien-être devrait davantage prendre la

forme d'un « tableau de bord », permettant une analyse portant sur plusieurs plans ou dimensions, que celle d'un indicateur synthétique qui réduirait son interprétation à une seule échelle.

L'examen des univers de participation permet d'identifier comme particulièrement discriminant les indicateurs suivants :

- Le type de foyer/structure des ménages, c'est-à-dire : le statut matrimonial et la présence d'enfants. L'environnement familial joue manifestement un rôle tout à fait majeur, en tout cas à partir d'un certain âge, dans la manière dont les individus perçoivent leur bien-être. *A contrario*, certains indicateurs du même ordre (comme ceux qui permettent d'identifier les « foyers monoparentaux ») peuvent permettre de repérer des situations problématiques.
- Les pratiques de sociabilité : la fréquence des rencontres avec les « siens » (famille et amis) est également tout à fait déterminante non seulement de la satisfaction sur ses relations avec autrui, mais encore de celle qui est exprimée sur sa vie en général et son sentiment de bonheur. Le tableau suivant montre que la proportion de ceux qui se disent « très satisfaits » et/ou « très heureux » décroît très régulièrement en même temps que l'intensité des rencontres avec autrui.

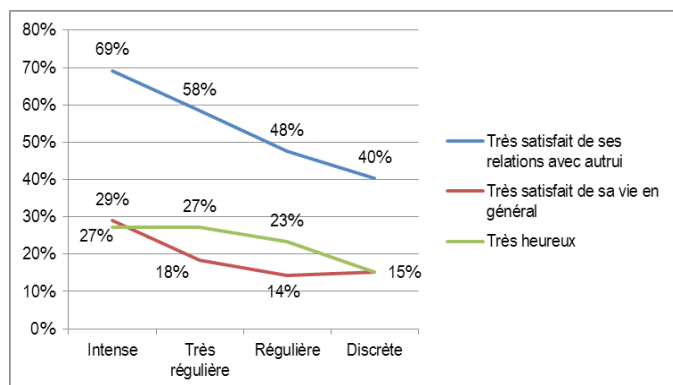
Figure 163

S'il n'est pas certain que la rencontre avec les collègues soit très décisive, on peut accorder un certain intérêt aux relations avec le voisinage dont on a vu qu'il pouvait revêtir une certaine importance auprès des personnes âgées. En ce qui concerne ces dernières, on peut peut-être proposer un autre indicateur descriptif de la fréquence des visites reçues à domicile, notamment par les intervenants médicaux ou médicosociaux ou tout autre type de professionnel. Deux types de sociabilités institutionnelles peuvent permettre de rendre compte d'un degré d'intégration sociale pertinent :

Deux indicateurs de la participation citoyenne semblent particulièrement intéressants : la participation aux élections, d'une part, et la part prise dans des mobilisations destinées à résoudre un problème local, d'autre part. La densité du tissu associatif et la part qu'on y prend peut également renseigner utilement sur les possibilités offertes de participer à la vie collective mais il faut sans doute préciser le « type » de ces participations. On peut en effet penser que la plupart de ceux qui ont déclaré participer aux activités d'une association sont en réalité membres d'un club (sportif, par exemple) sans pour autant participer à sa « gouvernance ». Il s'agirait donc de demander de préciser quelle part est réellement prise dans la gestion du collectif par ceux qui disent y participer : simple membres, participant à la gestion des activités, membre du bureau ou du conseil d'administration, etc.

Les pratiques culturelles : le fait de pouvoir assister à des spectacles, de quelque nature qu'ils soient, est un bon indicateur de l'intensité de la vie collective, en particulier

Figure 163 : Impact de la fréquence des relations sur les satisfactions et le bonheur



P=0,000 pour les trois indicateurs.

à partir d'un certain âge. L'animation culturelle ou socio-culturelle, en particulier celle qui est offerte gratuitement dans l'espace public, peut rendre compte de la qualité de vie, notamment dans les quartiers populaires, éloignés des aménités culturelles classiques. On peut le cas échéant élargir le spectre des pratiques culturelles couvert par les indicateurs, notamment pour mieux saisir la logique des phénomènes de « déprise » (lecture, télévision, etc.).

Les indicateurs de la confiance/défiace accordée aux institutions, mais aussi aux autres d'une façon plus générale, peuvent permettre de rendre compte de différents registres d'inclination individuelle, mais également l'« ambiance » dans certains quartiers. Comme on l'a vu, la classe des pratiques de sociabilité « domestiques » traduit parfois une certaine méfiance envers autrui manifestant ainsi, dans ce sens, le désir d'un certain « repli ». Or cette « inclination » s'observe particulièrement bien dans les quartiers populaires de la zone sud de l'agglomération.

## Bibliographie

- Becker, H. (1988), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
- Brechon P. (2000), *Les valeurs des Français. Evolutions 1980-2000*, Paris, Armand Colin.
- Bidart C. (1997), *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- Caradec V. (2005), « *Les "supports" de l'individu vieillissant. Retour sur la notion de "déprise"* », in Caradec V., Martuccelli D. (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats*, Presses universitaires du Septentrion, p. 25-42.
- Chantraine, P. (1968), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris Méridiens-Klincksieck.
- Cousin B. & Chauvin S. (2010), « *La dimension symbolique du capital social* », *Sociétés contemporaines*, n°77, pp. 111-137.
- Danto, A. (1986), *La transfiguration du banal*, Paris, Seuil.
- Degenne A. & Lebeaux M.-O. (1991), « *L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ?* », *Sociétés contemporaines*, n° 8, pp. 21-42.
- De Munck, J. (2008), « *Qu'est-ce qu'une capacité ?* » in De Munck J., Zimmermann B. (éd.) *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'EHESS, Raisons Pratiques, pp. 21-49.
- Durkheim, E. (1986), *De la division du travail social*. Paris, P.U.F.
- Easterlin, R. (2003), « *Explaining happiness* », *Proceedings of the national academy of sciences*, n°19, vol. 100, pp. 11176 –11183.
- Farvaque N. (2008), « *Faire surgir des faits utilisables. Comment opérationnaliser l'approche par les capacités ?* » in De Munck J., Zimmermann B. (éd.), *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'EHESS, Raisons Pratiques, pp. 51-80.
- Flahault F. (2011), *Où est passé le bien commun*, Paris, Édition Mille et Une Nuits.
- Foucault, M. (1994), « *Le jeu de M. Foucault* », *Dits et écrits. Tome III*, Paris, Gallimard.
- Goodman, N. (1978), *Manières de faire des mondes*, Paris, Gallimard.
- Granovetter M. (1973), « *The strength of weak ties* », *American journal of sociology*, n° 6, pp. 1360-1380.
- Hartley D. (2009), « *Critiquing capabilities: the distractions of beguiling concept* », *Critical social policy*, 29 (2), p. 261-273.
- Housset, E. (2000), *Husserl et l'énigme du monde*, Paris, Seuil.
- Lacan, J. (1970), *Écrits*, t. 1, Paris, Seuil.
- Le Quéau, P. (2015), « *Les processions de l'individu* », dans J. Baillé (dir.) : *Individu*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2015.
- Le Quéau, P., Olm, C. (1999), « *La construction sociale de la perception de la santé* », *Actualité et dossier en santé publique*. N° 26, mars.
- Leroux, P. (1840), *De l'humanité, de son principe et de son avenir, où se trouve exposée la vraie définition de la religion, et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme*, Paris, Perrotin.
- Lin N. (1995), « *Les ressources sociales : une théorie du capital social* », *Revue française de sociologie*, 36-4, pp. 685-704.
- Putnam R. (2000), *Bowling alone*, New York, Simon & Schuster Paperbacks.
- Rawls, J. (1971), *Théorie de la justice*, traduit de l'américain par Audard, C. (titre original : *A Theory of Justice*), Paris, Editions du Seuil, 1987.

— Robeyns I. (2006), « *The capability approach in practice* », *The Journal of Political Philosophy*, 14 (3), pp. 351-376.

- Schutz, A. (1987), *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Scot, J. D. (1992). *Le principe d'individuation*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- Sen, A. (1992), *Repenser l'inégalité*. Paris, Seuil.
- Simmel, G. (1999), *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris, PUF.
- Simondon, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*. Grenoble : éditions J. Million.
- Strauss, A. (1991), « *Une perspective en terme de monde social* », La trame de la négociation, Paris, L'Harmattan.
- Virno, P. (2004). *Les anges et le general intellect*. L'individuation chez Duns Scot et Gilbert Simondon. *Multitudes*, n° 18, automne.
- Weber, M. (1992), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.





Chapitre 2

**Focus sur trois  
dimensions  
du bien-être :  
la sociabilité,  
la santé,  
le cadre de vie**

# Introduction

Valérie Fargeon

La posture théorique et méthodologique qui sous-tend le projet IBEST conduit à appréhender le bien-être moins comme une « chose » dont on pourrait mesurer les contours et le poids, qu'un accord variable entre ce que chacun désire, à un moment donné, et les possibilités offertes par son environnement social et naturel, matériel et immatériel de le réaliser.

Cela amène à retenir une approche multidimensionnelle du bien-être et de la capacité d'agir (capacité d'acteur social) des personnes – dont les contours ne sont pas définis a priori –, les individus étant les acteurs de leur propre bien-être qui dépend de la « réalisation des buts et des valeurs qu'une personne a des raisons de poursuivre, qu'elles soient en rapport ou non avec son propre bien-être » (Sen, 1992). Il s'agit, en d'autres termes, d'un ensemble complexe de relations comportant un grand nombre de dimensions : le cadre de vie, le travail, l'emploi, la santé, les relations avec autrui, etc. Le bien-être peut être approché comme un rapport entre des aspirations et des réalisations, rapport à contextualiser au regard de l'environnement des personnes et des ressources matérielles et immatérielles (revenu, ressources publiques, sociabilité, ...) et des possibilités ou opportunités (et contraintes) qu'il offre. L'approche d'A. Sen considère la personne, dans ses relations avec les autres et avec les institutions et accorde une importance particulière à la participation sociale des personnes et à leur capacité d'acteur social<sup>1</sup>. En inscrivant les personnes dans différents espaces avec d'autres et avec des ressources diverses, les liens sociaux ouvrent des opportunités et des possibilités là aussi diverses, que ce soit en termes de participation sociale, culturelle ou politique.

• Le dispositif d'enquête IBEST permet de renseigner les dimensions identifiées dans une définition pluridimensionnelle du bien-être retenue par la Commission Stiglitz et différents travaux de l'INSEE (Clerc, Gaini et Blanchet, 2010) ainsi que dans l'Initiative Vivre Mieux de l'OCDE (2011)<sup>2</sup>. Il les renseigne du point de vue des personnes interrogées, avec des informations sur l'appréciation qu'elles portent sur leur situation. On dispose ainsi d'informations sur leurs ressources matérielles et immatérielles, sur leurs actions et comportements, ce

1 - Cette capacité d'acteur social de la personne est « la capacité qui lui permet d'interagir avec les autres pour convertir les ressources disponibles en capacités afin d'améliorer le bien-être, individuel et collectif, et permettre ainsi de mener une vie telle qu'espérée » (Dubois, 2008).

2 - Les dimensions renseignées : 1/ conditions de vie matérielles : revenu, conditions de logement, 2/ la santé, 3/ le travail et l'emploi, 4/ les activités de loisirs et le temps libre, 5/ le cadre de vie, 6/ la participation à la vie politique et sociale, 7/ le rapport à l'environnement, 8/ les liens sociaux.

qu'elles font (fréquence des visites familiales et amicales, des sorties, engagement et implication dans la ville, le quartier et la société, vote, etc.), sur leurs valeurs et aspirations (satisfaction par rapport aux différentes dimensions, confiance en autrui et dans les institutions, emploi du temps, etc.).

En outre, le dispositif d'enquête vise à appréhender des dynamiques territoriales et à permettre la comparaison avec d'autres territoires de tailles comparables et d'autres échelles. Pour ce faire, le questionnaire articule des questions spécifiques à l'échelle locale avec d'autres questions reprises d'enquêtes menées au niveau national (Conditions de vie de l'INSEE, CREDOC) ou international (OCDE, Initiative Vivre-Mieux, ISSP, European et World Value Survey).

• Ainsi, les données présentes dans l'enquête permettent de travailler l'articulation entre les ressources matérielles et immatérielles au regard des caractéristiques et des valeurs propres à la personne située *de facto* dans un certain environnement institutionnel.

Elles permettent de partir de la situation vécue par les personnes et des capacités réelles qu'ont les personnes à réaliser les fonctionnements inhérents à l'accomplissement de la vie qu'ils estiment digne d'être vécue. « (...) Sen et Nussbaum partent (...) de l'existence effective [que les gens] mènent (...). De là, ils remontent aux institutions et aux politiques publiques en vue de les évaluer et, éventuellement, de les réformer » (Terrestchenko, 2010).

Les données permettent ainsi : 1/ de s'attacher aux conditions de vie des personnes et aux possibilités d'un choix non contraint ; 2/ de saisir les dimensions de leur bien-être comme un double rapport, entre des aspirations et des réalisations et entre des opportunités et des contraintes qui peuvent peser sur les choix de la personne. Ces deux éléments renseignent sur la possibilité réelle et la liberté réelle de la personne d'accomplir ce qu'elle juge de valeur (A. Sen, 1992, p. 66).

Les analyses descriptives de trois réalisations : santé, sociabilité, cadre de vie, livrent un éclairage complémentaire aux analyses de la partie précédente, par clusters/ nuées dynamiques.

Pourquoi ces trois dimensions ou réalisations ?

En premier lieu, la santé joue un rôle clé dans la possibilité d'accomplissement des personnes. En effet, lorsque celle-ci est défaillante, cela entame la « capacité à être et à faire » des personnes. Caractériser les formes de sociabilité et la participation sociale permet de saisir la capacité d'acteur social (Sen, 1999) des personnes. Enfin, le cadre de vie permet de saisir un rapport à l'espace (territoire) de vie, à la nature et aux liens avec autrui.

Les analyses descriptives de ces trois dimensions ont plusieurs objectifs :

- positionner la situation des habitants de l'agglomération

grenobloise par rapport à d'autres échelles territoriales, infra-agglomération, nationales, internationales,

- renseigner les ressources matérielles et immatérielles des personnes et les opportunités, possibilités et contraintes réelles de poursuivre la vie souhaitée,
- opérer des « focus » sur certains groupes de populations, et soulever certaines questions,
- repérer les variables-clés du bien-être et de la capacité d'agir des personnes et les questions et thématiques du questionnaire qui permettent (ou permettraient) de les renseigner.

# 1 - La sociabilité des habitants de l'agglomération grenobloise

Fiona Ottaviani

## En bref

Le traitement des données portant sur la sociabilité permet de jeter un regard neuf sur la situation sociale de l'agglomération et de mettre en exergue l'importance des ressources non monétaires dans l'appréciation que portent les personnes sur leur situation en termes de bien-être.

En s'appuyant sur les variables relatives à l'appréciation que porte la personne sur sa situation et son environnement, cette synthèse permet de mettre en avant le décalage existant entre ressources monétaires et ressources non monétaires, leurs points d'accroche et l'importance de la prise en considération de la qualité des liens et non simplement de leur quantité. bilité renvoie à des fréquentations intermédiaires.

« Les relations comptent », tel est le point de départ et le point d'accord de toutes les approches mettant en avant le concept de capital social (Field, 2003, p. 2<sup>3</sup>, Lebaron, 2011, p. 11). Ce postulat constitue une hypothèse structurant la démarche Ibest (Laffut et Offredi, 2014). L'approche du capital social, adoptée dans ce cadre, vise à appréhender comment plusieurs modes de sociabilité et registres d'action cohabitent et s'impactent les uns les autres, le capital social jouant un rôle « moteur »<sup>4</sup> dans l'accès à un état de bien-être. En effet, les composantes du capital social influent sur toutes les autres dimensions du bien-être (1) faisant du capital social la principale ressource non monétaire (2) mais aussi un moyen d'accès à des ressources monétaires (3), les ressources étant conçues dans cette optique comme ce qui élargit le champ des possibles des personnes (Meda, 1999). En outre, l'adoption d'une posture non réductionniste du capital social permet de mettre en avant le fait que les personnes sont plongées dans différentes formes de sociabilité et d'interrelations qui conditionnent leurs manières d'exister (Flahault, 2011, chap. V, Perret, 2003, p. 10-11).

La reconnaissance de cette coexistence invite à considérer

<sup>3</sup> Cité dans Jacquemain (2006, p. 7).

<sup>4</sup> Terme utilisé par le Conseil de l'Europe dans son guide, Construire le progrès social pour le bien-être de tous avec les citoyens et communautés – Guide méthodologique - Lexique, p. 26, retrace clairement les liens et la fonction joués par divers composantes du bien-être.

le capital social comme étant de nature différente du capital physique et à se départir d'une approche le considérant uniquement comme un moyen d'accès à des ressources économiques, pour privilégier une approche où une valeur intrinsèque lui est accordée. C'est pourquoi à la suite de Meadows (1998, p. xi et page 42<sup>5</sup>) et Hall et al. (2010, p. 14), nous considérons pour notre part que le capital social est une finalité intermédiaire (cf. schéma 1 ci-dessous) qui joue à la fois sur :

1. d'autres finalités intermédiaires (santé, éducation, etc.)
2. des moyens intermédiaires (les ressources monétaires)
3. des moyens ultimes (les ressources naturelles)
4. des finalités ultimes individuelles (bien-être, accomplissement) ou plus directement collective et politique (bien commun).

## Schéma 1 : Le social : une finalité intermédiaire au centre du bien-être. D'après Meadows (1998)

Cette posture revient à pointer l'importance des motifs extra-économiques dans la vie des personnes (Caillé, 2006, p. 14) au-delà de l'existence d'avantages économiques associés à ces liens. Elle oriente l'analyse vers une qualification des liens sociaux qui rendent compte de la valeur que les personnes accordent aux différentes composantes du capital social.

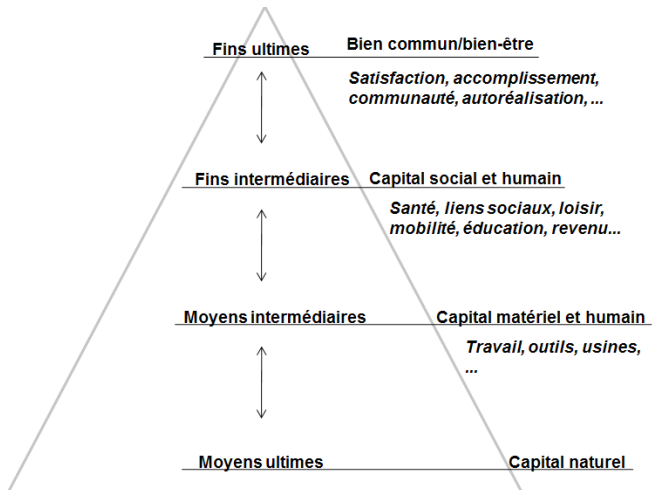
La mesure du capital social ainsi appréhendée suppose de partir de la caractérisation individuelle de celui-ci et des acteurs dans leurs rapports aux autres. C'est dans cette optique que les données présentes dans l'enquête nous offrent des informations sur :

- Les actions des personnes (participations sous diverses formes, votes, aides apportées, etc.)
- Leurs appréciations :
  - o De leurs situations (sentiment d'être impliqué, satisfaction à l'égard de leurs relations)
  - o De leurs possibilités (possibilité de recourir à quelqu'un)
  - o De l'importance de certaines choses (familles, amis)
  - o De leur environnement (confiance en autrui et dans les institutions)
- Leurs aspirations (volonté de consacrer plus de temps à sa famille, volonté de s'impliquer davantage)

À travers le croisement de ces trois entrées, il est possible

<sup>5</sup> Page à laquelle on trouve une version quelque peu différente du graphique qui suit.

Schéma 1 : Le capital social : une finalité intermédiaire au centre du bien-être D'après Meadows (1998)



d'étudier à la fois les relations interpersonnelles des personnes, leur implication dans diverses institutions ainsi que la densité et la diversité des liens et leur qualité afin d'approcher la variété des modes de sociabilité. Par ailleurs, pour qualifier la situation de l'agglomération grenobloise, les données de comparaison avec d'autres échelles<sup>6</sup> seront mobilisées et compléteront les données spécifiques à l'enquête.

Afin d'apprécier les éléments impactant le ressenti et les représentations des personnes, il s'agira nous croiserons les données relatives aux appréciations portées par les personnes sur leur sociabilité et les données concernant les ressources monétaires et non monétaires dont elles disposent. Cette mise au regard du « subjectif » et de l'« objectif » sera étudiée en deux temps permettant de saisir les zones de contact entre l'interpersonnel et l'institutionnel : le premier sera consacré à l'analyse des déterminants du bien-être relationnel (1) et le second à l'exploration des ressorts de la confiance institutionnelle et de l'implication dans la vie sociale(2).

## 1. L'analyse des déterminants du bien-être relationnel : le poids des relations interpersonnelles

Trois questions posées dans le questionnaire alimentent l'analyse de l'appréciation que les personnes portent sur leurs relations. La première porte sur la satisfaction à l'égard de sa sociabilité. La seconde est relative à la possibilité de faire appel à quelqu'un en cas de difficulté. La troisième, quant à elle, permet de renseigner la confiance en autrui.

Le traitement des données<sup>7</sup> ainsi récoltées permet d'éclairer des aspects différents et l'impact des ressources, monétaires et non monétaires sur l'appréciation que porte la personne sur son tissu social. Ainsi, le premier point permettra de mettre en exergue les déterminants principaux de la satisfaction à l'égard de sa sociabilité. Le second point servira à approfondir cette qualification du lien social au travers de l'indicateur de possibilité de recours social. Enfin le troisième point sera dédié à l'analyse des déterminants de la confiance vis-à-vis d'autrui et permettra d'assurer la jonction entre l'appréciation du champ des relations interpersonnelles et du champ des relations institutionnelles. Lors de ces trois moments, les résultats concernant l'agglomération grenobloise seront, autant que possible, mis au regard des résultats d'agglomérations de tailles comparables.

<sup>6</sup> Ainsi des questions de l'enquête European Value Survey (2008), ISSP (2007, 2008 et 2010), l'enquête sur la participation électorale de l'INSEE de 2012 et l'enquête BVA-DREES de 2010 ont été repris à l'identique dans l'enquête IBEST.

<sup>7</sup> Le traitement des données effectué dans cette partie s'appuie sur une analyse descriptive, une régression logistique, des analyses par composantes multiples, une analyse classificatoire et des analyses des corrélations bivariées menées à partir du critère de Tau-B de Kendall sur certaines variables ordinales.

## **La qualité des relations interpersonnelles : déterminant fondamental de la satisfaction à l'égard de ses relations**

### **Les déterminants de la satisfaction à l'égard de ses relations**

Trois facteurs sont fortement liés à la satisfaction ressentie à l'égard de sa sociabilité : la satisfaction à l'égard de sa vie, la fréquentation des amis et de la famille<sup>8</sup>. L'âge, la situation socioéconomique de la personne ne sont donc pas un facteur déterminant de la satisfaction à l'égard de ses relations, pas plus que les relations plus institutionnalisées que peut entretenir une personne avec son environnement.

### **Positionnement de l'agglomération par rapport aux autres territoires**

L'agglomération grenobloise se caractérise par un tissu de relations interpersonnelles dense où la famille et les amis jouent un rôle prépondérant, ce qui peut permettre d'expliquer que 96 % des personnes dans l'agglomération se déclarent très ou assez satisfaites des relations qu'elles ont avec les autres<sup>9</sup>. Or autant les relations personnelles jouent un rôle majeur sur la satisfaction ressentie à l'égard de ses relations<sup>10</sup>, autant les relations plus institutionnalisées (participation à des associations, à des mobilisations collectives, etc.) et la manière dont les personnes se sentent impliquées n'est pas liées avec ce ressenti particulier.

## **La possibilité de compter sur quelqu'un : une autre mesure de la qualité des liens sociaux**

(Tableau 2 et schéma 2 ci-dessous)

L'étude des liens entre les variables de la sociabilité<sup>11</sup> nous

8 Ces résultats se retrouvent aussi bien au travers de l'analyse descriptive, de la régression logistique menée sur la satisfaction à l'égard de ses relations qu'au travers de l'analyse par composante multinomiale. Le modèle de régression logistique binaire utilisé permet de classer correctement 96,5% des participants et ces trois variables permettent d'expliquer 24% de la variance.

9 Ainsi, la très grande majorité des personnes se déclarent très (53 %) ou assez (43 %) satisfaites des relations qu'elles ont avec leur entourage. Seuls 3 % des personnes se déclarent peu satisfaites de leurs relations et 1 % pas du tout satisfaites.

10 A l'exception du fait de vivre seul et du fait de communiquer via internet avec ses amis.

11 Certains constats peu originaux confortent simplement la cohérence de l'enquête : à savoir le lien très fort existant entre la diversité et la possibilité de recours à autrui et le recours à une aide ou encore la corrélation importante entre les participations à une action collective

pousse à distinguer la quantité de liens (en termes de variété et de fréquence) de leur qualité : en effet, bien qu'une forte connectivité des personnes joue la plupart du temps favorablement sur la satisfaction à l'égard de ses relations, une fréquentation intense des personnes ne va pas toujours de pair avec un niveau de satisfaction vis-à-vis de ses relations plus élevé (10 % des personnes peu ou pas satisfaites de leurs relations fréquentent de manière journalière leurs familles). Une autre manière d'approcher la qualité des relations que les personnes entretiennent avec leur entourage consiste à regarder la perception qu'elles ont de la possibilité d'avoir recours à quelqu'un en cas de difficultés. Cet indicateur de la possibilité de recours en cas de difficulté permet de relativiser les indicateurs de connectivité sociale et interroge la perception que l'on se fait classiquement des situations d'isolement dans le cadre de l'action publique.

Tout d'abord, en ce qui concerne la diversité et la fréquence des liens, il s'avère que la fréquentation quotidienne de personnes diverses (familles, amis, voisins et collègues) n'est pas déterminante dans la perception qu'ont les personnes du fait de pouvoir compter sur quelqu'un. Ce constat ne signifie pas pour autant que la régularité des relations n'influe pas sur la perception de cette possibilité de recours puisque ce sont les personnes voyant leurs amis, leurs familles et leurs voisins plusieurs fois par semaine ou par mois qui peuvent le plus compter sur ces personnes. Toutefois, il remet en question une idée, largement répandue sous l'impulsion des travaux de Putnam (1999), selon laquelle plus de liens et une plus grande fréquentation seraient forcément meilleurs sur le plan social.

Ensuite, alors que l'isolement social est souvent appréhendé dans le cadre de l'action publique au travers de l'indicateur « vivre seul »<sup>12</sup>, cet indicateur ne traduit pas la perception qu'a la personne de ses possibilités de recours en cas de difficultés. Il est donc très imparfait pour pointer le manque en termes de ressources sociales et de possibilité d'actions d'une personne : que ce soit sur le plan du jugement positif porté sur ses relations ou sur son environnement ou sur le plan de l'implication sociale, les personnes vivant seules ne se distinguent pas fortement des autres.

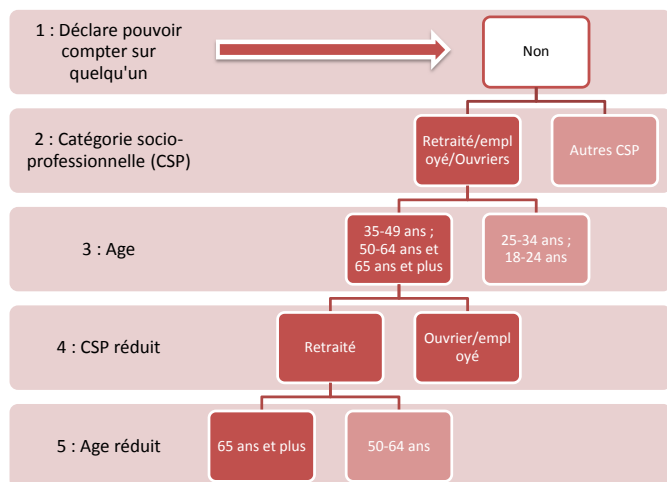
In fine, le traitement statistique des données<sup>13</sup> révèle que deux facteurs jouent prioritairement sur l'appréciation de sa possibilité de compter sur quelqu'un. En premier lieu, si la personne a reçu une aide et surtout plusieurs types

et le sentiment d'implication à l'échelle du quartier et de la société. De même, le lien existant entre le fait de se sentir impliqué (dans son quartier, sa ville, son entreprise et la société), le fait d'avoir participé à une action collective et l'intensité des liens n'est pas étonnant puisque les personnes impliquées sont plus amenées à voir soit des collègues soit des gens du quartier ou de la ville.

12 Dans le Score Epice par exemple, le fait de ne pas vivre en couple est considéré comme un facteur de risque qui diminue le score de la personne interrogée.

13 Les résultats présentés ici s'appuient sur une analyse descriptive, une analyse des correspondances multiples et l'utilisation d'une méthode dite classificatoire.

**Schéma 2 :**  
**Arbre de décisions sur la possibilité de recours en cas de difficultés**



**Méthode d'induction utilisée :**  
**CART s'appuyant sur l'indice de Gini**

*Aide à l'interprétation : lorsque la modalité est en rouge foncé, cela signifie qu'au moins un tiers du groupe considéré déclarent ne pas pouvoir compter sur quelqu'un*

d'aides différents au cours des six derniers mois, elle aura davantage tendance à considérer qu'elle peut compter sur quelqu'un. En second lieu, plus les personnes sont âgées et plus elles auront tendance à déclarer qu'elles ne peuvent pas compter sur quelqu'un.

Pour affiner l'analyse, il est nécessaire de distinguer deux groupes de personnes pour lesquels prédomine cette appréciation. Pour appuyer ce point, nous recourons à un arbre de décision qui est mobilisé ici (cf. schéma 2) pour sa force descriptive et non pour ses vertus prescriptives<sup>14</sup>.

**Schéma 2 :**  
**Arbre de décisions sur la possibilité de recours en cas de difficultés**

L'analyse des possibilités de recours permet de distinguer deux groupes de personnes pour lesquels prédomine cette appréciation :

Le premier groupe est constitué de personnes âgées de 65 ans et plus, à la retraite et qui vivent le plus souvent en couple. Parmi cette catégorie de personnes, il est possible de distinguer deux catégories en fonction du revenu : d'une part, des personnes ayant un revenu élevé et s'identifiant à la classe supérieure, et d'autre part, des ménages plus modestes s'identifiant aux classes sociales les plus basses.

Le deuxième groupe est constitué de personnes de 35-50 ans, généralement ouvrier ou employé, divorcés ou célibataires avec des revenus modestes et vivant le plus souvent en logement social.

Identifier ces deux groupes permet de mettre en exergue deux problématiques spécifiques qui ressortent de l'analyse de l'indicateur de possibilité de recours en cas de difficultés : d'une part, la problématique de l'isolement lié à l'âge et à la montée de la dépendance ; d'autre part, la question de l'effritement du tissu social et de la précarité pour le deuxième groupe considéré, plus touché par les accidents de la vie que sont le divorce et le chômage<sup>15</sup>.

Ainsi, il est nécessaire de repenser les situations d'isolement social, dans lesquelles la personne n'entrevoit pas de « filet » de sécurité lui permettant de faire face à une situation difficile en prenant en compte que cet isolement peut se créer de différentes manières. Dans tous les cas, il

<sup>14</sup> Cet usage des arbres de décisions prend appui sur les travaux menés par Losa, Origoni et Ritschard (2005).

<sup>15</sup> Les personnes veuves ne sont pas par contre celles qui apparaissent le plus ressentir cette absence de recours. En effet, ces personnes sont moins nombreuses à déclarer ne pas pouvoir recourir à quelqu'un que les couples mariés. On peut supposer que dans le cas du veuvage contrairement à un divorce, s'opère moins une dislocation des liens déjà existants et même jouent parfois un phénomène de renforcement des liens. Cela ne veut pas dire pour autant que certains veufs ne sont concernés par des situations d'isolement.

est clair que l'indicateur de possibilité de recours permet d'affiner l'analyse de l'isolement en ne cantonnant pas cette question à celle du type de foyer et en pointant que la montée en âge, la dégradation sur le plan de la santé, le chômage, le divorce sont autant de facteurs qui peuvent entraîner la réduction du cercle familial et amical et, ainsi, conduire à des situations d'isolement.

Ces pistes pour appréhender différemment l'isolement rejoignent un certain nombre d'enseignements mis en avant dans les travaux de l'INSEE (Pan Ké Shon, 1999 et 2003) mais aussi dans d'autres études sur l'isolement et la solitude (Avramov, D. (2003) et Klinenberg, E. (2013) : l'isolement résidentiel (vivre seul) ne recoupe pas l'isolement relationnel (avoir peu de contacts avec autrui) ni même le sentiment de solitude (se sentir seul) que ressent la personne. Ainsi, il apparaît important d'être aussi attentif aux situations d'isolement subi<sup>16</sup> et ainsi d'élargir le spectre des situations et des catégories de personnes à prendre en considération dans le cadre de la lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale. Adopter une telle perspective nous apparaît constituer un premier pas vers l'appréciation de ce que peut être un des éléments de soutenabilité dans le champ relationnel.

Alors que la satisfaction à l'égard de ses relations apparaît essentiellement liée à l'état des relations que la personne entretient avec son entourage le plus proche et la possibilité de compter sur autrui à des caractéristiques démoéconomiques de la personne, la confiance en autrui est au contraire plus tournée vers des relations extérieures, qu'elles soient institutionnalisées ou non. Son analyse permet dès lors d'apprécier davantage l'interaction entre la représentation que la personne se fait de son environnement, de ses possibilités d'action et son implication sur le plan social.

---

#### La confiance en autrui : un élément charnière à la croisée de l'interpersonnel et de l'institutionnel

---

Le traitement des données issues du questionnaire révèle que la confiance en autrui est un des éléments qui permet de faire la jonction entre l'interpersonnel et l'institutionnel<sup>17</sup>. En effet, la confiance en autrui apparaît comme une variable clé, la seule à être très liée avec les différentes facettes de la sociabilité : confiance dans les institutions, fréquentation de l'entourage, différentes formes de participation, diversité des recours, possibilité de recours en cas de difficulté, etc. Dans la littérature, cette notion est conçue soit comme le produit de relations répétées, soit comme ce

---

16 Le fait de ne pas pouvoir compter sur quelqu'un ou l'insatisfaction à l'égard de ses relations peuvent être déjà deux manières d'approcher le mal-être lié à l'existence ou l'absence de relations sociales.

17 Les résultats présentés ici s'appuient sur une analyse descriptive, une analyse des correspondances multiples et une analyse comparative de la situation de l'agglomération par rapport à des agglomérations de taille comparable.

qui permet l'existence même de ces relations (Ponthieux, 2004). Ainsi, cette notion est non univoque et peut poser des difficultés d'interprétation. Toutefois, il n'en demeure pas moins que l'on peut affirmer ici qu'il y a un lien marqué entre l'appréciation que porte sur son entourage une personne et l'environnement social (interpersonnel et institutionnel) dans lequel elle se meut<sup>18</sup>, la confiance pouvant du coup servir à appréhender la manière dont la personne appréhende ses relations avec autrui, quel que soit le sens dans lequel la « causalité » opère.

---

#### Positionnement de l'agglomération par rapport aux autres territoires

---

Dans l'agglomération, la confiance en autrui est à un niveau très élevé par rapport aux autres agglomérations de taille comparable (*graphique 2*). En parallèle, le pourcentage de personnes déclarant que l'« on n'est presque jamais assez prudent quand on a affaire aux autres » est légèrement plus important que dans les autres agglomérations (15 % *versus* 14 %).

---

#### Les raisons d'un manque de confiance en autrui

---

La défiance vis-à-vis d'autrui est associée à une insatisfaction à l'égard de sa vie en général, qui peut s'expliquer par la perception de l'absence de perspectives sur certains plans de l'existence liée soit à un manque de ressources culturelles (le diplôme), soit monétaire (ces personnes ont des revenus modestes), soit à un état de santé dégradé (un quart des personnes défiantes vis-à-vis d'autrui ont une santé juste ou mauvaise).

Ce constat permet de conforter le lien déjà établi par l'OCDE (2011, p. 197-198) selon lequel un des premiers déterminants de la confiance vis-à-vis d'autrui est le niveau de diplôme. Alors que la confiance envers autrui est l'attitude majoritaire pour les personnes ayant un diplôme supérieur au bac, la défiance domine pour ceux qui ont un niveau de diplôme inférieur au bac ou aucun diplôme. Généralement, ce plus faible niveau de diplôme va de pair avec des revenus plus faibles, l'appartenance aux catégories socio-professionnelles les plus basses et un sentiment d'appartenance à une classe sociale plus basse sans perspective d'amélioration.

---

18 Même si à la suite de McKnight et Chervany (2001, p. 48), on peut distinguer plusieurs catégories et niveaux conceptuels renvoyant à cette notion de confiance - la confiance structurelle qui est un résultat des structures sociales et institutionnelles, la confiance comme disposition qui est un attribut de la personnalité de l'agent et la confiance interpersonnelle qui peut être une attitude, un sentiment et /ou un comportement - il n'en demeure pas moins que celle-ci résulte de l'imbrication existant entre la personne et son environnement et que celle-ci traduit dès lors une certaine perception vis-à-vis du monde extérieur quel qu'en soit l'origine.



Cette perception d'un environnement plus hostile tend à s'accompagner d'une forme de retrait social. En effet, cette moindre confiance vis-à-vis des autres est associée à une moindre confiance dans les institutions qui peut être la cause et la conséquence d'une moindre implication dans la vie de la cité (participation aux élections, à une association, etc.). Par ailleurs, les personnes tendent également à être plus en retrait sur le plan de leur relation interpersonnelle : elles reçoivent généralement plus d'aides qu'elles n'en donnent, elles sortent moins, voient moins leurs amis, etc.

Afin d'approfondir cette question de l'implication dans la vie sociale, la partie suivante traite les données relatives aux relations institutionnelles, aux éléments déterminants de l'implication sociale et de la confiance envers les institutions.

## 2. Confiance institutionnelle & Implication sociale

L'analyse menée ici s'appuie sur les questions relatives à la confiance et à l'implication qui fournissent des éléments pour approcher l'appréciation que les personnes portent sur leurs relations à l'égard des institutions.

Pour faciliter l'exploitation des données, deux scores ont été créés et structureront notre analyse :

- un relatif à la confiance institutionnelle pour lequel une personne est dite plutôt confiante, si ces réponses aux dix institutions citées sont majoritairement « plutôt confiance » ;
- un autre concernant le sentiment d'implication où une personne est considérée comme impliquée sur le plan social si elle se dit impliquée dans au moins un des champs sociaux cités (quartier, ville, entreprise, société).

La confiance institutionnelle : un ancrage territorial déconnecté de la participation institutionnelle

Afin de caractériser et d'analyser la situation de l'agglomération grenobloise au regard de la confiance institutionnelle, nous avons d'abord repéré quels sont les institutions auxquels les personnes accordent le plus leur confiance et quelles en sont les raisons. Cela nous a alors conduits à chercher à comprendre les déterminants principaux qui peuvent pousser les personnes à être confiantes, ou non, vis-à-vis de certaines institutions.

*Un degré de confiance plus élevé pour les institutions locales*

Pour analyser la confiance institution par institution (cf schéma 3), nous optons pour un ordonnancement par ordre croissant des institutions selon le degré de confiance que leur accorde les personnes : 1) la police, 2) le conseil général, 3) la région Rhône-Alpes, 4) le système éducatif, 5) le conseil municipal, 6) le système judiciaire, 7) le parlement, 8) l'Europe, 9) le gouvernement et 10) les médias. Cette hiérarchie des institutions et les données de détails du schéma

permettent d'établir trois constats :

- 1) Le degré de confiance apparaît plus élevé vis-à-vis d'institutions ancrées localement et dont sans doute l'intervention dans le quotidien est plus facile à identifier comme la police ou le conseil général ;
- 2) Certaines institutions, ou leurs actions, demeurent mal connues de certains comme en témoignent, le nombre de personnes ayant répondu « je ne sais pas » à cette question de la confiance. Deux institutions apparaissent plus méconnues que les autres : le conseil de la région Rhône-Alpes et le conseil général. Ce constat interpelle : est-ce un manque de communication ou d'information auprès du public de part de ces institutions, sur leur fonctionnement et les actions entreprises ?
- 3) Seules deux institutions soulèvent davantage la défiance que la confiance : les médias et le gouvernement.

---

### Comparaison avec les autres agglomérations : la confiance entraîne la confiance

---

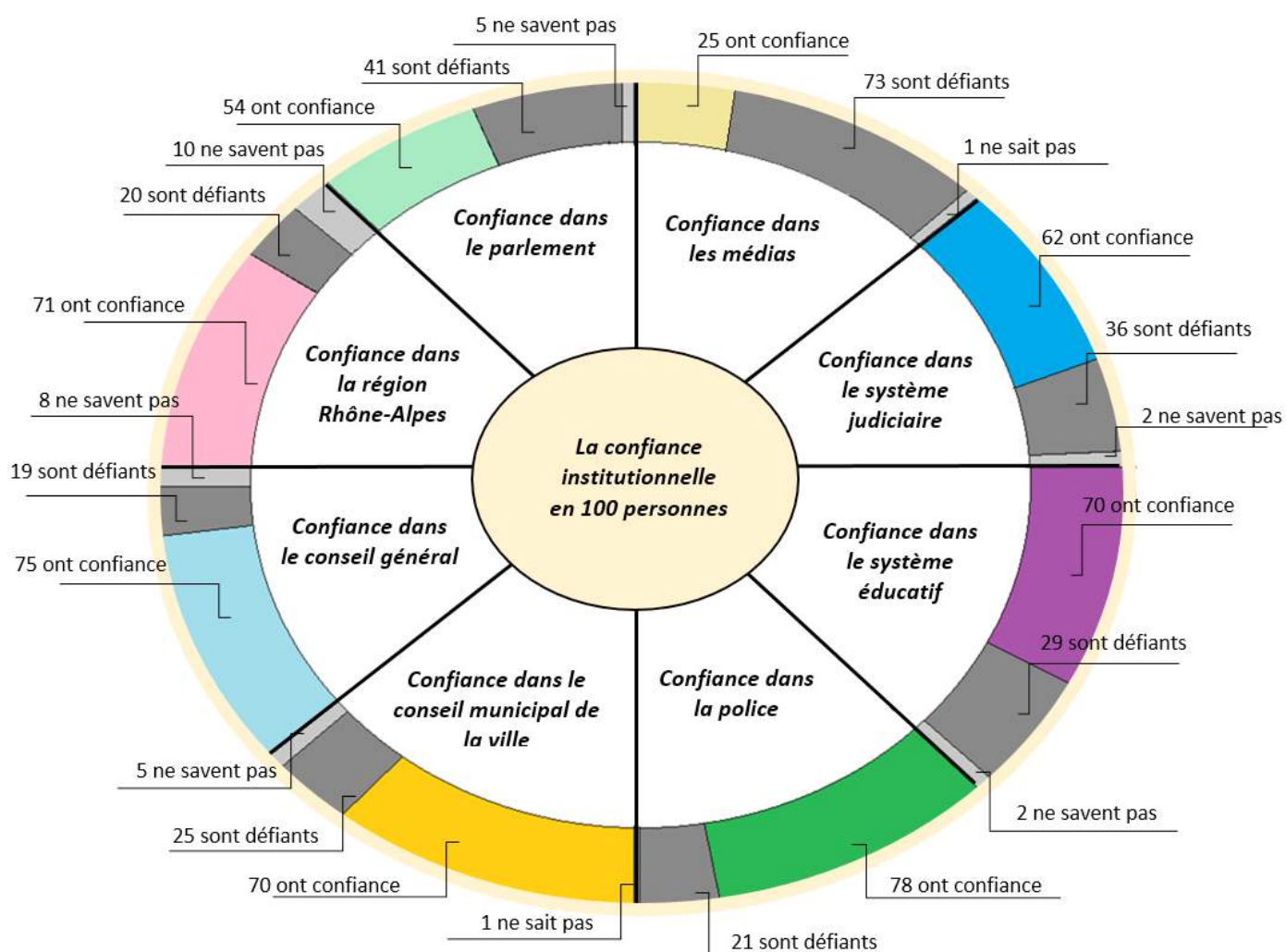
Partant de cette analyse détaillée des données sur la confiance, il apparaît globalement que la confiance envers les diverses institutions est plus marquée dans l'agglomération grenobloise que sur les territoires de taille comparable. Un premier élément d'explication est à chercher du côté de la confiance attribuée aux autres, et donc des variables associées (diplôme, la santé et les ressources monétaires), plus élevée dans l'agglomération. Un deuxième facteur déterminant la confiance institutionnelle est le sentiment d'implication dans la ville et la société ressentie par la personne. On peut supposer qu'opère un processus d'autorenforcement : moins les personnes sont impliquées dans la société et dans la ville, plus elles sont défiantes vis-à-vis des institutions ; plus elles sont défiantes vis-à-vis des institutions, moins elles s'impliquent dans la société et dans leur ville.

Suggérer l'existence d'un tel processus pourrait laisser penser que le haut niveau de confiance institutionnelle dans l'agglomération s'explique par une forte implication sociale des personnes dans les associations et les actions collectives. Or il n'en est rien : les variables de la participation institutionnelle sont pour la plupart déconnectées de la confiance institutionnelle. Cet apparent paradoxe peut s'expliquer par le fait que ce sont davantage les caractéristiques socioéconomiques qui pèsent sur la confiance (envers autrui ou institutionnelle) : ainsi la spécificité en termes de CSP de l'agglomération grenobloise où le nombre de cadres est bien plus important qu'ailleurs<sup>19</sup> et le nombre plus important de diplômés sur le territoire également joueraient favorablement sur les niveaux de confiance déclarés. On peut toutefois s'interroger sur les raisons pour

---

<sup>19</sup> En effet, selon la comparaison effectuée dans le BaroMetro de 2012 avec d'autres agglomérations de même envergure : « La spécificité de l'agglomération s'illustre [...] par le haut niveau de ses emplois métropolitain (43% de cadres) ».

Schéma 3 : La confiance institutionnelle : institution par institution  
 Mise en forme inspirée des travaux de l'infographiste Jack Hagley



lesquels les classes sociales les moins aisées ont tendance à être plus défiantes. Une hypothèse – qui mériterait d’être travaillé – peut être posée pour expliquer ces différences : les personnes dans des situations socioéconomiques plus précaires ont peut-être été plus souvent confrontées à la dureté des dispositifs publics lorsqu’elles ont pu rencontrer des difficultés et ont pu se confronter à plus de problèmes pour faire valoir leur droit ou exprimer leur opinion, ce qui pourrait expliquer leur plus grand degré de défiance.

Ainsi, de l’analyse de confiance vis-à-vis des institutions, nous retenons l’impact que les ressources monétaires et culturelles peuvent avoir sur la confiance vis-à-vis des institutions. Nous allons maintenant chercher à cerner plus précisément les déterminants de l’implication dans la vie sociale (quartier, ville, société, entreprise) qui apparaissent très liés à l’existence de certaines ressources monétaires.

L’agglomération grenobloise se caractérise par une certaine faiblesse de l’implication dans le quartier, la ville et la société. Le fait que le nombre de personnes se sentant très impliquées dans la vie de leur entreprise soit à un niveau bien plus élevé que pour les autres postes d’implication tend à étayer la thèse selon laquelle certaines formes de liens sociaux (notamment le marché et l’entreprise) se trouvent renforcées au détriment d’institutions « qui ont une importante activité de production symbolique » et en faveur de liens sociaux potentiellement plus fragiles<sup>20</sup> (Perret, 2003, p. 109). Ainsi, la participation que nous qualifierons de classique (participation à des associations, à des manifestations collectives) apparaît moins importante dans l’agglomération que sur d’autres territoires de taille comparable (cf. graphique 8)<sup>21</sup>. Ce constat est en décalage avec

20 Les personnes en CDD voient plus souvent que les indépendants et les personnes en CDI leurs collègues de travail en dehors du travail de manière journalière ou hebdomadaire.

21 Toutefois, notons que cette faiblesse de la participation « classique » ne traduit pas pour autant un désintérêt pour son environnement et notamment pour la préservation de celui-ci. En effet, la grande majorité des personnes vivant dans l’agglomération

**Les déterminants de l’implication institutionnelle des personnes**

l'idée d'une forte dynamique associative dans l'agglomération grenobloise, souvent véhiculée par les travaux sur le sujet.

Venons-en désormais aux facteurs influençant l'implication institutionnelle. Trois émergent du traitement des données : en premier lieu, l'âge et la durée de résidence, en second lieu, la situation socio-économique de la personne et en dernier lieu, le sexe de la personne.

---

### L'âge et la durée de résidence

---

Plus on réside depuis longtemps sur l'agglomération, plus le sentiment d'implication dans son quartier sera fort et plus on aura tendance à s'engager dans des actions en faveur du collectif.

L'âge et la durée de résidence sont associés à un sentiment d'implication plus fort dans son quartier, ce qui peut suggérer le fait que la construction du sentiment d'appartenance à un lieu et la construction d'un tissu relationnel demandent du temps.

Le fait de se sentir impliqué dans son quartier est en outre très lié au fait de se sentir très impliqué dans la société. Les plus jeunes (18 à 34 ans) se sentent moins impliqués dans la société que les plus autres classes d'âges et sont moins inscrits sur les listes électorales. Alors que 65 % des 65 ans et plus déclarent se sentir très ou assez impliqués, seulement 50 % des 18-24 ans en disent autant. Le sentiment d'implication a tendance à concorder avec le type de participation de la personne : une personne qui vote se sent plus souvent investie dans la société ; une personne ayant participé à une mobilisation collective se sent aussi plus fréquemment investie dans son quartier ou dans la société. Par ailleurs, la majorité des personnes en âge d'activité se sentent très impliquées dans la vie de leurs entreprises.

---

### La situation socio-économique de la personne

---

Classiquement, la participation à la vie de la cité est surtout appréciée à travers le vote aux élections et la participation à une association. Or, ces deux formes d'implication sociale sont très liées à la situation socio-économique de la personne. Les CSP- sont très souvent non-inscrits sur les listes électorales : pour les élections municipales 50 % des inactifs, 24 % des ouvriers et 19 % des employés ne sont pas inscrits sur les listes électorales alors que seulement 10 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprises ne le sont pas et 8 % des chefs d'entreprise. Parmi les inscrits, le taux

[déclare qu'elles essaient de faire ce qui est bon pour l'environnement quand bien même les autres ne font pas de même. En dépit de ces déclarations, celles-ci sont un peu moins nombreuses qu'à l'échelle nationale à avoir des comportements respectueux de l'environnement.](#)

de participation aux élections est aussi plus faible pour ces catégories. Au sein des CSP- on peut distinguer une différence importante entre ouvriers et employés : alors que 13 % des employés se déclarent très investis dans la société (le niveau le plus important quel que soit la CSP considérée), seulement 7 % des ouvriers déclarent la même chose. Les cadres supérieurs sont ceux qui, au sein des CSP+, se sentent le plus impliqués. Par ailleurs, les CSP- participent également moins à des manifestations collectives.

---

### Un sentiment d'implication différent chez les hommes et les femmes

---

Le sentiment d'implication est marqué par des différences entre les sexes : les femmes se déclarent plus souvent peu ou pas impliquées que les hommes dans la vie de leur quartier, de la ville et dans la société. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à déclarer vouloir consacrer plus de temps à des activités solidaires, ce qui traduit le fait que les femmes, surtout lorsqu'elles travaillent, sont plus souvent confrontées à une insatisfaction liée à la répartition de leur temps d'activité. Ce constat amène à s'interroger sur les termes dans lesquels est généralement posée la question des tensions et frustrations liées à l'inégale répartition des temps d'activité au travers de la question de la conciliation de la vie professionnelle-vie familiale (Garner, Méda et Senik, 2012) qui tend à laisser dans l'ombre l'importance des temps de loisirs et d'engagements dans la vie de la cité.

Pour finir cette section, nous pouvons synthétiser notre propos en disant que l'agglomération grenobloise se caractérise par un très haut niveau de confiance institutionnelle qui est couplé à une certaine faiblesse de la participation institutionnalisée. En effet, bien que les pratiques les plus souvent mises en avant en termes de participation (participation à une association et taux d'inscription sur les listes électorales) soient presque aussi fréquentes qu'à l'échelle nationale<sup>22</sup>, il n'en demeure pas moins que les autres modes de participation à une action collective sont à des niveaux drastiquement plus bas. En effet, la participation à des actions militantes est beaucoup plus faible que dans des agglomérations de tailles comparables (dont les taux sont proches du niveau national).

Au vu de ces différents éléments, l'agglomération est marquée par une configuration particulière des liens sociaux qui se caractérise par une certaine faiblesse du lien social institutionnalisé<sup>23</sup> au profit de formes plus informelles de sociabilité. Ce constat dénote avec l'image d'une agglomération grenobloise,

---

[22 Le taux d'inscription sur les listes électorales à la présidentielle de 2012 est un peu plus faible dans l'agglomération grenobloise avec un taux d'inscrit de 89 % qu'à l'échelle nationale où 97 % des personnes se déclarent inscrites. Cela peut à la fois traduire un manque de participation, mais également que certaines personnes du fait de leur nationalité ou de leur perte de droits civiques n'ont pas ou plus la possibilité de participer aux élections.](#)

[23 Ce constat tend à rejoindre celui déjà dégagé à l'aide d'autres variables dans le Baromètre de la communauté d'agglomération grenobloise de 2012.](#)

comme territoire particulièrement dynamique en termes d'action collective. De ce constat, on peut faire l'hypothèse d'un certain étiolement du lien social institutionnalisé (Perret, 2003). Toutefois, pour l'étayer, il faudrait avoir des données sur plusieurs années permettant d'appréhender l'évolution de ces dynamiques sociales dans le temps et l'espace.

### **Conclusion de la synthèse**

Du traitement des données sur la sociabilité, issues du volet quantitatif, se dégagent quatre éléments forts au regard des hypothèses initiales de l'étude concernant l'articulation entre les ressources monétaires et non monétaires, le caractère socialement ancré du bien-être et de sa soutenabilité et la nécessité d'élargir la base informationnelle du jugement pour approcher d'autres formes d'inégalités :

- 1) La mise au regard des différentes appréciations portées par l'individu et de ses conditions objectives d'existence permet de mettre en exergue que le bien-être soutenable repose sur une certaine synergie particulière entre des ressources monétaires et des ressources non monétaires qui influent sur la manière dont la personne perçoit, juge son environnement, sur les éléments qu'elles valorisent ou dévalorisent et donc sur ses possibilités réelles d'action et d'implication.
- 2) L'absence de ressources monétaires impacte surtout sur la perception que les personnes ont de leurs environnements et de leurs situations sociales, sur les modes de participation et sur la manière dont elles se figurent leurs environnements institutionnels et relationnels. Le cumul des manques en termes de ressources n'a pour autant rien d'automatique comme en témoigne l'existence d'une entraide relativement indépendante de la situation socioéconomique de la personne. Néanmoins, cela ne signifie pas qu'il existe un quelconque mécanisme compensatoire entre ressources monétaires et ressources non monétaires.
- 3) La sociabilité apparaît à la fois comme une ressource pour s'accomplir ou, en d'autres termes un moyen intermédiaire (Meadows, 1998), qui constitue un facilitateur sur d'autres plans de l'existence (le logement, la santé, les ressources monétaires et matérielles) et permet de faire face aux difficultés, et comme une finalité recherchée par la majorité des personnes comme témoigne le fait plus de 95 % des personnes trouvent très ou assez important leur famille et leur amis et plus de la moitié des personnes interrogées veulent consacrer plus de temps à leur famille.
- 4) L'étude de ces variables nouvelles à cette échelle géographique apparaît des formes d'inégalités sociales trop souvent noyées derrière la question des ressources monétaires. Est qualifié d'inégalitaire ici une situation où un groupe de personnes a un champ d'opportunités et donc des possibilités de réalisation plus faibles que les autres (Sen, 1992, p. 66). Le questionnaire de l'enquête permet dès lors d'élargir la base informelle de jugement sur les inégalités au-delà du monétaire et fait apparaître quatre formes d'inégalités potentielles en termes d'opportunité de réalisation :

- ✓ La première forme d'inégalité que nous identifions est une inégalité en termes de temps d'activité qui

a pour conséquence que certaines personnes sont moins à même de réaliser certaines de leurs aspirations. La tension sur les temps de vie touche particulièrement les femmes actives, les ouvriers et les employés et a par ailleurs des effets néfastes sur la manière dont la personne ressent sa situation (stress, manque de contrôle sur sa vie, etc).

- ✓ La deuxième forme d'inégalités est relative à la possibilité de s'impliquer dans la vie sociale qui apparaît très liée au bagage culturel de la personne. Le manque de confiance associée à ce manque en terme de ressources symboliques et culturelles suggère la nécessité de développer des dispositifs d'implication plus à même d'intéresser et d'inclure ces personnes.
- ✓ La troisième forme d'inégalité est une inégalité en termes d'entraides qui suggèrent l'utilité potentielle des nouveaux dispositifs (SEL, Accorderie, etc.) permettant de créer ce type de lien pour des personnes isolées socialement.
- ✓ La dernière forme d'inégalité, juste esquissée dans ce traitement, est liée à l'accès à des biens matériels et des services soutenables sur le plan social et environnemental.

In fine, l'exploitation des données relatives aux modes de sociabilité a permis de mettre en avant la complexité du lien pouvant exister entre la quantité et la diversité de ressources dont dispose l'individu et la manière dont il vit plus ou moins bien sa sociabilité. Il s'avère qu'en matière de liens sociaux, comme pour le cadre de vie, le « toujours plus » n'est pas toujours mieux pour la personne.

### **Indicateurs clés & perspectives**

*Il semble important de conserver des indicateurs du capital social qui mettent à la fois l'accent sur la quantité de ce capital, mais aussi sur sa qualité.*

Concernant les relations interpersonnelles, le fait de pouvoir compter sur quelqu'un dans son entourage apparaît comme un indicateur apte à prendre en compte les différentes problématiques liées au cycle de vie et aux différences en termes de ressources monétaires et permet d'approcher les possibilités réelles de recours<sup>24</sup> des personnes ou dit autrement leurs perceptions de l'existence d'un « filet de sécurité » (Castel, 1995).

La confiance en autrui est un indicateur important dans l'agglomération grenobloise qui permet de faire la jonction entre les relations interpersonnelles et les relations institutionnalisées. En effet, cet indicateur est à la fois très lié avec la confiance dans les diverses institutions, avec les différents modes de participation, mais également avec la possibilité de compter sur quelqu'un.

---

<sup>24</sup> Au sens où ce qui fait la réalité du recours repose en grande part sur la perception de la personne.

En termes de participation, la participation aux associations et la participation à une action collective couvrent bien le champ des modes de participation.

Pour étayer cette analyse et dans la perspective de nourrir l'action publique, il est essentiel en repartant des catégories classiques de l'action publique de poursuivre une approche en termes de profils de sociabilité mettant l'accent sur le décalage entre l'importance que les personnes accordent à certaines choses, leurs aspirations et le jugement qu'elles portent sur leur état ou leur situation objective. Cela peut en effet permettre de qualifier plus finement le mal-être ou le bien-être lié à certaines configurations sociales<sup>25</sup>.

Ainsi on pourrait imaginer la construction d'une série d'indicateurs présentée dans le tableau ci-dessous.

<sup>25</sup> Au regard de ces divers éléments, il paraît particulièrement important de ne pas en rester à une approche en termes de stock de capital social, mais de mettre également la focale sur la qualité de ces liens. Et cela à double titre, d'une part parce que certaines variables peuvent difficilement être appréhendées en termes de stock comme le souligne Jacquemain (2006, p. 8) : « si on peut parler, métaphoriquement d'un « stock » de relations personnelles (symboliquement représentable par un carnet d'adresses), on imagine beaucoup plus difficilement ce qu'est un « stock » de confiance ou de normes sociales ». Ensuite, du fait qu'une forte connectivité des personnes bien que jouant plutôt favorablement sur le bien-être comme nous l'avons montré précédemment et comme Putnam l'a montré dans le cadre de la société américaine (1999, p. 21) ne garantit pas toujours la qualité de la relation et ne traduit pas toujours bien le bénéfice en termes de bien-être que la personne peut en retirer.

Tableau 2 : Les indicateurs clés de la sociabilité

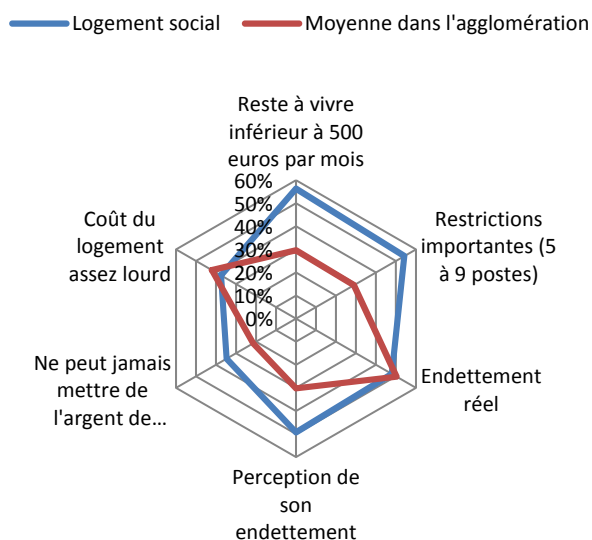
	Action	Appréciation			Aspirations
		Appréciation de sa situation	Appréciation de son environnement	Appréciation de ses possibilités	
<b>Relations interpersonnelles</b>	<i>Intensité des liens Sortie le soir</i>	<i>Satisfaction à l'égard de ses relations</i>	<i>Confiance en autrui</i>	<i>Fait de pouvoir compter sur quelqu'un</i>	<i>Consacrer plus de temps à une activité</i>
<b>Relations institutionnelles</b>	<i>Participation aux associations Participation à une action collective</i>	<i>Implications</i>	<i>Confiance dans les institutions</i>	<b>?</b>	

Dans l'optique d'améliorer le questionnaire, il semble important d'y ajouter des éléments sur l'appréciation que portent les personnes sur leurs possibilités d'accès à certaines institutions et sur leurs situations en termes de droits. En effet, il ne nous est pas possible de dire aujourd'hui si les personnes ne réalisent pas certains fonctionnements comme voter du fait

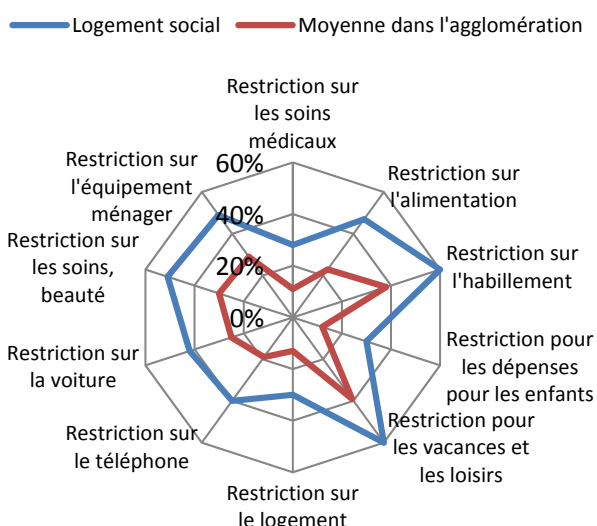
qu'elles n'ont pas le droit de vote ou pour une autre raison. Le même constat se retrouve pour d'autres dimensions (santé, logement). De plus, il pourrait être souhaitable de fixer une borne temporelle concernant les données relatives à la participation à une mobilisation collective. Toutefois, ce rajout mettrait à mal les possibilités de comparaison avec d'autres échelles.

## **Bibliographie**

- Avramov, D. (2003), « Démographie et exclusion sociale », *Etudes démographiques*, n°37, p. 180.
- Caillé, A. (2006), « Préface », dir. Bévort, A. et Lallement, M., *Le capital social : performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte.
- Castel, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Gallimard.
- Conseil de l'Europe, *Construire le progrès social pour le bien-être de tous avec les citoyens et communautés – Guide méthodologique – Lexique*.
- Flahault, F. (2011), *Où est passé le bien commun ?*, Paris, Édition Mille et Une Nuits.
- Garner, H., Méda, D. et Senik, Cl. (2012), « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », *Travail et Emploi*, n°102, avril-juin 2005, p. 57-67.
- Hall, J. et al. (2010), « A Framework to Measure the Progress of Societies », *OECD Working Papers Series*, n° 34, 12 juin.
- Jacquemain M. (2006), « Le capital social : une introduction », *Capital social et dynamique régionale*, Éd. Houard J. et Jacquemain M., Bruxelles, De Boeck, p. 5-40.
- Klinenberg, E. (2013), « Vivre seul, mais pas solitaire », *Le Monde diplomatique*, n°708, mars.
- Laffut, M. et Offredi, Cl. (2014), « Le bien-être peut-il être un critère d'évaluation de l'action publique », *Revue française d'administration publique*, n°148, p. 1003-1016.
- Lebaron, F. (2011), *Les indicateurs sociaux au XXIe siècle*, Paris, Dunod.
- Losa, F., Origoni, P. et Ritschard, G. (2005), « Usage non classificatoire d'arbres de classification : enseignements d'une analyse de la participation féminine en Suisse », *Revue des Nouvelles Technologies de l'Information*, Vol. 1 ; p. 7-18.
- Meadows, D. (1998), « Indicators and Information Systems for Sustainable Development – A report to the Balaton Group », *The Sustainable Institute*.
- McKnight, D. H. et Chervany, N. L. (2001), « Trust and Distrust Definitions: One Bite at a Time », Eds. Falcone, R., Singh, M. et Tan Y.-H., *Trust in Cyber-societies*, Berlin, Springer-Verlag, p. 27-54.
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Editions OCDE.
- Pan Ké Shon, J.-L. (2003), « Isolement relationnel et mal-être », *INSEE Première*, n°931, novembre 2003.
- Pan Ké Shon, J.-L. (1999), « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *INSEE Première*, n° 678, octobre 1999.
- Perret, B. (2003), *De la société comme monde commun*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Ponthieux, S. (2004), « Le concept de capital social, analyse critique », *Contribution au 10e colloque de l'ACN*, Paris, 21-23 janvier 2004.
- Putnam, R. D. (1999), « Le déclin du capital social aux Etats-Unis », *Lien social et Politiques*, n°41, p. 13-22.
- Sen, A. (1992), *Repenser l'inégalité*, traduit de l'anglais par Chemla, P. (*Inequality Reexamined*) Paris, Seuil, 2000 pour la version française.



## 2. Restrictions exprimées



## Zoom

### Profil : Le manque de ressources monétaires accompagne-t-il toujours un déficit de ressources non monétaires ? Le cas des personnes vivant en logement social

Alors qu'on dresse bien souvent un tableau noir des quartiers populaires (Clot, 2010), quartiers où les personnes cumuleraient des manques monétaires et non monétaires, les données sur la sociabilité récoltées dans le cadre de l'étude IBEST permettent de jeter un éclairage nouveau sur les milieux modestes et de nuancer la vision selon laquelle les manques seraient toujours cumulatifs. La question à laquelle s'attache ce zoom est celle de savoir si les ressources non monétaires des personnes vivant dans des quartiers populaires (approchées ici via l'habitat social) s'accompagnent de « déficit » en termes de sociabilité. Il s'avère que l'absence de ressources monétaires joue avant tout sur les modes de participation et sur la manière dont les personnes se figurent leurs environnements relationnels et institutionnels. Néanmoins, bien qu'on ne puisse pas affirmer qu'un mécanisme compensatoire opère entre ressources monétaires et non monétaires, celles-ci ne s'articulent pas de manière univoque. Les personnes vivant en logement social quoique moins investies dans certains réseaux de sociabilité (associatifs, amicaux, etc.) ont des pratiques de sociabilité qui semblent s'inscrire davantage dans la proximité et la domesticité.

Une proportion plus importante des personnes vivant en logement social appartient à la classe des précaires ou des chômeurs qui ont une perception de leurs situations assez mauvaises. Toutefois, on retrouve des personnes vivant en logement social dans les six classes de l'axe de réalisation.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes vivant en logement social (14,4% de l'échantillon) cumulent des manques très importants en termes de ressources monétaires (1 & 2).

### 1. Ressources et charges monétaires

### 2. Restrictions exprimées

En regardant globalement les variables de la sociabilité, on pourrait dire que leur « stock » de capital social est moins élevé. Il est clair que même si leurs possibilités de recours déclarées sont clairement plus faibles que dans la moyenne de l'agglomération (3), ainsi que leurs participations aux votes et à une association (4) ; pour autant, cela ne veut pas dire que ces personnes ne s'appuient pas sur des ressources non monétaires dans l'espace local.

Sur le plan des **relations interpersonnelles**, ces personnes sont 24% à fréquenter de manière journalière des gens de leur quartier et plus de 60% d'entre eux ont de la famille vivant dans la même commune qu'ils fréquentent dans l'ensemble très assidument. La sphère du voisinage et la sphère domestique semblent dès lors jouer un rôle prépondérant dans leurs pratiques de sociabilité. Cette fréquentation intense de la famille s'accompagne généralement d'un plus grand sentiment de satisfaction à l'égard

de ces relations. Toutefois, dans ce groupe, on retrouve une petite frange de personnes qui tout en fréquentant intensément leur famille se déclare par ailleurs insatisfaite de celle-ci. En parallèle, alors que ces personnes côtoient davantage leur famille, seulement 61% déclarent pouvoir compter sur elle en cas de difficulté : c'est le taux le plus bas toutes catégories confondues (dans l'agglomération : 74%). Deux voies d'explication peuvent être avancées pour tenter d'expliquer ce paradoxe : soit la famille parce qu'elle rencontre elle-même des difficultés n'est pas vue comme une voie de recours en cas de coup dur, soit la qualité du lien entretenu est mauvaise. La défiance plus importante de ces personnes vis-à-vis d'autrui est également à mettre au regard de cette mauvaise appréciation portée sur leur possibilité de recours.

Concernant la **participation collective**, ces personnes sont avant tout investies dans des modes de participation qui ne sont pas les plus classiquement mis en avant. En effet, bien qu'elles participent moins dans l'ensemble aux élections et aux activités d'une association ou d'un club, leurs niveaux de participation à des mobilisations collectives sont par contre plus prononcés : par rapport au reste de la population de l'agglomération, elles ont par exemple plus souvent signé ou fait signer une pétition. En outre, leur sentiment d'implication (4) à l'échelle de l'entreprise et dans leur quartier est légèrement plus marqué que dans le reste de l'agglomération.

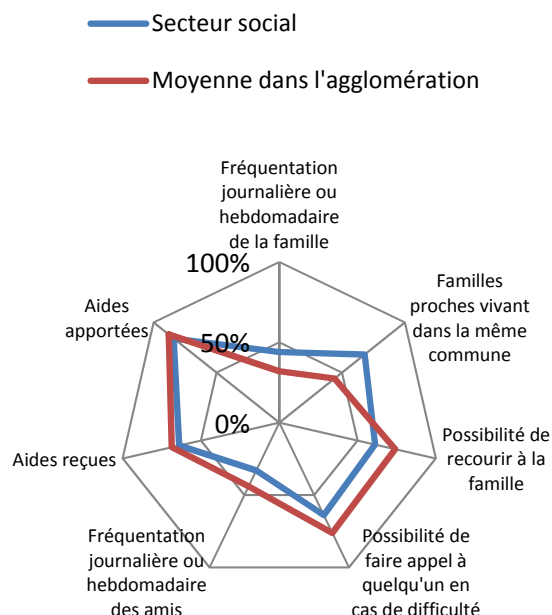
La défiance plus importante exprimée vis-à-vis d'autrui ne produit pas d'impact sur leurs perceptions de certaines institutions qui ont notamment un ancrage local (le système éducatif, le conseil municipal, le conseil général de l'Isère, la Région Rhône-Alpes) pour lesquelles les niveaux de confiance exprimée sont dans la moyenne de l'agglomération. Les niveaux de confiance sont par contre moins élevés pour les trois institutions que sont le système judiciaire, la police et l'Europe. Il serait intéressant de creuser les raisons qui expliquent une telle défiance notamment en ce qui concerne l'institution locale qu'est la police : est-ce là, la résultante de mauvais vécus avec la police ? De mauvaises représentations associées à celles-ci ?

**L'ensemble de ces éléments indique que l'espace locale constitue un lieu de ressources pour les classes populaires** (Fol, 2010). Cet ancrage local se retrouve dans la sphère du travail avec un marché de l'emploi très local (la majorité travaille à 1/4h de chez eux et dans l'agglomération) et dans la sphère des relations interpersonnelles avec la fréquentation assidue des voisins et de la famille et également (3) au travers de pratiques d'entraides dans la moyenne de l'agglomération. Cela peut être mis au regard d'une satisfaction et d'une implication plus forte dans leur quartier que dans leur ville.

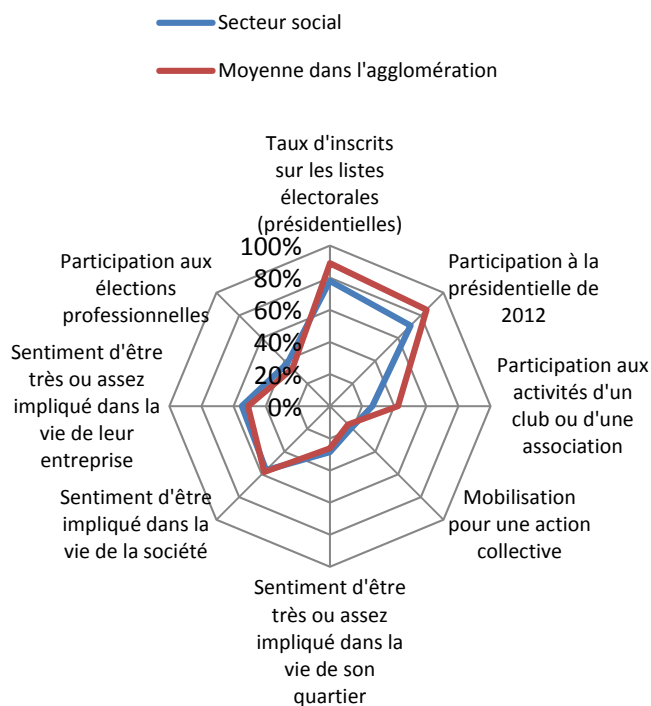
### 3. Relation avec l'entourage

### 4. Participation et implication

### 3. Relation avec l'entourage



### 4. Participation et implication



— Même si les ressources monétaires ne recourent pas les



ressources non monétaires, il demeure que les **manques monétaires pèsent sur certaines pratiques**. Notamment, la participation à des activités « écoresponsables » est moins fréquente chez les personnes vivant en logement social. Deux éléments d'explication peuvent être avancés à cet égard : d'une part, la contrainte monétaire qui conditionne notamment le type et les lieux d'achats des produits, d'autre part, un manque d'information notamment en ce qui concerne le tri des déchets.

Le manque de ressources monétaires mais aussi de temps (liés notamment à leurs situations sociales) semble donc tout de même peser sur les aspirations de ces personnes. En ce qui concerne les aspirations, les personnes en logement social se distinguent d'autres catégories avant tout parce qu'elles déclarent moins souvent vouloir consacrer autant de temps à une activité. Ainsi, pour chacune des activités considérées (travail, loisir et engagements solidaires), deux groupes se dégagent : un voulant consacrer moins de temps à ces activités et un autre souhaitant au contraire pouvoir y passer plus de temps. Ainsi, la contrainte sur les temps sociaux semble forte chez ces personnes, celles-ci ont plus souvent que les autres le sentiment de ne pas avoir le contrôle de leur vie et sont celles qui déclarent le moins fréquemment vouloir consacrer autant de temps à une activité. Elles déclarent par ailleurs plus que les autres catégories ne pas sortir le soir à cause de contraintes familiales ou professionnelles.

*Ainsi, il est clair que le bilan des ressources non monétaires de ces personnes est en demi-teinte : leurs possibilités de recours déclarées sont clairement plus faibles que dans la moyenne de l'agglomération, ainsi que leurs participations aux votes et à une association ; pour autant, cela ne veut pas dire que ces personnes ne s'appuient pas sur des ressources dans l'espace local ni que les comportements déclarés soient très dissemblables de ceux observés à l'échelle de l'agglomération. En outre, derrière les grandes tendances avancées ici, il est important de ne pas occulter la diversité des pratiques et des situations.*

## 2 - La santé des habitants de l'agglomération grenobloise

Valérie Fargeon

Pouvoir protéger sa santé est une des composantes du développement humain ou du bien-être.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme « un état complet de bien-être physique, social et mental » ou « comme une ressource de la vie quotidienne ». Cette définition souligne l'écart entre santé et maladie et les dimensions sociales de la santé. Elle indique aussi l'importance des déterminants non médicaux et sociaux de la santé et de la maladie. On sait à quel point la santé est liée à des processus croisés : économiques, sociaux, culturels, à la fois individuels et collectifs. La santé peut être considérée comme ayant une valeur intrinsèque mais aussi comme une ressource ou une « capacité » au sens d'un potentiel d'épanouissement dans sa vie (A. Sen, 2000).

La santé est une ressource pour être et faire et « fonctionner » avec les autres et dans la société, en prise avec les autres dimensions du bien-être. Cela nous conduit à considérer la bonne santé dans ce qu'elle permet d'être ou de faire (et la mauvaise santé dans ce qu'elle empêche d'être et de faire) selon l'âge, les conditions de vie, les conditions de travail, les normes sociales et les aspirations des personnes.

Cela invite aussi à s'intéresser aux « capacités réelles de protéger sa santé et de faire face à la maladie » : ces possibilités réelles dépendent des ressources matérielles et immatérielles et des droits dont disposent les personnes. Elles dépendent aussi d'un certain nombre de médiations (ou facteurs de conversion) qui vont influencer les manières de convertir ces ressources et ces droits en réalisations effectives : possibilités réelles de prendre soin de sa santé, de se soigner, d'avoir accès (en termes géographiques, financiers, culturels, etc.) à des services de santé, temps pour prendre soin de sa santé et se soigner, etc. Cela amène donc aussi à considérer le système de santé – dans ses aspects à la fois curatifs et préventifs - (et le suivi médical) comme une ressource en ce qu'il permet de prévenir, suivre voire stabiliser l'évolution d'une maladie ou d'un problème de santé. Cependant, cette ressource est diversement mobilisée – notamment dans ses aspects préventifs – et l'âge apparaît comme un facteur de différenciation. Mais, d'autres éléments invitent à travailler sur des expressions possibles du non-recours aux soins et à la prévention.

Pour renseigner la composante santé du bien-être des habitants de l'agglomération grenobloise, on dispose dans l'enquête IBEST d'informations portant sur la santé perçue par

les personnes<sup>26</sup>, sur le fait que les personnes sont suivies ou non actuellement pour une maladie ou un problème de santé, sur le sentiment d'avoir une vie stressante<sup>27</sup>, et sur le sentiment d'avoir le contrôle sur sa vie.

La situation des habitants de l'agglomération grenobloise en termes de santé et de suivi médical est globalement bon et assez comparable à ce qu'on observe au niveau national et dans des agglomérations de taille comparable (1).

La santé est en prise avec les autres dimensions du bien-être : la mauvaise santé (et la bonne santé) affecte l'appréciation que les personnes portent sur leur vie et ses différentes dimensions (logement, cadre de vie, relations et confiance, etc.), en particulier pour les actifs et les jeunes (2).

L'analyse des relations que la santé entretient avec les conditions d'existence des personnes confirme l'existence d'inégalités sociales de santé. La maladie et la mauvaise santé se cumulent souvent avec de moindres supports monétaires et non monétaires, ou en tous cas, une plus grande insécurité matérielle et le sentiment de ne pas pouvoir s'appuyer sur ses réseaux sociaux en cas de difficultés (3).

L'analyse de la mobilisation ou non du système de santé de deux groupes montre l'écart entre santé et maladie. Les supports dont disposent les personnes pour faire face à la maladie et opérer les ré-aménagements nécessaires sont à la fois monétaires et non monétaires, la sociabilité et les liens sociaux comptent aussi (4).

### 1-La santé perçue des habitants de l'agglomération grenobloise et leur suivi médical

Les habitants de l'agglomération grenobloise considèrent globalement que leur santé est bonne puisqu'ils sont 80% à la juger au moins « bonne »<sup>28</sup> et 20% la jugent mauvaise. Par rapport aux agglomérations de taille comparable<sup>29</sup>, on observe dans l'agglomération grenobloise un plus grand nombre jugeant leur état de santé « excellent »... mais plus également déclarent une santé « très mauvaise » (Graphique 1). Dans la recherche du CREDOC (2013) sur « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », 84% des personnes

26 - « En général, diriez-vous que votre santé est : 1. Excellente, 2. Très bonne, 3. Bonne, 4. Juste correcte, 5. Très mauvaise » (la question reprend la formulation de ISSP07/10))

27 - « Trouvez-vous votre vie ? : 1.Très stressante, 2. Assez stressante, 3. Peu stressante, 4. Pas du tout stressante

28 - 14% des personnes considèrent que leur santé est excellente, 28% que leur santé est très bonne et 38% que leur santé est bonne ; pour 16,5% elle est jugée « juste correcte » et pour 3,5%, elle est même « très mauvaise ».

29 - Ceci est vraisemblablement à mettre en lien avec la structure par âge de la population de l'agglomération et la présence de nombreux étudiants.

interrogées s'estiment en bonne santé<sup>30</sup> en 2012 contre 90% en 1990 avec une augmentation des problèmes physiques et psychiques depuis trente ans.

**Graphique 1.**  
La santé perçue. Comparaisons  
IBEST 2012 / ISSP 2007

34% des habitants de l'agglomération grenobloise sont actuellement suivis pour une maladie ou un problème de santé. Il peut s'agir d'un suivi préventif, d'un suivi pour un problème de santé aigu (infection, traumatisme...), d'un suivi d'une maladie chronique (diabète...)<sup>31</sup>. De manière attendue, plus la santé perçue est bonne, moins les personnes déclarent un suivi médical (Graphique 2).

**Graphique 2.**  
Etat de santé perçue et suivi pour une maladie ou un problème de santé (p = 0,000 et V = 0,510)

30 - la bonne santé dans l'enquête du CREDOC pouvant s'apparenter aux réponses « santé excellente, très bonne et bonne » de l'enquête IBEST, même si l'indicateur retenu au CREDOC est une échelle de 1 à 10.

31 On estime à environ 20% de la population française qui souffrirait de maladies chroniques.

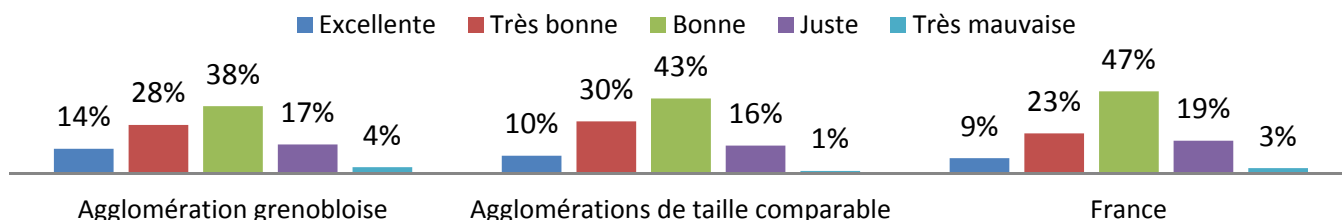
### L'intérêt de disposer de données sur la santé perçue et sur le suivi médical

Disposer d'indicateurs subjectifs de santé perçue permet de saisir des aspects de la santé qui ne le sont pas avec des indicateurs objectifs – comme le degré de gravité de la maladie ou la santé mentale ou encore les dimensions psychologiques, culturelles et sociales de la santé. Même si la perception subjective de l'état de santé est liée aux normes sociales, aux représentations de la santé et de la maladie et aux aspirations, variables selon la culture des personnes et leurs expériences passées, les indicateurs de santé perçue restent reliés à la prévalence des maladies, à leur gravité et à l'utilisation du système de santé (Berchet et Jusot, 2009).

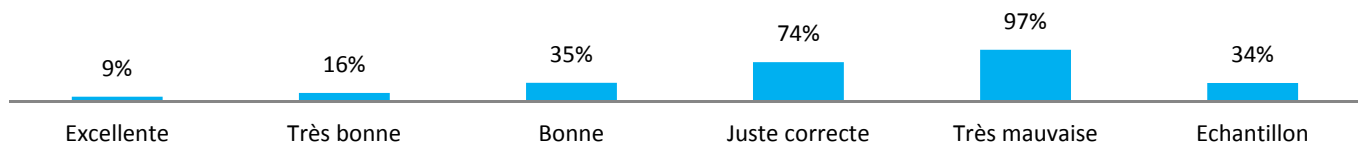
La question « suivi ou non actuellement pour une maladie ou un problème de santé » est une question large qui renvoie aux liens des personnes avec le système de soins et de santé. Elle permet de renseigner :

- 1/ sur le lien de la personne avec le système de santé : le fait que la personne ressent un besoin qui peut trouver une réponse dans le système de santé,
- 2/ sur l'absence de lien avec le système de santé : une partie des raisons qui font que certaines des personnes qui considèrent que leur santé est mauvaise ne sont pas suivies par le système médical,
- 3/ sur la question de « l'attention » portée à sa santé et des possibilités / contraintes pour prendre soin de sa santé,
- 4/ sur le système de santé comme « ressource » accessible et la notion d'accessibilité.

**Graphique 1.**  
La santé perçue. Comparaisons  
IBEST 2012 / ISSP 2007



**Graphique 2.**  
Etat de santé perçue et suivi pour une maladie ou un problème de santé  
(p = 0,000 et V = 0,510)



## 2-La santé, une dimension en prise avec l'appréciation portée sur sa vie et les dimensions de son bien-être

### *La mauvaise santé affecte l'appréciation portée sur sa vie...*

Si la bonne santé participe fortement à la satisfaction dans sa vie et au sentiment de bonheur, c'est surtout la mauvaise santé qui les « entame » le plus visiblement : la moitié des personnes qui ne sont pas du tout satisfaites de leur vie déclarent aussi une mauvaise santé. Parmi celles qui se disent être « très heureuses », de même, 25% sont en excellente santé... et 11%, seulement, en mauvaise santé. Enfin, tous les individus qui disent n'être pas du tout heureux se considèrent en mauvaise santé<sup>32</sup>.

Globalement, les personnes qui considèrent que leur santé est mauvaise considèrent aussi plus souvent que leur vie est stressante : 20% des personnes jugeant leur santé mauvaise se disent également très stressés alors que sur l'ensemble de l'échantillon, on ne compte en moyenne que 10% de personnes très stressées. Elles ont aussi moins souvent le sentiment d'avoir le contrôle sur leur vie : 37% des personnes en mauvaise santé ont le sentiment de ne pas avoir de contrôle sur leur vie alors que cette impression ne concerne que 23% des personnes de l'échantillon.

De manière générale, l'appréciation sur sa santé est associée aux niveaux de satisfaction dans les autres dimensions de son bien-être : logement et cadre de vie, travail et emploi, relations avec les autres et confiance en autrui, temps sociaux. Une santé jugée mauvaise par les personnes est davantage associée à une moindre satisfaction dans l'ensemble de ces dimensions.

Par exemple, les personnes qui considèrent que leur santé est au moins bonne sont globalement satisfaites de leurs relations avec les autres tandis que celles dont la santé est « très mauvaise » le sont bien moins. De même, les personnes dont la santé est mauvaise sont 60% à faire moins souvent confiance aux autres alors que sur l'échantillon, ceux qui partagent cette méfiance sont 39%.

*De même, sur la question des temps sociaux, les personnes qui se considèrent en bonne santé consacraient globalement autant de temps au travail, plus de temps à la famille et plus de temps aux loisirs et au temps libre. Inversement, les personnes en mauvaises santé sont moins satisfaites de leurs temps : 27% d'entre elles consacraient autant de temps à leur travail alors que pour l'échantillon, cette proportion est de 36% et 17% d'entre elles souhaiteraient travailler davantage ; de même, pour le temps de loisirs et celui des engagements, les personnes en mauvaise santé sont plus nombreuses à souhaiter y consacrer moins de*

32 - Ceci est à mettre en regard des raisons avancées au malheur par l'échantillon de personnes interrogées par le CREDOC, avec la santé et les conditions financières comme raisons premières avancées et ce qui, de leur point de vue, est susceptible de rendre malheureux qui est la maladie et la mort de proches (CREDOC, 2013).

temps. L'enquête emploi du temps de l'INSEE souligne l'importance du contexte de l'activité et de la pression temporelle sur l'appréciation des temps familiaux, professionnels et sociaux. Les temps passés aux soins médicaux sont les moments jugés les plus déplaisants par les personnes (Ricroch, 2011).

### *... plus encore pour les actifs et les jeunes*

L'analyse montre aussi que la mauvaise santé affecte les satisfactions et la situation plus fortement pour les actifs et pour les jeunes de moins de 25 ans.

Les actifs en mauvaise santé sont les moins satisfaits de leur vie, les moins heureux, les plus stressés et considèrent, moins que les autres, avoir un contrôle sur leur vie. 27% des actifs en mauvaise santé trouvent leur vie très stressante, alors que c'est le cas pour 12% des actifs et 10% de l'échantillon. De même, 39% des actifs en mauvaise santé ont le sentiment de ne pas avoir de contrôle sur leur vie (alors que cela concerne 22% des actifs et 23% de l'échantillon). Cumuler une mauvaise santé avec le travail et ses contraintes ou la recherche d'un emploi est particulièrement défavorable à la satisfaction dans sa vie, au sentiment de bonheur, au stress dans la vie.

Malgré l'effectif réduit du groupe de jeunes de moins de 25 ans déclarant une mauvaise santé, il ressort cependant qu'ils sont moins satisfaits de leur logement et de leur cadre de vie, considèrent davantage que leur vie est stressante et avoir peu de contrôle sur leur vie. C'est chez les jeunes en mauvaise santé que la confiance en autrui est la plus faible : ils ne sont que 12% à faire globalement confiance aux autres alors que 58% des jeunes sont globalement confiants.

Ainsi, sans doute, la mauvaise santé affecte-t-elle fortement les appréciations portées sur les différentes dimensions de sa vie et de son bien-être et la confiance dans les autres. On peut cependant considérer aussi la causalité inverse, à savoir que ces différentes dimensions du bien-être : logement et cadre de vie, travail et emploi, sociabilité et relations sociales, temps sociaux - sont des variables médiatrices de la bonne et de la mauvaise santé.

## 3-Les déterminants de la santé : l'importance du cycle de vie, des conditions de vie, des ressources matérielles et des liens sociaux

L'enquête confirme l'effet de l'âge et du cycle de vie sur la santé mais aussi, à tous les âges, l'importance des conditions d'existence des personnes. Les déterminants sociaux, ou en d'autres termes, les « conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent » jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'état de santé (OMS, 2009 ; Evans et Barer, 1996). Si la santé des habitants de l'agglomération est globalement bonne, l'enquête montre aussi des disparités selon leurs conditions de vie, confirmant que les inégalités de

santé sont aussi des inégalités sociales (Leclerc et alii, 2000). Un autre élément important renvoie à la nature des liens sociaux et aux moindres possibilités de recours en cas de difficultés des personnes en mauvaise santé.

### L'effet du cycle de vie : âge, configuration familiale et statut d'activité

Concernant les variables démographiques, la santé perçue des habitants de l'agglomération grenobloise (comme ailleurs) est très fortement liée à l'âge et au cycle de vie avec une plus grande fragilité à partir de 50 ans (voire dans la tranche d'âge 35-49 ans pour les femmes).

Il en est de même pour le suivi pour maladie ou problème de santé.

Graphique 3.

#### Cycle de vie et suivi pour maladie ou problème de santé

##### Le type de foyer

Les personnes vivant seul-es ou dans un foyer monoparental déclarent davantage une mauvaise santé, respectivement une santé très mauvaise ou juste.

##### La situation par rapport à l'activité professionnelle

La santé perçue est aussi associée au statut d'activité (activité/ inactivité) –du fait notamment de sa corrélation à l'âge -avec une plus grande proportion d'inactifs (étudiants, lycéens...) et de jeunes actifs parmi les personnes

qui déclarent une santé excellente et une plus grande proportion de retraités ou d'autres inactifs (invalides...) parmi les personnes qui déclarent une mauvaise santé. Cependant, les jeunes en mauvaise santé sont pour 53% d'entre eux actifs ou à la recherche d'un emploi alors que les jeunes en bonne santé ne sont que 25% à être dans cette situation.

Les personnes à la recherche d'un emploi ne déclarent pas une moins bonne santé que l'ensemble de l'échantillon : 84% d'entre elles se déclarent en bonne santé, la moyenne métropolitaine s'établit à 80%. Mais cela tient encore au fait, que dans l'enquête, le plus grand nombre des demandeurs d'emploi est plutôt jeune.

Graphique 4.

#### Santé perçue des personnes selon leur situation par rapport à l'activité professionnelle

Un focus est fait *infra* sur les retraités en mauvaise santé. Il souligne la dégradation de la santé après 75 ans.

### Le travail, la catégorie socio-professionnelle et le niveau de diplôme

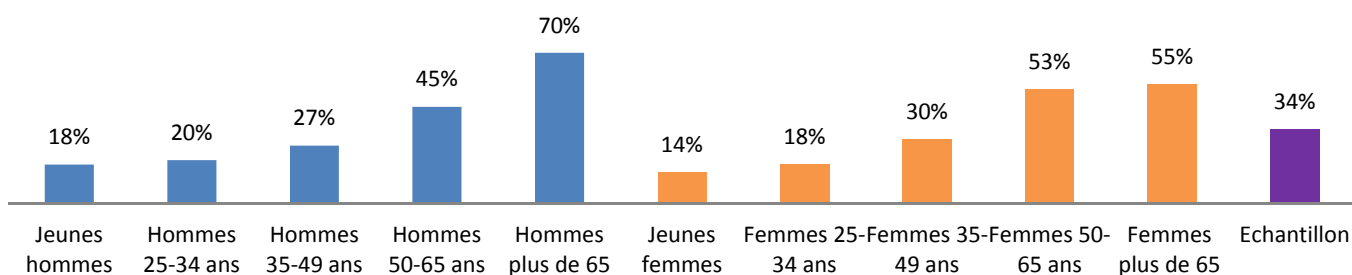
Témoignant des conditions de travail présentes ou passées (pour les retraités), la PCS est liée à la santé : elle apparaît ainsi plus souvent mauvaise chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (31%), les employés (24% d'entre eux) et les ouvriers (29% d'entre eux).

Ceux qui travaillent à temps complet déclarent en général

Graphique 3.

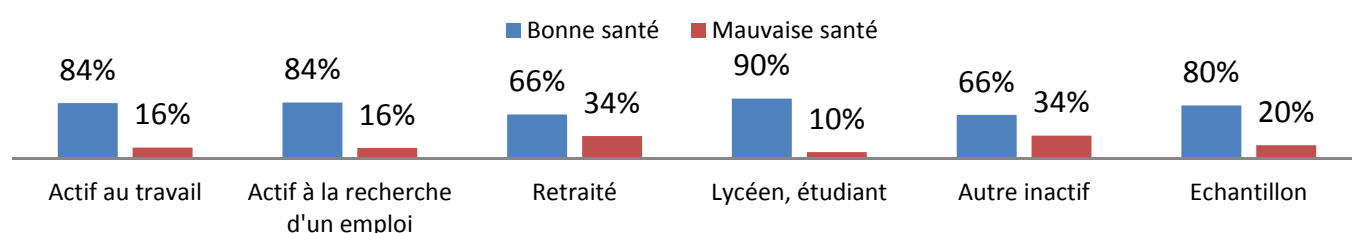
#### Cycle de vie et suivi pour maladie ou problème de santé

#### Cycle de vie et suivi pour maladie ou problème de santé



Graphique 4.

#### Santé perçue des personnes selon leur situation par rapport à l'activité professionnelle



une meilleure santé que ceux qui travaillent à temps partiel subi : 27% des personnes qui travaillent en temps partiel subi déclarent une santé juste (contre 15% dans l'échantillon). Par ailleurs, le fait que les personnes à la recherche d'un emploi n'aient pas une plus mauvaise santé que les personnes actives au travail souligne l'hétérogénéité des situations et conditions d'emploi et la porosité entre chômage et emplois précaires. Cela invite ainsi à considérer que si le chômage n'est pas uniformément négatif, l'emploi n'est pas uniformément bénéfique et source de bien-être. Les effets du chômage et de l'emploi sur la santé, notamment psychique dépendent largement des vécus des personnes<sup>33</sup>.

On retrouve *avec le niveau de diplôme* un résultat connu, selon lequel la santé des personnes est significativement associée à leur niveau d'éducation, lui-même lié au revenu, au type d'emploi et aux conditions de travail et d'emploi mais aussi à l'âge, les générations les plus anciennes ayant un moindre niveau de diplôme que les plus jeunes. 47% des personnes en mauvaise santé disposent au moins d'un diplôme de niveau bac (vs 58% dans l'échantillon) et 36% d'entre elles sont sorties du collège avant la 3<sup>e</sup> ou disposent d'un diplôme de niveau BEP/CAP (vs 20% dans l'échantillon). 48% des personnes qui ont un diplôme de niveau V et 42% de celles sans diplôme reconnu déclarent une mauvaise santé (vs 20% dans l'échantillon).

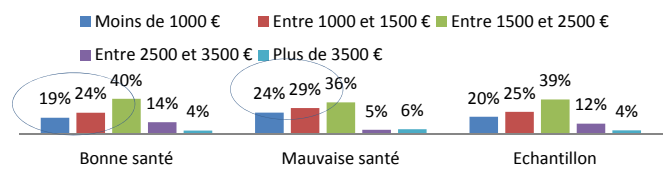
Ces différents facteurs – activité, niveau de diplôme, profession, conditions d'emploi, etc. – déterminent le fait que, en définitive, l'état de santé dépend largement des ressources monétaires.

C'est pourquoi, l'état de santé déclaré des personnes locataires du parc social est-il généralement moins bon que dans l'ensemble de l'échantillon. Ainsi, 33% des locataires du secteur social jugent leur santé mauvaise (vs 20% pour la moyenne de l'échantillon). De même, presque un quart des personnes qui estiment que leur santé est juste est locataire du parc social et 23% des personnes qui jugent leur santé très mauvaise le sont aussi (alors qu'en moyenne dans l'échantillon, 14% des personnes sont locataires du parc social).

### **Les ressources monétaires et l'insécurité matérielle**

Si la mauvaise santé est associée à la faiblesse des ressources monétaires, elle l'est encore davantage à des éléments qui renvoient à l'insécurité matérielle et aux possibilités/ contraintes financières qu'ont les personnes.

Graphique 5.  
Santé et revenu par UC



Graphique 5.  
Santé et revenu par UC

33 - Cela peut renvoyer aussi à la conciliation des temps professionnels et temps sociaux, le chômage dans une première période en tous cas, pouvant permettre de dégager du temps pour prendre soin de sa santé (Jusot, 2012).

Ainsi, le *sentiment d'être endetté*<sup>34</sup> et *l'importance des restrictions financières régulières* sont plus forts chez les personnes qui se considèrent en mauvaise santé : la moitié des personnes en mauvaise santé ont le sentiment d'être endetté (20 points de plus qu'au niveau de l'échantillon) et 63% d'entre elles déclarent des restrictions financières régulières (14 points de plus que pour l'échantillon).

En outre, si 11% de l'ensemble des personnes interrogées déclarent des restrictions sur les soins médicaux, ce taux passe à 19% pour celles qui se déclarent en mauvaise santé<sup>35</sup>. De même, plus d'un tiers des personnes qui déclarent des restrictions sur les soins médicaux déclarent aussi une mauvaise santé. Les restrictions sur l'alimentation et sur le logement sont également plus fortes pour les personnes dont la santé est mauvaise.

Pour les actifs en mauvaise santé, l'importance de ces restrictions est encore plus forte : 75% d'entre eux déclarent des restrictions financières régulières et un quart d'entre eux des restrictions sur les soins médicaux. Elles sont à peu près du même ordre pour les jeunes de moins de 25 ans en mauvaise santé.

### **Les liens sociaux et les possibilités de les mobiliser**

C'est moins la sociabilité – mesurée en intensité et régularité – qui différencie les personnes en mauvaise santé des personnes en bonne santé que les moindres possibilités de recours ou de mobilisation en cas de difficultés. Jouent également les moindres possibilités de participer aux activités d'un club ou d'association, de sortir le soir et de partir en vacances.

#### *Santé et sociabilité*

Si les personnes en bonne santé ont une sociabilité régulière ou très régulière, les personnes en mauvaise santé ont plus souvent une *sociabilité* intense ou discrète (34% contre 25% des personnes de l'agglomération). Plus la santé perçue est mauvaise, moins sont fréquentes *les relations amicales* : 20% des personnes qui déclarent une santé très mauvaise et 6% des personnes dont la santé est juste ne voient jamais d'amis (vs 3% dans l'agglomération). L'effet de l'âge s'exprime aussi dans les types de sociabilités différentes (cf. partie du rapport sur la sociabilité).

---

34 - Environ 50% des personnes interrogées dans l'enquête IBEST déclare avoir des crédits à rembourser.

35 - A cet égard, le taux de personnes qui déclarent des restrictions financières sur les soins médicaux s'apparente à un taux de renoncement aux soins pour raisons financières qui peut, dans une certaine mesure, être comparé à celui de l'Enquête Santé Protection sociale de l'IRDES de 2008 qui s'établit à 15,4%. Ces renoncements aux soins concernent les soins dentaires et l'optique moins bien remboursés, mais aussi les recours aux généralistes et aux spécialistes (notamment préventifs). Surtout, une étude l'IRDES a montré que ces renoncements aux soins étaient associés à une dégradation de l'état de santé cinq ans plus tard.

---

### **Graphique 6. Type de sociabilité**

---

#### *Santé et recours, possibilités de se faire aider*

Cependant, c'est moins la fréquence des relations avec la famille, les voisins, les amis qui différencie les personnes en mauvaise santé des personnes en bonne santé que les moindres possibilités de recours en cas de difficultés. Ainsi, 64% des personnes en mauvaise santé ont la possibilité de se faire aider, bien moins que dans l'échantillon où la proportion est de 76%. De même, les personnes en mauvaise santé ont la possibilité de se faire aider par leur famille pour 59% d'entre elles (contre 74% dans l'échantillon). Enfin, 35% des personnes en mauvaise santé déclarent pouvoir recourir à des amis en cas de difficultés (contre 45% des personnes de l'échantillon).

Les relations d'entraide – recours à une aide informelle de différentes natures et apport d'une aide – sont aussi associées à la santé perçue, les personnes en mauvaise santé ayant globalement moins eu recours à une aide (59% contre 69% des personnes de l'agglomération).

Plus que le type de sociabilité, très lié à l'âge, ce sont les moindres possibilités de mobilisation des liens sociaux – familles et amis – en cas de difficultés qui différencient les personnes en bonne santé des personnes en mauvaise santé.

#### *Santé et sorties : loisirs et vacances*

La fréquence des sorties le soir ainsi que le fait d'être parti de chez soi pour des vacances ou des visites à de la famille et/ou des amis diffèrent également selon la santé des personnes.

Plus elles déclarent une mauvaise santé, moins sont fréquentes les sorties le soir pour aller au cinéma, au restaurant, voir des amis, se promener... 37% des personnes qui déclarent une santé très mauvaise ne sortent jamais le soir (vs 8% dans l'échantillon). Les raisons avancées tiennent alors au coût des sorties et précisément, aux contraintes de santé.

La proportion de personnes parties pour des vacances ou des visites amicales ou familiales décroît quand la santé est plus mauvaise.

---

### **Graphique 7. Santé des personnes selon la fréquence des sorties le soir**

---

La mauvaise santé peut constituer un empêchement à avoir des liens sociaux, et à faire des choses, à l'extérieur de chez soi : pour des sorties, des visites ou des vacances. Ceci renvoie aussi sans doute aux contraintes financières dont on a vu qu'elles étaient plus fortes pour les personnes en mauvaise santé. La nature et la densité des liens sociaux peuvent inversement influencer l'état de santé et la perception qu'on en a.

L'analyse conduite sur le groupe des actifs de 25 à 64 ans d'une part et sur celui des jeunes de moins de 25 ans confirme la relation entre la santé, les conditions de vie et les liens sociaux (Encadré 2).

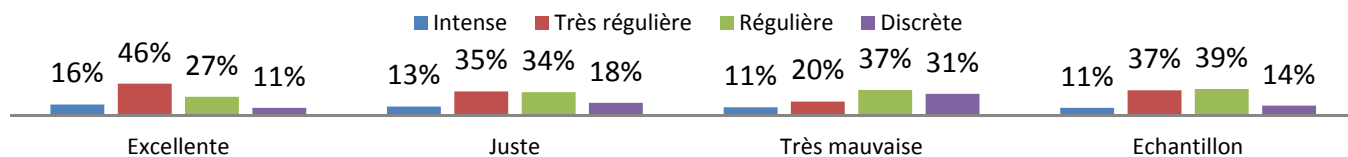
*Encadré 2 :*

**Les actifs de 25 à 64 ans et les jeunes de moins de 25 ans**

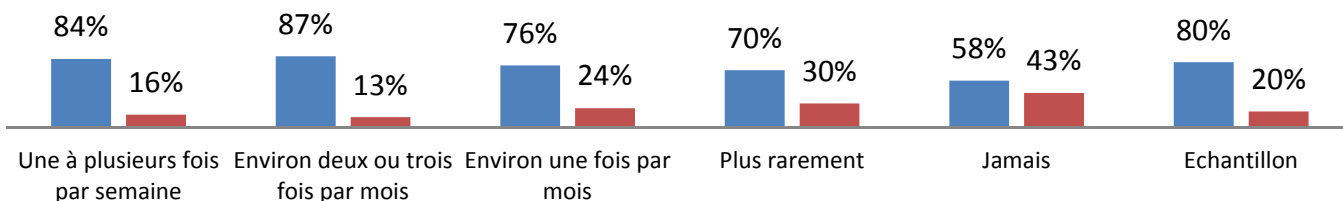
Au final, la mauvaise santé et la maladie sont différenciées selon les conditions de vie des personnes. L'incertitude associée à la maladie et à la mauvaise santé s'ajoute souvent à de moindres supports monétaires et non monétaires, ou en tous cas, une plus grande insécurité matérielle et au sentiment de ne pas pouvoir s'appuyer sur ses réseaux sociaux en cas de difficultés.

Ces éléments confirment le rôle de l'ensemble des politiques publiques (emploi et travail, éducation, formation, logement et cadre de vie, culture, etc.) en matière de santé.

*Graphique 6.*  
Type de sociabilité



*Graphique 7.*  
Santé des personnes selon la fréquence des sorties le soir





## Les actifs de 25 à 64 ans et les jeunes de moins de 25 ans

### Les actifs de 25 à 64 ans. Ressources matérielles, restrictions financières et possibilités de se faire aider

La régression logistique sur les actifs au travail avec la mauvaise santé comme variable dépendante montre les éléments suivants.

87 personnes déclarent une mauvaise santé sur les 541 actifs au travail de 25 à 65 ans (soit 16,1% des actifs au travail).

Les personnes de PCS + parmi les actifs de 25 à 65 ans au travail, ont moins de risques de déclarer une mauvaise santé que les PCS-.

En revanche, les personnes qui déclarent des restrictions financières régulières ont presque trois fois plus

de risques que les autres de déclarer une mauvaise santé.

Les personnes sans enfant au foyer (lié à l'âge) ont presque deux fois plus de risques de déclarer une mauvaise santé.

La régression logistique sur tous les actifs avec la bonne santé comme variable dépendante montre les éléments suivants.

94 personnes déclarent une mauvaise santé sur les 590 actifs de 25 à 65 ans (soit 15,9% de l'ensemble des actifs).

Les couples avec enfants parmi les

actifs de 25 à 65 ans, ont plus de chances de déclarer une bonne santé que les autres types de foyer.

Les personnes qui ne subissent pas de restrictions financières régulières ont plus de deux fois plus de chances que les autres de déclarer une bonne santé.

Les personnes qui ont la possibilité de se faire aider par quelqu'un de leur entourage en cas de difficultés ont presque deux fois plus de chances de déclarer une bonne santé que les personnes actives qui n'ont pas cette possibilité.

### Les jeunes de moins de 25 ans

Analyse en Composante Multiple réalisée sur le groupe des jeunes de moins de 25 ans (16% de l'échantillon)

La dimension 1 est définie par les variables : « activité », « type d'emploi », et « PCS ».

La dimension 2 est définie par deux ensembles de variables : d'une part, « présence d'enfants au foyer » et

« vit seul ou pas » et d'autre part, « santé perçue » et « sociabilité ».

Deux groupes de jeunes sont distingués par l'ACM :

Ceux qui déclarent une bonne santé avec une sociabilité régulière ou très régulière : plutôt des hommes, sans enfant, actif au travail à temps complet ou temps partiel choisi ou lycéen

et étudiant.

Ceux qui déclarent une mauvaise santé avec une sociabilité intense ou discrète : plutôt des femmes, au moins un enfant au foyer, actif au travail en temps partiel subi ou à la recherche d'un emploi, ou autre inactif (que lycéen ou étudiant).

## 4-Les écarts entre santé et maladie, suivi médical et place des supports non monétaires et monétaires : sociabilité et participation

Les deux *focus* –sur les personnes qui se considèrent en bonne santé et qui sont cependant suivies médicalement d’une part et sur les personnes qui considèrent que leur santé est juste et qui ne sont pas actuellement suivies médicalement- permettent de souligner que le système de santé est une ressource diversement mobilisée et de poser de premiers éléments sur les raisons qui expliquent la mobilisation ou non de cette ressource et des expressions possibles du non-recours. Ils soulignent aussi que les supports dont disposent les personnes pour faire face à la maladie et opérer les aménagements nécessaires sont à la fois monétaires et non monétaires, la sociabilité et les liens sociaux comptent aussi.

Ces deux groupes illustrent aussi l’écart qu’il peut y avoir entre la maladie et la bonne / mauvaise santé. En effet, santé et maladie ne se superposent pas et la bonne santé n’est pas l’absence de maladie<sup>36</sup>. Ceci témoigne aussi sans doute des profondes transformations des rapports entre santé et maladie et de la place de la médecine dans la société (Pierret, 2006).

Si le fait d’être suivi pour une maladie ou un problème de santé est lié à la mauvaise santé, on observe que les inactifs en mauvaise santé recourent davantage au système de santé – quelle qu’en soit la raison : prévention, suivi d’une maladie chronique, traitements curatifs, etc. – que les actifs en mauvaise santé.

---

### Graphique 8 Est actuellement suivi pour une maladie ou un problème de santé

---

Cependant, plus de la moitié des personnes de l’agglomération actuellement suivies pour une maladie ou un problème de santé considèrent que leur santé est bonne<sup>37</sup>. La maladie renvoie à l’expérience vécue des personnes, aux (ré)-aménagements dans la vie qu’elle implique et aux supports dont disposent les personnes. La maladie ou les problèmes de santé peuvent dans certains cas ne pas empêcher de mener la vie que chacun-e souhaite. Ainsi qu’on l’a vu précédemment, les supports dont disposent les personnes pour faire face à la maladie et opérer les aménagements nécessaires sont à la fois monétaires et non monétaires. A cet égard, l’implication dans les différentes sphères de la société et la manière dont on se perçoit et dont on s’implique dans la société semblent constituer pour ce groupe de personnes des supports indéniables.

<sup>36</sup> Il apparaît d’autant plus important de faire cette distinction dans un contexte de maladies chroniques.

<sup>37</sup> 54% soit 188 personnes.

Les deux Analyses en Composantes Multiples réalisées sur la sous-population des personnes qui déclarent une santé au moins bonne le confirment. Elles montrent que le groupe des personnes qui déclarent une bonne santé et sont cependant suivies médicalement sont plutôt : 1/ des personnes de plus de 50 ans, de CSP+, vivant en couple sans enfant, au travail ou à la retraite ; 2/ et en matière de sociabilité, des personnes qui ont le sentiment d’être impliquées dans la vie de leur quartier ou de leur ville.

Inversement, parmi les personnes qui ne sont pas actuellement suivies pour une maladie ou un problème de santé, 8,5% considèrent que leur santé est mauvaise. Plus d’un quart des personnes qui déclarent une santé juste<sup>38</sup> ne sont pas suivies actuellement par le système médical. Cela peut traduire le fait qu’elles ne ressentent pas de besoin de soins pouvant trouver une réponse dans le système de santé mais aussi une situation où un certain nombre d’éléments les empêchent de s’occuper de leur santé et/ou de recourir au système de soins et de santé et des expressions possibles du non-recours au système de santé, dans ses aspects aussi bien préventifs que curatifs.

Les trois Analyses en Composantes Multiples réalisées sur la sous-population des personnes qui déclarent une santé mauvaise le confirment. Le groupe des personnes qui déclarent une mauvaise santé et ne sont pas suivies médicalement est constitué plutôt : 1/ des femmes, de CSP-, en temps partiel subi et dont au moins l’un des deux parents est d’origine étrangère, 2/ des personnes qui s’imposent des restrictions financières régulières et qui ont une sociabilité régulière (donc des personnes non isolées), 3/ des personnes actives au travail, et qui ont le sentiment d’être impliquées dans leur entreprise.

L’ensemble des caractéristiques de ce groupe informe sur ses vulnérabilités, en soulevant plusieurs questions :

- 1) la variabilité du besoin de soins et du recours au système de santé selon l’âge ainsi que l’accessibilité du système selon l’âge : si le système de soins est bien mobilisé par les personnes âgées, la question de l’accès aux soins reste problématique pour les plus jeunes,
- 2) le rapport à la prévention, dont on sait qu’il est très variable selon le niveau d’éducation, le milieu social, etc.
- 3) les temps nécessaires pour prendre soin de sa santé, y compris pour se soigner et aller voir le médecin,
- 4) le rapport au travail et l’exposition aux risques psycho-sociaux, et la santé mentale, renvoyant au bien-être au travail mais aussi plus largement le sentiment d’être reconnu au travail et dans la société,
- 5) les ressources monétaires dans l’accès aux soins, qui si elles sont essentielles, n’en constituent pas le seul obstacle. A cet égard, le fait que ce groupe de personnes soit davantage constitué de femmes, d’origine étrangère, de faible niveau de diplômes témoigne aussi de l’importance

<sup>38</sup> Une seule personne parmi elles déclare une santé très mauvaise.

des aspects culturels et des réseaux sociaux dans l'accès aux soins. On peut souligner qu'une partie de ces personnes sont bien insérées dans des réseaux familiaux et amicaux et très peu dans des réseaux associatifs et institutionnels.

L'analyse de ces deux groupes de personnes souligne l'importance d'une réalisation particulière, la sociabilité des personnes. En inscrivant les personnes dans différents espaces ou « mondes » avec des ressources diverses (et des relations avec d'autres et avec des institutions), les liens sociaux ouvrent des opportunités et des possibilités là aussi diverses, que ce soit en termes de participation sociale, culturelle ou politique.

Cela invite aussi à travailler sur le non-recours au système de santé – dans ses aspects préventifs et curatifs – et sur la prévention de manière générale. Cependant, le dispositif de l'enquête ne permet pas d'aller au-delà de ces observations et travailler cette question suppose d'autres dispositifs d'observation.

Ces observations pourraient être mises en perspective avec la disponibilité et l'accessibilité – financière, géographique, mais aussi sociale et culturelle – des soins de proximité sur le territoire de l'agglomération. Certaines questions de l'enquête portent sur l'accessibilité à un certain nombre de services ou d'équipements, perçue par les personnes. Mais le faible échantillon de l'enquête ne permet pas de mettre en évidence des différences significatives selon les territoires. La mise en regard de ces différents éléments sur les recours formels avec les travaux sur la disponibilité et l'accessibilité à différents services et équipements de l'AURG (à partir de la BPE de l'INSEE notamment), pourrait apporter un éclairage par secteurs et communes de cette accessibilité.

## Conclusion et perspectives

L'analyse confirme l'intérêt de raisonner sur le cycle de vie pour mettre en évidence les variabilités du bien-être et des conditions/ supports au bien-être : l'âge et la situation par rapport à l'activité professionnelle (actifs/ inactifs<sup>39</sup>) sont deux clés à la compréhension des relations entre la santé et le bien-être.

Elle montre aussi que la bonne santé est une ressource pour être, avec les autres, dans la vie et dans la société et pour faire des choses et avoir la liberté de vivre la vie que chacun-e souhaite. La santé devient importante, quel que soit l'âge, lorsqu'elle est mauvaise en ce qu'elle restreint ce potentiel d'épanouissement et de réalisations (travailler, avoir des relations sociales, sortir et se déplacer, s'impliquer, participer...).

L'analyse confirme également les relations que la santé entretient avec les conditions d'existence des personnes et l'existence d'inégalités sociales de santé : outre les disparités objectives (revenus, diplôme, conditions de travail,

conditions d'emploi, conditions de logement), il y a aussi des disparités subjectives ou perçues (appréciation du travail et de l'emploi, sentiment d'être endetté, appréciation des possibilités de se faire aider en cas de difficultés, sentiment de justice, sentiment d'être impliqué...). L'incertitude liée à la maladie et à la mauvaise santé se cumule souvent avec de moindres supports monétaires et non monétaires, ou en tous cas, une plus grande insécurité matérielle et le sentiment de ne pas pouvoir s'appuyer sur ses réseaux sociaux en cas de difficultés.

Elle montre enfin la variabilité des possibilités réelles d'être en bonne santé et de porter de « l'attention » à sa santé, de prendre soin de sa santé et de se soigner. L'analyse de la manière dont le système de santé est mobilisée ou non (et une partie des raisons pour lesquelles il l'est ou non) par les personnes nécessiterait des questions complémentaires dans le questionnaire : des questions pour apprécier la santé mentale (insomnies, dépression...) et si les personnes souffrent d'une maladie chronique (et si elles sont le cas échéant, en Affection de Longue Durée), des questions sur la couverture maladie des personnes, et en particulier sur la détention d'une couverture complémentaire ou non (CMU-C, couverture complémentaire individuelle ou d'entreprise), sur le fait d'avoir un médecin traitant ou non. Il ressort toutefois que prendre soin de sa santé et se soigner dépend de l'existence d'un certain nombre de droits et de ressources mais aussi des possibilités de les exercer ou de les convertir, i.e. les facteurs de conversion : disponibilité et accessibilité des services de santé, ressources monétaires et restrictions financières, possibilités de se faire aider en cas de difficultés, sentiment d'insécurité et incertitude par rapport à l'avenir, les temps disponibles, inscription dans des réseaux sociaux, etc.

39 - Dans l'enquête IBEST, le groupe des inactifs jeunes en mauvaise santé n'a pu être analysé, car trop petit.

## Quelques variables clés de l'analyse de la dimension santé

Age	Situation par rapport à l'activité professionnelle	Autres réalisations et contexte /contraintes	Ressources monétaires et sécurité/ insécurité matérielle	Liens sociaux et réseaux sociaux	Possibilités de prendre soin de sa santé
<p>Les jeunes</p> <p>A partir de 45 ans</p> <p>A partir de 75 ans</p>	<p>Activité / inactivité</p> <p>Deuxième partie de la vie active et première partie de la retraite</p> <p>Deuxième partie de la retraite</p>	<p>Travail et temps de travail (subi ou choisi)</p> <p>Est parti en vacances</p> <p>Est sorti de chez soi (le soir) et raisons (contraintes, pas intéressé, etc.)</p>	<p>Revenu disponible par UC</p> <p>Restrictions financières</p> <p>Sentiment d'être endetté</p>	<p>Type de foyer</p> <p>Intensité des liens (famille, amis, etc.)</p> <p>Possibilité de se faire aider en cas de difficultés</p> <p>Participation associative</p> <p>Participation à une <sup>action</sup> collective</p>	<p>Etre suivi pour une maladie ou un problème de santé</p> <p>Restrictions sur les soins médicaux</p> <p>Restrictions sur l'alimentation</p>
<p>Des variables à documenter dans le questionnaire et/ ou par de la statistique publique</p> <p><b>Disponibilité et accessibilité de l'offre de services</b></p>					
<p>Droits sociaux :  en particulier sur la couverture complémentaire  A un médecin traitant ou non  Temps disponible pour prendre soin de sa santé et se soigner</p>					

## Bibliographie

Amiel M.H., Godefroy P. et Lollivier S., Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair, Insee Première n° 1428, janvier 2013.

Berchet C. et Jusot F., « Inégalités de santé liées à l'immigration et capital social : une analyse en décomposition », *Economie publique*, n°24-25, 2009 / 1-2, pp. 73-100.

Bigot R., Croutte P. et alii, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », *Cahier de Recherches n°298, CREDOC*, Décembre 2012.

Evans R.G., Barer M.L, Marmor T.R. (dir), *Etre ou ne pas être en bonne santé*, John Libbey / P.U. Montréal, 1996.

Farvaque N. « Faire surgir des faits utilisables ». Comment opérationnaliser l'approche par les capacités ? In : De Munck J., Zimmermann B. (sous la dir.) *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, 2008, pp. 51-80.

Jusot F. « Les récessions sont-elles mauvaises pour la santé ? » Sève, Les Tribunes de la santé, 2012/3, n° 36, pp. 73-80.

Leclerc A. Fassin D. et alii (sous la dir.), *Les inégalités sociales de santé*, Paris, La Découverte, 2000.

OCDE, Initiative Vivre Mieux, OECD Better Life Index, <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/about/initiative-vivre-mieux/>

OMS *Comblant le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*, Rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé, 2009.

Pierret J. *Entre santé et expérience de la maladie*, 2006.

De Munck J. Qu'est-ce qu'une capacité ? In : De Munck J., Zimmermann B. (sous la dir.) *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, 2008, pp. 21-49.

Ricoch L., Les moments agréables de la vie quotidienne. Une question d'activités mais aussi de contexte, Insee Première, n° 1378, novembre 2011

Sen, A. K. *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, coll. L'Histoire immédiate, 2000.

## Zoom : Les retraités en mauvaise santé

Parmi les retraités, l'effet de l'âge est massif sur la mauvaise santé avec une « rupture » à partir de 75 ans. On observe également l'effet des conditions de vie présentes et passées (avec la PCS). Enfin, si les retraités sont globalement plus impliqués dans les activités associatives, dans les actions collectives et ont davantage le sentiment d'être impliqués dans la vie de leur quartier, de leur ville et dans la société (que les personnes de l'agglomération), les retraités en mauvaise santé le sont beaucoup moins.

### *L'âge et les conditions de vie*

Un tiers des retraités considère que leur santé est mauvaise. Parmi ceux-ci, 40% ont 75 ans ou plus (alors même qu'ils ne représentent que 29% de l'ensemble des retraités et 7% à l'échelle de l'agglomération). Ils ont aussi plus souvent été ouvriers (19% soit 8 points de plus que dans l'agglomération) ou artisans, commerçants (7% vs 4% dans l'agglomération). Même si la majeure partie d'entre eux est propriétaire de son logement (69% vs 39% des personnes de l'agglomération), ils sont plus nombreux à vivre en logement social : 16% soit 7 points de plus que l'ensemble des retraités et 2 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération.

Figure 1.

### Age et conditions de vie des retraités en mauvaise santé

*De moindres restrictions financières que l'ensemble des personnes en mauvaise santé, mais plus fortes que l'ensemble des retraités*

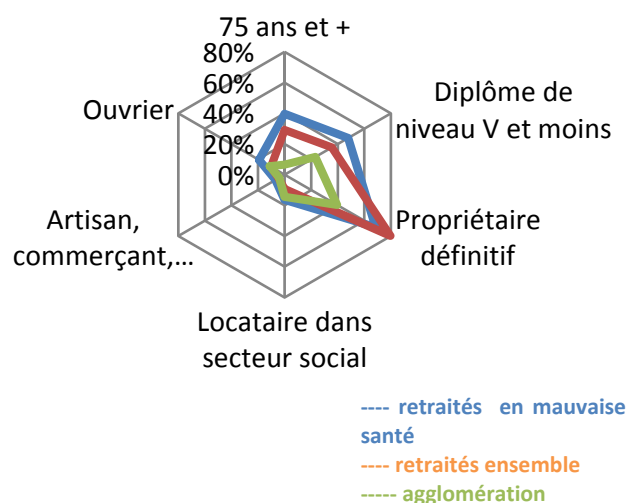
Les retraités en mauvaise santé déclarent davantage que l'ensemble des retraités, plus de 5 restrictions financières (25% soit 8 points de plus que l'ensemble des retraités) et des restrictions sur l'alimentation (20% soit 7 points de plus que l'ensemble des retraités). Ils en déclarent cependant moins que l'ensemble des personnes en mauvaise santé de l'agglomération (41% pour plus de 5 restrictions et 35% pour les restrictions sur l'alimentation). Enfin, 89% des retraités en mauvaise santé déclarent être suivis pour une maladie ou un problème de santé, contre 78% des personnes en mauvaise santé de l'agglomération.

### *Une moindre satisfaction par rapport au cadre de vie*

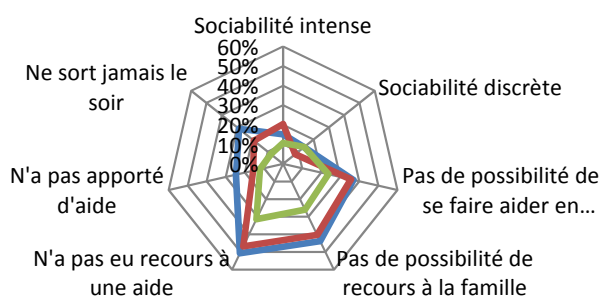
Si l'ensemble des retraités est globalement très satisfait de son logement et de son quartier (respectivement 57% d'entre eux et 33% d'entre eux), les retraités en mauvaise santé sont moins nombreux à être satisfaits de leur logement (48%) et 11% sont peu ou pas satisfaits de leur logement (vs 7% de l'ensemble des retraités). 11% des retraités en mauvaise santé déclarent n'avoir pas eu le choix de leur logement (7 points de plus que l'ensemble des retraités et qu'à l'échelle de l'agglomération).

Figure 1.

### Age et conditions de vie des retraités en mauvaise santé

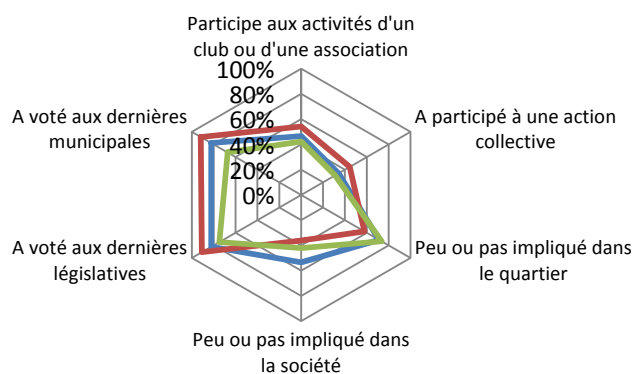


**Figure 2.**  
La sociabilité. Les possibilités de se faire aider en cas de difficultés



**Figure 3.**

Une moindre implication dans le quartier et dans la société



### Liens sociaux

En matière de liens sociaux, les retraités en mauvaise santé ont des pratiques assez semblables à celles de l'ensemble des retraités. Cependant, si 20% de l'ensemble des retraités a une sociabilité intense, les retraités en mauvaise santé ont quant à eux une moindre sociabilité intense et plus souvent une sociabilité discrète (14%).

Comme l'ensemble des retraités, les retraités en mauvaise santé ont moins la possibilité de se faire aider en cas de difficultés (36% n'ont pas cette possibilité) que les habitants de l'agglomération (24%) et ont moins eu recours à une aide informelle (51%) que les habitants de l'agglomération (31%). Un quart des retraités en mauvaise santé n'a pas apporté d'aide (soit 9 points de plus que l'ensemble des retraités et 13 points de plus que pour l'agglomération) témoignant sans doute de leur isolement et de la faiblesse de leurs ressources monétaires. Enfin, 29% des retraités en mauvaise santé ne sort jamais le soir (contre 8% de l'agglomération), mais l'effet d'âge joue ici.

**Figure 2.**  
La sociabilité. Les possibilités de se faire aider en cas de difficultés

*Une moindre implication dans leur quartier et dans la société que les retraités et les habitants de l'agglomération*

Si les retraités sont globalement plus impliqués que les habitants de l'agglomération dans les activités associatives, dans les actions collectives et ont le sentiment d'être impliqués dans la vie de leur quartier, de leur ville et dans la société, les retraités en mauvaise santé le sont beaucoup moins. Ainsi, 53% d'entre eux ont le sentiment de ne pas être impliqués dans la société (soit 11 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération).

**Figure 3.**  
Une moindre implication dans le quartier et dans la société

La satisfaction dans sa vie ou le sentiment de bonheur des retraités en mauvaise santé diffère peu de ceux des personnes en mauvaise santé. Le sentiment d'avoir une vie très stressante ou celui de ne pas avoir le contrôle sur sa vie sont moins forts chez eux que pour l'ensemble des personnes en mauvaise santé de l'agglomération.

### Le système de santé, une ressource diversement mobilisée

La question « suivi ou non actuellement pour une maladie ou un problème de santé » est une question large qui renvoie aux liens des personnes avec le système de soins et de santé : il peut s'agir d'un suivi préventif, du suivi d'un problème aigu de santé (infection, traumatisme, etc.), du

suivi d'une maladie chronique (diabète, etc.). Le système de santé est une ressource diversement mobilisée par les personnes – selon l'âge et selon la position par rapport à l'activité professionnelle- comme en atteste la figure 4.

**Figure 4.**  
**Suivi médical et position par rapport à l'activité professionnelle**

Cette mobilisation différenciée du système de santé témoigne sans doute aussi des profondes transformations des rapports entre santé et maladie et de la place de la médecine dans la société (Pierret, 2006).

En particulier, deux groupes de personnes illustrent l'écart entre santé et maladie et le fait que la bonne santé n'est pas l'absence de maladie. Plus de la moitié des personnes actuellement suivies pour une maladie ou un problème de santé considèrent que leur santé est bonne. Inversement, parmi les personnes qui ne sont pas suivies pour une maladie ou un problème de santé, 8,5% considèrent que leur santé est mauvaise (plus d'un quart des personnes qui déclarent une santé juste).

L'analyse de ces deux groupes de personnes *infra* illustre la mobilisation différenciée du système de santé, dans ses aspects préventifs et curatifs. Elle montre la variabilité des possibilités réelles d'être en bonne santé et de porter de « l'attention » à sa santé, de prendre soin de sa santé et de se soigner. L'analyse de la manière dont le système de santé – dans ses aspects préventifs et curatifs – et une partie des raisons pour lesquelles- cette ressource est mobilisée ou non par les personnes nécessiterait des questions complémentaires. Prendre soin de sa santé et se soigner dépend de l'existence d'un certain nombre de droits et de ressources mais aussi des possibilités de les exercer ou de les convertir, i.e. les facteurs de conversion : disponibilité et accessibilité des services, ressources monétaires et restrictions financières, possibilités de se faire aider en cas de difficultés, sentiment d'insécurité et incertitude par rapport à l'avenir, les temps disponibles, accès à l'information, etc.

**Les personnes qui se déclarent en bonne santé et qui sont actuellement suivies par le système de santé**

Ce groupe de personnes est suivi pour une maladie ou un

problème de santé et cependant ces personnes se perçoivent en bonne santé. Ceci illustre l'écart qu'il peut y avoir entre la maladie et la bonne / mauvaise santé. La maladie renvoie à l'expérience vécue des personnes, aux (ré)-aménagements dans la vie qu'elle implique et aux supports monétaires et non monétaires dont disposent les personnes. La maladie ou les problèmes de santé peuvent dans certains cas ne pas empêcher de mener la vie que chacun-e souhaite.

*L'ensemble des caractéristiques de ce groupe soulève plusieurs questions :*

1/ les attentes et les représentations de ce qu'est la bonne santé ou la mauvaise santé évoluent selon l'âge, et selon ce que la personne peut continuer à être ou à faire,

2/ le recours au système de santé – dans ses aspects préventifs et curatifs -est un facteur sécurisant par rapport à la maladie ; cependant, les ressources monétaires et le capital économique et culturel mais aussi le capital social apparaissent comme des facteurs de mobilisation du système de santé et de soins,

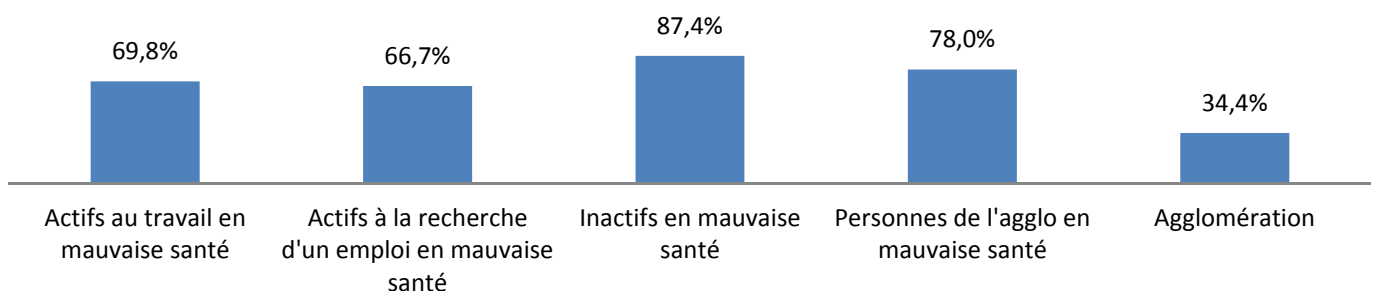
3/ les supports dont disposent les personnes pour faire face à la maladie et opérer les aménagements nécessaires sont à la fois monétaires et non monétaires, la sociabilité et les liens sociaux comptent aussi. A cet égard, l'implication dans les différentes sphères de la société et la manière dont on se perçoit et dont on s'implique dans la société constituent aussi des supports. C'est indéniablement le cas pour ce groupe de personnes.

Ces personnes représentent 19% de l'échantillon. Ce sont des personnes de plus de 50 ans pour 58% d'entre elles (contre 38% dans l'échantillon).

Ce sont des retraités pour 35% d'entre eux et pour 52% des actifs occupés. Ils sont plus souvent propriétaires de leur logement (48% contre 39% dans l'agglomération) et locataires dans le secteur social pour 14% comme dans l'agglomération. Ils perçoivent moins d'aides publiques (21% contre 28% au niveau de l'agglomération).

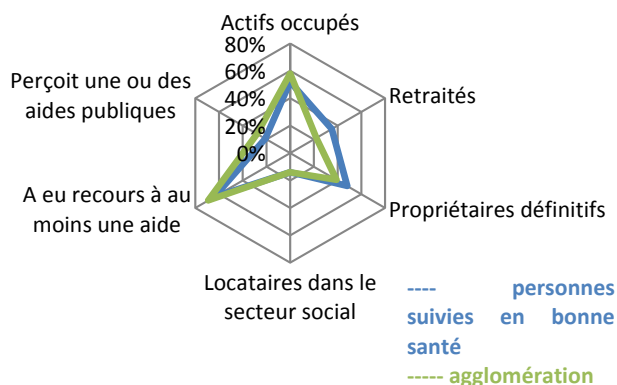
Ce groupe de personnes subit moins de restrictions financières régulières que les personnes en mauvaise santé (51% en déclarent vs 63% des personnes en mauvaise santé) et a davantage la possibilité de se faire aider en cas de difficultés (78% vs 64% des personnes qui déclarent une mauvaise

**Figure 4.**  
**Suivi médical et position par rapport à l'activité professionnelle**

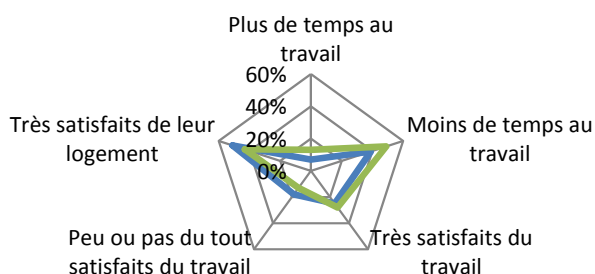




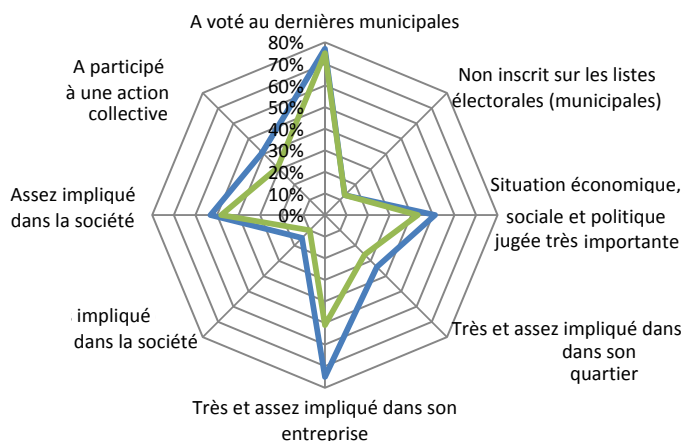
**Figure 5.**  
Globalement, une plus grande sécurité matérielle



**Figure 6.**  
Une moindre satisfaction au travail /  
Une plus grande satisfaction de leur logement



**Figure Figure 7.**  
Une plus grande implication dans l'entreprise,  
dans le quartier et dans la société.  
Plus de participation politique et citoyenne



santé et 76% des habitants de l'agglomération). 11% d'entre elles déclarent des restrictions sur les soins médicaux, une proportion équivalente à celle de l'agglomération.

**Figure 5.**  
Globalement, une plus grande sécurité matérielle

Pour les actifs au travail, ces personnes se distinguent par leur moindre satisfaction au travail, 18% sont peu ou pas du tout satisfaits de leur travail (5 points de plus qu'au niveau de l'agglomération et 8 points de plus que les personnes qui se déclarent en bonne santé). Elles sont plus nombreuses à souhaiter consacrer autant de temps à leur travail (54%) qu'à l'échelle de l'agglomération (49%), laissant présager d'un relatif équilibre dans les temps sociaux. Elles sont plus très satisfaites de leur logement (51% contre 43% à l'échelle de l'agglomération).

**Figure 6.**  
Une moindre satisfaction au travail /  
Une plus grande satisfaction de leur logement

Ce qui différencie ces personnes des habitants de l'agglomération, c'est leur sentiment d'être impliquées dans les différentes sphères de la vie et de la société et leur plus forte participation politique et citoyenne. Elles ont davantage voté aux dernières élections municipales, sont davantage impliquées dans la vie de leur quartier, de leur entreprise et dans la société. Elles ont en outre davantage participé à une action collective pour résoudre un problème à l'échelle du quartier (41% d'entre elles soit 10 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération).

**Figure 7.**  
Une plus grande implication dans l'entreprise,  
dans le quartier et dans la société.  
Plus de participation politique et citoyenne

Ces personnes sont finalement « très ou assez satisfaites de leur vie » pour 86%, « très ou plutôt heureuses » pour 92%, « très heureuses » pour 27% et 80% d'entre elles ont le sentiment d'avoir le contrôle sur leur vie, c'est-à-dire une situation un peu plus favorable que la moyenne de l'agglomération.

### **Les personnes non suivies par le système de santé qui jugent leur santé juste**

Ces personnes sont des personnes qui déclarent que leur santé est juste correcte (un quart des personnes des personnes qui déclarent que leur santé est juste ne sont pas suivies médicalement). Elles représentent 8,5% de l'ensemble des personnes non suivies médicalement.

Cela peut traduire le fait qu'elles ne ressentent pas de besoin de soins pouvant trouver une réponse dans le système

de santé mais aussi une situation où un certain nombre d'éléments les empêchent de s'occuper de leur santé et/ou de recourir au système de soins et de santé et des expressions possibles du non-recours au système de santé, dans ses aspects aussi bien préventifs que curatifs.

L'ensemble des caractéristiques de ce groupe informe sur ses vulnérabilités, en soulevant plusieurs questions : 1/ la variabilité du besoin de soins et du recours au système de santé selon l'âge ainsi que l'accessibilité du système selon l'âge ; si le système de soins est mobilisé par les personnes âgées, la question de l'accès aux soins pour les plus jeunes reste parfois problématique, 2/ le rapport à la prévention, 3/ les temps nécessaires pour prendre soin de sa santé, y compris pour se soigner et aller voir le médecin, 3/ le rapport au travail et l'exposition aux risques psycho-sociaux, et la santé mentale, renvoyant au bien-être au travail mais aussi plus largement le sentiment d'être reconnu au travail et dans la société 4/ les ressources monétaires dans l'accès aux soins, qui si elles sont essentielles (on ne sait pas quelle est la couverture maladie complémentaire de ces personnes mais on peut supposer compte tenu de leurs caractéristiques qu'elles sont moins bien couvertes) ne constituent pas le seul obstacle à l'accès aux soins. A cet égard, le fait que ce groupe de personnes soit davantage constitué de femmes, dont au moins un des deux parents est d'origine étrangère, de faible niveau de diplômes témoigne aussi de l'importance des aspects culturels et des réseaux sociaux dans l'accès aux soins. On peut souligner qu'une partie de ces personnes sont bien insérées dans des réseaux familiaux et amicaux et très peu dans des réseaux associatifs et institutionnels.

Cela devrait être mis en perspective avec la disponibilité et l'accessibilité –financière, géographique, mais aussi sociale et culturelle- des soins de proximité sur le territoire de l'agglomération. Cela invite aussi à travailler sur les facteurs de non-recours au système de santé – dans ses aspects préventifs et curatifs – et sur la prévention de manière générale.

Ces personnes sont jeunes, puisque 55% d'entre elles ont moins de 44 ans et 66% ont moins de 50 ans (respectivement 20 points de plus et 23 points de plus que pour l'ensemble des personnes en mauvaise santé). Ce sont des femmes pour 70% (56% des personnes en mauvaise santé). 60% ont au moins un de leurs deux parents d'origine étrangère (contre 32% à l'échelle de l'agglomération).

Figure 8.

#### Des jeunes femmes dont au moins un des deux parents est d'origine étrangère

Ces personnes vivent moins seules qu'à l'échelle de l'agglomération : elles vivent dans des foyers monoparentaux (14%), des couples avec enfants (27%) et d'autres types de foyers (23%) ; on observe beaucoup plus de foyers avec trois enfants ou plus dans ce groupe, 14% (6% à l'échelle de l'agglomération). On ne peut donc pas dire que ce sont des personnes isolées.

Figure 8.

#### Des jeunes femmes dont au moins un des deux parents est d'origine étrangère

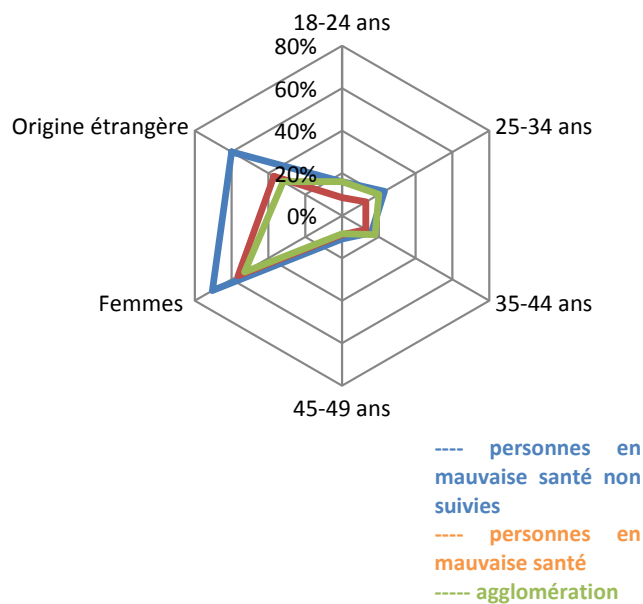


Figure 9.

Des actifs ; des personnes vivant davantage en logements sociaux

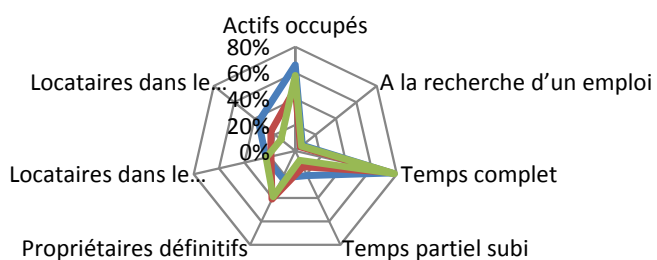


Figure 10.

De moindres ressources monétaires et un moindre niveau de diplôme

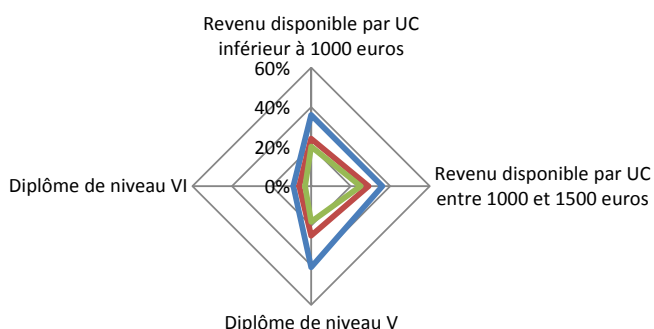


Figure 11- Aides publiques, quelqu'un sur qui compter, entraide, participation associative

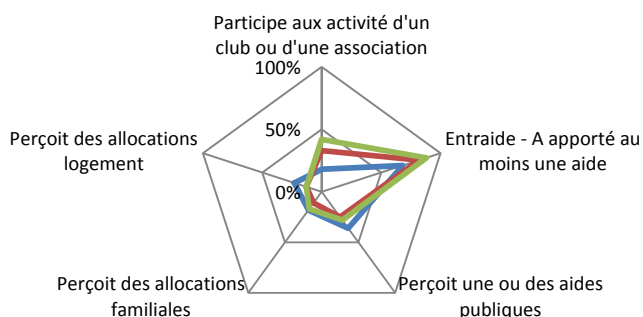


Figure 12.

Un plus grand sentiment d'implication dans l'entreprise. Une moindre satisfaction au travail et du logement

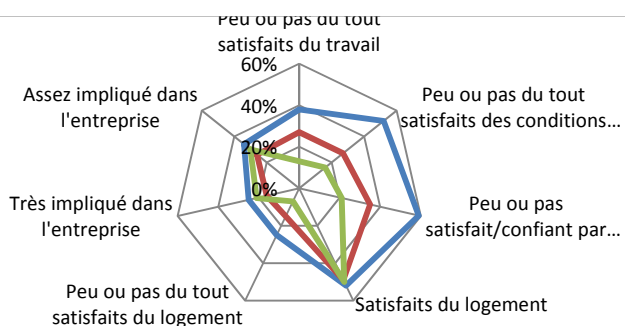


Figure 9.

Des actifs ; des personnes vivant davantage en logements sociaux

73% sont des actifs (dont 7% au chômage), et 21% sont à temps partiel subi (contre 8% à l'échelle de l'agglomération). 36% vivent en logement social alors qu'à l'échelle de l'agglomération, elles ne sont que 14%.

Ce groupe de personnes subit plus fortement encore les restrictions financières et l'insécurité matérielle que les personnes en mauvaise santé. 66% d'entre elles déclarent des restrictions financières régulières, plus de 20% des restrictions sur les soins médicaux. 36% d'entre elles disposent d'un revenu disponible par UC inférieur à 1000 euros (16 points de plus que les habitants de l'agglomération) et 36% un revenu disponible par UC compris entre 1000 et 1500 euros (11 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération). Elles disposent enfin plus souvent d'un faible niveau de diplôme (niveau V (41%) ou niveau VI (9%)).

Figure 10.

De moindres ressources monétaires et un moindre niveau de diplôme

Concernant les aides publiques, 36% d'entre elles en perçoivent (8 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération), notamment des allocations familiales et des allocations logement. Toutes les personnes déclarant une mauvaise santé et qui perçoivent le Revenu de solidarité active (Rsa) sont suivies (à noter l'efficacité du Rsa de ce point de vue). Elles sont plus nombreuses à ne pas avoir la possibilité de se faire aider en cas de difficultés (43% vs 24% à l'échelle de l'agglomération) ; 46% ne peut pas avoir recours à sa famille (26% à l'échelle de l'agglomération). Au niveau des aides informelles, elles ont moins souvent apporté une aide.

Figure 11- Aides publiques, quelqu'un sur qui compter, entraide, participation associative

L'ensemble de ces personnes est significativement moins satisfait de leur travail (38% de non satisfaits) et de leurs conditions d'emploi (plus de 50%).

Figure 12.

Un plus grand sentiment d'implication dans l'entreprise. Une moindre satisfaction au travail et du logement

L'indicateur de satisfaction au travail/ confiance dans leurs chances de trouver un travail est également plus dégradé (59% de peu ou pas du tout satisfaits/ confiants). Mis en regard de leur sentiment plus fort d'être très impliqué ou assez impliqué dans leur entreprise, cette insatisfaction et ce manque de confiance peuvent témoigner d'une exposition plus grande aux risques psycho-sociaux et d'un manque de

reconnaissance. Elles sont également pour un quart d'entre elles peu ou pas du tout satisfaites de leur logement.

Ces personnes ont une sociabilité plus proche de celle des habitants de l'agglomération que de celle des personnes en mauvaise santé : 11% d'entre elles ont une sociabilité intense et 16% une sociabilité discrète (respectivement 11% et 14% à l'échelle de l'agglomération) et 48% d'entre elles voient des amis tous les jours ou plusieurs fois par semaine (10 points de plus que les personnes en mauvaise santé et 4 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération). Cependant, 43% n'ont pas la possibilité de se faire aider en cas de difficultés (24% au niveau de l'agglomération).

Leurs souhaits par rapport au temps passé au travail sont proches de ceux des personnes en mauvaise santé.

C'est sur la participation associative et électorale que ces personnes se distinguent le plus de l'ensemble de l'agglomération. Elles sont moins nombreuses à **considérer comme** importante la situation économique, sociale et politique du pays (78% et 87% pour l'agglomération). Concernant leur participation électorale, elles ont *moins voté* aux dernières élections municipales (55%) et aux dernières présidentielles (70%) et sont plus nombreuses à *ne pas être inscrites sur les listes électorales* (autour d'un quart d'entre elles). Pour les personnes en activité professionnelle, elles ont beaucoup moins voté aux dernières élections professionnelles (35% contre 52% à l'échelle de l'agglomération). Elles sont enfin moins nombreuses à *participer aux activités d'un club ou d'une association* (18% d'entre elles contre 42% à l'échelle de l'agglomération). De même, *elles ont moins participé à une activité collective pour résoudre un problème dans leur quartier* (23% contre 31% pour l'agglomération).

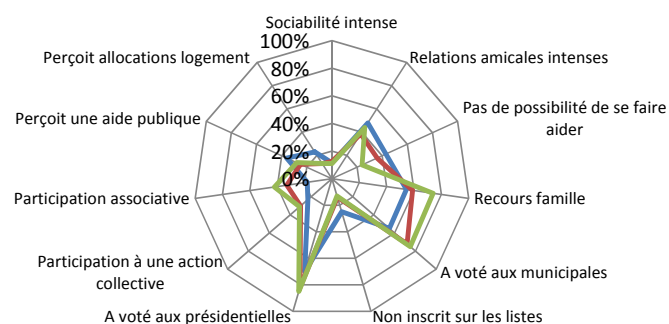
Figure 13.

Une sociabilité familiale et amicale / Une moindre participation politique et associative

Ces personnes sont finalement beaucoup moins nombreuses à être satisfaites de leur vie (59%) et à déclarer être heureuses (68% et 11% déclarent être très heureuses par rapport à l'ensemble des habitants de l'agglomération (respectivement 85% pour les très ou plutôt satisfait de leur vie, 91% très ou plutôt heureux, et 24% très heureux). 27% d'entre elles ont le sentiment d'avoir une vie très stressante contre 10% à l'échelle de l'agglomération. Enfin, seulement 59% d'entre elles considèrent avoir le contrôle sur leur vie (contre 77% à l'échelle de l'agglomération).

Figure 13.

Une sociabilité familiale et amicale / Une moindre participation politique et associative



# 3 - Le cadre de vie des habitants de l'agglomération grenobloise

Anne Le Roy

*Le cadre de vie des habitants de l'agglomération grenobloise en quelques mots*

Pour 65% des habitants de l'agglomération, le cadre de vie est très important. Parmi les dimensions de ce dernier (logement, quartier et ville), le logement fait l'objet d'une satisfaction déclarée et d'une réalisation, entendue comme la résultante entre les aspirations et les réalisations, plus importantes que pour les deux autres dimensions du cadre de vie. Les critères de choix du logement expliquant à hauteur de 33% le choix relèvent des aménités urbaines en lien avec le caractère résidentiel du logement.

Parmi cette population, dont 53% sont en emploi qui est à 80% un emploi stable (CDI privé et public), les ¾ sont sur le territoire de l'agglomération depuis plus de 10 ans, 1/4 vit seul et seul 1/3 des foyers ont des enfants.

Les ¾ des logements sont des appartements composés, pour un tiers d'entre eux, d'une à trois pièces. Parmi ces habitants 52% sont propriétaires (58% au niveau national), les autres occupent leur logement en tant que locataire privé (23%, et 22% nationalement), locataire public (14% et 17% nationalement) ou à titre gratuit à hauteur de 10% ; ce chiffre, significativement différent du niveau national (3%), est sans doute à mettre en relation avec la part des 18/24 ans qui représentent 16% des enquêtés.

Pour rendre au travail, la moitié de ces habitants (55%) passe entre une demi-heure et heure en moyenne par jour dans les transports, pour 23% d'entre eux ce temps passé dans les transports est inférieur à un quart d'heure mais pour 12% il représente plus d'une heure. A cela il convient d'ajouter que l'importance de ce temps de déplacement n'est pas liée à une résidence excentrée du territoire de l'agglomération.

Si 64% des habitants estiment acceptable le coût de leur logement, 8% considèrent qu'il est très lourd alors que 13% d'entre eux perçoivent une aide publique au logement et 12% déclarent se restreindre pour se loger. Cela alors même que 75% des enquêtés déclarent, après avoir payés les coûts liés au logement, disposer moins de 1000€ par Unité de Consommation et par mois, laissant penser que le poids du logement pour se loger est intégré, expliquant alors que ce critère soit cité en premier que par 18% d'entre eux alors même que le prix de l'immobilier dans l'agglomération grenobloise est élevé comparativement autres agglomérations comparables (baromètre).

## Les déterminants d'un cadre de vie satisfaisant

L'analyse des données relatives au cadre de vie des habitants de

*l'agglomération grenobloise fait apparaître deux éléments. La satisfaction exprimée vis-à-vis de sa vie, versus celle relative aux dimensions de son cadre de vie, révèle que si le cadre de vie est un élément susceptible d'impacter le bien-être des habitants, la satisfaction qu'il en est retiré n'en est pas l'exact reflet : la satisfaction déclarée à l'égard de ses différentes dimensions ne s'exprime pas de la même façon que celle à l'égard de sa vie (Graphique 1). Par ailleurs, les écarts de satisfaction de son cadre de vie ne se réduisent pas aux écarts de ressources monétaires (Graphique 2 versus graphiques 3 à 5) ; d'autres ressources non monétaires, (liens sociaux, qualité des lieux, ...) impactent donc la satisfaction déclarée. Avoir des ressources monétaires est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour accéder à un cadre de vie satisfaisant*

*Un niveau élevé de satisfaction de son cadre de vie repose sur la perception de son espace de vie, la nature et la qualité des liens avec autrui. Ce qu'il y a autour du logement, faisant de cet espace un lieu où la qualité de vie et/ou des relations sociales sont agréables, impacte la satisfaction retirée de son cadre de vie. Cet espace de vie, reflet de la qualité d'être avec autrui et de la qualité des lieux, fait référence au concept d'aménités urbaines dont la valorisation, dans le respect de leur diversité, devient de ce fait un enjeu de politique publique.*

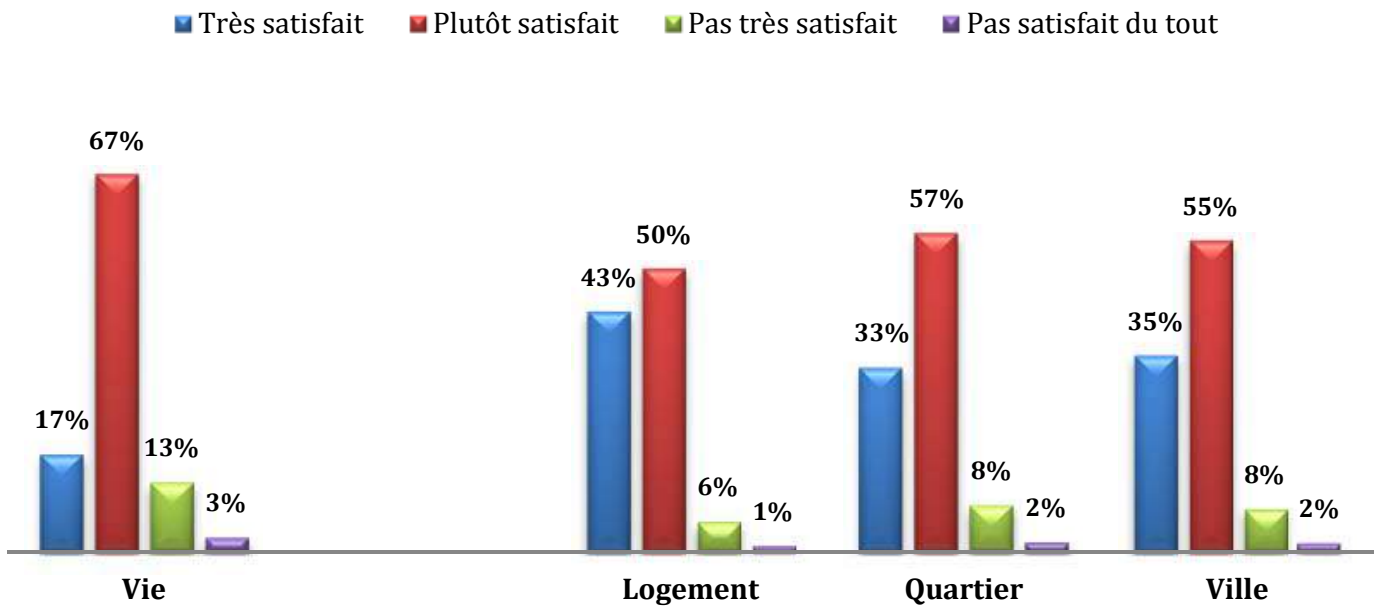
Parmi les dimensions définissant le cadre de vie - logement, quartier et sa ville -, le logement occupe une place essentielle pour ne pas dire déterminante (OCDE, 2011). Répondant à des besoins élémentaires, il ne se résume pas pour autant au fait de disposer de quatre murs et d'un toit. Le logement se définit comme un lieu de vie doté de caractéristiques *physiques* - type de logement, taille, isolation thermique et sonore - et *résidentielles* - accès aux transports, aux espaces verts ou aux services publics et privés. Qu'est-ce qui, parmi ces caractéristiques, compte le plus pour les habitants des territoires de l'agglomération et qu'est-ce qui impacte la satisfaction qu'ils retirent de leur cadre de vie ? Et, *in fine*, qu'est-ce que l'acteur public doit plus particulièrement observer et/ou mettre en cœur de son action ?

Identifier les facteurs les plus déterminant d'un cadre de vie satisfaisant, nous conduit à développer une analyse statistique<sup>40</sup> cherchant à repérer les facteurs ayant le plus d'influence sur la satisfaction déclarée, à partir d'un panel de variables issues de l'enquête IBEST intégrant des données relatives aux caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques, des données sur le cadre de vie ainsi que sur la façon dont les habitants perçoivent leur espace de vie mais aussi tissent et vivent leurs liens avec autrui.

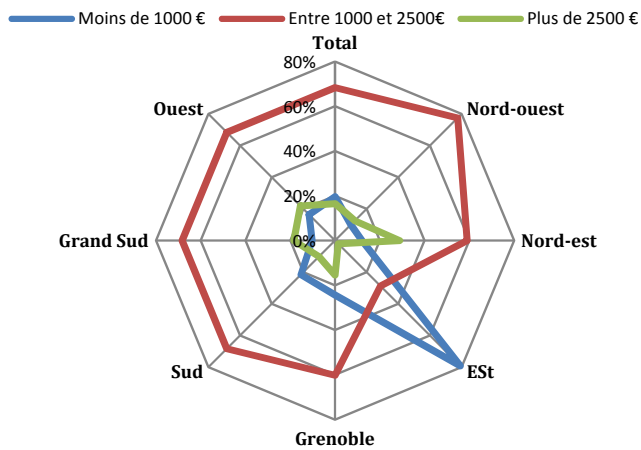
Cette analyse est ensuite complétée par une lecture territorialisée du cadre de vie, afin de mettre en perspective la pluralité des « façons de vivre et d'habiter » au sein des territoires de cette agglomération.

40 Cette analyse s'appuie sur les outils issus de la statistique descriptive, de l'Analyse des Composantes et régression logistique binaire

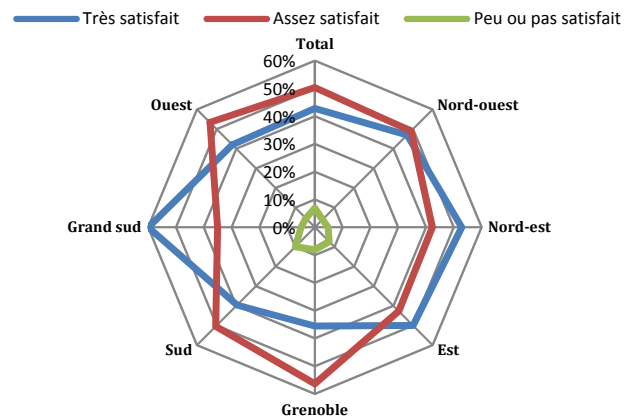
Graphique 1 :  
Satisfaction déclarée



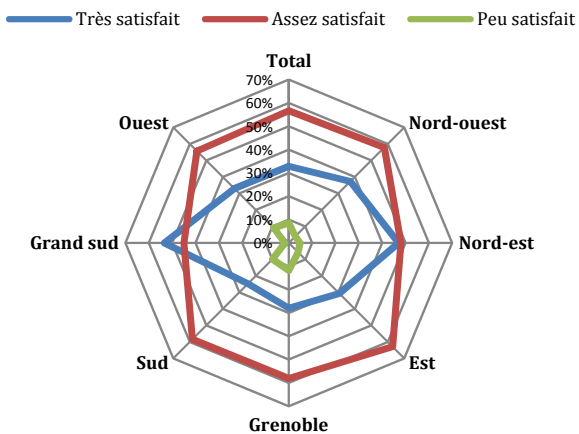
Graphique 2 :  
Revenu disponible par U.C.



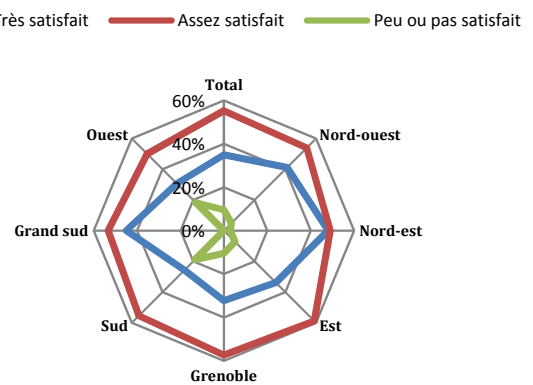
Graphique 3 :  
Satisfaction logement



Graphique 4 :  
Satisfaction de son quartier



Graphique 5 :  
Satisfaction dans sa ville



# 1. Un cadre de vie multidimensionnel aux facteurs explicatifs pluriels

## Confirmation d'un certain nombre de variables explicatives « classiques »

*Prédominance des caractéristiques socio-économiques de l'occupant du logement (Tableaux 1 & 2, parties 1.1 & 1.2.)*

Assez classiquement, les habitants de l'agglomération se déclarent d'autant plus satisfaits de leur logement, comme de leur quartier et de leur ville, qu'ils sont propriétaires<sup>41</sup>, qu'ils avancent en âge<sup>42</sup> et qu'ils sont diplômés<sup>43</sup>. Ces caractéristiques socio-démographiques impactant significativement les niveaux de revenu, nous retrouvons le caractère déterminant des ressources monétaires, qu'elles soient appréhendées en terme de revenus<sup>44</sup> ou de reste à vivre estimé après paiement des charges fixes inhérentes au logement<sup>45</sup>, dans les niveaux de satisfaction déclarés des différentes composantes de son cadre de vie. Ainsi vivre seul coutant plus cher, ce mode de vie va, comparativement de pair avec une moindre satisfaction retirée de son logement comme de son quartier ou de sa ville<sup>46</sup>.

41 Si les propriétaires sont 58 % à être très satisfaits de son logement (1,3% pour les peu ou pas satisfaits), seuls 30% le sont pour les locataires secteur privé (10% pour les peu ou pas satisfaits) et 25% pour les locataires du secteur social (21% pour les peu ou pas satisfaits). On observe quasi la même chose pour la satisfaction de son quartier mais avec des écarts moindres : si les propriétaires en sont satisfait à hauteur de 40% (5% pour les peu ou pas satisfaits), seuls 31% le sont pour les locataires (8,6% pour les peu ou pas satisfaits) et 22% pour les locataires du secteur social (21% pour les peu ou pas satisfaits).

42 Si les 18 à 24 ans sont 28 % à être très satisfaits de leur logement (8% pour les peu ou pas satisfaits), ils sont 43% à l'être entre 35 et 50 ans et 61% pour les plus de 65 ans qui sont 2,4% à être peu ou pas satisfaits.

43 Si les titulaires de diplôme de niveaux I et II sont très majoritairement satisfaits de leur logement, (95% d'entre eux et 0% de non satisfait) et les individus sans diplôme constituent l'essentiel des non satisfaits de l'échantillon (7.7% des non diplômés ne sont pas satisfaits), ceux dotés de diplôme intermédiaires III et IV apparaissent plutôt satisfaits (56%) que très satisfait (37%).

44 Si avec un revenu mensuel de moins de 1000€ 22% se déclarent très satisfaits de leur logement (17% étant alors peu ou pas satisfaits), ils sont 56% à l'être pour un revenu de 3500€ et 1% à ne pas l'être.

45 Avec un reste à vivre, après paiement des charges fixes inhérentes au logement, inférieur à 500€ par mois, seuls 28 % sont très satisfaits de leur logement, ils sont 38 % à l'être pour un reste à vivre compris entre 500 et 1000€ et 56% pour les plus de 1500 €.

46 En effet, 36% des personnes vivant seules se déclarent très satisfaits de leur logement alors qu'ils sont 42% à l'échelle de l'agglomération, pendant que 10,7% de ces personnes vivant seule sont de peu ou pas satisfaisant alors qu'ils sont 6,9% au niveau de l'agglomération. Pour autant ces personnes ne peuvent être

Si le poids de cet ensemble de variables socio-économiques en lien avec ressources monétaires se confirme au niveau de l'agglomération, il apparaît en même temps que l'écart de ressources monétaires n'est pas le reflet exact des écarts de satisfaction exprimés en matière de logement mais aussi de quartier ou ville. Les secteurs de l'agglomération où les revenus par Unité de Consommation sont les moins élevés ne sont pas, systématiquement, ceux où la satisfaction déclarée est la moins forte et inversement (graphiques 2 versus graphiques 3, 4 et 5). Les ressources monétaires ne sont pas le seul facteur explicatif de la satisfaction déclarée et retirée de son cadre de vie.

*Importance des caractéristiques physiques du logement (Tableaux 1 & 2, partie 1.3.)*

La satisfaction déclarée de son cadre de vie apparaît fortement liée aux caractéristiques physiques de son logement. Ainsi l'habitant de l'agglomération grenobloise est d'autant plus satisfait de son cadre de vie qu'il habite un logement individuel<sup>47</sup> alors même que les ¾ des logements de l'agglomération sont des logements collectifs. Le rêve de la maison individuelle est bien réel. Il est susceptible d'alimenter des mobilités résidentielles en faveur des zones péri-urbaines, allant de pair avec des durées résidentielles moindres en centre urbain<sup>48</sup> ainsi qu'à une moindre satisfaction déclarée (Graphique 4). Enfin l'analyse statistique du cadre de vie des habitants de l'agglomération, qui revêt une importance pour 65% d'entre eux, révèle que l'accès à un logement suffisamment grand impacte significativement la satisfaction qu'ils en retirent (Tableau 1, partie 1.3.). Alors que pour la satisfaction de son quartier, c'est le fait d'habiter un logement calme qui apparaît compter le plus (Tableau 2, partie 1.3.).

A côté de ces déterminants « classiques » de la satisfaction de son cadre de vie, largement connus des acteurs de l'observation sociale, d'autres éléments susceptibles d'expliquer que la satisfaction déclarée ne soit pas le simple reflet des ressources monétaires, ressortent de cette analyse statistique. Nous retrouvons à ce niveau, l'hypothèse retenue et structurant l'enquête IBEST à savoir l'importance des liens sociaux. De fait, la façon dont les habitants vivent leur espace de vie et tissent leur relations influent le niveau de satisfaction qu'ils déclarent retirer de la cadre de vie.

considérées comme isolées, bien au contraire comme le révèle l'exploitation des données relatives à la sociabilité. Mais ces liens ne permettent pas de combler l'impact négatif du surcout monétaire qu'implique le fait de vivre seul.

47 Si, à l'échelle de l'agglomération, 65% es occupant des logements individuels se déclarent très satisfaits et 1 % peu ou pas satisfaits, ceux des logements collectifs sont 34% à être très satisfaits contre 8,5% peu ou pas satisfaits.

48 Si sur le territoire urbain de Grenoble qui concentre la part la plus importante de locataires (graphique 6), 19,2% y résident depuis moins de 5 ans, contre 13% pour l'agglomération, et 56,2% depuis plus de 15 ans ; le territoire péri-urbain du grand sud ils ne sont que 3% à y résider depuis moins de 5 ans et 88% depuis plus de 15 ans.

## Emergence de variables explicatives « originales » qui questionnent l'acteur public

Ces variables, dites originales parce qu'elles questionnent, gravitent autour des liens sociaux susceptibles d'impacter la satisfaction à l'égard du logement et définissent, pour partie, le cadre de vie de l'occupant du logement. Ces liens font, *in fine*, référence à ce qui « entoure le logement », c'est-à-dire aux caractéristiques résidentielles de ce dernier, mais aussi aux relations que les individus tissent avec leurs familles, amis, voisins sans oublier leurs implications dans la vie collective. Cet ensemble définira ce que nous appelons aménités, entendu comme reflet de la qualité des relations sociales ou d'un lieu (Le Floch et al, 2002) évoquant par la même les aspects agréables de l'environnement ou de l'entourage social qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables en termes de valeur monétaire. Ces aménités, en tant que bien public (OCDE, 1995 et 1999), revêtent un caractère d'intérêt commun et d'intérêt général aujourd'hui au cœur des économies des villes contemporaines (Huriot et Bourdeau-Lepage, 2009, Chapitre 5). A ce titre elles questionnent l'acteur public.

Dans cette perspective, notre analyse statistique nous conduit à distinguer un premier ensemble de variables en lien avec la *perception de son espace de vie*, et un second axé sur la *sociabilité des habitants* reflétant la façon dont ils tissent et vivent les relations (Tableaux 1 et 2, partie 2).

### *La perception de son espace de vie (Tableaux 1 et 2, partie 2.1.)*

La satisfaction à l'égard de son logement apparaît fortement liée à la satisfaction que l'habitant déclare retirer de son quartier : on se déclare d'autant plus satisfait de son logement qu'on l'est de son quartier<sup>49</sup>. En affinant l'analyse à partir des caractéristiques de ce dernier, ce qui impacte et compte le plus serait par ordre décroissant d'importance *l'ambiance qui y règne*, le *niveau de pollution et de saleté* et, arrive en dernier, *l'insécurité ressentie* de son quartier. Cette dernière, tout en étant liée positivement et significativement d'un point de vue statistique à la satisfaction retirée de son logement, elle l'est moins fortement qu'avec ce qui a attiré à la vitalité de son environnement de vie ; ce qui se révèle assez contre intuitif mais conforme à l'hypothèse de départ faisant de la vitalité sociale un élément déterminant du bien-être.

Le caractère multidimensionnel de la satisfaction retirée de son cadre de vie est confirmé par les liens existants entre cette satisfaction et celle que l'on déclare retirer de *son emploi*, c'est à dire de ses conditions d'emploi en terme d'horaire, de salaire et d'ambiance, de *son travail* ou de *sa santé* introduisant ainsi la question des logements adaptés, ou non, aux personnes ayant une santé dégradée.

49 Il s'agit là de la plus forte corrélation trouvée entre une variable susceptible d'être explicative et la satisfaction déclarée de son logement (Cf. tableau 1 partie 2.). Le recours à la régression confirme ce résultat puisqu'il révèle que, toute chose égale par ailleurs, la satisfaction de son logement est expliquée par l'implication des individus dans leur quartier.

### *La sociabilité des habitants (Tableaux 1 et 2, partie 2.2.)*

La satisfaction que les habitants de l'agglomération déclarent retirer de leur logement apparaît fortement liée aux relations qu'ils ont avec autrui mais aussi à la manière dont ils tissent et vivent ces liens dans leur espace de vie, comme le révèle un certain nombre les traitements statistiques.

Ainsi, la fréquence des liens, entendue comme l'intensité quantitative des relations, qu'elles soient familiales, amicales et avec le quartier apparaissent liées par ordre décroissant d'intensité, à la satisfaction retirée de son logement, on ne peut en dire autant des relations entre collègues. Ainsi, plus on voit sa famille et ses amis ou voisins, plus est satisfait de son logement confirmant ainsi l'importance accordée à la famille<sup>50</sup>. Toutefois, 13% des personnes étant quotidiennement en lien avec leur famille, et dans une moindre mesure avec leurs amis, ne sont pas pour autant satisfaits de leur logement. Quant à la satisfaction dans son quartier, ce sont les relations de voisinage et amicales qui comptent le plus. L'existence de liens sociaux impacte la satisfaction retirée de son cadre de vie, mais ne peut combler des manques de base liés notamment aux caractéristiques physiques du logement et de son environnement.

Par ailleurs, la manière dont ces relations sociales sont vécues s'avère déterminante. Plus elles procurent un niveau de satisfaction élevé plus les habitants apprécient leur cadre de vie. L'importance de cette qualité relationnelle se retrouve au niveau de l'implication des personnes dans leur quartier et dans une moindre mesure dans la ville et la société. Ainsi le quartier se dessine comme l'espace de vie où le tissu relationnel définit pour partie la qualité de ce lieu qui impacte le cadre de vie. Le résultat apparaît reformé suite au calcul de régression logistique binaire puisqu'il révèle que, toutes choses égales par ailleurs, la satisfaction de son logement est expliquée par l'implication des individus dans leur quartier<sup>51</sup>. Dans la même logique, cela se confirme par le lien existant entre la possibilité d'être aidé et la satisfaction retirée de son logement, ce qui n'est pas le cas pour l'aide apportée. De même, le fait d'être actif et/ou de participer à une association apparaît lié à la satisfaction déclarée retirée de son logement.

### **Premiers éléments conclusifs....**

Les variables explicatives, classiques et surtout originales, révèlent l'importance de l'environnement social dans la satisfaction retirée de son cadre de vie, confirmant la pertinence de l'expérimentation IBEST et de la démarche qu'elle alimente. Ainsi, c'est plus ce qu'il y a « autour » de son logement, que ce dernier en lui-même, qui semble compter pour celui qui y vit, ce que confirme l'analyse en composante factorielle du choix du logement. En effet, un tiers les facteurs explicatifs de ce choix repose sur l'environnement de vie : accessibilité aux services urbains, satisfaction dans son quartier, ville logement et espace vert (Tableau 3).

50 81% des habitants de l'agglomération grenobloise accordent une grande importance à la famille, cf chapitre sur la socialisation.

51 On obtient un A positif (0,602) avec une significativité bonne (0,04)



Autrement dit, les caractéristiques physiques du logement compteraient moins que les caractéristiques résidentielles, ce qui en terme de politique publique pourrait conduire à modifier la focale en la déplaçant ou plutôt en l'élargissant : ne pas se centrer de façon exclusive sur la dimension physique du logement mais prendre en compte la dimension résidentielle afin développer une approche en termes aménités. De fait, les liens statistiques forts et significatifs, notamment entre les variables originales et satisfaction dans son logement & cadre de vie, permettent de mettre en exergue l'importance de la dimension « sociale » et « Collective » de cette satisfaction. Cela pourrait alors nous conduire à interroger voire, remettre en cause, la quête du toujours plus de matériel, véhiculant l'idée que « toujours plus, c'est toujours mieux » à l'image du PIB & de ses (mé) usages.

## 2. Pluralité des « façons de vivre et d'habiter » les territoires de l'agglomération

La lecture territoriale, destinée à mettre en perspective les « façons » de vivre, d'habiter par secteur<sup>52</sup>, fait apparaître deux types de territoires relativement différents –urbain et péri-urbain- : dans les deux cas, ce qui compte pour les habitants et donc ce qu'ils recherchent se distingue. Entre ces deux réalités, il en existerait une troisième, dite intermédiaire, qui s'approcherait, en beaucoup de points, du mode de vie urbain.

### Un centre aux caractéristiques urbaines : Grenoble, Est et Sud

Le traitement de l'ensemble des données permet de caractériser les lieux à l'aune des caractéristiques physiques et résidentielles du logement alors « lieu de vie ».

*Des logements collectifs, locatifs, comparativement peu confortables mais source de satisfaction*

Ces territoires qualifiés d'« urbains » apparaissent comme des lieux où le logement est occupé, plus que sur les autres secteurs, par des locataires issus du secteur privé, surtout pour Grenoble, ou du secteur public, pour le Sud (Graphique 6). Ce logement a un coût qui est plus fréquemment perçu comme lourd (Graphique 7) et est à l'origine de restrictions plus importantes comparativement aux autres territoires (Graphique 8) alors même que les aides publiques (Graphique 9) et le recours à l'aide privée (Graphique 10) y sont plus fréquents que sur d'autres territoires.

Au sein de ces territoires urbains, l'habitat est concentré. Ils prennent très majoritairement la forme d'appartements (Graphique 11) qui sont, aux dires des personnes, plutôt et comparativement aux autres territoires de l'agglomération petits, sombres, bruyants et mal isolés d'un point de vue

<sup>52</sup> L'agglomération grenobloise, dans le cadre de cette étude en date de 2012, a été divisée en 7 secteurs qui constituent des regroupements de communes à partir desquels les données sont exploitées, cf. carte 1 en fin de chapitre.

thermique en été comme en hiver (Graphiques 12 à 17).

Ainsi, le logement pour les habitants du centre de l'agglomération pèse sur le budget de leurs occupants alors même qu'ils apparaissent objectivement comme peu « confortables », sans pour autant que la satisfaction qu'ils en retirent soit significativement inférieure.... Cette satisfaction déclarée reposerait alors sur autre chose : les liens sociaux, une vie de quartier « riche », le caractère plus ou moins résidentiel du logement. Aussi, les aménités urbaines joueraient un rôle déterminant dans la satisfaction que l'on déclare retirer de son cadre de vie, comme le confirme l'analyse des critères de choix du logement.

### Choix de son logement fondé sur les aménités urbaines

Les habitants du centre de l'agglomération - secteurs Grenoble, Est et Sud -, plus que ceux des autres territoires, déclarent choisir leur logement en fonction de leurs qualités intrinsèques, de la proximité des services, de la proximité des transports surtout pour Grenoble et moins pour Est et Sud, de l'ambiance du quartier pour Grenoble et Est mais moins Sud, et non du paysage et de l'environnement (Tableau 4).

Cela converge avec les enseignements de l'analyse des composantes factorielles du choix du logement (Tableau 3). Cette dernière révèle, au niveau de l'agglomération, que le choix repose à hauteur de 33%, sur les caractéristiques résidentielles du logement à savoir sur l'accessibilité aux différents services urbains, la satisfaction déclarée liée au quartier, la ville, le logement et le niveau sonore, mais aussi sur la satisfaction et d'accessibilité aux espaces verts.

*Des aménités urbaines liées à l'accès aux services, publics et privés, et la perception positive du quartier*

Au sein de ces territoires qualifiés d'« urbains », les caractéristiques résidentielles du logement à savoir le cadre de vie, les aménités urbaines, se caractérisent par des accès faciles aux services publics ou privé mais aussi aux soins de premières nécessités (Tableau 5). Quant à l'accès aux transports publics, globalement satisfaisant, il est très facile à Grenoble et dans le Sud mais un peu moins dans l'Est. Pour autant, cela ne permet pas de remettre en cause l'hégémonie de la voiture comme premier mode de transport et peut expliquer que les temps de transport quotidiens pour aller travailler ne soient pas, comparativement aux autres parties de l'agglomération, réduits (Graphiques 18 et 19). Pour ces territoires aux modes de vie urbains, l'accès aux espaces verts apparaît inégal et moindre qualité peu ou pas bon, comparativement, à Grenoble, Sud et Est. L'ambiance, l'animation et plus globalement la plus ou moins bonne perception de son quartier - alors même que l'insécurité déclarée y est comparativement la plus importante - semble être un élément déterminant dans le choix de résidence de ces habitants (Graphiques 21 à 23).

Ainsi pour les habitants du centre de l'agglomération, la satisfaction retirée de leur logement repose d'abord sur les caractéristiques résidentielles de ce dernier qui constituent les aménités des territoires urbains et renvoient à la

dimension sociale et collective de la satisfaction retirée de son cadre de vie.

A côté de ces territoires centraux qualifiés d'urbains, un territoire se démarque : le Grand Sud

### **Un territoire aux caractéristiques péri-urbaines : le grand Sud**

Une autre partie de l'agglomération grenobloise, le Grand Sud, se distingue au regard des caractéristiques physiques et résidentielles de ses logements, et donc de ce que recherchent ses habitants.

*Des logements déconcentrés, de plus grande qualité occupés par des propriétaires*

Ce territoire qualifié de « péri-urbains » apparaît comme un lieu où le logement est occupé, plus que sur les autres secteurs, par des propriétaires (Graphique 6). Ce logement a un coût qui est plus fréquemment perçu comme acceptable (Graphique 7) n'engendrant pas de restrictions plus importantes comparativement aux autres territoires (Graphique 8). Si, de façon assez cohérente, les aides publiques sont plutôt moindres sur ce territoire (Graphique 9), le recours à l'aide privée est significativement plus fréquente (Graphique 10), nous conduisant à émettre une hypothèse à tester : s'agirait-il d'un territoire où les habitants sont soutenus au moment de l'acquisition *via* une aide monétaire ou non monétaire (don de terrain ou aide famille à la construction) ?

Au sein de ce territoire péri-urbain, l'habitat plutôt déconcentré prend majoritairement la forme de maisons individuelles (Graphique 11) qui sont, aux dires des personnes, plutôt et comparativement aux autres territoires de l'agglomération plutôt grandes et spacieuses, claires, calmes et bien isolées d'un point de vue thermique en été comme en hiver (Graphiques 12 à 17).

Pour ces habitants, relativement éloignés du centre de l'agglomération, le logement est plutôt confortable et son budget est acceptable tout en ayant recours à une aide ; comme le confirme l'analyse des critères de choix des logements.

*Choix du logement fondés aménité « péri-urbains »*

Les habitants du Grand Sud, plus que ceux des autres territoires, déclarent choisir leur logement en fonction de leurs qualités intrinsèques, du paysage et de l'environnement et non, contrairement aux habitants du centre, de l'ambiance du quartier. Par contre la proximité des services, du travail ou d'une école ne semble pas être un facteur déterminant dans le choix de logement, laissant penser que la contrainte de la distance serait, *in fine*, intégrée et acceptée (Tableau 4).

Cela converge, une nouvelle fois, avec les conclusions de l'analyse factorielle du choix du logement (Tableau 3). Cette dernière révèle, au niveau de l'agglomération, que le choix repose à hauteur de 33% sur les caractéristiques résidentielles du logement à savoir sur l'accessibilité aux différents services urbains, la satisfaction déclarée liée au quartier, la

ville, le logement et le niveau sonore, mais aussi sur la satisfaction et d'accessibilité aux espaces verts. Par contre, ce qui fait « résidence » et définit les aménités du dit territoire, nous conduisant à le qualifier d'urbain ou de péri-urbain, diffère.

*Des aménités péri-urbaines fondées sur l'animation du quartier, la perception du paysage et de l'environnement*

Au sein de ces territoires qualifiés de « péri-urbains », les caractéristiques résidentielles du logement définissant le cadre de vie et les aménités urbaines, se caractérisent par des accès globalement faciles pour plus de 80% d'entre eux mais moins que sur le reste du territoire de l'agglomération, aux services publics ou privé mais aussi soins de premières nécessités (Tableau 5).

Quant à l'accès aux transports publics, on peut faire le même constat : si globalement 80% des personnes vivant sur ce territoire considèrent l'accès aux transports publics plutôt facile, ils représentent une part moins importante que sur les autres habitants de l'agglomération. Prenant plus leur voiture les temps de transport quotidiens pour aller travailler sont comparativement réduits. Pour ces territoires aux modes de vie « péri-urbains », l'accès aux espaces verts apparaît assez logiquement facile. Plus que l'ambiance du quartier, qui concerne les urbains, c'est l'animation et plus globalement la perception de son environnement de vie qui ressort positivement avec une insécurité déclarée qui est comparativement la plus faible (Graphiques 20 à 23).

Ainsi, la satisfaction que retirent les habitants du Grand Sud de leur logement repose sur les caractéristiques physiques et résidentielles de ce dernier. Les caractéristiques résidentielles étant plus en lien avec l'animation, paysage et environnement et moins avec les aménités urbaines au sens premier du terme à savoir accès aux services et quartier agréable à vivre.

Entre ces deux logiques **Urbaine**, où ce qui compte et est recherché renvoie à l'accès aux services, transports publics, écoles dans un quartier ayant une bonne ambiance, et non les espaces verts, le tout au prix souvent d'un logement plus petit et moins confortable, et **péri-urbaine** où ce qui compte et est recherché repose sur un paysage, calme et des logements individuels, plutôt grands et de qualité, au prix d'un accès aux transports publics, service moindre mais avec des temps de déplacement qui ne sont pas si différents, *il y a des territoires en situation intermédiaire mais à dominante urbaine*. En effet sur ces territoires, mis à part l'habitat moins dense et plus isolé, ce qui compte et est recherché est très proche de ce qui est recherché en zone centre.

### 3. Analyse réflexive : indicateurs clés, limites & prolongements

#### Indicateurs clés

Trois groupes d'indicateurs émergent de ces traitements statistiques dans la mesure où ils impactent significativement la satisfaction déclarée de son cadre de vie<sup>53</sup> :

1. *Indicateur relatifs à l'occupant* : son statut (propriétaire/locataire public ou privé) et âge de l'occupant
2. *Indicateurs relatifs aux caractéristiques physiques du logement* : type de logement (individuel/collectif), taille (pièces), niveau d'isolation (sonore et thermique)
3. *Indicateurs relatifs aux caractéristiques résidentielles du logement et donc les aménités territoriales* : accès plus ou moins facile aux services (transports, commerce et soin), Ambiance du quartier, Implication dans la vie du quartier, Qualité paysagère en environnemental du lieu de vie.

Il s'agirait ensuite de définir, collectivement, quels indicateurs retenir pour chaque groupe.

Si pour les deux premiers groupes d'indicateurs, les données susceptibles de devenir des indicateurs semblent assez évidentes ; tel n'est pas le cas pour la constitution du troisième groupe d'indicateurs relatifs aux caractéristiques résidentielles des logements.

#### Limites & prolongements

Les analyses développées dans le cadre de cette exploitation statistique des données issues de l'enquête IBEST mettent l'accent sur les individus, plus que les conditions socio-économiques générales. Par ailleurs, elles sont centrées sur les résultats en matière de satisfaction (comme l'OCDE), plutôt que sur les déterminants liés aux indicateurs de ressources et de production, tout en tenant compte des aspects objectifs pour apprécier les conditions de vie (taille et qualité du logement) et subjectifs afin de prendre en compte l'appréciation que portent les individus sur leur logement et cadre de vie. Aussi, il pourrait être pertinent, notamment en terme d'actions publiques, de prolonger cette analyse du cadre de vie via des profils en lien avec les catégories classiques de l'action publique. Parmi le champ des profils possibles et à titre illustratif, nous avons établi le profil du cadre de vie des habitants des secteurs locatif privé et social, de ceux résidant dans le grand sud.

Par ailleurs afin d'améliorer le questionnaire et sa passation, nous pouvons repérer deux limites. Une partie de la population n'est pas prise en compte dans l'enquête : les SDF et les personnes hébergées en milieu fermé. Et certaines données issues de l'enquête n'apparaissent pas pertinentes et/ou posent des problèmes d'interprétations (« satisfaction dans sa ville » et « quartier animé »). La question de leur maintien dans un questionnaire se pose.

<sup>53</sup> Il s'agit aussi de levier d'action pour l'acteur public soucieux d'agir sur le cadre de vie des habitants

#### Eléments Bibliographiques

Le Floch S., Candau J et Deuffic Ph, (2002), Aménité : qualité des relations sociales, qualités d'un lieu, *Revue Ingénierie N° spécial Aménités*, pp. 25-33.

OCDE, (1994), *La contribution des aménités au développement rural*, Publication OCDE, Paris, 99 pages

OCDE (1999), *Cultiver les aménités rurales : une perspective de développement économique*, publication OCDE, Paris, 122 pages

OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Publication OCDE, Paris, 310 pages

Huriot J.M. et Bourdeau-Lepage L.,(2009, *Économie des villes contemporaines*, Paris, Économica, 306 pages.

Carte 1 : les 7 secteurs de la métropole grenobloise



# !&s Cadre de vie : Logement, quartier, ville

Tableau 3 : Analyse factorielle : les facteurs explicatifs du choix du logement

Composante	% de la variance	% cumulés
Accessibilité aux différents services urbains	15,381	15,381
Satisfaction déclarée liée au quartier, la ville, le logement et le niveau sonore	10,572	25,953
Satisfaction et d'accessibilité aux espaces verts	6,962	32,915
Nombres de pièces et de personnes vivant dans le logement	6,268	39,183
Isolation thermique et le statut de l'occupant	5,683	44,866
Le caractère spacieux ou non du logement	5,070	49,936
Luminosité du logement, du cout et du type du logement.	4,747	54,683

Tableau 4 : Critères de choix du logement

	Qualité logement		Son Prix		Proximités de services		Accès transports publics		Ambiance du quartier		Paysage et environnement		N'a pas eu le choix	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Nord-Ouest	67,6%	32,4%	82,4%	17,6%	91,2%	8,8%	92,2%	7,8%	88,2%	11,8%	70,6%	29,4%	97%	3%
Nord-Est	73,1%	26,9%	79,8%	20,2%	89,4%	10,6%	93,3%	6,7%	87,5%	12,5%	76,0%	24,0%	97%	3%
Est	71,8%	28,2%	78,2%	21,8%	87,9%	12,1%	96,8%	3,2%	85,5%	14,5%	75,8%	24,2%	95%	5%
Grenoble	66,6%	33,4%	74,4%	25,6%	80,6%	19,4%	89,3%	10,7%	85,3%	14,7%	87,9%	12,1%	95%	5%
Sud	82,2%	17,8%	78,2%	21,8%	92,1%	7,9%	96,0%	4,0%	91,1%	8,9%	88,1%	11,9%	92%	8%
Grand Sud	83,3%	16,7%	85,0%	15,0%	98,3%	1,7%	98,3%	1,7%	91,7%	8,3%	76,7%	23,3%	97%	3%
Ouest	70,5%	29,5%	76,1%	23,9%	92,0%	8,0%	93,2%	6,8%	81,8%	18,2%	83,0%	17,0%	97%	3%
Total	70,9%	29,1%	77,4%	22,6%	86,7%	13,3%	92,5%	7,5%	86,5%	13,5%	82,3%	17,7%	96%	4%

Lecture : Sont surlignés en vert les critères comptant plus dans le choix de logement au regard des données à l'échelle de l'agglomération, en jaune ceux déclarés moins importants. Ainsi si l'accès aux transports compte pour 7,5% des habitants de l'agglomération, elle apparaît encore plus déterminante les habitants de Grenoble mais moins pour ceux de l'Est, du Sud et Grand Sud

Tableau 5 : Perception de l'accessibilité depuis son logement

	Accès Poste		Accès Transports Publics		Accès Banque		Accès soin première nécessité		Accès Commerces & alimentation		Accès espaces verts	
	Plutôt facile	Plutôt difficile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Plutôt facile	Plutôt difficile
Nord-Ouest	89,2%	10,8%	90,2%	9,8%	82,4%	17,6%	90,2%	9,8%	93,1%	6,9%	99,0%	1,0%
Nord-Est	89,4%	9,6%	82,7%	17,3%	90,4%	8,7%	88,5%	10,6%	89,4%	10,6%	96,2%	3,8%
Est	89,5%	10,5%	89,5%	10,5%	79,0%	20,2%	90,3%	8,9%	91,1%	8,9%	96,0%	4,0%
Grenoble	94,8%	5,2%	99,3%	0,7%	91,2%	8,1%	92,9%	6,2%	95,5%	4,5%	91,5%	8,3%
Sud	89,1%	9,9%	97,0%	3,0%	89,1%	10,9%	91,1%	8,9%	89,1%	10,9%	94,1%	5,9%
Grand Sud	83,3%	16,7%	71,7%	28,3%	85,0%	15,0%	85,0%	15,0%	86,7%	13,3%	96,7%	3,3%
Ouest	89,8%	10,2%	96,6%	3,4%	95,5%	4,5%	92,0%	8,0%	92,0%	8,0%	96,6%	3,4%
Total	91,3%	8,5%	93,3%	6,7%	88,5%	11,0%	91,1%	8,3%	92,6%	7,4%	94,3%	5,6%

Lecture : Même légende que tableau 3

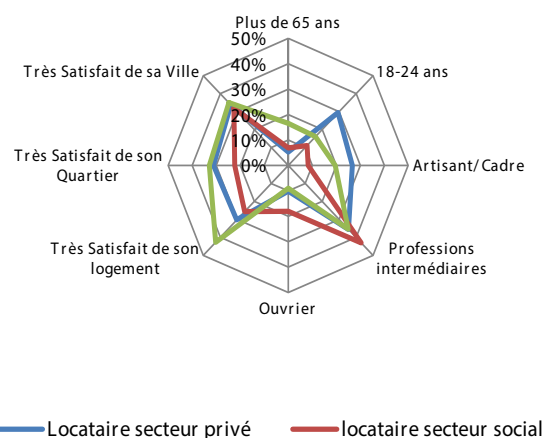
## Le cadre de vie des personnes vivant en logement locatif privé et secteur social

On vit peu dans le secteur social en début de vie active comme en fin de vie, alors que dans le locatif privé les jeunes sont très présents. Quant au plus de 65 ans, dans les deux cas, ils sont sous représentés au regard des données de l'agglomération. Cela est in fine logique, avec l'âge, être propriétaire devient de fait plus fréquent.

Si les ouvriers et les professions intermédiaires sont surreprésentés par rapport aux données de l'agglomération dans le secteur social, ceux logés dans le privé sont plus fréquemment des cadres et artisans. Logique & cohérent, compte tenue de la cible de la politique publique de logement venant en soutien aux individus comparativement moins fortunés.

Pour toutes les personnes vivants dans l'agglomération, qu'elles soient logées dans le secteur privé ou social, ils retirent une satisfaction plus grande de leur logement que de leur quartier et enfin de leur ville. Mais, le fait d'être logé dans le secteur social semble aller de pair avec une moindre satisfaction déclarée pour son logement comme son quartier mais pas de sa ville. D'où vient ce différentiel de satisfaction : des caractéristiques physiques ou résidentielles de leur logement ?

**L'occupant**  
Caractéristiques & perceptions à l'égard de son cadre de vie

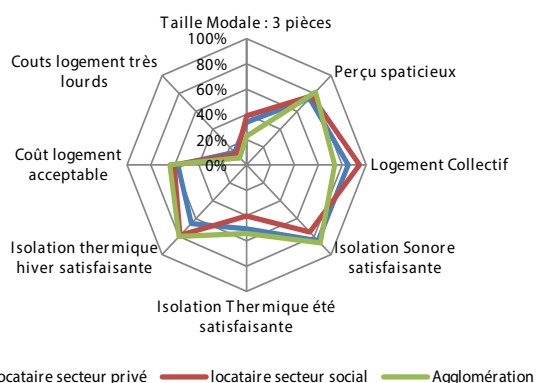


Les logements dans le secteur social, plus fréquemment collectifs, sont de taille comparativement plus importante sans pour autant que la part des individus les trouvant spacieux soient plus importante. Le caractère paradoxal de ce constat est levé à l'aune du nombre de personnes résidant en moyenne dans ces logements.

Si leur isolation sonore et thermique l'été s'avère moins satisfaisante que celle des logements du secteur privé comme de l'agglomération, les modes de chauffage offrent un confort égal à ceux de l'agglomération et plus grand que ceux du privé.

Globalement pour plus de la moitié des habitants, secteur privé comme social, le coût du logement est jugé acceptable. Ainsi cela laisse à penser que soit l'action publique rend ce cout acceptable, soit il est intégré comme une contrainte.

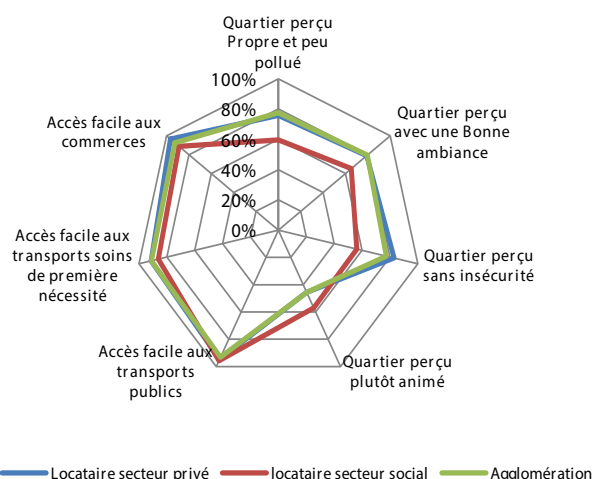
**Le logement : Caractéristiques physiques**



Les caractéristiques résidentielles des logements du secteur privé sont le reflet de celle de l'agglomération : un accès aux aménités urbaines facile pour plus de 80% de ces habitants dont le quartier s'avère être un lieu de vie agréable essentiellement en raison de la propreté et de l'absence de pollution, de l'ambiance et de la sécurité ce qui y règne et dans une moindre mesure de son animation.

Par contre, le cadre de vie des personnes vivant en secteur social se démarque de ce profil au regard non pas des accès aux transports publics, mais des accès aux commerces et aux soins de première nécessité. Quant à la perception de leur quartier, elle s'avère, pour tous les critères, moins satisfaisante et tout particulièrement celui relatif à la sécurité. Seul le caractère relatif à l'animation du quartier est plus fréquemment perçu. Serait-ce le reflet des politiques d'animation ciblant plus spécialement ces territoires et qui sont liées avec la politique de la ville ?

**Logement : Caractéristiques résidentielles**

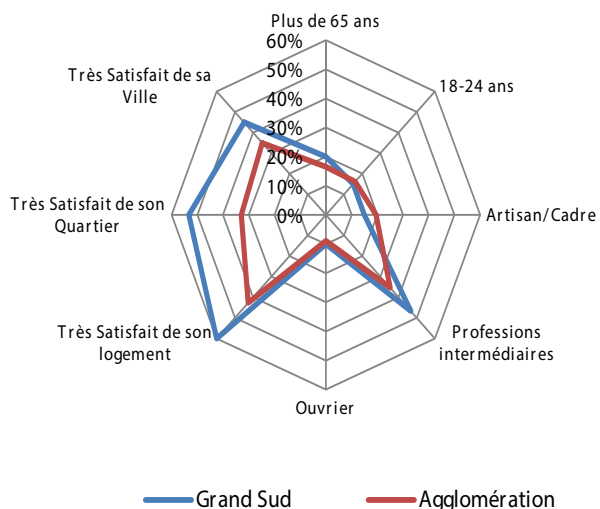


Les personnes résidant dans le Grand Sud grenoblois se déclarent être nettement plus satisfaites que celles de l'agglomération. Qu'il s'agisse de la satisfaction qu'ils retirent de leur logement, quartier ou dans une moindre mesure ville.

Par ailleurs, ces personnes sont plutôt plus âgées que celles de l'agglomération. Si, on tient compte du lien entre âge et revenu et satisfaction retirée de son cadre de vie, cela pourrait expliquer cette différence de satisfaction, les professions exercées viennent remettre en cause ce lien et donc questionne. Ce sont également davantage des professions intermédiaires et moins fréquemment des cadres et artisans, les ouvriers représentent une part équivalente aux données moyennes de l'agglomération.

Aussi, si leur plus grande satisfaction ne repose pas sur un différentiel de ressources monétaires, reposerait-elle sur des différentiels de prix de l'immobilier et/ou d'aspirations différentes attenantes aux caractéristiques physiques et/ou résidentielles de leur logement ?

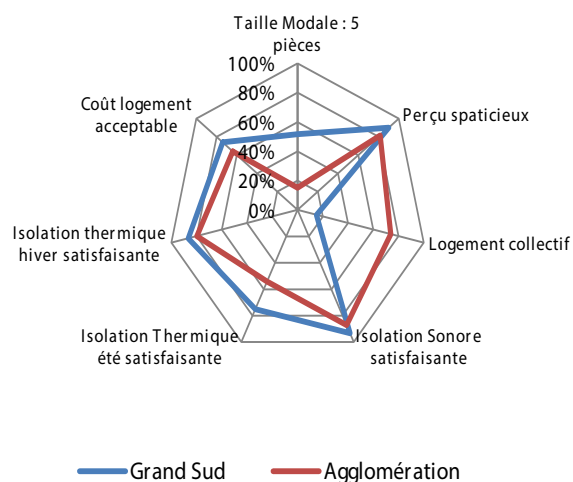
L'occupant  
Caractéristiques et perception à l'égard de son cadre de vie



Quelle que soit la caractéristique physique du logement retenue, il s'avère que dans le Grand Sud de l'agglomération les logements sont comparativement à la moyenne de l'agglomération de meilleure de qualité : ils sont plus grands et spacieux, offrant un cadre de vie plus calme et bien isolé en été comme en hiver.

Pour autant, le coût de ce dernier sur ce territoire de l'agglomération est acceptable laissant penser, au regard des professions exercées par ses habitants que le prix de l'immobilier serait inférieur le rendant ainsi plus acceptable. Néanmoins, cela peut aussi se conjuguer avec un choix de vie, de lieux de vie aux caractéristiques résidentielles spécifiques et à ce titre recherchées ?

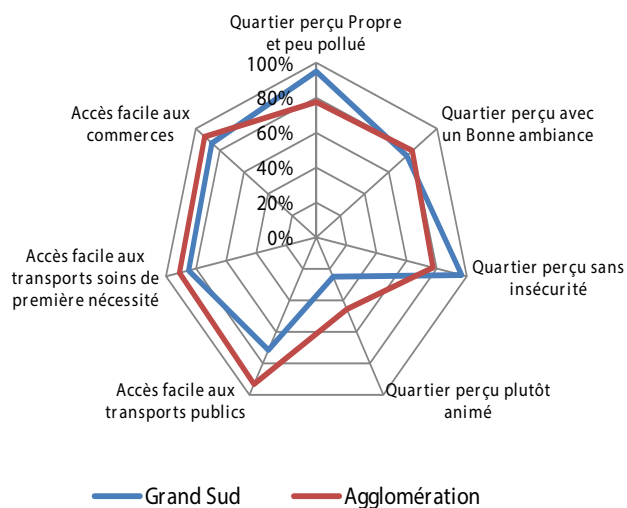
Le logement : Caractéristiques physiques



Tout en restant élevés, les niveaux d'accessibilité aux aménités urbaines sont inférieurs à ceux de observés à l'échelle de l'agglomération. Pour autant, la satisfaction déclarée au regard de son cadre de vie y est plus importante. Vivre dans un quartier propre et peu pollué dans une ambiance agréable et sure semble contrecarrer l'éloignement du centre urbain et des aménités qui vont avec.

Les résidents du grand Sud de l'agglomération ont un cadre de vie dont les aménités, ce qui le rend agréable à vivre, ne reposent pas sur les mêmes caractéristiques résidentielles : la qualité des liens et des lieux prime sur l'accès aux services.

Le logement : Caractéristiques résidentielles



# Bilan de l'expérimentation

*Equipe IBEST*

Les résultats du volet quantitatif mettent en exergue le rôle joué par les différentes formes de sociabilité sur le bien-être, aussi bien globalement (la satisfaction exprimée sur sa vie en général, voire le sentiment de bonheur) que dans le détail des différents domaines de la vie quotidienne : la santé et le cadre de vie, notamment. D'autres éléments concourent cependant aussi, et parfois bien davantage, au bien-être. L'analyse fine des données recueillies permet d'identifier des indicateurs permettant de discriminer des situations de bien-être/mal-être<sup>1</sup>, faisant ressortir les domaines qui suivent.

## *Cercles et formes de la sociabilité*

Dans ce registre, deux indicateurs jouent un rôle tout à fait clair dans la constitution des profils de sociabilité : la sociabilité résidentielle et la fréquence de ses rencontres avec autrui. Chacun des « cercles de sociabilité » peut jouer un rôle éventuellement différent selon le cycle de vie : si le développement d'un réseau amical compte alors énormément pendant la jeunesse, le voisinage occupe une place relativement plus importante pour les seniors. La famille, dans tous les cas, reste le pivot de ces sociabilités, encore qu'elle puisse recouvrir des pratiques et des représentations différentes selon l'âge, le milieu social, et même le lieu de résidence. Le fait d'être entouré, non seulement chez soi, mais aussi à l'extérieur, apparaît bien en général comme une condition de son bien-être.

La fréquence des contacts ne rend cependant pas toujours bien compte de la qualité de ces relations, notamment dans les termes de l'appui que le réseau des sociabilités pourrait apporter en cas de difficulté. Le fait de pouvoir compter sur quelqu'un dans son entourage apparaît alors aussi, a minima, comme une mesure complémentaire nécessaire à l'évaluation de l'influence des sociabilités sur le bien-être. L'enquête a toutefois permis d'entrer dans le détail des échanges, monétaires (prêts et/ou dons en argent) et non monétaires (coups de main, prêts et/ou dons d'objets, de matériels). Il peut s'agir là encore d'une mesure permettant d'affiner le rôle joué par les sociabilités.

## *Confiance et participations*

On ne peut pas toujours observer une corrélation très forte entre, d'une part, l'intensité des relations sociales (limitées à la famille, aux proches ou au voisinage) et, d'autre part, diverses formes de participation prise dans la vie de la Cité. La participation citoyenne, si elle prolonge dans une certaine mesure les sociabilités immédiates, obéit à des logiques différentes.

Le lien peut sans doute apparaître comme une des bases essentielles permettant de fonder la confiance accordée à autrui, d'une manière générale, aussi bien qu'aux institutions, mais il ne peut être pleinement saisi par une approche ponctuelle du réseau social. La confiance fait davantage appel au processus évolutif d'une socialisation réalisée tout au long de la vie qu'à un seul moment particulier, comme celui qui est saisi par l'enquête. C'est pourquoi les indicateurs de confiance devraient être retenus comme décisifs pour l'approche du bien-être des populations.

La logique des participations collectives doit permettre une autre façon d'approcher la projection des individus dans des mondes sociaux plus larges que ceux limités par les contacts immédiats. A cet égard, deux indicateurs ont été identifiés comme particulièrement discriminants : (1) la participation à des mobilisations collectives destinées à résoudre un problème au moins local ; (2) l'activité associative. On aurait toutefois intérêt, en ce qui concerne cette dernière, à préciser le type de cette participation afin de pouvoir distinguer ceux qui en sont les « simples usagers », de ceux qui prennent une part plus significative à la gouvernance de l'association et/ou l'organisation de ses activités.

## *Perception de soi*

Dans le prolongement des indicateurs de confiance, on a vu que la sociabilité est une des dimensions structurantes les perceptions que chacun peut avoir de soi. Si la sociabilité influe sur le stress ressenti, sur le sentiment de contrôle sur sa vie, et sur l'appréciation de son état de santé, d'autres dimensions du bien-être importent également, comme la dimension travail/emploi... Les conditions de travail comptent au moins autant sinon plus pour les actifs dans la mesure où elles permettent ou empêchent une bonne articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ou familiale par exemple. Il se peut même, comme on l'a vu pour certains d'entre eux, que l'implication professionnelle détermine les pratiques de sociabilité, en les limitant par exemple. De même, en ce qui concerne la santé, notamment chez certains jeunes gens : c'est un état de santé défaillant qui limite la fréquence de leurs relations sociales et permet de comprendre la moindre satisfaction exprimée à cet égard.

Ces indicateurs de la perception de soi doivent donc être retenus parce que, tout en permettant de repérer diverses situations problématiques, ils renvoient à des schémas de compréhension tout à fait différents.

## *Santé et couverture sociale*

La perception de son état de santé s'est révélée un indicateur extrêmement discriminant sur les situations de bien-être/mal-être et pas seulement pour identifier les problèmes liés au vieillissement. Les deux indicateurs testés dans le cours de l'expérimentation (santé perçue et suivi médical) doivent donc être retenus et sans doute complétés.

L'enjeu le plus stratégique à cet égard tient sans doute dans la compréhension que des indicateurs doivent permettre d'avoir des situations de non recours aux soins. Un certain

<sup>1</sup> Cf. Conclusion générale du rapport.

nombre de personnes percevant leur santé comme défail-  
lante ne font en effet pas l'objet d'un suivi médical régulier  
et d'autres (ou bien les mêmes) doivent parfois renoncer à  
certains soins médicaux. Il s'agit donc de savoir si ce non re-  
cours peut procéder d'un défaut de couverture complémen-  
taire santé et/ou bien d'une autre raison médicale (renon-  
cement à soigner une affection chronique perçue comme  
légère). Il faut donc sans doute proposer de détailler ce qui,  
tout en amoindrissant la perception qu'on peut avoir de sa  
santé, ne semble pas devoir faire l'objet d'un suivi médical.

#### *Les ambiances urbaines*

Les formes de sociabilité font certainement partie des pra-  
tiques urbaines et du cadre de vie, mais la perception de ce  
dernier fait aussi appel à d'autres logiques, de l'ordre de la  
représentation de soi et de son environnement social.

Les indicateurs liés à l'image de son quartier en termes  
d'ambiance et/ou d'animation sont à cet égard assez im-  
portants. On peut d'ailleurs les préciser par le renfort  
d'autres indicateurs permettant d'évaluer la participation  
effective de chacun aux événements festifs et/ou sociocul-  
turels proposés dans le quartier, la ville voire la métropole.  
Les indicateurs de pratiques culturelles (participation à un  
spectacle quelconque, y compris un événement sportif)  
peuvent aussi être reconduits.

L'ambiance urbaine dépasse cependant ce qui relève de  
l'animation et/ou peut-être saisie à travers d'autres indica-  
teurs comme le sentiment d'insécurité ou la perception de  
la propreté/saleté de son environnement immédiat.

#### *Les stratégies résidentielles*

Les aspirations liées au cadre de vie, et la satisfaction ex-  
primée à cet égard, sont à comprendre dans le contexte des  
stratégies résidentielles qui font que, selon le cycle de vie  
notamment, on recherche tout à tour : davantage de proxi-  
mité relationnelle et un accès facile à des aménités offrant  
un divertissement pour les plus jeunes ; un logement plus  
grand, plus de sécurité (pour les enfants) et une meilleure  
qualité environnementale (accès à des espaces verts) pour  
les familles ; un logement plus petit, en résidence, offrant à  
nouveau plus de proximité par rapport aux services (trans-  
ports, commerces, soins) pour les séniors.

Ces stratégies sont liées aux configurations socio-spatiales :  
ville-centre (habitat dense/collectif), banlieue (dense/col-  
lectif), péri-urbain (habitat dispersé/individuel) et la satis-  
faction exprimée sur son cadre de vie dépend étroitement  
de la capacité de chacun à s'inscrire dans la configuration  
qui, typiquement, lui convient.

Le choix du lieu de résidence peut incidemment avoir des  
conséquences sur d'autres domaines de la vie quotidienne.  
Il faut donc vérifier si le temps de transport quotidien, ain-  
si que le mode de déplacement n'induisent pas des effets  
inattendus sur, d'une part, le temps disponible pour soi et  
les siens et, d'autre part, l'exposition à une certaine vulné-  
rabilité énergétique (usage quotidien d'une voiture).

#### *Le logement*

L'accession à la propriété est certainement un élément im-  
portant de ces stratégies résidentielles mais il n'est pas le  
seul. Il convient donc non seulement de qualifier le statut  
résidentiel, mais aussi le type de logement lui-même pour  
couvrir l'ensemble des possibilités.

Différents éléments de confort/inconfort permettent en  
outre de préciser le bien-être/mal-être qu'il peut apporter.  
Parmi ceux qui sont les plus décisifs, on peut en particu-  
lier noter la taille du logement mais aussi les inconforts qui  
peuvent induire une vulnérabilité énergétique (isolation  
thermique) et/ou un certain stress (isolation phonique).

Cette partie quantitative permet de mettre en exergue  
certains indicateurs centraux pour le bien-être et conforte  
donc le caractère intrinsèquement social de celui-ci. Chaî-  
née à ce volet quantitatif de l'expérimentation, la démarche  
participative a permis de mettre à la discussion ces résul-  
tats quantitatifs et de stabiliser des indicateurs de bien-  
être soutenable sur la base d'une hybridation méthodo-  
logique (partie 2 du rapport).



## **Partie 2**

# **La démarche participative & l'hybridation des méthodes**

*Fiona Ottaviani*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La thèse de doctorat de Fiona Ottaviani prolonge l'expérimentation IBEST relativement à l'analyse de la démarche participative et à l'hybridation méthodologique. Les éléments présentés ci-dessous reposent exclusivement sur des passages remaniés par Fiona Ottaviani elle-même de cette thèse de doctorat soutenue en septembre 2015 (accessible en ligne sur [these.fr](http://these.fr)).

# Introduction

L'hybridation méthodologique basée sur le croisement entre le volet quantitatif et le volet participatif répond à plusieurs ambitions :

- 1) Dépasser une approche de bien-être en termes de satisfaction individuelle dans le sillage du courant de l'économie du bonheur pour développer une approche institutionnelle en termes de bien commun, plus en phase avec l'action publique ;
- 2) Elaborer un tableau de bord permettant une analyse fine de :
  - a. l'articulation entre les ressources monétaires et les ressources non monétaires
  - b. les données d'enquête et les données administratives
  - c. les données sur la perception et les données sur les conditions de vie des personnes
- 3) Proposer des indices dimensionnels, basés sur le tableau de bord, livrant une vue synthétique des dimensions du bien-être soutenable ;
- 4) Construire un indice dimensionnel reposant sur les indices dimensionnels et permettant le suivi de la situation du territoire de l'agglomération grenobloise à l'échelle des secteurs.

Cette hybridation repose sur une conception théorique particulière basée sur l'articulation entre le bien-être, la soutenabilité, sociale et environnementale, et le bien commun. Au sujet de l'évolution des critères de choix sociaux au sein de l'expérimentation IBEST, l'approfondissement de celle-ci à travers l'hybridation des méthodes marque le passage d'une conception du bien-être individuel à une conception collective du bien-être soutenable.

La question de la soutenabilité sociale et environnementale est au centre de cette hybridation méthodologique. Concernant la soutenabilité sociale, deux significations complémentaires de cette soutenabilité sont à distinguer (Ballet *et al.*, 2011) : sa signification « sociétale » et sa signification « sociale ». La signification « sociétale » renvoie à « l'importance et l'intensité des interactions sociales qui existent entre les acteurs de cette société » (*ibid.*, p. 94), tandis que la signification « sociale » est relative aux « composantes sectorielles du bien-être, c'est-à-dire la santé, l'éducation, l'emploi, les affaires sociales, etc., qui concernent les secteurs sociaux, et dont la distribution et les privations soulèvent les questions de pauvreté, d'inégalité, de chômage, et d'exclusion » (*ibid.*, p. 93). Ainsi, la soutenabilité sociale s'inscrit à la croisée des travaux des théories sociales (axées sur le bien-être, la justice sociale et les inégalités) et des travaux sur le bien commun tournés vers l'appréhension des interactions sociales. Si la détermination des états « soutenables » est indubitablement normative, la définition de la soutenabilité sociale requiert, dans la perspective d'un positionnement axiologique, la possibilité d'une énonciation collective de ces normes afférentes à la soutenabilité dans une société déjà hiérarchique. Le flou entourant la

soutenabilité sociale trouve alors son explication dans une indétermination particulière, liée à la nature même de ce volet, qui constitue le lieu de la fixation des fins collectives et de la définition du bien commun. Subséquemment, le positionnement épistémologique qui en découle est que la soutenabilité sociale est un concept analytique et normatif (Littig et Griefßler, 2005), au sens où la soutenabilité sociale ne s'arrête pas à la description d'une situation sociale, mais vise l'énonciation de normes pour assurer la durabilité d'un monde commun et la possibilité de chacun à accéder à une « vie digne ». La démarche participative constitue dès lors le lieu de définitions de telles normes.

Si la soutenabilité doit être poursuivie aussi bien sur un plan social qu'environnemental, il n'est pas possible de mettre en balance les avantages économiques d'une action par rapport aux destructions engendrées sur un de ces plans. Ce mode holistique d'appréhension des phénomènes induit la nécessité de penser les synergies entre les différentes dimensions (Lehtonen, 2004) et de proposer des solutions favorables aussi bien sur un plan social qu'environnemental (Max-Neef, 1995) pour répondre simultanément au « défi humain » et au « défi écologique » (Viveret, 2004, p. 29). Puisque l'analyse des interactions entre le social et l'environnement est peu avancée (Lehtonen, 2004, p. 207) et que l'on constate une absence de cadre théorique permettant de fixer définitivement le rapport entre les deux dimensions, leur indissociabilité amène à reconnaître la nécessité d'une délibération démocratique.

Dans le processus de construction du tableau de bord, l'opérationnalisation d'une conception en termes de soutenabilité sociale et environnementale repose sur une énonciation collective des critères de soutenabilité ayant permis d'aboutir sur un « principe de généralisation ». Pour juger du caractère soutenable d'une situation, ce « principe de généralisation » hypothétique qui s'inspire de la pensée kantienne (Kant, 1785, p. 39), du principe de responsabilité de Jonas (1979) et de l'approche des biens communs de Coordonnier implique que : 1) la situation soit universalisable sans contredire la possibilité même de sa réalisation ; 2) la situation participe du bien commun conçu comme « un bien dont nous pensons tous, en cherchant à nous fondre dans un jugement collectif, qu'il devrait être considéré comme un bienfait par tous, et auquel chacun devrait avoir accès » (Coordonnier, 2012, p. 3).

Suivant le schéma de déploiement de l'hybridation (*cf.* Figure 1), où figure en couleur saumon les résultats de l'expérimentation IBEST et en vert les méthodes usitées, nous présenterons :

- les modalités de mise en œuvre de la démarche participative (1) ;
- les résultats en termes de dimension et de contenu axiologique de la démarche participative (2) ;
- les résultats de l'hybridation méthodologique entre les deux volets méthodologiques de l'expérimentation IBEST (3). Le croisement des dimensions du volet quantitatif et des dimensions ressorties de la démarche participative

permet d'aboutir sur huit dimensions du bien-être soutenable (3.1). A partir des données de l'enquête IBEST et des données existantes dans l'agglomération grenobloise, une série d'indicateurs a été présélectionné pour renseigner ces dimensions à partir d'une analyse fine du contenu de la démarche participative (*cf.* le matériau du participatif, annexe 2.1). Trois méthodes de « filtrage » ont été déployées afin d'aboutir sur un tableau de bord du bien-être soutenable. Ce tableau de bord permet de mener une analyse en termes de profils pour identifier la situation de différents groupes en termes de bien-être soutenable (3.2). Le tableau de bord sert également de base à la construction d'indices dimensionnels de bien-être soutenable territorialisés et d'un Indice de Bien-être Soutenable Territorialisés (IBEST) (3.3)<sup>1</sup>.

---

1 Une présentation plus approfondie des méthodes, des résultats, du matériau théorique et empirique est disponible dans le chapitre 5 de la partie 2 de la thèse d'Ottaviani (2015, p. 312-391).

Figure 1 - Méthodes et résultats de l'hybridation méthodologique

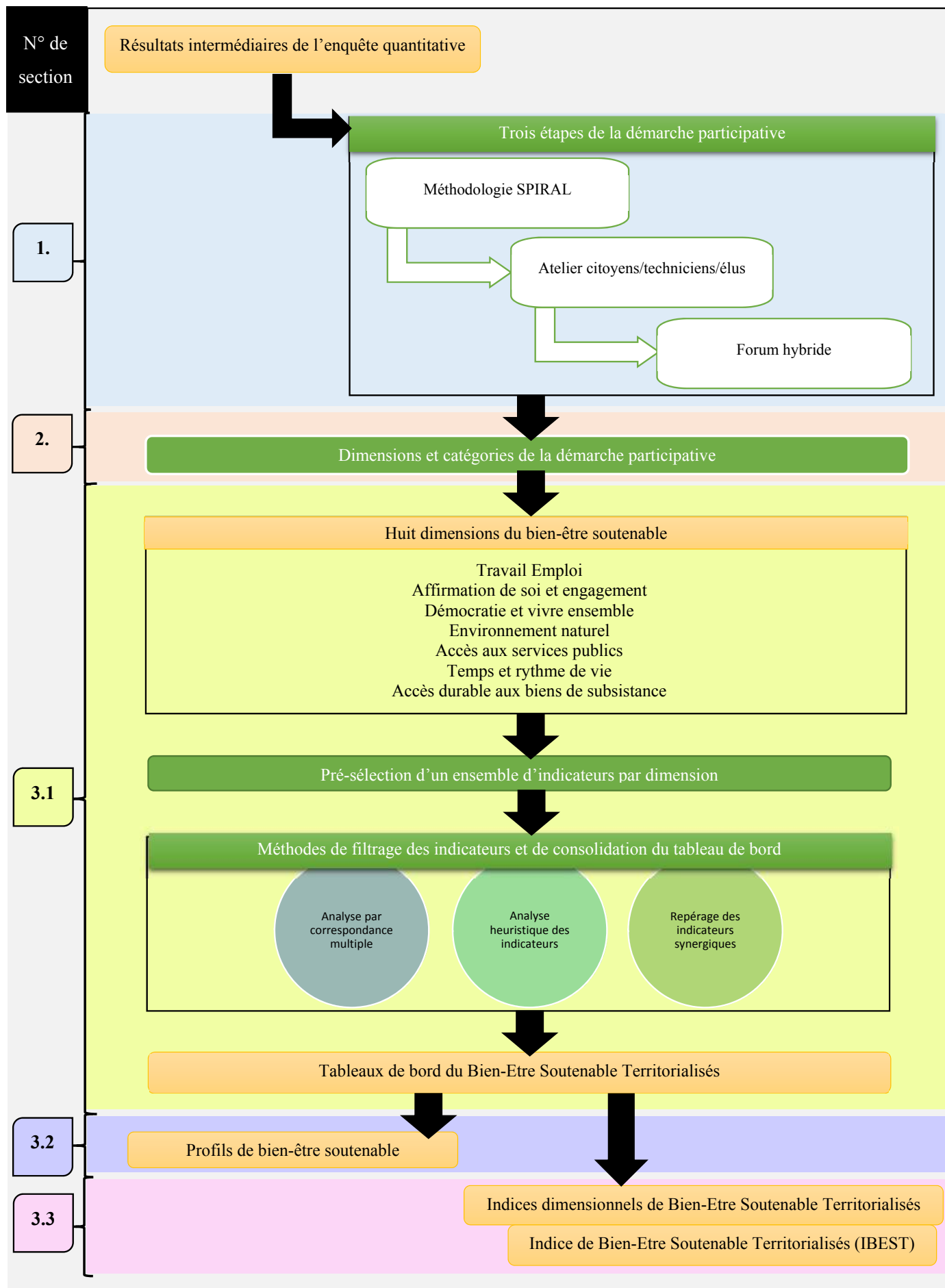
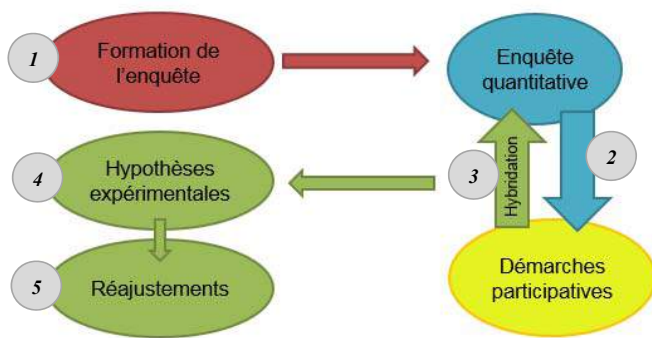


Figure 2 - Une conception pragmatiste de l'expérimentation basée sur une logique d'enquête



## 1. Objectifs et méthode de la démarche participative

Après avoir explicité la logique d'enquête sur laquelle est assise l'expérimentation IBEST (1.1), nous mettrons en lumière la manière dont la structuration de la démarche participative (1.2).

### 1.1 Une recherche-action basée sur une logique d'enquête

Figure 2 - Une conception pragmatiste de l'expérimentation basée sur une logique d'enquête

La recherche-action menée dans l'expérimentation IBEST repose sur une « logique d'enquête » (Dewey, 1927) expliquant l'enchaînement temporel des méthodes (cf. Figure 1) :

- (1) La formation de l'enquête correspond à l'enquête quantitative : les experts fournissant le matériau de connaissance aux acteurs.
- (2) Les résultats de ce volet quantitatif ont été mis à la discussion dans le cadre des démarches participatives.
- (3) Les apports du volet participatif ont permis de retravailler le matériau quantitatif. Cette opération de croisement est appelée « l'hybridation méthodologique ». Dans une telle logique, la démarche participative joue le rôle d'instrument de déconstruction et de reconstruction du volet quantitatif. Ce volet quantitatif est marqué par une forme de généralité agrégative. *A contrario*, la démarche participative permet d'opérer une « descente en généralité » (Rosavallon, 2008, p. 18) et d'aller sur d'autres formes de remontée en généralité. Une telle hybridation répond donc à la « double exigence de totalisation et d'incarnation » (Dodier, 1996, p. 426) des sciences sociales.
- (4) De cette hybridation découle des hypothèses expérimentales.
- (5) Ces hypothèses sont amenées à évoluer au fil du temps et peuvent donc faire l'objet de réajustements dans le cours de l'action avec les acteurs concernés.

### 1.2 La structuration de la démarche participative

Une des spécificités de la démarche participative est qu'elle est « davantage un but [...] qu'un moyen [...] » (Mazeaud, 2010, p. 255) puisque la formation d'un public (Dewey, 1927) et le dialogue entre acteurs constituent déjà une fin en soi.

Dans l'expérimentation IBEST, pour pallier l'éviction de certains acteurs (Blondiaux, 2008, p. 45), la polarisation des points de vue (Lehtonen, 2013) et l'émergence de « consensus mous » (Gourgues, 2003), les moments délibératifs ont été conçus comme des lieux d'expression : (1) des

points d'accord, mais aussi de désaccords entre acteurs ; (2) des différences et des complémentarités entre les savoirs « experts » et « profanes », ainsi qu'entre les méthodes quantitatives et les méthodes participatives.

La démarche participative comprend trois étapes qui constituent « trois modalités de participation expérimentées sur d'autres terrains français ou européens » (Offredi et Laffut, 2013, p. 1008).

**Figure 3**  
**Les trois étapes du processus participatif**

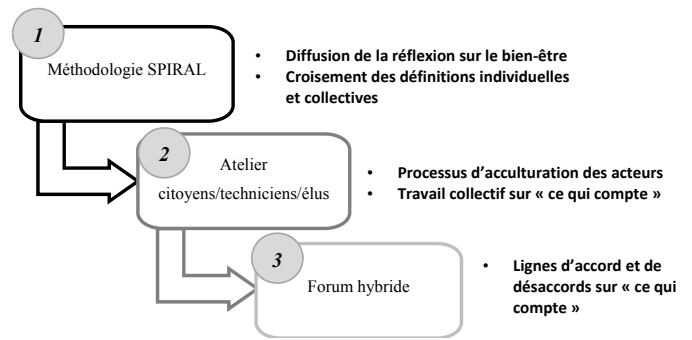
Les trois méthodes, conçues afin d'assurer le chainage de l'expérimentation sur un *plan conceptuel* et *méthodologique* (Ottaviani, 2015, p. 264-276), sont :

(1) la méthodologie participative SPIRAL du conseil de l'Europe<sup>2</sup>, qui a servi à catalyser la réflexion autour du bien-être (de chacun et de tous) et à mobiliser les acteurs du territoire autour de cette question.

(2) Trois ateliers : un réunissant des citoyens, l'autre des professionnels et des acteurs associatifs, et un avec les élus lors d'un séminaire. L'objet de ces temps de discussion collective était à la fois d'acculturer les différents acteurs aux résultats du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST et également que chaque groupe parvienne à la formulation d'un avis collectif sur les conditions collectives d'un bien-être soutenable dans l'agglomération grenobloise. Au terme de ces temps d'élaboration commune en atelier, un avis collectif détaillé a été élaboré<sup>3</sup>.

(3) Un forum hybride<sup>4</sup> (Callon et Barthe, 2005, p. 123-124) réunissant en décembre 2013 (juste avant les élections municipales) l'ensemble de ces acteurs lors d'une soirée qui articulait un temps de présentation des avis émis par chacun des ateliers (citoyen et professionnel) et un temps de discussion collective autour de ces avis. Concernant les modalités concrètes d'organisation du forum hybride, deux choix principaux dans le « mode de négociation » (Renault, 2013) méritent d'être soulignés. Le premier de ces choix opérés par l'équipe des chercheurs/professionnels, a été, face à l'impossibilité de traiter en deux heures l'ensemble des éléments émis dans l'avis citoyen, d'opter pour une structuration thématique du forum avec une

**Figure 3 – Les trois étapes du processus participatif**



2 Cette méthode a déjà été éprouvée sur de nombreux territoires dont la Bretagne et la Wallonie à des fins de construction d'indicateurs de bien-être. Elle se base sur la mise en coresponsabilité des territoires.

3 Les avis des citoyens et des professionnels sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.lametro.fr/741-observation-du-territoire.htm> et présents dans les annexes 2.2 et 2.3.

4 Cette méthode a été expérimentée dans le cadre de la construction d'indicateurs de richesse dans les Pays de la Loire et de la construction de l'ISS en Nord-Pas-de-Calais.

phase générale permettant de discuter de manière plus transversale de « ce qui compte » et « qu'on ne prend pas assez (ou mal) en compte ». C'est ainsi que deux thématiques centrales au cœur de l'avis des citoyens, à savoir « l'affirmation de soi » et la question de « la souffrance au travail », ont été au centre du débat lors du forum hybride. Le deuxième choix a consisté à donner en priorité la parole aux citoyens ayant travaillé sur l'avis, considérant que c'est sur la base de cette construction collective prenant racine dans la présentation des résultats de l'enquête que les termes de la discussion devaient être posés. Cette posture se justifie à plusieurs titres :

- 1) les citoyens sont indéniablement ceux qui ont le plus travaillé sur les résultats de l'enquête et sur l'énonciation d'un avis collectivement partagé ;
- 2) ce sont ceux qui, dans la démarche, sont les moins rodés aux codes de la participation, dès lors, leur attribuer une place centrale dans le forum hybride est une manière d'atténuer cette dissymétrie (Ottaviani, 2015, p. 312).

Concernant l'objet de la négociation, l'enjeu du forum n'était pas de parvenir à accorder les points de vue en présence, mais d'initier une discussion autour de « ce qui compte et qu'on ne prend pas (ou mal) en compte » dans la perspective d'assurer le bien commun. En ce sens, le forum visait avant tout une exposition des points de vue en présence. Ainsi, le choix collectif n'a pas été de concevoir le forum hybride comme simplement un espace raisonnable de discussion où les arguments les plus pertinents seraient ceux retenus par l'ensemble des acteurs, tel que cela a pu être avancé par Habermas (1981) (et où conséquemment « le conflit disparaît » [Blanc, 2006, p. 34]), mais de reconnaître ce moment comme un temps où les postures de chacun des groupes, possiblement contradictoires avec celles des autres, ont pu être exposées et discutées.

Ces trois « espaces de négociation » sont complémentaires (Ottaviani, 2015, p. 272-274). Tous les temps ont été régulés par des animateurs. Le choix de la diversité des animateurs et de leurs ressources cognitives respectives est important à souligner. Les ateliers ont été animés par Manu Bodinier, anciennement délégué régional à l'Union Rhône-Alpes des centres sociaux, conteurs et salarié d'Aequitaz, association en faveur de la justice sociale s'appuyant sur divers outils (théâtre de l'opprimé, éducation populaire, etc.). Guillaume Gourgues, maître de conférences en sciences politiques à Besançon, auteur d'une thèse intitulée *Le consensus participatif – Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, soutenue en 2010, a animé le forum hybride. Ces deux personnes sont très au fait des méthodes participatives et des limites inhérentes à tout dispositif participatif. Par ailleurs, Céline Whitaker, membre fondateur du réseau FAIR, cofondatrice du Collectif Richesse et membre du Mouvement SOL a apporté une contribution précieuse en concluant le forum hybride au travers d'une mise en perspective des échanges par rapport aux enjeux relatifs à la redéfinition de la richesse.

## 2. Les apports de la démarche participative : du bien-être au bien commun

Il est maintenant question d'analyser les critères de valeurs qui se dégagent de chacune des phases participatives. Pour ce faire, nous analysons successivement l'avis des citoyens (2.1), puis, celui des professionnels (2.2) – et enfin le forum hybride (2.3). Les apports de ce volet témoignent de la nécessité d'élargir la base informationnelle de construction des indicateurs (Sen, 1992).

### 2.1 L'avis citoyen : élargir les critères de choix sociaux

L'avis citoyen (cf. annexe 2.2) est un écrit de sept pages, constitué de la manière suivante : (1) un diagnostic de la situation de l'agglomération en termes de bien-être soutenable au regard des résultats du volet quantitatif de l'étude et passé au crible du vécu de chacune des personnes ; (2) une conclusion (sous forme d'encadré) relative à chaque dimension (cf. ci-dessous pour le détail des dimensions) où figure un ensemble de préconisations, souvent directement orientées vers des actions concrètes. Cet encadré est divisé en deux parties afin de faire la part entre les actions qui relèvent de la « responsabilité de tous » et celles qui sont de la « responsabilité des pouvoirs publics ». Concernant les modalités d'écriture d'un tel avis, un premier jet, élaboré par l'animateur de l'atelier sur la base des comptes rendus rédigés à chaque séance (validés systématiquement par les personnes) et des enregistrements de ces séances, a été discuté et amendé collectivement lors de la dernière séance d'atelier avant le forum hybride.

Si l'on en vient au contenu de l'avis, il importe de spécifier que :

- 1) Celui-ci met en avant six dimensions qui sont considérées par les personnes comme étant « pas (ou mal) pris[es] en compte » par les pouvoirs publics ou l'ensemble des acteurs du territoire : 1) Le travail et l'emploi ; 2) L'affirmation de soi ; 3) La démocratie représentative ; 4) La protection de notre environnement naturel ; 5) L'accès aux services publics ; 6) La santé. Au regard de ces dimensions, force est de constater que la dimension « sociabilité », très présente dans les résultats intermédiaires du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST, n'a pas été retenue par les citoyens. Cette distanciation des résultats de l'enquête quantitative provient moins d'un désaccord avec les résultats des traitements sur ce volet que du processus de filtrage qui s'est opéré durant l'atelier. En effet, la feuille de route tracée pour cet atelier visait à assurer le passage d'une conception du bien-être à une conception en termes de bien commun. Cette orientation, validée collectivement dans différents comités de pilotage (technique, politique et scientifique) explique que ce soit davantage les composantes de la « sociabilité institutionnelle » (qui se retrouve dans la dimension « démocratie représentative » et « affirmation de soi »<sup>5</sup>) qui

5 L'« affirmation de soi » renvoie dans l'avis citoyen aux conditions de possibilité de la participation à la vie collective, c'est pourquoi elle est

ait été retenues par les citoyens et les professionnels que les composantes de la sociabilité interpersonnelle.

2) L'avis citoyen se distancie par rapport à l'économie du bonheur en procédant à une différenciation entre une conception en termes de bonheur et une conception formulée en termes de bien-être. Se déduit un positionnement fort sur le bien-être : pour les citoyens ayant rédigé l'avis, le bonheur renvoie à des plaisirs ponctuels dépendant des goûts de chacun ; *a contrario*, le bien-être se caractérise par son caractère situé dans le temps et sur un territoire et par sa dimension collective et sociale.

3) L'avis des citoyens appuie une approche forte de la soutenabilité sur un plan social et environnemental.

Quatre éléments étayent ce point :

- les citoyens mettent en avant que « la nature ne parle pas », et donc qu'il est nécessaire de se saisir politiquement de cette question ; ensuite, ils qualifient la nature de « bien commun » ;
- ils soulignent la nécessité d'adopter des mesures garantissant la viabilité sur le long cours des ressources considérées (eau, énergie, air) ;
- l'avis met au jour que la question de la soutenabilité environnementale ne doit pas être évincée par celle du bien-être comme satisfaction personnelle, même si la préservation de la nature peut participer du bien-être des personnes ;
- ils proposent un ensemble de mesures tournées vers une satisfaction durable des besoins et non vers la monétarisation des biens naturels.

4) L'avis citoyen partage une proximité avec l'évaluation politique de la liberté réelle que constitue l'approche par les capacités, proximité identifiable sur la base de deux orientations de l'avis citoyen :

- l'avis insiste fortement sur les « possibilités » qu'ont les personnes de parvenir à la réalisation de certains fonctionnements : en effet, l'accent est mis sur les « opportunités » (Sen, 1999, p. 49) offertes aux personnes.

- L'avis insiste sur l'importance de deux dimensions majeures du bien-être, conditions essentielles au développement de la personne en tant qu'« agent » : la santé et l'éducation (Sen, *ibid.*). Concernant la dimension santé, l'accent est mis avant tout sur la nécessité de développer une « prévention » en matière de soins et sur la prise en compte des répercussions d'une santé détériorée sur les autres réalisations. À travers la discussion autour des aspects relatifs à l'éducation, englobant à la fois le système éducatif classique<sup>6</sup> et l'éducation tout au long de la vie, est mise en avant l'importance des ressources permettant à la personne d'accéder à l'autonomie, notamment sur le plan de la participation

rangée ici au rang de la « sociabilité institutionnelle ».

6 L'avis citoyen met à jour la reproduction des inégalités sociales à l'école et lie cette question à celle de la possibilité de participer à la vie de la cité.

politique : « dans le champ politique, [...] chacun doit être attentif à ce que tout le monde puisse prendre la parole de manière à être écouté et pris en compte ». La question de la participation citoyenne est abordée au travers de la problématique de « l'affirmation de soi » et des inégalités afférentes à la participation (absence d'information et de maîtrise des codes, routinisation de la pratique et de la représentation politique).

5) La santé et l'autonomie des personnes sont ainsi centrales dans l'avis des citoyens. En effet, au sujet de la santé, les citoyens soulignent « nous sommes en accord avec l'étude Ibest qui relève que lorsque des personnes sont en vulnérabilité médicale, leur bien-être s'en ressent fortement. Tant qu'on a la santé, on y prête peu d'attention. Et pourtant notre corps compte énormément dans notre bien-être. » Concernant l'autonomie, une dimension de l'avis est dédiée à l'« affirmation de soi » renvoyée à la « capacité à s'affirmer dans l'espace public pour trouver du travail, parler à un élu » et fonction de « connaissances sociales, de compétences qu'il faut apprendre ». Ces deux dimensions, la santé et l'autonomie sont également les deux principaux besoins de base identifiés comme universels dans l'approche par les besoins de Doyal et Gough et dans celle de Max-Neef (1986). L'attention portée par les citoyens au développement d'une forme d'autonomie, notamment critique, témoigne *de facto* de l'importance accordée à la reconnaissance de la capacité réflexive des personnes dans une approche collective du bien-être. En effet, c'est sur la base d'une forme de revendication du droit positif de chacun à participer et de la nécessité d'offrir cette possibilité à tous que s'axe l'avis citoyen.

6) Concernant le rapport entre bien-être et bien commun, l'avis met l'accent sur :

- la nécessité de ne pas penser séparément la question du bien-être individuel et celle du bien commun ;
- l'existence de tensions entre le bien-être personnel et le bien-être collectif ;
- une primauté raisonnée du bien-être collectif sur le bien-être personnel.

Cette définition collective du bien commun doit reposer sur un développement des « coproductions élus-citoyens-chercheurs » et fait appel, comme le traduit la structure de l'avis, à la fois sur la responsabilité de chacun et celle des pouvoirs publics. En effet, il s'agit pour chacun de « se préoccuper du bien commun », de la « rareté des ressources » et pour les pouvoirs publics d'œuvrer en faveur de ce bien commun. Or, pointer ces deux niveaux de responsabilisation sociale permet de montrer la double nature, sociale et politique, individuelle et collective, du bien commun et marque le détachement d'une conception du bien commun avec une vision étatique de l'intérêt général. La conséquence de l'adoption d'une telle posture est de placer l'acteur et sa rationalité critique au centre du monde social.

7) La question de la soutenabilité environnementale



est chainée à celle de la soutenabilité sociale, la posture étant donc en phase avec une vision du développement durable liant fortement ces deux aspects et mettant en exergue l'interaction entre des formes de précarité et/ou d'inégalités environnementales et socioéconomiques.

## 2.2 L'avis des professionnels : d'autres critères pour changer le mode de rationalisation des politiques publiques

L'avis des professionnels (cf. annexe 2.3), impliqués dans l'expérimentation IBEST, est issu du travail d'un groupe constitué de douze professionnels du territoire de la Métro<sup>7</sup> qui se sont réunis le temps d'un atelier de travail. Leur contribution a été complétée par les réactions des quarante techniciens qui ont assisté le 14 novembre 2013 à la présentation des résultats intermédiaires de l'étude IBEST.

Cet avis partage beaucoup de proximités avec l'avis citoyen et mobilise des champs de valeur assez proches d'une approche :

- par les capacités, mettant l'accent sur les possibilités de réalisations des individus ;
- par les besoins pointant la nécessité du développement de l'autonomie des personnes ;
- en termes de bien commun et de soutenabilité.

Outre ces proximités, il importe d'analyser la vision des politiques publiques que véhicule cet avis, puisque cette réflexion sur le bien-être soutenable a amené les professionnels et les personnes issues du milieu associatif à s'interroger sur la forme et le fond de l'action publique.

De ces réflexions, ressort une analyse des difficultés rencontrées dans la conduite des politiques publiques. Celle-ci,

<sup>7</sup> Des agents de collectivités territoriales (4 DGS, 1 DGA, 2 chargés de mission), de l'Etat (2) et deux représentants associatifs formés à la méthode Spiral.

basée sur deux constats, met en avant deux voies d'amélioration des politiques publiques. Premier constat : les outils de pilotage actuels de l'action publique, en particulier la LOLF et les politiques d'attractivité (management territorial), font fi du bien-être et des besoins des individus. Deuxième constat : l'action publique a « une faible capacité [...] à prendre en compte le changement ou à l'accompagner <sup>8</sup> ». De là découle la nécessité d'adapter l'action aux besoins des populations. Cela passe à la fois par une transformation de l'action publique visant à aller vers une plus grande adéquation entre l'offre et les besoins des personnes, par une meilleure prise en compte de la parole des citoyens et par l'inclusion de certains problèmes trop peu pris en compte collectivement (comme la soutenabilité environnementale et sociale) ou renvoyés sur le plan individuel (mal-être au travail par exemple).

Ces voies de transformation des politiques publiques témoignent du fait que les processus de rationalisation actuels qui traversent l'action publique apparaissent, pour ces professionnels, en contradiction au regard des enjeux relatifs au bien-être et à la soutenabilité. Les voies de transformation mises en avant par ceux-ci confortent le positionnement de l'expérimentation qui tend à accompagner à ce changement de conception et de conduite de l'action publique. Toutefois, il importe également de souligner que l'avis pointe les risques de dérives quantophréniques liées à la quantification du champ de l'« informel »<sup>9</sup>. En ce sens, à l'instar de l'avis citoyen, l'avis des professionnels tend à placer aux premiers plans les « sociabilités institutionnelles » (participations à la vie politique, associatives, confiance dans les institutions, etc.) en mettant en avant des dimensions comme le « vivre ensemble », « l'éducation/la reconnaissance » et « l'engagement » (cf. Annexe 2.2).

## 2.3 Le forum hybride : entre points d'accord et de controverse

<sup>8</sup> Extrait de l'avis des professionnels.

<sup>9</sup> Ce champ de l'« informel » ou de l'« interpersonnel » renvoie essentiellement aux sociabilités familiales ou amicales.

### RESULTATS DE L'AVIS CITOYEN

EN BREF

Deux conclusions analytiques se dégagent de l'étude de l'avis citoyen :

- 1) La concordance entre le cadre théorique général de l'expérimentation IBEST et la conception du bien-être soutenable portée par les citoyens, notamment au travers d'une approche en termes d'opportunités de réalisation (Sen, 1992) et de réponses durables aux besoins (Max-Neef, 1996) ;
- 2) La nécessité de compléter et d'enrichir l'analyse *via* des indicateurs qui renseignent sur des dimensions considérées comme centrales par les citoyens et non présentes, en tant que telles, dans l'enquête quantitative. L'avis citoyen est utile pour :
  - Requalifier les dimensions retenues et des catégories usitées dans le cadre du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST ;
  - Saisir l'interaction entre les différentes dimensions du bien-être ;
  - Repérer parmi les dimensions du bien-être, celles qui sont considérées comme essentielles du point de vue du bien commun.

Le forum hybride (cf. Annexe 2.4), qui a réuni une cinquantaine de personnes, constitue par rapport aux deux ateliers précédents un temps particulier, puisque son objet n'était pas d'aboutir sur un avis collectif, mais de permettre l'expression des accords et des désaccords sur la question de ce que « l'on compte et que l'on ne prend pas assez en compte ». Sans s'intéresser aux attributs « processuels » et « contextuels » (van den Hove, 2000) de ce forum, l'objet de ce développement est de parachever l'analyse de la phase participative en mettant en évidence les critères de choix sociaux qui se sont dégagés de cette phase de débat.

Cette analyse du forum au travers de critères de choix sociaux, fait ressortir l'expression d'une pluralité de critères qui marquent l'affinité de certains discours avec différents courants théoriques (Ottaviani, 2015, p. 306-308).

Toutefois, cette expression plurielle des manières de parler du bien-être soutenable et du bien commun ne signifie pas que l'ensemble de ces critères aient pesé de manière égale dans le débat. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de souligner : 1) les *points d'accord*, relativement aux choix des critères, qui semblent avoir émergé de la discussion, 2) les *thématiques étant ressorties* comme importantes sans pour autant faire l'objet d'un approfondissement, 3) les points de controverses.

### 1) Les points d'accords

Concernant les points d'accord, nous considérons comme tels les critères avancés qui n'ont pas fait l'objet d'une réprobation particulière par les personnes présentes et ont été soutenus par des personnes des trois groupes. Sur la base de ce principe de tri, quatre points d'accord sont identifiables. Le premier concerne la nécessité de soutenir le développement de l'autonomie et de la liberté politique des personnes, et notamment des plus jeunes. Le traitement de cette question a amené les acteurs à pointer l'importance de l'éducation dans la capacité qu'ont les personnes de participer à la vie politique. Ensuite, et cela constitue le deuxième point d'accord, les acteurs ont pointé l'importance de l'implication politique des citoyens dans la prise de décision politique au travers du développement d'autres pratiques d'interpellation des citoyens et de l'émergence d'autres modalités de participation. Ces deux points d'accord font référence à la possibilité d'accomplissement des personnes sur un plan politique et institutionnel. Le troisième point d'accord est afférent à la nécessité de la prise en compte des conditions du bien-être dans le champ des politiques publiques. Enfin, le dernier point d'accord est relatif à la prise en compte de la soutenabilité sociale et environnementale dans une approche en termes de bien-être, exprimée notamment au travers de la nécessité d'œuvrer en faveur de la préservation des ressources naturelles et des biens communs.

### 2) Thématiques effleurées

À côté de ces points où est apparu un accord, un ensemble de thématiques a émergé qui n'a pu faire l'objet d'un traitement approfondi, mais dont au moins une personne a pointé l'importance. Tout d'abord, dans les phases hybrides du

forum, l'importance du développement de politiques relatives au grand âge et à la petite enfance, du sentiment d'appartenance à une communauté politique, des politiques du logement, de la confiance dans les institutions publiques et privées ont été soulignées. Ensuite, l'engagement bénévole et le soin aux personnes âgées et aux enfants ont été également avancés comme deux composantes du bien-être collectif. Enfin, la nécessité d'intégrer les effets des politiques publiques sur les conditions réelles de vie des personnes et de penser l'articulation des différentes dimensions du développement durable a également été présentée comme centrale dans une approche en termes de bien-être soutenable.

### 3) Les points de controverses

Deux points de controverse ont émergé de ce débat. Sont qualifiés de points de controverse les sujets ayant donné lieu à l'expression de points de vue antagoniques par des personnes appartenant à des groupes différents.

Le premier point de controverse concerne la précarité de l'emploi, son domaine de définition et les possibilités d'action des pouvoirs publics en faveur de la limitation de cette précarité. L'objet même de la discussion, la précarité de l'emploi, n'étant pas associé à la même chose chez toutes les personnes, trois types de définitions concurrentes ont été ainsi esquissées : la première définition renvoie à la précarisation liée au type de contrat de travail, la seconde pointe que la précarité est afférente aux limitations en termes de possibilités associées à un certain type de contrat de travail et la troisième est relative à la possibilité de subvenir correctement à ses besoins. Ensuite, concernant la possibilité de lutter contre cette précarisation de l'emploi, alors que les citoyens mettaient en exergue que les pouvoirs publics devaient faire preuve d'exemplarité à ce sujet et intégrer des critères relatifs aux conditions de travail et d'emploi dans la passation des marchés publics, certains élus ont mis en avant l'impossibilité d'adopter de tels critères du fait des contraintes budgétaires et des mesures prises à d'autres échelles.

Le deuxième point de controverse concerne le rôle que doivent jouer les pouvoirs publics et la réflexion sur la « légitimité du politique pour imposer certaines valeurs » (Farvaque, 2006, p. 166). Le débat a permis de pointer la tension existant dans la définition du bien commun entre, d'une part, l'imposition de certaines valeurs et la responsabilité d'en défendre certaines et, d'autre part, la promotion d'une liberté négative (ne pas empêcher) ou d'une liberté positive (favoriser). En guise d'illustration, ce propos tenu par un élu lors du forum : « *Est-ce qu'on peut imposer le bien-être ? Qu'est-ce que nous politique on fait, ou ce que l'on ne fait pas d'ailleurs, en définitive cela impacte sur la vie des gens positivement ou négativement. En même temps, tout à l'heure, on disait "on a envie de donner aux gens qui n'ont peut-être pas les moyens l'occasion d'occuper mieux son temps libre". On est quand même sur une notion de valeur, de jugement – peut-être pas moral mais en tout cas de valeur. Est-ce que, nous, politiques, avec ce que nous avons et ce que nous savons, nous sommes en condition et on se reconnaît le droit de dire "telle chose est bien" ou "mieux qu'une autre" et donc on met en place une politique*

qui va amener à cela ? » Cet extrait du forum hybride (parole d'élu) illustre ce point : « nous les élus, notre rôle, on est élu pendant un certain temps pour redistribuer de l'argent public et faire des choix politiques soit dans le cadre de nos compétences soit hors du cadre de nos compétences en direction du service public – avec tout ce qui se trouve derrière ce terme de service public – qui doit faire jouer la solidarité entre les différents habitants pour compenser parfois des choses qui ne vont pas ».

#### RESULTATS DES AVIS (CITOYEN ET PROFESSIONNEL)

EN BREF

L'analyse de ces deux avis, ayant fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors du forum hybride, se conclut sur la mise en lumière de *trois de leurs positionnements communs* :

- 1) les deux avis insistent sur la nécessité de ne pas rabattre la question du bien-être collectif et du bien commun sur une conception en termes de bien-être individuel. Ainsi, loin d'adopter une vision utilitariste du bien commun, les avis tendent à considérer que sa détermination ne doit pas être posée indépendamment de la question de la justice sociale et de la préservation de l'environnement.
- 2) cette volonté de mettre en avant ce qui fait bien commun et l'insistance sur le rôle de la « sociabilité institutionnelle » sont associées à une limitation du champ de l'observation sociale et notamment à une minimisation de la place de la sociabilité « interpersonnelle » dans chacun des avis, sur laquelle il apparaît moins aisé d'agir collectivement.
- 3) une meilleure prise en compte de la parole des citoyens est présentée comme incontournable pour trois raisons :
  - permettre une meilleure adéquation des politiques publiques aux besoins des personnes ;
  - assurer la possibilité de réalisation de chacun en termes d'autonomie politique ;
  - « garantir le bon usage et la bonne interprétation de ces données » (Avis professionnel, 2013<sup>11</sup>), c'est-à-dire un usage pertinent des indicateurs dans le cadre des politiques publiques (Le Roy et Ottaviani, 2013).

De l'ensemble de ces éléments se dégagent donc un certain nombre de dimensions communes<sup>10</sup> aux avis et au forum « hybride ». Les différentes étapes du volet participatif apportent une plus-value dans la démarche puisque lors de chacune d'elle, les acteurs ont révisé la catégorisation et la hiérarchie des dimensions qui comptent et ont fait ressortir des éléments qui seraient restés dans l'ombre s'ils n'avaient pas été portés à la discussion (par exemple, la soutenabilité environnementale). Même si les critères mis en avant dans le volet participatif rejoignent en partie ceux du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST, il n'est pas possible de clore l'expérimentation sur la base de telles correspondances. Au contraire, les apports du volet participatif confortent la nécessité d'explorer la manière dont un approfondissement de l'hybridation de ces deux matériaux issus de deux méthodes est envisageable, afin de s'assurer que la rhétorique sociale, portée par les acteurs, imprime sa marque sur les traitements statistiques de l'étude et les indicateurs en découlant.

L'enjeu est ainsi de pouvoir, à partir de « ce qui compte » pour les différents acteurs, approfondir l'expérimentation à travers l'hybridation des deux volets de l'expérimentation. Cela est nécessaire à double titre :

- 1) l'exploration des différents apports des deux volets de l'expérimentation a permis de révéler que, tout en validant la pertinence de l'enquête quantitative, la démarche participative oriente l'analyse sur certaines dimensions du bien-être ou du bien commun insuffisamment prises en compte. Bien qu'une forme d'hybridation des méthodes ait déjà eu lieu au sein de la démarche participative à travers la réappropriation des résultats du volet quantitatif, il apparaît essentiel de se diriger vers une forme de bouclage itératif de l'expérimentation en explorant la manière dont la démarche participative peut servir à alimenter la construction d'indicateurs de bien-être soutenable territorialisés. Car, même s'il est clair que les indicateurs ne peuvent « épuiser le contenu conceptuel d'une valeur collective politique (liberté, égalité, solidarité, souveraineté, etc.) » (Ogien, 2008, p. 98), ils n'en demeurent pas moins les instruments d'un certain mode de rationalisation et porteurs d'un contenu axiologique qui n'est pas à négliger.
- 2) dans le champ de la littérature sur les indicateurs alternatifs, nombre de travaux pointent la nécessaire mise au débat qui doit accompagner la construction d'indicateurs alternatifs puisque le choix des indicateurs n'est jamais neutre (Ducos et Barreau, 2014, p. 6) et que le croisement des registres scientifique et démocratique apparaît nécessaire (Thiry, 2012, p. 229-230). Cependant, peu de travaux expliquent les modalités concrètes à travers lesquelles il est possible d'articuler le processus de construction d'indicateurs avec une mise au débat public. Une des plus-values essentielle de l'expérimentation IBEST est dès lors de ne pas réduire le débat public à un simple organe de légitimation des indicateurs construits par les experts.

L'apport du chercheur dans ce processus est de deux sortes. Dans le cadre de la définition collective par les acteurs de « ce qui compte », son apport consiste dans l'élargissement du champ de l'information au travers d'une « logique d'enquête » (Dewey, 1927). Mais le rôle du chercheur ne s'arrête pas là, il lui faut aussi comprendre et donc retraduire les significations (*ibid.*, p. 305) énoncées par les personnes : la relecture du participatif effectuée ici au regard des courants théoriques des indicateurs alternatifs constituant un premier pas dans ce sens et l'exploration de l'hybridation des méthodes, le pas suivant.

10 Les dimensions correspondent au champ de valeur considéré dans les avis comme important et qui structure les avis des citoyens et des professionnels.

### 3. Les résultats de l'hybridation des méthodes

En se basant sur les résultats des deux volets méthodologiques, l'enjeu est ici d'explorer une hybridation des méthodes qui incorpore l'apport cognitif de chacune. Pour opérer cette hybridation, la voie empruntée consiste à passer l'enquête quantitative et ses résultats au « filtre » du participatif. En d'autres termes, il s'agit de procéder à une opération de « mise en équivalence » (Desrosières, 1992, p. 53) de la rhétorique qui se dégage du participatif et de la rhétorique propre au volet quantitatif.

Cette opération de mobilisation du matériau du participatif pour amender les résultats quantitatifs suppose, d'une part, de déterminer les supports pertinents à mobiliser pour effectuer cette « mise en équivalence » et, d'autre part, d'explorer différentes voies d'opérationnalisation dans le processus de construction et de conformation des indicateurs.

Concernant le matériau du participatif, le choix a été fait de s'appuyer principalement sur les avis des professionnels et des citoyens plutôt que sur le forum hybride et sur les différents temps de discussion ayant présidé<sup>11</sup> à l'émergence de ces avis pour deux raisons :

1) Ce choix est en cohérence avec le principe du leximin (Rawls, 1971 ; cf. Ottaviani, 2015, p. 143 et p. 312) et se justifie par la position spécifique de chacun des groupes dans le processus : alors que le groupe des citoyens et celui des professionnels ont chacun produit un avis, central dans le déroulé du forum hybride, les élus n'ont pas abouti sur la formulation d'un avis collectif et se sont exprimés à titre individuel lors de ce forum.

2) Un travail d'articulation entre le quantitatif et le participatif a été effectué par les personnes elles-mêmes, qui s'appropriant les résultats de l'enquête quantitative, ont cherché à montrer les points de jonction et les manques entre leur perception commune et les résultats du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST. Dès lors, il s'agit de prendre en compte la montée en généralité opérée par chacun des groupes.

Quant à l'opérationnalisation des indicateurs, celle-ci résulte d'un processus interprétatif basé sur un ensemble de méthodes permettant de tester leur consistance et de mettre en exergue leurs plus-values sur un plan cognitif. Cette opérationnalisation vise a minima à répondre à trois ambitions en phase avec le positionnement initial de l'expérimentation :

1) Approfondir le croisement entre une approche en termes de bien-être et une approche en termes de soutenabilité sociale et environnementale, fondé sur l'hybridation des méthodes (quantitative et participative).

2) Eclairer, sous un autre angle, les dynamiques territo-

<sup>11</sup> Des comptes rendus propres à chaque séance ainsi que l'enregistrement des séances de l'avis citoyen permet de compléter l'analyse (cf. annexe 2.1).

riales à l'œuvre dans l'agglomération grenobloise grâce aux indicateurs découlant de cette hybridation. Pour changer les représentations de l'agglomération grenobloise en alimentant le système statistique existant, il importe de lier les catégories et les indicateurs nouvellement créés aux variables généralement utilisées pour catégoriser les acteurs dans le champ des politiques publiques (âge, CSP, etc.).

3) Fournir un cadrage opérationnel pouvant servir aux politiques publiques et proposer une mise en forme constituant un compromis « tenable » entre une visée de complétude et une visée de synthèse.

Dans ce développement seront présentés :

- la détermination des dimensions et des indicateurs découlant de la confrontation du volet quantitatif et du volet participatif de l'expérimentation IBEST (3.1) ;
- une analyse à partir du tableau de bord en termes de profils (3.2) ;
- la construction d'indices dimensionnels du bien-être soutenable à partir du tableau de bord (3.3).

#### 3.1 Premier résultat : les dimensions et le tableau de bord du bien-être soutenable

Deux étapes structurent la retraduction des éléments du participatif en indicateurs :

- la détermination des dimensions qui comptent au travers de la synthèse des différents matériaux empiriques ;
- l'élaboration d'un tableau de bord assis sur les dimensions considérées.

##### a) Les dimensions du bien-être soutenable

La première étape de cette retraduction a pour objet de déterminer les dimensions qui, au regard des différents avis, sont constitutives du bien-être soutenable. À cette fin, le choix est fait de croiser les dimensions mises en avant dans l'avis des professionnels, celles retenues dans l'avis des citoyens et celles de l'expérimentation IBEST élaborée en référence aux travaux de l'OCDE (2011) et de la commission Stiglitz-Sen (2009). Il est donc question ici d'affiner les dimensions sélectionnées en s'appuyant sur les dimensions usitées par les professionnels et les citoyens.

La synthèse des dimensions proposées repose sur (1) un souci d'exhaustivité et, (2) un souci de synthèse afin de :

1) Intégrer au maximum « ce qui compte » pour les acteurs du territoire, ce qui justifie le souci d'exhaustivité ;

2) De dépasser les limites en termes d'appropriation par les acteurs associés à des tableaux de bord ou des rapports trop volumineux.

Guidé par ce double souci, le schéma ci-dessous apporte trois éléments d'informations :

1) il dresse le lien (cf. flèches colorées) entre les dimensions du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST, celles des citoyens et celles de professionnels (cf. flèches 1 en jaune) : l'avis des citoyens et l'avis des professionnels se sont appuyés sur les résultats du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST. L'avis des professionnels a pris appui sur l'avis des citoyens, cf. flèche 2 en bleu) ;

2) le schéma permet de prendre connaissance des différentes dimensions mises en avant par chacun des groupes ;

3) il présente la synthèse des dimensions sur laquelle aboutit ce croisement et la méthode de réduction employée.

Cette opération de mise en équivalence de ces différentes dimensions s'appuie sur les dimensions mises en avant dans l'avis des citoyens. À partir de là, quatre cas de figure ont été identifiés :

- Le premier cas de figure est celui d'une concordance forte entre les deux avis sur certaines dimensions. Dans ce cas, le choix a été fait de retenir dans les dimensions la catégorie la plus générale permettant de synthétiser l'ensemble (exemple : la catégorie travail/emploi intègre les politiques de l'emploi).
- Le deuxième cas de figure correspond à la situation où le contenu des dimensions partage des proximités, mais où chacun des avis avance des éléments assez spécifiques et les catégories ne concordent pas tout à fait. Dans ce cas est opérée une sommation des dimensions (par exemple : affirmation de soi et engagement), voire une requalification partielle de celles-ci comme dans le cas de la dimension « démocratie représentative » à laquelle sont intégrés les éléments relatifs à la démocratie participative présents dans les deux avis, ce qui justifie la suppression du terme « représentatif ».
- Le troisième cas de figure est celui où une dimension ou ses composantes n'ont pas été prises en considération dans un des avis. La dimension formulée est alors reportée en tant que telle ; c'est notamment le cas pour la dimension sur le temps et les rythmes de vie et celle relative à la santé.
- Le dernier cas de figure est relatif à une préoccupation exprimée en préambule des deux avis, à savoir l'attention à porter aux publics des plus précaires et notamment des personnes sans domicile fixe. En outre, les citoyens ont précisé également l'importance de la dimension « logement » et le fait qu'ils n'avaient pas suffisamment travaillé sur celle-ci pour développer un paragraphe sur cette question. L'ensemble de ces considérations nous a conduit à inclure une dimension intitulée « l'accès durable aux besoins de subsistance » qui intègre à la fois ces préoccupations relatives à un minimum d'accès aux besoins, mais aussi celles relatives au

fait d'assurer un « bon » accès à de tels biens.

De ce travail de mise en équivalence découlent huit dimensions issues de l'hybridation : 1) le travail et l'emploi, 2) l'affirmation de soi et l'engagement, 3) la démocratie et le vivre ensemble, 4) l'environnement naturel, 5) la santé, 6) l'accès et le recours aux services publics, 7) le temps et le rythme de vie et 8) l'accès durable aux besoins de subsistance.

**Figure 4 – Croisements et réduction des dimensions Ottaviani (2015, p. 316)**

Les dimensions retenues sont plus riches que les dimensions initiales retenues dans le volet quantitatif grâce aux apports des avis citoyens et professionnels. Sur la base de ces huit dimensions a été constitué le tableau de bord du bien-être soutenable.

### **b) Le tableau de bord du bien-être soutenable**

Le tableau de bord du bien-être soutenable est composé de 28 indicateurs<sup>12</sup>. Ces derniers sont à la fois issues de sources administratives ((inégalité de revenu, indice de la qualité de l'air, qualité de l'eau, taux d'artificialisation du sol, part des logements vides ; cf. annexe 3.1.2) et de données issues de l'enquête IBEST. Le recours à deux sources de données différentes constitue une plus-value en même temps qu'elle peut limiter les possibilités d'analyse. L'emploi de données administratives est justifié afin de renseigner certains aspects non présents dans l'enquête, et notamment certains éléments de la soutenabilité (Stiglitz-Sen, 2009, p. 290). La consolidation du tableau de bord a reposé sur trois méthodes combinées afin de sélectionner les indicateurs retenus : une analyse par correspondance multiple, une analyse heuristique des indicateurs et le repérage des indicateurs synergiques (cf. Encadré 1<sup>13</sup>).

#### *Encadré 1 -*

#### **Les trois méthodes combinées de sélection des indicateurs**

Certains indicateurs sont communs avec d'autres expérimentations conduites autour des indicateurs alternatifs. La mise au regard des indicateurs retenus dans le cadre de la construction de l'IBEST avec (1) les indicateurs de la typologie de la qualité de vie de l'INSEE, (2) les indicateurs de bien-être capabiliste Lorraine, (3) les indicateurs de richesse du Pays de la Loire, (4) l'Indicateurs de Santé Sociale (ISS) de la région Nord-Pas-de-Calais sert à faire ressortir les spécificités d'un tel tableau de bord. Aucun indicateur n'est commun avec les dix indicateurs proposés par France Stratégie.

<sup>12</sup> Pour connaître le détail de la construction de certains indicateurs du tableau de bord, il faut se référer à l'annexe 3.1.

<sup>13</sup> Pour plus de détails sur le déploiement de ces trois méthodes, cf. Ottaviani (2015, p. 318-341).

Figure 4 – Croisements et réduction des dimensions Ottaviani (2015, p. 316)



<i>Dimensions issues de l'hybridation</i>	<i>Avis des citoyens</i>	<i>Avis des professionnels</i>	<i>Méthode de réduction : types d'opération</i>
<i>Travail/emploi</i>	<i>Travail et emploi</i>	<i>Le bien-être au travail Les politiques de l'emploi</i>	<i>Concordance forte</i>
<i>Affirmation de soi et engagement</i>	<i>Affirmation de soi</i>	<i>Engagement Les transformations humaines et sociales Éducation/reconnaissance</i>	<i>Sommation et concordance</i>
<i>Démocratie et le vivre ensemble</i>	<i>Démocratie représentative</i>	<i>Le vivre ensemble Le point de vue des citoyens</i>	<i>Sommation, requalification et concordance</i>
<i>Environnement naturel</i>	<i>La protection de l'environnement naturel</i>	<i>L'environnement notamment la biodiversité</i>	<i>Concordance forte</i>
<i>Santé</i>	<i>Santé</i>	<i>Non présent</i>	<i>Report</i>
<i>Accès et recours aux services publics</i>	<i>Accès aux services publics</i>	<i>La bienveillance, le droit à l'erreur : les possibilités de recours</i>	<i>Sommation</i>
<i>Le temps et le rythme de vie</i>	<i>Non présent</i>	<i>Le temps et notamment le rythme de vie</i>	<i>Report</i>
<i>L'accès durable aux besoins de subsistance</i>	<i>Logement* SDF**</i>	<i>Précaires – SDF**</i>	<i>Requalification</i>

\* Le logement a été signalé comme une dimension importante sans pour autant pouvoir faire l'objet d'un approfondissement par le groupe des citoyens.

\*\* Nous désignons ici par l'expression « invisibles de la statistique » des groupes de personnes peu pris en compte dans l'enquête du fait de son mode de passation. L'avis des citoyens et celui des professionnels ont souligné la nécessité de trouver une stratégie pour prendre en considération la situation des personnes sans domicile fixe ou dans une situation de grande précarité sociale.

## Encadré 1 -

### Les trois méthodes combinées de sélection des indicateurs<sup>14</sup>

Analyse par correspondance multiple

Analyse heuristique des indicateurs

Repérage des indicateurs synergiques

#### **Analyse par correspondance multiple**

L'objectif de la méthode est d'éviter la redondance d'informations sur un plan statistique. Face à une telle redondance, trois solutions sont envisageables : 1) se départir de certains indicateurs ; 2) synthétiser les indicateurs qui apportent une information redondante ; 3) conserver les indicateurs apportant au moins partiellement des éléments d'informations essentiels et non renseignables par un autre indicateur.

#### **Analyse heuristique des indicateurs**

Basée sur la grille d'analyse des « ensembles fonctionnels des cercles vertueux du bien-être ou vicieux du mal-être » mise en avant par le Conseil de l'Europe (2005), cette méthode de filtrage vise à se départir des indicateurs redondants d'un point de vue heuristique afin d'avoir une grille renseignant aussi sur l'état des personnes, leurs environnements, leurs appréciations, etc.

#### **Le repérage des indicateurs synergiques**

Cette méthode consiste à apprécier la soutenabilité des indicateurs retenus dans le tableau de bord et vise à retenir en priorité les indicateurs qui sont à la charnière de plusieurs dimensions. Cinq éléments de justification viennent appuyer l'intérêt d'une telle méthode :

- 1) dans le cadre de la démarche participative, les acteurs ont insisté sur l'importance de pouvoir apprécier l'interaction entre les dimensions.
- 2) Sur un plan théorique, primo, le bien-être soutenable est un concept transversal ; secundo, il est intéressant d'avoir des indicateurs qui renseignent sur des réponses aux besoins de type « synergique » (Max-Neef, 1986), c'est-à-dire permettant de répondre à plusieurs besoins – et donc de renseigner plusieurs dimensions – simultanément (Ottaviani, 2015, p. 323-324) ;
- 3) cette approche permet de penser l'opérationnalité des indicateurs dans le cadre des politiques publiques en pointant les actions qui permettent de répondre simultanément à plusieurs besoins ;
- 4) en mettant l'accent sur les actions, les ressources ou les réponses synergiques, l'approche apparaît comme une voie pour prolonger et compléter l'approche de Sen (1999, p. 47) par les capacités : de fait, les réponses synergiques sont celles qui ouvrent le plus de possibilité ou de « libertés »<sup>15</sup> aux personnes et qui, en tant que telles, constituent des libertés qui sont les moyens de la « liberté humaine » (Sen, *ibid.*) ;
- 5) elle est une manière de penser le caractère soutenable du bien-être en distinguant les réponses de type destructif de celles qui peuvent avoir majoritairement des conséquences favorables.

<sup>14</sup> L'ordre de succession des méthodes n'est pas absolu, l'essentiel étant la mobilisation conjointe et itérative de celles-ci.

<sup>15</sup> « L'efficacité de la liberté comme instrument réside dans les interactions qu'entretiennent les différents types de liberté, chacun d'entre eux étant susceptible d'en favoriser d'autres » (Sen, 1999, p. 47).



Tableau 1 - Comparaison des indicateurs constituant l'IBEST avec d'autres expériences de création d'indicateurs alternatifs  
Ottaviani (2015, p. 389)

	Indicateurs de l'IBEST	Qualité de vie - INSEE	Bien-être capabiliste - Lorraine	Indicateurs de richesse - Pays de la Loire	ISS - Nord Pas de Calais
<b>Travail-Emploi</b>	Taux de satisfaction à l'égard de son travail	N	N	P*	N
	Pourcentage de personnes ressentant un sentiment d'injustice salariale	N	N	N	N
	Indice de Gini	N	N	P	P
<b>Affirmation de soi et engagement</b>	Part des personnes ayant le sentiment d'avoir le contrôle de leur vie	N	N	N	N
	Pourcentage des personnes ayant confiance en autrui	N	N	P*	N
	Pourcentage des personnes ayant confiance dans le système éducatif	N	N	N	N
	Part des personnes impliquées dans une association participation à des mobilisations collectives	N	N	N	P
<b>Démocratie et vivre ensemble</b>	Pourcentage des personnes ayant confiance dans les institutions	N	N	N	N
	Part des personnes ayant une possibilité de recours social	N	N	N	N
	Taux d'entraide	N	N	N	N
<b>Environnement naturel</b>	Taux de logement bien isolé dans l'agglomération	N	N	N	N
	Taux de personnes triant toujours leurs déchets	N	N	N	N
	Part des transports doux dans le déplacement domicile-travail au lieu de résidence en %	P	P	N	N
	Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	I	N	N	N
	Pourcentage de test positif concernant la qualité bactériologique de l'eau de consommation courante	N	N	N	N
	Indice de la qualité de l'air	N	N	N	N
	Pourcentage de personnes trouvant leur quartier sale ou pollué	N	N	N	N
<b>Santé</b>	Taux de personnes ayant une santé juste ou mauvaise non suivies médicalement	N	N	P	N
	Part des personnes stressées	N	N	N	N
<b>Accès et recours aux services publics</b>	Taux de personnes ayant un bon accès physique aux commodités	P	P	N	N
	Taux de personnes à faibles revenus (seuil de pauvreté) ne bénéficiant pas d'aides sociales	N	N	N	N
<b>Le temps et le rythme de vie</b>	Pourcentage de personnes mettant moins d'une demi-heure pour se rendre à leur travail	P	P	P	N
	Part des personnes en situation d'équilibre de leurs temps d'activités	N	N	P*	N
<b>L'accès durable aux biens de subsistance</b>	Pourcentage de personnes déclarant se restreindre sur l'alimentation	N	N	N	N
	Part des logements suroccupés	P	P	N	N
	Pourcentage de personnes déclarant se restreindre sur les soins médicaux	N	N	N	N
	Pourcentage des personnes en dessus du seuil de pauvreté	N	N	N	P
	Taux d'adéquation entre l'offre et la demande d'hébergement	N	N	N	P
<b>Indicateurs identiques ou proches</b>		5	4	6	4

\* : indicateurs non construits et non calculés mais figurant dans le tableau de bord et devant être à terme renseignés

Légende : Le tableau reprend l'ensemble des indicateurs constituant l'IBEST et indique pour chacun d'eux si cet indicateur est repris de manière identique (notées I en vert foncé) ou dans une version proche (noté P en vert clair) dans l'expérience considérée. Quand l'indicateur considéré n'est pas repris dans l'expérience en question, la lettre N est indiquée et la case est de couleur saumon.

La comparaison des indicateurs mobilisés dans le cadre de la construction de l'IBEST avec ces quatre expériences révèle que l'IBEST partage des indicateurs communs avec chacune d'elles, puisque 13 indicateurs sur les 28 le constituant ont été utilisés, dans une version proche ou à l'identique, dans une autre expérience de construction d'indicateurs alternatifs. L'IBEST partage aussi au moins quatre indicateurs communs avec chacune de ces expériences. Notons que c'est avec l'expérimentation menée autour de la construction d'indicateurs de richesse en Pays de la Loire que l'IBEST partage le plus d'indicateurs communs. Ces deux expérimentations incluent une démarche participative. Dès lors, l'influence de la démarche participative sur la conformation des indicateurs, plutôt que les concepts mobilisés, peut expliquer une telle proximité.

Un tel tableau de bord constitue le socle d'une analyse par profils (3.2) et par indices dimensionnels (3.3).

## 2.2 Deuxième résultat : profils<sup>16</sup> du bien-être soutenable

A partir du tableau de bord présenté précédemment, il est question d'appréhender ici les disparités existantes en termes de réalisation entre les différentes catégories d'acteurs au regard des indicateurs sélectionnés précédemment. Pour se faire, nous optons pour l'adoption d'une approche via nuée dynamique effectuée sur le groupe d'indicateurs afférent à chaque dimension. Une telle analyse est utile puisqu'elle permet d'identifier, pour chaque dimension, les groupes ayant une perception positive de leur situation ou de leur environnement et des facilités pour accéder à des fonctionnements en lien avec des ressources. Elle permet également de repérer des groupes rencontrant des difficultés sur plusieurs plans et cumulant des manques. Ainsi, comme le suggèrent ces éléments de justification, la méthode des nuées dynamiques est utilisée dans une visée descriptive et non typologique<sup>17</sup>.

Avant d'en venir à l'exploration des différents profils relatifs à chaque dimension, deux précisions doivent encore être appor-

<sup>16</sup> L'emploi du terme de profils se justifie ici par le type de méthodes employées que nous détaillons ensuite. Les profils issus de ce nouveau traitement différent de ceux présentés dans la partie sur les résultats quantitatifs puisqu'ils sont basés sur l'hybridation des dimensions.

<sup>17</sup> Cette manière d'utiliser la méthode des nuées dynamiques, qui se rapproche de l'usage que font Losa, Origini et Ritschard (2005) des arbres de décisions, explique que dans l'analyse nous n'avons pas cherché à donner systématiquement un qualificatif au groupe créé.

### LES SPECIFICITES DU TABLEAU DE BORD IBEST

EN BREF

Trois types d'indicateurs apparaissent avant tout spécifiques à l'IBEST, et témoignent de la plus-value d'un tel tableau de bord :

- 1) les indicateurs relatifs à la perception que les personnes ont de leur environnement (confiance en autrui, confiance dans les institutions), peu présent dans les autres expériences et pourtant essentiel pour appréhender les ressources non monétaires et les freins à la réalisation des personnes et à la préservation de l'environnement ;
- 2) les indicateurs afférents à la soutenabilité sociale (recours social, restrictions, etc.) souvent ramenés sur l'offre social sur le territoire sans pris en compte des besoins des populations ;
- 3) les indicateurs dédiés à la soutenabilité environnementale (qualité de l'air, qualité de l'eau, etc.) qui demeurent souvent étudiés indépendamment des aspects sociaux de la soutenabilité.

Le fait que ces trois types d'indicateurs se retrouvent peu dans les autres expériences de création d'indicateurs alternatifs territorialisés témoigne de la persistance d'une forme de séparation entre :

- 1) les approches dites objectives et subjectives ;
- 2) les approches orientées vers la prise en compte de la dimension sociale et celles axées sur la dimension environnementale.

Or, ces séparations apparaissent problématiques en tendant à occulter les interactions, d'une part, entre la perception que la personne a de son environnement et l'état de son environnement social et, d'autre part, entre la question de la soutenabilité sociale et celle de la soutenabilité environnementale. En ce sens, le tableau de bord du bien-être soutenable territorialisé constitue une synthèse de ces différentes approches en livrant une vision synoptique du bien-être soutenable dans l'agglomération

tées. Tout d'abord, même si celle-ci repose sur un traitement basé sur des profils, son objet n'est pas de procéder à une analyse détaillée de chacun d'eux, mais d'examiner de manière transversale les résultats nouveaux qui ressortent de ce traitement par dimension. Ensuite, le tableau de bord, stabilisé précédemment et sur lequel ce nouveau traitement est basé, intègre des données administratives qui ne sont pas intégrables dans une analyse par profils. Par conséquent, les données non intégrées dans la constitution des profils seront utilisées en complément de l'analyse de chaque dimension.

Pour chaque dimension, les indicateurs de l'enquête, utilisés pour procéder à l'analyse via la méthode non hiérarchique des nuées dynamiques par dimension, sont indiqués, dans le tableau suivant (cf. Tableau 2)<sup>18</sup>.

**Tableau 2 – Les indicateurs sélectionnés pour la constitution des profils du bien-être soutenable**  
*Ottaviani (2015, p. 351)*

Pour construire les profils relatifs à chaque dimension, la manière de procéder a été identique pour toutes les dimensions (Ottaviani, 2015, p.). En effet, la détermination du centre des classes et du nombre de classes pertinentes a été effectuée via une méthode itérative basée sur 10 itérations successives. Ainsi, plusieurs nombres de centres de classes ont systématiquement été testés (2, 3, 4 et 5). Les résultats pour lesquels une classe comprenait moins de 10 % des observations retenues ont été systématiquement rejetés, puisqu'il n'est pas viable de conserver de telle classe dans l'analyse (Creusier et Bietry, 2014, p. 115). Les centres de classes retenus ont été ceux pour lesquels les distances entre les classes étaient marquées et la significativité de l'ensemble était bonne.

Sur la base de ces traitements, une figure regroupant chacun des différents groupes pour les huit dimensions considérées a été construite afin de synthétiser les données ressortant de ces traitements (cf. Figure 7).

Le cercle constituant cette figure est divisé en huit tronçons correspondant chacun à une dimension. Chaque dimension se scinde elle-même en plusieurs tronçons en fonction du nombre de classes ressorti de l'analyse par nuée dynamique. Ces classes correspondent chacune à un groupe particulier ou un profil<sup>19</sup>.

Au sujet des cinq strates du cercle, il est nécessaire d'indiquer à quoi correspond chacune d'elles :

- Au centre se trouve le titre du schéma qui constitue la *première strate*.

<sup>18</sup> Le tableau indique également le nombre d'observations mobilisées dans la constitution du profil. En guise d'illustration, concernant la dimension travail-emploi, seules les réponses des 577 actifs occupés répondant aux questionnaires sont utilisées dans la construction du profil relatif à cette dimension.

<sup>19</sup> Ces trois termes sont utilisés de manière indifférenciée dans la suite de l'analyse.

- La *deuxième strate* indique le nom de chacune des dimensions.
- La *troisième strate* est découpée en fonction de la répartition des individus observés dans chacune des classes. Lorsque le groupe auquel correspond cette classe a une « bonne » situation au regard de l'ensemble des indicateurs de la dimension, la case est colorée en vert et apparaît le signe « + » dans le schéma. *A contrario*, quand un groupe a une situation « mauvaise » au regard de l'ensemble des indicateurs considérés, le tronçon est coloré en rouge et le signe « - » est apposé. Quand la situation du groupe est contrastée, c'est-à-dire que les personnes du groupe se réalisent sur un plan, mais pas sur d'autres, le tronçon est orange. Les difficultés particulières rencontrées par le groupe sont alors indiquées.
- La *quatrième strate* indique le pourcentage d'observations auquel correspond chaque classe.
- La *cinquième strate* met au jour les caractéristiques prépondérantes du groupe considéré, notamment au regard des catégories classiquement utilisées dans l'action publique (CSP, sexe, âge, etc.). Ces derniers résultats ont été obtenus à travers une analyse descriptive de chacun des profils<sup>20</sup> consistant dans une analyse systématique de la situation du profil par rapport à l'ensemble des données de la base statistique issue de l'enquête.

L'analyse transversale menée sur la base de ces différents profils révèle que :

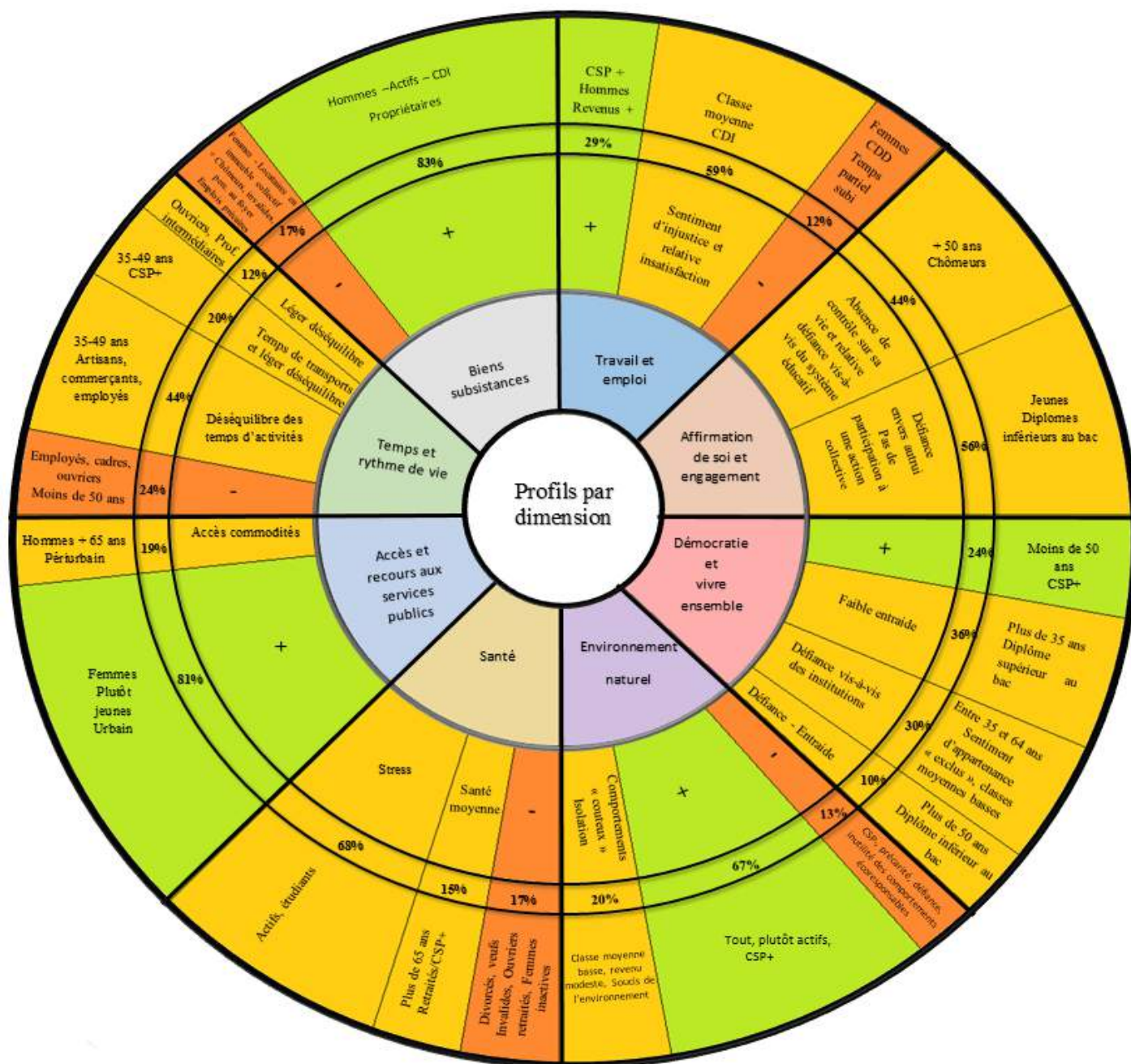
- 1) L'agglomération grenobloise se caractérise par des difficultés d'accès ou d'atteintes en termes de réalisation sur l'ensemble des dimensions considérées (cf. partie de la figure en orange clair ou foncé dans la figure 22).
- 2) Le statut professionnel et la possession de ressources monétaires restent structurants dans la possibilité que les personnes ont de se réaliser dans différentes dimensions (« travail-emploi », « environnement naturel », « démocratie et vivre ensemble », « accès durable aux biens de subsistance »).
- 3) Des différences entre les hommes et les femmes sont notables. Les hommes ont tendance à être mieux dotés sur le plan des ressources économiques (cf. accès durable aux biens de subsistance »), les carrières plus heurtées des femmes (cf. la dimension « travail et emploi »), les écarts de salaire entre les sexes et la répartition entre temps domestique/temps professionnel (temps d'emploi et fonction occupée) pouvant être des facteurs d'explication de ce différentiel.
- 4) Dans l'ensemble, la situation en termes de bien-être soutenable des personnes dans l'agglomération apparaît contrastée puisque rares sont les dimensions pour lesquelles la situation de toutes les personnes apparaît

<sup>20</sup> Pour juger de ces résultats, notre analyse s'est basée sur la mesure d'association du V de Cramer.

Tableau 2 – Les indicateurs sélectionnés pour la constitution des profils du bien-être soutenable  
Ottaviani (2015, p. 351)

Dimensions	Indicateurs mobilisés	Nombre d'observations
<b>Travail et emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaction à l'égard de son travail et de ses conditions d'emploi</li> <li>• Sentiment d'injustice salariale</li> </ul>	577
<b>Affirmation de soi et engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confiance en autrui</li> <li>• Sentiment de contrôle sur sa vie</li> <li>• Confiance dans le système éducatif</li> <li>• Participation à une association ou à une mobilisation collective</li> </ul>	1001
<b>Démocratie et vivre ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confiance institutionnelle</li> <li>• Entraide</li> <li>• Possibilité de recourir à une aide en cas de difficulté</li> </ul>	1001
<b>Environnement naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolation du logement</li> <li>• Achats fruits et légumes sans pesticides et sans produits chimiques*</li> <li>• Tri sélectif</li> <li>• Quartier pollué ou sale</li> <li>• Participation à une AMAP ou à un SEL*</li> </ul>	973
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception de son état de santé par rapport au suivi médical</li> <li>• Stress</li> </ul>	1001
<b>Accès et recours aux services publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès physique aux commodités</li> <li>• Pourcentage estimé de non recours : taux de personnes à faibles revenus (seuil de pauvreté) ne bénéficiant pas d'aides sociales</li> </ul>	826
<b>Le temps et le rythme de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équilibre des temps d'activités</li> <li>• Temps de trajet pour se rendre à son travail</li> </ul>	583
<b>Biens de subsistance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur-occupation du logement</li> <li>• Seuil de pauvreté</li> <li>• Restriction sur l'alimentation</li> <li>• Restriction sur la santé</li> </ul>	826
<p>* Pour enrichir l'analyse des comportements éco-responsables, cet indicateur est réintroduit ici. L'indicateur du pourcentage de personnes utilisant les transports doux ou semi-doux pour se rendre à leur travail n'est pas retenu, car cela reviendrait à diminuer de manière trop importante le nombre d'observations de la dimension « environnement naturel ».</p>		

Figure 5 – Les profils issus de l'hybridation par dimension  
 Ottaviani (2015, p. 353)



Du centre du cercle jusqu'au bord :

- 1er cercle : les dimensions
- 2e cercle : Situation des classes (quand seulement certains éléments posent problèmes en termes de réalisation, ceux-ci sont indiqués explicitement)
- 3e cercle : Pourcentage des observations auxquels correspond la classe
- 4e cercle : principales caractéristiques de la classe considérée

Situation de la classe au regard de la dimension

Bonne situation
Situation problématique sur un ou plusieurs plans
Mauvaise situation

Légende : Dans la dimension Travail-Emploi, 29% des personnes vivant dans l'agglomération se réalisent sur tous les plans considérés, 59% rencontrent des difficultés à se réaliser. Ces dernières ont pour caractéristique d'appartenir à la classe moyenne et d'être des personnes en CDI déclarant que le salaire qu'elle gagne est injuste.

défavorable sur l'ensemble des éléments considérés (cf. zone en orange foncé dans la figure 22). Cette situation concerne toutefois au moins un des groupes considérés des dimensions « travail-emploi », « temps et rythme de vie », « environnement naturel », « santé » et « accès durable aux biens de subsistance ». Dans cette dernière dimension émerge un groupe non négligeable (17 % des observations) dont les membres rencontrent des difficultés à la fois pour habiter un logement non suroccupé, pour se nourrir et se soigner, en lien avec des difficultés financières. Trois dimensions ne comprennent que des groupes rencontrant des difficultés en termes d'accès à au moins une partie des réalisations considérées (cf. zone en orange clair ou foncé) : la « santé », le « temps et le rythme de vie » et l'« affirmation de soi et l'engagement ». Ces difficultés témoignent de la prégnance des questions relatives à : 1) la répartition du temps d'activités en lien avec le stress vécu par les personnes ; 2) la santé et le soin apporté à celle-ci ; 3) la possibilité de se réaliser sur le plan de la sociabilité institutionnelle (la participation politique et associative étant peu considérée dans la réflexion sur les problématiques de conciliation des temps d'activités).

Sur la base d'une analyse des correspondances multiples (cf. Annexe 3.4) visant à cerner les proximités entre les dimensions à travers le traitement croisé de l'ensemble des classes<sup>21</sup>, nous pouvons établir un lien :

- - Entre la dimension « santé » et la dimension « démocratie et vivre ensemble » puisque l'analyse du croisement des profils révèle que la moitié des personnes du groupe qui cumule à la fois de hauts niveaux de stress et une santé plus mauvaise sans suivi se répartissent dans les deux groupes les plus défiants vis-à-vis des institutions ;
- - Entre la dimension « environnement naturel » et la dimension « démocratie et vivre ensemble » s'expliquant notamment par la plus grande possibilité d'implication sur un plan social et environnemental des catégories socioprofessionnelles supérieures.
- Ces résultats sont complétés par une analyse descriptive du lien entre les dimensions (cf. Annexe 3.5). Un tel complément est justifié au regard du fait que l'analyse des correspondances multiples ne pouvant reposer que 517 observations occultent nécessairement certains liens entre les dimensions.

Cette analyse descriptive permet de conforter les liens précédemment établis<sup>22</sup>. Elles révèlent par ailleurs une asso-

21 Dans une telle analyse, chaque classe constitue une modalité de la dimension considérée. Par exemple, la dimension « Travail-emploi » comprend trois modalités de réponse correspondant au découpage en trois groupes (cf. Figure 22) des observations considérées dans le traitement.

22 Nous retrouvons ici deux associations décrites précédemment : celle entre la dimension « environnement naturel » et la dimension « démocratie et vivre ensemble » et celle entre la dimension « santé »

ciation<sup>23</sup> :

- Entre la dimension « travail-emploi », la dimension « affirmation de soi et engagement », la dimension « démocratie et vivre ensemble » témoignant du rôle aujourd'hui structurant du travail dans l'atteinte d'autres fonctionnements, notamment en ce qui concerne les relations institutionnelles.
- Le lien entre la dimension « travail-emploi » et la dimension « santé » met au jour que : plus la personne est stressée, plus sa santé est mauvaise et plus elle tend à éprouver une insatisfaction vis-à-vis de son travail et/ou de ses conditions d'emploi ;
- Entre la dimension « affirmation de soi » et « démocratie et vivre ensemble » qui témoigne de l'interaction entre la confiance en autrui et la confiance institutionnelle, même si les indicateurs apportent chacun un éclairage sur des phénomènes spécifiques.
- Entre les dimensions « environnement naturel » et la dimension « accès durable aux biens de subsistance », ce qui peut s'expliquer par la plus grande difficulté pour des ménages ayant des revenus inférieurs à 1000 euros à accéder à des biens produits selon les normes de l'agriculture biologique ;

Partant de cette analyse transversale des profils, croisés avec les indicateurs issus de sources administratives, nous approfondissons ici les facteurs affectant la soutenabilité sociale et environnementale ressortis d'une telle analyse.

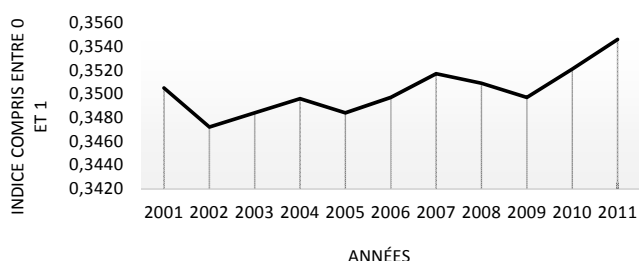
Sur la base de l'analyse par profils et de l'analyse des indicateurs hors enquête intégrés au tableau de bord IBEST, quatre principaux éléments nuisant à la *soutenabilité sociale* peuvent être identifiés dans l'agglomération :

- 1) *Les inégalités de ressources monétaires non compensées par l'accès* à des ressources non monétaires. Cette absence de ressources limite de fait les possibilités de réalisation et de valorisation sur le plan social de certaines personnes. Les données administratives intégrées au tableau de bord viennent conforter l'existence d'un tel différentiel en matière de revenu et leur analyse révèle une accentuation de l'inégalité des revenus sur la période 2001-2011 dans l'agglomération grenobloise. En effet, l'évolution de l'indice de Gini (cf. Figure 5) témoigne d'une progression des inégalités sur l'ensemble de la période malgré trois années de légères baisses (2002, 2005 et 2009). Cet accroissement des inégalités pourrait être nuancé au regard du rapport interdécile (cf. Figure 6) puisque l'évolution au regard de cet indicateur apparaît moins évidente. En effet, alors qu'en 2001, le rapport interdécile était

et la dimension « démocratie et vivre ensemble ».

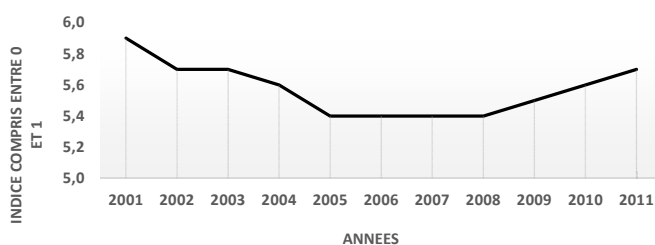
23 La qualification du degré d'associations se fait ici de nouveau avec les valeurs émises par Stafford et Bodson (2006, p. 128). Ce sont des associations « faibles » entre les dimensions qui sont décrites ici, c'est-à-dire des associations dont le test d'association donne un résultat entre 0,11 et 0,21.

Figure 6  
Évolution de l'indice de Gini 2001-2011  
dans l'agglomération grenobloise



Légende : Plus l'indice de Gini est proche de 0, plus il y a une égalité de revenu. A contrario, plus l'indice est proche de 1, plus l'inégalité de revenu est grande.

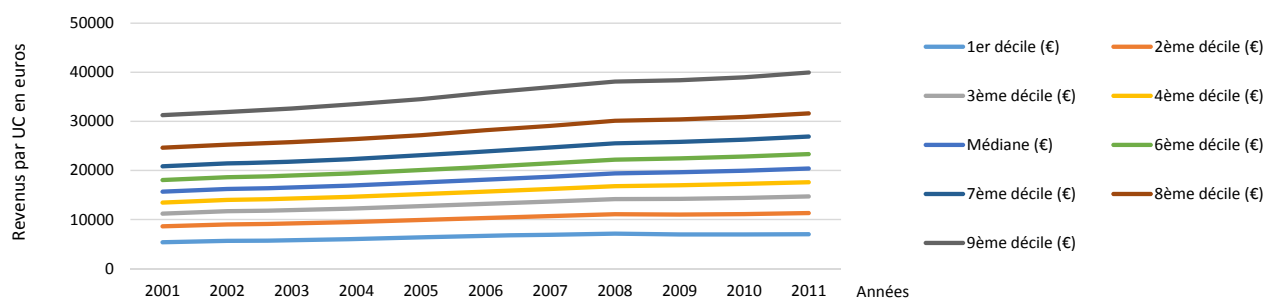
Figure 7 – Évolution de l'écart interdécile 2001-2011  
Source : INSEE-DGFIP (2001-2011)



Légende : En moyenne, d'après les observations de 2001-2011, les personnes appartenant au décile ayant le plus haut niveau de revenu, avaient en 2008 un revenu en moyenne 5,4 fois plus élevés que les personnes appartenant au dernier décile (les plus pauvres).

de 5,9, il est en 2011 de 5,7. Or, cet indicateur traduit mal les inégalités d'accès liées à de telles différences de revenus. En effet, retraduit en montant, alors que les revenus du premier décile ont crû de 1637 euros entre 2001 et 2011, l'augmentation des revenus du dernier décile a été de 8694 euros sur la même période. Ainsi, bien que le différentiel d'évolution en pourcentage soit minimale, il n'en demeure pas moins que la différence en termes de revenu n'est pas négligeable puisque le gain de revenu du dernier décile est en termes de montant en moyenne 5,13 fois supérieur à celui du premier décile (cf. Figure 8).

Figure 8 – Évolution par décile des revenus par unité de consommation des ménages dans l'agglomération grenobloise  
Source : INSEE-DGFIP (2001-2011)



Légende : En 2001, le premier décile avait un revenu moyen de 5333 euros alors que le dernier décile jouissait d'un revenu moyen de 31242 euros.

2) *La fragilité des relations que les personnes entretiennent avec les institutions, notamment publiques.* Cette fragilité se retrouve aussi bien sur le plan de l'implication réelle des personnes dans des structures collectives, qu'en termes de sentiment d'implication ou de confiance vis-à-vis des institutions publiques. Cette faiblesse des liens institutionnels interroge la possibilité de l'émergence d'une définition collective de ce qui fait bien commun. Car, si les personnes sont en retrait par rapport aux lieux de définition et de négociation collective du bien commun, cela pourrait accroître les inégalités existantes en matière de prise de parole des différents groupes d'intérêt. La faible implication dans un parti politique ou un syndicat fragilise à la fois la capacité de contestation collective et de formulation de solutions communes. Un préalable essentiel devient dès lors la question de savoir comment assurer l'autonomie des personnes et leur accès aux espaces de définition du bien commun. La question des temps d'activité est à cet égard essentielle, car l'accentuation de la précarité du travail a des répercussions sur la possibilité d'implication dans la vie sociale et, de ce fait, amenuise la possibilité d'inscription dans des réseaux et les possibilités de contestations. Tel état de fait peut amener les personnes dans des cercles « vicieux » (Conseil de l'Europe, 2005). Les déclarations, faites par les personnes dans l'enquête, par rapport à leurs recours sociaux témoignent de cette faiblesse des liens. Ainsi, face à des chocs sociaux importants, la résilience du tissu social interroge, les réseaux interpersonnels n'étant pas totalement à même de compenser le manque de ressources monétaires ou non monétaires rencontré par la personne. L'identification de ce différentiel d'accès aux institutions permet de progresser vers la prise en compte des aspects relatifs à la « liberté politique et la gouvernance » pointés dans le rapport Stiglitz-Sen (2009, p. 56).

3) *La part des personnes « laissées pour compte » sur un plan social.* D'une part, ces personnes se sentent « exclues » de la société et, d'autre part, elles perçoivent leur environnement social comme hostile (cf. classes de la dimension « démocratie et vivre ensemble »). Par ailleurs, l'indicateur mettant en relation le nombre de demandes d'hébergements d'urgence et d'insertion et l'offre d'hébergements sur le territoire (source administrative) traduit bien les difficultés d'accès à un logement rencontrées par une partie de la population. En effet, 11 % des personnes demandeuses d'hébergement en 2011 ne pouvaient de fait trouver une place.

4) *La répartition des temps d'activités, qui apparaît liée à une faible implication dans des actions collectives et des hauts niveaux de stress.* Les profils relatifs à la dimension « temps et rythme de vie » témoignent du décalage entre les aspirations des personnes et leurs réalisations. La satisfaction ne retraduit pas pleinement ce décalage, puisque par exemple un tiers des personnes satisfaites de leur travail et de leur emploi souhaiterait y consacrer moins de temps. Alors que le travail est vu encore comme le principal facteur d'intégration sociale, il s'avère que beaucoup de personnes

aspireraient à consacrer davantage de temps au développement d'autres types d'activités associés à d'autres types de liens sociaux (familles, engagements solidaires).

Ces quatre éléments mettent en lumière le caractère non soutenable d'un point de vue social de la situation de l'agglomération, étant donné l'existence de certaines inégalités telles que :

- 1) les inégalités relatives à la possession de ressources monétaires ;
- 2) les inégalités de participation à la vie politique ;
- 3) les inégalités de répartition des temps d'activités ;
- 4) les inégalités d'accès aux biens fondamentaux.

Concernant la *soutenabilité environnementale*, le traitement par profils confirme bien que, à elle seule, l'enquête ne livre pas suffisamment d'éléments pour penser la soutenabilité environnementale et notamment, la préservation des biens communs (eau, air, etc.) associés. En effet, les profils dressés sur la dimension « Environnement naturel » ne permettent aucunement d'approcher la soutenabilité environnementale. Ils sont utiles, par contre, pour apprécier les inégalités d'accès à certains comportements, dits écoresponsables. Ces derniers ne peuvent être, à eux seuls, une réponse aux problèmes plus globaux relatifs à la soutenabilité environnementale. Pour autant, les deux approches sont complémentaires, les comportements des personnes jouant un grand rôle dans la possibilité d'atteindre une situation soutenable sur un plan environnemental. C'est pourquoi nous procédons à une analyse plus précise de la soutenabilité environnementale en explorant :

(1) les profils relatifs à la dimension « environnement naturel » constitués à partir de la méthode des nuées dynamiques ;

(2) les indicateurs relatifs à la qualité de l'air, de l'eau et à l'artificialisation des sols.

La perspective analytique se recentre ici autour des profils de la dimension « environnement naturel » en explorant chacun d'eux. L'analyse menée sur la base de cinq des indicateurs relatifs aux comportements écoresponsables<sup>24</sup> et à la précarité environnementale du logement, permet de distinguer trois classes, correspondant à des profils, qui sont caractérisées successivement en partant des classes les plus précaires du point de vue environnemental.

*La première classe*, constituée de 12,4 % des personnes de l'échantillon correspond à un groupe de personnes qui sont dans une relative précarité environnementale (puisque les personnes de ce groupe semblent jouir d'un cadre de vie jugé par elles comme étant peu satisfaisant – un tiers d'entre elles considèrent que leur quartier est sale ou pollué et 24 % considèrent que les espaces verts à proximité de chez elles

24 L'indicateur concernant les modes de locomotion utilisés pour se rendre au travail n'est pas intégré dans la constitution des profils, bien qu'il soit ensuite réintégré à l'analyse, puisque sa prise en compte tendrait de fait à créer un découpage entre actif et inactif.



ne sont pas satisfaisants) liée à une précarité monétaire, qui se traduit par des revenus bas (41 % d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian), une appartenance majoritaire à des catégories socioprofessionnelles basses (employés/ouvriers) et une situation de précarité vis-à-vis de l'emploi (CDD, intérim, chômeurs). Malgré une relative insatisfaction déclarée vis-à-vis de leur cadre de vie, ces personnes, qui vivent majoritairement en immeuble collectif (et notamment en logement social) semblent avoir accès majoritairement à des logements assez bien isolés. L'interprétation des résultats permet de souligner que deux facteurs expliquent la faiblesse des comportements écoresponsables au sein de ce groupe :

1) le manque de ressources monétaires peut expliquer la faiblesse des comportements d'achats écoresponsables : 57 % des personnes déclarent ne jamais acheter de fruits et de légumes « bio »<sup>25</sup> et 50 % ne jamais éviter d'acheter certains produits pour protéger l'environnement<sup>26</sup>.

2) 44 % de ces personnes considèrent que les comportements écoresponsables ne servent à rien si les autres ne font pas de même et déclarent majoritairement ne pas faire ce qui est bon pour l'environnement<sup>27</sup>. Ce relatif désenchantement, quant à l'utilité d'avoir certains comportements pouvant être vus comme favorables à l'environnement, lié à une certaine défiance institutionnelle (pour 61 % d'entre eux) et à une méconnaissance ou un faible accès aux dispositifs existants, peut expliquer en partie que 64 % des personnes de ce groupe déclarent ne jamais procéder au tri de déchets (33 % disent ne pas avoir un lieu de collecte à proximité de leur habitation). Pour autant, cela ne veut pas dire que certains de leurs comportements ne soient pas favorables à la collectivité sur un plan environnemental puisque 40 % utilisent un transport doux et semi-doux pour se rendre à leur travail. Cet usage des transports doux semble pour une part d'entre eux lié, non à la proximité de l'emploi, non à un choix de type écoresponsable, mais aux difficultés d'accès aux autres modes de mobilité, dues à un manque de ressources monétaires au sein de ce groupe.

Enfin, *la deuxième classe* (19,4 % de l'échantillon) est composée de personnes essentiellement issues de la classe moyenne inférieure, au revenu modeste (mais plus élevé toutefois que le premier groupe), rassemblant des retraités, des étudiants, mais aussi des chômeurs. Ces personnes apparaissent limitées dans la réalisation de comportements

25 Sur l'ensemble de l'échantillon de l'enquête, 17% des personnes interrogées déclarent ne jamais acheter des fruits et des légumes cultivés sans pesticides ou produits chimiques.

26 Sur l'ensemble de l'échantillon de l'enquête, 14% des personnes interrogées déclarent ne jamais éviter d'acheter certains produits pour protéger l'environnement.

27 Sur l'ensemble de l'échantillon de l'enquête, 11% des personnes interrogées déclarent que les comportements écoresponsables ne servent à rien si les autres ne font pas de même.

de type écoresponsables du fait de leurs moyens financiers. Leur cadre de vie, que 30 % d'entre eux déclarent pollué, et leur logement, qu'ils considèrent plus souvent que les autres groupes comme mal isolé, témoignent de la précarité environnementale de cette classe. Par ailleurs, 88 % de ces individus déclarent ne jamais acheter des fruits et des légumes sans pesticides ou produits chimiques, notamment parce que pour 34 % d'entre eux, il n'y a pas ce type de produits à l'endroit où ils font leurs achats. Au regard de ces éléments, nous en déduisons que le facteur monétaire pèse, comme pour le premier groupe, lourdement sur la capacité de cette classe à adopter des comportements dits éco-responsables. Toutefois, contrairement au premier groupe, lorsque ce type de comportement n'est pas contraint par la possession de ressources monétaires, cette classe s'implique clairement pour la préservation de l'environnement puisqu'ils sont 99 % à déclarer trier toujours ou souvent leurs déchets. Ainsi, à la différence du premier groupe, il semble que ce soit surtout le facteur financier qui pèse sur les comportements de ces personnes, plus qu'une défiance vis-à-vis des institutions (55 % d'entre elles ont confiance dans les institutions), un désintérêt pour ce type de pratique ou un manque d'informations vis-à-vis des dispositifs existants.

*La troisième classe*, qui correspond à 65 % de l'échantillon, regroupe des personnes de tout âge, plutôt des actifs de catégories socioprofessionnelles supérieures, qui dans l'ensemble ont à la fois un cadre de vie moins pollué et plus agréable, un logement correctement isolé, un meilleur accès à des biens moins destructeurs pour l'environnement et à certains réseaux tels que les AMAP ou les SEL (14 % d'entre eux participent à ce type d'associations contre 10 % dans l'agglomération). Dans l'ensemble ces personnes ont tendance à considérer qu'elles font des efforts pour l'environnement : en effet, 69 % d'entre elles déclarent qu'il est « utile de faire des choses pour l'environnement, même si les autres ne font pas de même » et 98 % trient toujours ou souvent leurs déchets. Pour autant, même si ces personnes déclarent bien faire ce qui est bon pour l'environnement et faire des efforts dans ce sens, elles n'utilisent pas plus que les autres les modes de transports doux ou semi-doux.

De ce traitement, nous tirons deux conclusions analytiques au sujet des opportunités d'accès à des comportements écoresponsables :

1) Il est nécessaire de ne pas déconnecter la question de la précarité sociale de celle de la précarité environnementale. En effet, la précarité sociale limite les possibilités d'accès à certains biens ou services considérés comme soutenable écologiquement. Parallèlement à quoi, la précarité environnementale accentue la précarité sociale (un logement mal isolé coûte plus cher sur un plan énergétique, l'accès à des biens de moindre qualité nutritionnelle – même s'il faut être prudent sur la question de savoir si les biens produits par l'agriculture biologique sont meilleurs pour la santé - et un cadre de vie plus pollué peuvent nuire à la santé des personnes). Ainsi, l'accès des plus précaires à de bonnes conditions de vie sur le plan de l'alimentation, du logement, etc. à travers des dispositifs d'aides

financières ou non monétaires (ciblage plus spécifique de ces publics) est indissociable de la question de la soutenabilité environnementale. En effet, le développement de comportements écoresponsables ne peut être pensé en dehors de l'amélioration générale des conditions de vie des personnes, notamment des plus précaires et nécessite d'améliorer les opportunités de réalisation de ces personnes.

2) Il existe un lien entre les comportements éco-responsables et les relations que les personnes entretiennent avec les institutions, puisqu'une des classes apparaît peu sensible à la problématique de la préservation de l'environnement et/ou peu informée des dispositifs existants et défiante vis-à-vis des institutions publiques.

Comme cela a été dit précédemment, bien que l'adoption de comportements écoresponsables par une grande part de la population puisse être favorable à la préservation de l'environnement, la soutenabilité environnementale ne peut être saisie pleinement par les comportements écoresponsables. C'est pourquoi nous complétons l'analyse menée ici par un examen des indicateurs issus de sources administratives et présents dans le tableau de bord du bien-être soutenable stabilisé précédemment. Trois indicateurs ont été retenus pour compléter cette analyse de la dimension « environnement naturel » :

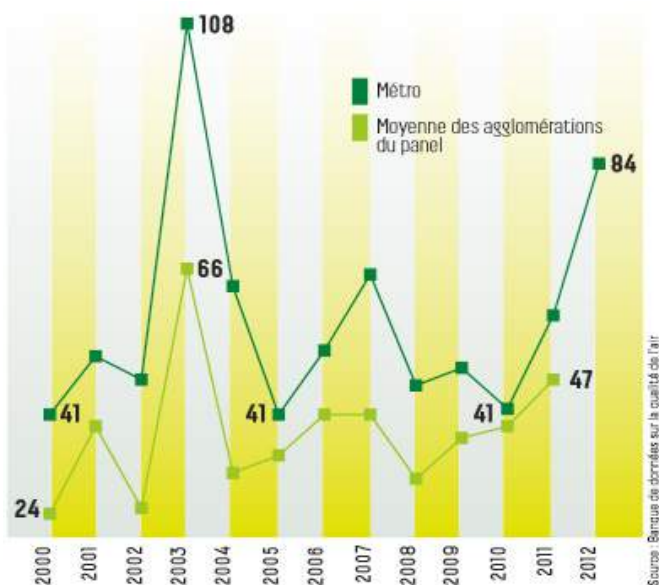
- 1) un indicateur de la qualité de l'air ;
- 2) le taux d'artificialisation des sols ;
- 3) un indicateur de la qualité de l'eau.

L'exploration successive de ces trois indicateurs permet de faire porter l'analyse sur quatre biens communs dont la préservation est essentielle : l'air, la biodiversité, les paysages et l'eau.

L'analyse de la situation grenobloise au regard de l'indice ATMO de la qualité de l'air fait ressortir la fréquence du dépassement des seuils des normes relatives aux différents polluants présents dans l'air sur la période 2000-2012 (cf. Figure 9). Par rapport aux agglomérations de taille comparable, l'indice ATMO dans l'agglomération grenobloise est plus mauvais sur toute la période, ce qui témoigne de l'acuité de la problématique de la préservation de la qualité de l'air sur le territoire et des problèmes (en matière de santé notamment<sup>28</sup>) qui peuvent découler du maintien ou de l'accentuation de la pollution de l'air.

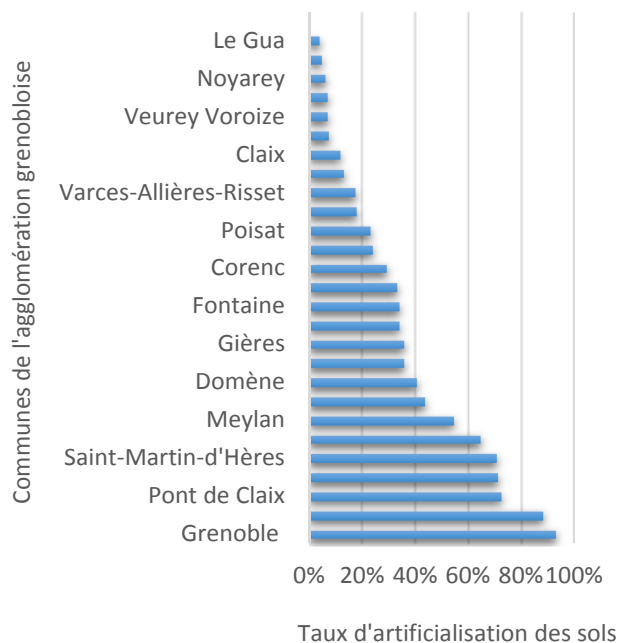
Figure 9 – Indice ATMO de la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise  
 Figure 10 - Taux d'artificialisation des communes de l'agglomération grenobloise en 2006

Figure 9 – Indice ATMO de la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise Source : Annexe Baromètre (2013, p. 12)



Légende : En 2003, pour la METRO, la qualité de l'air a été médiocre, mauvaise ou très mauvaise durant 108 jours.

Figure 10 - Taux d'artificialisation des communes de l'agglomération grenobloise en 2006 Source : UE-SOeS, Corine Land Cover, 2006



Légende : Le taux d'artificialisation des sols pour Grenoble est de 93% pour l'année 2006.

28 Comme l'écrivent Filleul et al. (2003) dans la revue de littérature relative aux résultats épidémiologiques récents sur les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique : « l'examen de tous ces éléments va dans le sens d'une relation causale entre la pollution atmosphérique et la santé ».

La situation de l'agglomération grenobloise au regard du taux d'artificialisation des sols n'est pas meilleure. L'artificialisation des sols a des conséquences à la fois sur la qualité du sol, sur la pollution des eaux, le paysage, la préservation des écosystèmes et donc la biodiversité<sup>29</sup>. L'analyse du taux d'artificialisation des sols par communes dans l'agglomération grenobloise pour l'année 2006 (cf. Figure 10) est révélatrice de la profonde hétérogénéité des situations communales<sup>30</sup>, mais aussi du degré important d'artificialisation des grandes villes de l'agglomération.

Si l'on se base sur la comparaison effectuée entre les territoires de la région Rhône-Alpes dans le document de diagnostic sur le foncier (2011) concernant le taux d'artificialisation des sols afin d'estimer l'évolution de l'artificialisation des sols, force est de constater que le rythme d'artificialisation de l'agglomération grenobloise, en tant que pôle urbain, est parmi les plus élevés de la région Rhône-Alpes avec une forte intensité de changements d'usage du territoire et un rythme d'artificialisation supérieur à 125 m<sup>2</sup>hectare sur la période 1999-2009.

Enfin, concernant la qualité de l'eau au regard des tests bactériologiques, celle-ci est bonne dans l'agglomération grenobloise avec une majorité de communes ayant des tests conformes dans plus de 95 % des cas. Toutefois, il serait souhaitable pour se rendre compte de la pérennité de la ressource en eau, d'étudier des indicateurs de l'état et de l'évolution de cette ressource.

Ainsi, l'analyse rapide de la situation de l'agglomération grenobloise au regard de la soutenabilité environnementale fait ressortir quelques tendances alarmantes, susceptibles de mettre en péril certains biens communs tels que l'air et la biodiversité.

29 Cf. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/272/1539/lartificialisation-sols-agricoles.html>

30 Une telle hétérogénéité ne paraît pas étonnante et pose la question de l'échelle pertinente d'observation d'un tel phénomène. C'est pourquoi l'analyse est complétée par la comparaison des rythmes d'artificialisation en Rhône-Alpes.

### 2.3 Troisième résultat : la plus-value d'indices composites dans le cadre d'une approche du bien-être soutenable

Le propos suivant est consacré à l'expérimentation d'indices dimensionnels et d'un indice composite<sup>31</sup>.

La construction d'un indice composite à partir d'un tableau de bord présente un certain nombre d'attraits. L'avantage des indices composites est qu'ils permettent de synthétiser plusieurs indicateurs issus de diverses dimensions, de générer des listes de classement et de suivre facilement les progrès d'un territoire au fil du temps. À ce titre, ils constituent de bons outils de communication pour soutenir le changement des représentations et traiter de façon couplée des questions souvent dissociées comme celles du bien-être et de la soutenabilité. En guise d'illustration, l'Happy Planet Index de la New Economics Foundation (Abdallah et al., 2009) permet par exemple de montrer que l'amélioration de la qualité de vie ne se fait pas toujours au détriment de l'environnement.

Deux raisons expliquent que l'approfondissement de l'hybridation des méthodes débouche sur une proposition d'indices composites :

- 1) les limites associées à la territorialisation de variables particulières ;
- 2) la nécessité d'avoir une vision synthétique de la situation du territoire puisque le manque de synthèse de cette information constitue un frein à l'appropriation par l'ensemble des acteurs (citoyens, élus et professionnels) de ces données nouvelles.

La construction d'indice composite n'est pas antinomique à la constitution d'un tableau de bord. Les débats autour de l'In-

31 Nous reprenons à notre compte la définition de Jany-Catrice (2009<sup>b</sup>) des indicateurs composites selon laquelle ces derniers « agrègent par différents procédés statistiques dits de "normalisation" une pluralité de variables qui ne sont pas nécessairement de même unité ».

IMBRICATIONS ENTRE LES EQUILIBRES SOCIAUX ET LES EQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX	
<b>EN BREF</b>	<p>Pour conclure cette analyse des facteurs de soutenabilité sociale et environnementale, il apparaît nécessaire de pointer le lien entre les équilibres sociaux et les équilibres environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les déséquilibres environnementaux viennent aggraver la précarité des personnes et nuisent à leurs possibilités d'accès à certaines réalisations (quartier propre et sans pollution, santé).</li> <li>• L'absence d'équilibres sociaux entame la possibilité des personnes de prendre soin de leur environnement, celles-ci se trouvant enserrées dans des activités sociales nuisibles parfois à leur propre bien-être, mais aussi à celui de leur environnement.</li> </ul> <p>Ainsi, même si les indicateurs du tableau de bord n'ont pas vocation à épuiser l'ensemble du registre de la soutenabilité sociale et environnementale<sup>33</sup> et l'ensemble des interactions très complexes entre ces deux dimensions, il n'en demeure pas moins qu'ils permettent d'approcher l'existence de telles interactions et de souligner la pertinence de penser l'interaction entre le bien-être et la soutenabilité plutôt que de poser séparément l'une et l'autre question.</p>

dicateur de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement témoignent bien de cette complémentarité. Le retour d'expérience autour de la construction de l'IDH (Sen, 1999, p. 23) montre l'intérêt de combiner un indicateur unique ayant l'avantage de la commodité et de la simplicité et un rapport détaillé sur le développement humain (Haq, 1995), puisque malgré l'existence de multiples tableaux, les lecteurs et les utilisateurs d'indicateurs finiraient toujours par se tourner vers le chiffre qui apparaît comme procédant le mieux « à une agrégation optimale de l'information » (Ogien, 2008, p. 98). Le nombre limité de variables retenues dans le cas des indicateurs composites apparaît ainsi comme un « gage d'une certaine forme d'efficacité, à la fois pour l'analyse, mais aussi pour le débat public » (Jany-Catrice, 2009b), même s'ils posent des problèmes liés à l'agrégation de données disparates, de normalisation et de pondération (Musson, 2010, p. 195).

La construction d'un indice composite procède de trois étapes :

- 1) la détermination de la méthode de normalisation employée (Zotti, 2014, p. 362) permettant de ramener à un chiffre des variables hétérogènes avec des unités de mesure différentes ;
- 2) la construction d'indices composites par dimension, qui constitue une étape intermédiaire d'appropriation des résultats de l'expérimentation ;
- 3) la construction de l'indice composite de bien-être soutenable sur la base de ces indices dimensionnels.

#### **a) Première étape : Le choix d'une méthode de normalisation et de pondération**

Toute construction d'indice composite nécessite l'adoption d'une méthode de normalisation et de pondération (cf. Annexe).

Le choix d'une méthode de normalisation est loin d'être neutre sur le type de représentation qui découlera de l'indicateur puisque la normalisation détermine :

- 1) l'intervalle de valeurs par rapport auquel seront traduits et, donc interprétés les indices ;
- 2) le type de compensation entre les dimensions qui découlent de cette opération de synthèse des indicateurs.

Cette dernière remarque est importante puisqu'elle pointe l'existence d'un phénomène de compensation entre les dimensions qui est contraire avec une approche forte de la soutenabilité. Dès lors, sans pouvoir éviter pleinement un tel phénomène, le choix de la méthode de normalisation effectué pour la construction des indices de bien-être soutenable opte pour un couplage entre une méthode de normalisation avec borne fixée et méthode de normalisation basée sur une unité commune (expression sur 100 de l'indicateur) en phase avec : (1) la perspective de la soutenabilité sociale et environnementale ; (2) le principe de

généralisation de l'indicateur (cf. Annexe 3.6).

Concernant la méthode de pondération, celle-ci s'appuie sur une méthode agrégative simple attribuant la même valeur à chaque dimension pour deux raisons :

- 1) le volet participatif n'a pas, pour l'heure, procédé à une hiérarchisation des dimensions ;
- 2) cette méthode de pondération est plus facilement appropriable par les acteurs.

Pour autant, même si le choix se porte pour l'instant sur cette méthode de pondération afin d'explorer la plus-value liée à la construction d'indices dimensionnels et d'un indice global de bien-être soutenable, il serait souhaitable qu'une mise au débat public du tableau de bord et des indices ainsi construits ait lieu, à la fois pour conforter et/ou amender le tableau construit sur la base de l'hybridation du volet quantitatif et du volet participatif et pour fixer collectivement ces pondérations. Dans cette optique, les indices construits sur cette base de pondération devrait faire l'objet d'une discussion collective avec l'ensemble des acteurs concernés (citoyens, professionnels, élus et citoyens).

Les méthodes de normalisation et de pondération ayant été fixées, nous en venons au mode de construction des indices dimensionnels de bien-être soutenable.

#### **b) Deuxième étape : La construction des indices dimensionnels**

Il s'agit ici de présenter : 1) les variables retenues dans cette construction sont stabilisées sur la base de l'application du principe de généralisation aux composantes du tableau de bord élaboré précédemment ; 2) nous présentons le mode de calcul des indices dimensionnels.

Dans un premier temps, il est question, à partir du tableau de bord stabilisé précédemment qui rassemblait des composantes intégrant plusieurs variables<sup>32</sup>, de sélectionner sur la base de deux critères les variables prises en considération dans le calcul des indices dimensionnels.

Tout d'abord, la variable retenue dans l'ensemble des modalités de l'indicateur est celle qui traduit une situation souhaitable au regard du phénomène considéré. Ce choix influe sur le mode d'exposition de la donnée, pas sur le niveau de l'indicateur ni sur l'analyse menée puisque se déduit en creux le nombre de personnes qui sont dans une situation non souhaitable au regard du phénomène considéré. Concernant les variables issues d'une autre source que celles de l'enquête IBEST, la dénomination de l'indicateur est conservée dans la présentation du tableau de bord. Si une variable retenue porte sur une situation non souhaitable, elle fait l'objet d'une retraduction (1-X avec X la variable considérée).

<sup>32</sup> Par exemple, l'indicateur de suivi médical de la santé par rapport à la santé perçue comprend quatre variables : 1) Bonne santé sans suivi ; 2) Bonne santé avec suivi ; 3) Mauvaise santé avec suivi ; 4) Mauvaise santé sans suivi.

Ensuite, le principe de généralisation est appliqué à l'ensemble des variables. En guise d'exemple, en l'état des connaissances scientifiques, il ne paraît pas possible de lutter contre toutes les maladies, l'indicateur de bonne santé n'est donc pas un indicateur généralisable. Il ne paraît pas non plus souhaitable qu'une personne soit forcément suivie médicalement si elle se porte bien. Par contre, une situation souhaitable socialement est celle où toute personne malade peut bénéficier d'un suivi médical. C'est pourquoi la variable retenue pour l'indicateur de suivi médical de la santé par rapport à la santé perçue est celle concernant le pourcentage de personnes malades non suivies médicalement.

L'application de ces deux critères de sélection des variables permet d'aboutir à une version amendée des intitulés du tableau de bord (cf. Tableau 3).

Tableau 3 – Le tableau de bord des indices dimensionnels du bien-être soutenable

w

Dimensions	Variables retenues
<i>* : la variable est calculée pour l'ensemble de l'agglomération grenobloise.</i>	
<b>Travail/emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de satisfaction à l'égard de son travail et de ses conditions d'emploi</li> <li>- Pourcentage de personnes exprimant un sentiment de justice salariale</li> <li>- Indice d'inégalité de Gini*</li> </ul>
<b>Affirmation de soi et engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes déclarant avoir le sentiment d'avoir le contrôle sur leur vie</li> <li>- Pourcentage de personnes déclarant avoir confiance en autrui</li> <li>- Pourcentage de personnes ayant plutôt confiance dans le système éducatif</li> <li>- Pourcentage de personnes ayant participé à une association ou à une mobilisation collective</li> </ul>
<b>Démocratie et vivre ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes déclarant avoir plutôt confiance dans les institutions</li> <li>- Pourcentage de personnes déclarant pouvoir compter sur quelqu'un en cas de difficultés</li> <li>- Pourcentage de personnes ayant au moins été aidées ou ayant aidé au moins une fois au cours des six derniers mois</li> </ul>
<b>Environnement naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes triant toujours leurs déchets</li> <li>- Pourcentage de personnes vivant dans un logement très bien isolé</li> <li>- Pourcentage de tests positifs concernant la qualité bactériologique de l'eau de consommation courante</li> <li>- Pourcentage de personnes utilisant un mode de transport « doux » ou « semi-doux » pour se rendre à leur travail</li> <li>- Indice de la qualité de l'air</li> <li>- Taux d'artificialisation des sols</li> <li>- Pourcentage de personnes trouvant leur quartier pollué ou sale</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes peu ou pas stressées</li> <li>- Pourcentage de personnes déclarant une santé mauvaise et non suivies médicalement</li> </ul>
<b>Accès et recours aux services publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes ayant un accès physique facile à toutes les commodités</li> <li>- Pourcentage estimé de non recours aux aides sociales</li> </ul>
<b>Le temps et le rythme de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes en situation d'équilibre des temps d'activités</li> <li>- Pourcentage de personnes mettant moins d'une demi-heure pour se rendre à leur travail</li> </ul>
<b>L'accès durable aux biens de subsistance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de personnes vivant dans un logement non suroccupé</li> <li>- Pourcentage de personnes au-dessus du seuil de pauvreté</li> <li>- Pourcentage de personnes déclarant se restreindre sur l'alimentation</li> <li>- Pourcentage de personnes déclarant se restreindre sur les soins médicaux</li> <li>- Taux d'adéquation entre l'offre et la demande d'hébergement social*</li> </ul>

Dans ce deuxième temps, il est question de rendre compte du mode de calcul retenu dans la construction des indices dimensionnels. Rappelons que les indices dimensionnels sont positionnés sur l'échelle d'un idéal commun à toutes les dimensions, qui permet de les comparer les unes par rapport aux autres et de garder un ancrage avec les proportions qui sont celles de l'indicateur dans l'enquête. Dès lors, le mode de calcul retenu pour obtenir l'indice  $I_d$  propre à chaque dimension est :

$$I_d(a) = \frac{\sum_{i=1}^{i=n} X_{i(a)}}{n}$$

$a$  correspondant à chaque secteur de l'agglomération,  $X_i$  aux différentes observations (indicateurs) rentrant en ligne de compte dans l'indicateur et  $n$  aux nombres d'indicateurs pris en compte pour calculer l'indice dimensionnel.

Afin de faciliter la lecture des résultats des indices dimensionnels et l'analyse territoriale, les indices ont été cartographiés par secteurs (cf. Carte 1)<sup>33</sup>.

Sur la base de ces huit indicateurs dimensionnels est construit un indice composite dont nous explorons dans le développement suivant le mode de construction et la plus-value.

c) Troisième étape : La construction de l'indice de bien-être soutenable territorialisé

L'objet de ce développement est double, il vise à :

- 1) Construire un indicateur composite du bien-être soutenable ;
- 2) Comparer l'indicateur composite construit avec d'autres indicateurs alternatifs à l'échelle de l'agglomération grenobloise.

À partir des différents indices dimensionnels développés précédemment est calculé un indice composite<sup>34</sup>, établi sur les mêmes méthodes de normalisation et de pondération que celles employées pour le calcul des indices de chaque dimension et dont le mode de calcul est le suivant :

$$IBEST(a) = \frac{\sum_{d=1}^{d=8} I_d(a)}{8}$$

<sup>33</sup> Le détail des données et des résultats par secteurs pour chaque indice dimensionnel se trouve dans l'annexe 3.7.

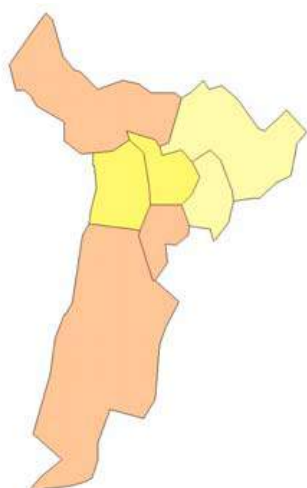
<sup>34</sup> L'annexe 3.8 présente les données ayant servi à la construction de l'Indice de bien-être soutenable.

$a$  correspondant à chaque secteur de l'agglomération,  $I_d$  aux différents indices dimensionnels rentrant en ligne de compte dans l'indicateur.

Cet indice montre l'écart entre la situation des différents territoires de l'agglomération et une situation soutenable sur un plan social et environnemental. Une situation soutenable serait celle où l'indice serait égal à 1.

Carte 1 – Indices dimensionnels par secteurs dans l'agglomération grenobloise

**Indice Travail/emploi**



**Indice de l'affirmation de soi et de l'engagement**



**Démocratie et vivre ensemble**

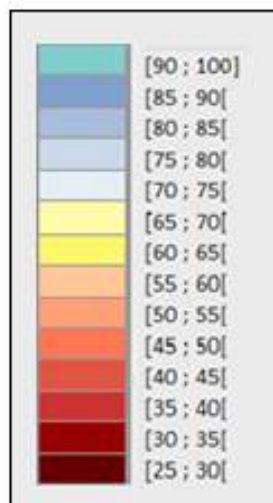


**Indice Environnement naturel**

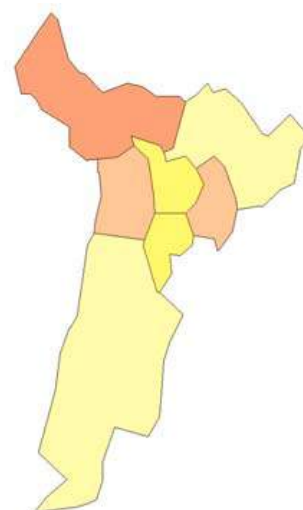


Sources : US-SOeS, Corine Land Cover, 2006 ;  
AURG ; Air Rhône-Alpes

Légende – Indice pour 100



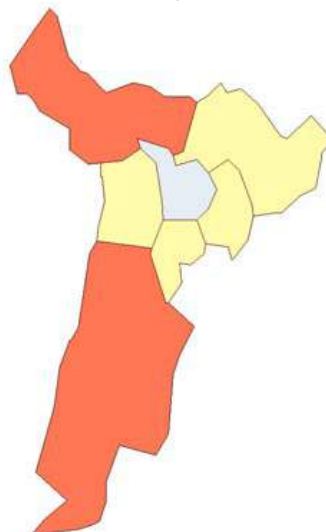
**Indice de santé**



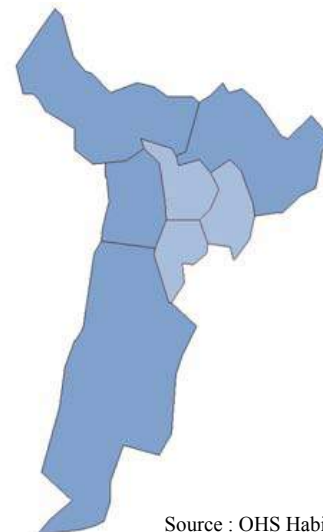
**Indice du temps et du rythme de vie**



**Indice d'accès et recours aux services publics**



**Accès durable aux biens de subsistance**



Source : OHS Habitat  
Grenoble-Alpes-Metropole

Légende : L'indice dimensionnel concernant le travail et l'emploi du territoire Nord-Ouest est de 56,6. Pour que le territoire soit dans une situation soutenable, il faudrait que l'indice atteigne 100. EN BREF

Tableau 4 - Les valeurs de l'IBEST pour les différents secteurs de l'agglomération

IBEST (2012)		
Secteurs	IBEST Compris entre 0 et 1	
Nord-Est	0,676	[90 ; 100]
Est	0,640	[85 ; 90[
Grenoble	0,631	[80 ; 85[
Ouest	0,631	[75 ; 80[
Grand Sud	0,630	[70 ; 75[
Sud	0,622	[65 ; 70[
Nord-Ouest	0,601	[60 ; 65[
Agglomération grenobloise	0,633	[55 ; 60[

Légende : L'indice du bien-être soutenable territorialisée (IBEST) est de 0,676 pour le secteur Nord-Est, ce qui indique que ce territoire a un écart de 0,324 par rapport à une situation soutenable au regard des indicateurs considérés.

#### APPORTS DES INDICES DIMENSIONNELS DE BIEN-ÊTRE SOUTENABLE TERRITORIALISÉS

EN BREF

Plusieurs conclusions sont tirées de l'analyse des différents indices :

- 1) Aucun territoire n'enregistre de valeurs comprises entre 90 et 100 sur une des dimensions, ce qui témoigne qu'au regard des indicateurs sélectionnés aucun territoire n'est dans une situation soutenable sur un plan social et environnemental.
- 2) L'analyse à partir des indices dimensionnels révèle que la plupart des territoires se situent dans une situation intermédiaire (autour de 45 et 65) ce qui atteste de la coexistence de facteurs de résilience sociale et environnementale sur le territoire et de facteurs nuisible à la soutenabilité sociale et environnementale. La non soutenabilité de l'état social et environnemental de l'agglomération peut traduire l'existence d'irréversibilités entamant la possibilité du territoire d'être résilient à long terme, c'est-à-dire à même de faire face à des chocs sociaux et environnementaux (Boidin, 2009, p. 338).
- 3) La hiérarchie des territoires n'est pas la même selon l'indice considéré ce qui témoigne qu'il n'y a pas automatiquement un cumul des manques sur un territoire particulier.
- 4) En parallèle, le faible écart type associé à chaque indice dimensionnel sert à mettre en exergue l'absence d'écart majeur dans le développement de l'agglomération grenobloise au regard des indicateurs considérés. L'ensemble du territoire est confronté à des problématiques communes pour lesquelles les réponses collectivement soutenues (Plan Air Climat, Scot) constituent une voie de réponse.
- 5) La dimension du temps et du rythme de vie, clairement mise en avant dans les avis, est celle pour laquelle, au regard des indicateurs retenus, le niveau de l'indice est le plus bas, ce qui confirme la centralité de cette question du temps.



## APPORTS DE L'INDICE DE BIEN-ÊTRE SOUTENABLE TERRITORIALISE (IBEST)

Un tel indicateur est intéressant pour quatre raisons :

- 1) Il repose sur une substituabilité limitée permettant de prendre en considération la question de la soutenabilité, fortement portée dans le cadre de la démarche participative.
- 2) Il permet de rompre avec une vision « croissantiste » du progrès social puisque l'indicateur avec une telle méthode de normalisation traduit l'écart entre la situation du territoire et une situation qui serait soutenable pour tous. Dans la lignée des travaux sur le Bonheur National Brut et Sumah Kansai, cet indice renseigne sur l'écart par rapport à une situation où les équilibres sociaux et environnementaux considérés seraient respectés. L'enjeu n'est donc pas de faire croître indéfiniment un tel indice, mais de suivre la manière dont il se rapproche ou s'éloigne d'une telle situation (ici 1).
- 3) Il permet de montrer que les territoires sont confrontés à des enjeux communs, puisqu'ils sont tous dans une situation intermédiaire en termes de bien-être soutenable et évite une mise en concurrence des territoires entre eux *via* la comparaison. L'indicateur est donc tourné vers les changements à opérer dans la perspective de la transition écologique et sociale, ce qui constitue un atout d'un point de vue opérationnel et communicationnel.
- 4) La simplicité de sa construction participe de sa lisibilité. Par rapport au Bonheur National Brut qui est un indicateur intéressant du point de vue de sa construction, car il détermine un niveau de réponses soutenables aux besoins pouvant varier entre les personnes, l'IBEST a un mode de construction plus aisé. Il vise à chercher un accord autour d'un socle de valeurs liées à des leviers d'action.
- 5) L'absence de corrélations significatives entre l'IBEST et l'IDH (que nous avons calculé pour les différents secteurs de l'agglomération) et entre l'IBEST et la satisfaction à l'égard de sa vie, nous amène à deux conclusions.

*La première* est que la base informationnelle de l'IBEST diffère de celle de l'IDH et de la satisfaction à l'égard de sa vie. L'IBEST fournit ainsi une nouvelle vision alternative de la situation du territoire en termes de développement en liant :

- les enjeux sociaux aux enjeux environnementaux ;
- les données de perception, les données sur les conditions de vie des personnes et des données des mesures physiques sur le plan environnemental

*La seconde conclusion* est que, étant construit sur une hybridation des méthodes, l'IBEST intègre de multiples critères de choix sociaux en phase avec le pluralisme des valeurs. Cet indice est donc plus à même de rendre compte du pluralisme des conceptions du bien-être au-delà du critère de satisfaction à l'égard de sa vie.

Si la comparaison entre les territoires révèle avant tout les problèmes communs auxquels sont confrontés ces derniers, le suivi dans le temps de l'indice serait également intéressant afin de suivre la manière dont les valeurs prises par l'indice sur chaque territoire évolue par rapport à l'idéal de soutenabilité portée par l'indice.

## Conclusion

L'hybridation méthodologique a visé à la mise en équivalence des rhétoriques sociales propres au volet participatif et des rhétoriques statistiques du volet quantitatif de l'expérimentation IBEST. La retraduction opérée du participatif réitère la logique de l'enquête (Dewey, 1927) en affinant l'horizon théorique et méthodologique de la construction des indicateurs. En effet, la prise en compte des résultats du volet participatif a permis d'amender, d'une part, l'ancrage théorique des indicateurs construits en accentuant la prise en compte de la soutenabilité sociale et environnementale et, d'autre part, leur mode de construction méthodologique au travers de l'adoption d'une approche plus transversale et synthétique des indicateurs et des dimensions.

Ce travail d'hybridation des deux volets méthodologiques, dans une optique de soutenabilité, a permis l'émergence d'un principe de généralisation assurant la mise en cohérence théorique et méthodologique entre la soutenabilité et le bien-être au travers d'une forme de montée en généralité particulière. Cette montée en généralité, non agrégative, mais basée sur un principe d'abstraction et de dotations communes, prend assise sur le volet participatif de l'expérimentation et positionne les indices ainsi construits, non pas par rapport à une situation préexistante, mais par rapport à une situation qu'il serait collectivement souhaitable d'atteindre.

Cette tentative d'hybridation contribue à la révision des modes de quantification à deux égards. En premier lieu, elle marque un changement dans le processus de construction des indicateurs qui n'apparaît plus, comme linéaire, mais comme itératif, un aller-retour s'opérant entre les rhétoriques sociales et les rhétoriques statistiques. Dès lors, les indicateurs ne peuvent plus être conçus comme les reflets ex nihilo d'une réalité déjà préconstituée, mais sont des constructions sociales servant de base à la discussion collective qui elle-même vient alimenter leur transformation. En second lieu, cette hybridation modifie le mode de généralisation sur lequel reposent les indicateurs, ceux-ci découlant d'un processus de montée en généralité agrégative mis au service de forme de montée en généralité collective et de la poursuite d'idéaux communs.

Pour conclure, le tableau de bord à partir duquel cet indicateur est construit pourrait être complété par des données nouvelles issues soit de sources administratives soit d'une enquête et portant principalement sur :

- 1) L'éducation aux jeunes âges mais aussi tout au long de la vie ;
- 2) La situation du territoire sur le plan environnemental : biodiversité, viabilité sur le long terme des ressources en eau, etc.
- 3) Les freins et les leviers à la participation politique.

Certaines des données issues de l'enquête présentes dans le tableau de bord (temps de transport, accès physique aux commodités) pourraient être remplacées par des données

administratives. Toutefois, une telle substitution d'un type de donnée à l'autre nuirait à la possibilité d'une analyse en termes de profils et induirait une analyse axée davantage sur les indices dimensionnels.

## Bibliographie

- Ballet, J., Dubois, J.-L. et Mahieu, F.-R. (2011), « *La soutenabilité sociale du développement durable : de l'omission à l'émergence* », *Mondes en développement*, 4, n ° 156, p. 89-110.
- Blanc, M. (2006), « *Conflits et transactions sociales : la démocratie participative n'est pas un long fleuve tranquille* », *Sciences de la société*, n° 69, p. 25-37.
- Blondiaux, L. (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Editions Raisons d'agir.
- Callon, M. et Barthe, Y. (2005), « *Décider sans trancher. Négociations et délibérations à l'heure de la démocratie dialogique* », *Négociations*, 2, n ° 4, p. 115-129.
- Cordonnier, L. (2012), « *Eclairage sur la notion de biens communs* », [en ligne] <http://base.socioeco.org/docs/laurent-bc-v2.pdf>, consulté le 11/06/2015.
- Conseil de l'Europe (2005), *Elaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale – Guide méthodologique*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.
- Desrosières, A. (1992), « *Discuter l'indiscutable. Raison statistique et espace public* », *Raisons Pratiques*, 3, p. 131-154.
- Dewey, J. (1927), *Le public et ses problèmes*, traduit de l'américain par Zask J. (*The public and its problems*), Paris, Gallimard, 2005 pour l'édition française.
- Dodier, N. (1996), « *Les sciences sociales face à la raison statistique (note critique)* », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51e année, n° 2, p. 409-428.
- Ducos, G. et Barreau, B. (2014), « *Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance ?* », La note d'analyse, France stratégie, septembre, [en ligne] <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note-fs-indicateurs-croissance-ok.pdf>, consulté le 2 mai 2015.
- Farvaque, N. (2006), « *Bases d'information et conventions d'évaluation dans l'approche par les capacités de Sen* », in Eymard-Duverny, F. (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats, Tome II.*, Paris, La Découverte, p. 159-173.
- Gourgues, G. (2010), *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, Thèse de science politique soutenue le 7 décembre 2010, Université de Grenoble.
- Habermas, J. (1981), *Théorie de l'agir communicationnel. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Paris, Fayard.
- Hove (van den), S. (2000), « *Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable* », Cahier du C3ED, [en ligne] [http://medsci.free.fr/docsderef/Hove2000\\_Approches%20participatives%20pour%20la%20gouvernance%20en%20matie%CC%80re%20de%20de%CC%81veloppement%20durable.pdf](http://medsci.free.fr/docsderef/Hove2000_Approches%20participatives%20pour%20la%20gouvernance%20en%20matie%CC%80re%20de%20de%CC%81veloppement%20durable.pdf), consulté le 12/10/2014.
- Jany-Catrice, F. et Méda, D. (2011), « *Femmes et richesse : au-delà du PIB* », *Travail, genre et sociétés*, 2, n ° 26, p. 141-171.
- Jany-Catrice, F. (2009), « *Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises* », 4<sup>e</sup> congrès RIODD « LA RSE : Une nouvelle régulation du capitalisme », 25-27 juin 2009, Lille, [en ligne] [http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/axe\\_4\\_jany\\_catrice.pdf](http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/axe_4_jany_catrice.pdf), consulté le 15/06/2015.
- Jonas, H. (1979), *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, traduit de l'allemand par Greisch, J., (*Das Prinzip Verantwortung*), Paris, Les Editions du Cerf, 1995 pour l'édition française.
- Kant, E. (1785), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduit de l'allemand par Delbos, V. (*Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*), Paris, Nathan, 2006.
- Le Roy, A. et Ottaviani, F. (2013), « *Mesurer pour comprendre les dynamiques territoriales et nourrir les politiques locales* », *Revue Géographie Économie, Société*, 15, p. 345-364.

- Lehtonen, M. (2013), « *Quelques réflexions concernant (les limites) de la participation dans les processus d'élaboration et de l'utilisation des indicateurs* », 81e Congrès de l'ACFAS, Université de Laval, Québec, 6-10 mai.
- Lehtonen, M. (2004), « *The environmental-social interface of sustainable development: capabilities, social capital, institutions* », *Ecological Economics*, 49, p. 199-214.
- Littig, B. et Grießler, E. (2005), « *Social sustainability: a catchword between political pragmatism and social theory* », *International Journal of Sustainable Development*, Vol. 8, n°1/2, p. 65-79.
- Losa, F., Origoni, P. et Ritschard, G. (2005), « *Usage non classificatoire d'arbres de classification : enseignements d'une analyse de la participation féminine en Suisse* », *Revue des Nouvelles Technologies de l'Information*, Vol. 1, p. 7-18.
- Max-Neef, M. A. (1986), *Desarrollo a escala humana : conceptos, aplicaciones y algunas reflexiones*, Barcelona, Icaria editorial, édition de 1993.
- Max-Neef, M. A. (1995), « *Economic growth and quality of life: a threshold hypothesis* », *Ecological Economics*, 15, p. 115-118.
- Mazeaud, A. (2010), *La fabrique de l'alternance. La « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional (Poi-tou-Charentes 2004-2010)*, Thèse soutenue en science politique le 1er décembre 2010, Université de la Rochelle.
- Offredi, Cl. et Laffut, M. (2013), « *Le bien-être peut-il être un critère d'évaluation de l'action publique ?* », *Revue française d'administration publiques*, 4, n ° 148, p. 1003-1016.
- Ogien, A. (2008), « *Arithmétique de la liberté. La mesure des capacités et ses paradoxes* », in Munck, J. (de) et Zimmermann, B. (dir.), *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 81-111.
- Ottaviani, F. (2015), *Performativité des indicateurs, indicateurs alternatifs et transformation des modes de rationalisation*, Thèse en sciences économiques, soutenue le 18 septembre, Université Pierre Mendès France.
- Rawls, J. (1971), *Théorie de la justice*, traduit de l'américain par Audard, C. (A Theory of Justice), Paris, Editions du Seuil, 1987 pour la traduction française, édition de 2009.
- Reboud, V. (2008), « *Amartya Sen : un économiste du développement ?* », Agence Française de Développement, [en ligne] <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Notes-et-documents/30-notes-documents.pdf>, consulté le 16/06/2015.
- Renault, M. (2013), « *Prêter attention. Une approche transactionnelle des démarches d'élaboration participatives d'indicateurs sociaux* », Séminaire CRBE, Grenoble, 3-4 décembre.
- Renault, M. (2010), *Des Indices de Développement Humain pour la Bretagne et ses territoires*, Projet ISBET, [en ligne] [http://www.pekea-fr.org/doc/isbet\\_idh\\_bretagne.pdf](http://www.pekea-fr.org/doc/isbet_idh_bretagne.pdf), consulté le 16/06/2015.
- Rosanvallon, P. (2008), *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Editions du Seuil.
- Sen, A. (1992), *Repenser l'inégalité*, traduit de l'anglais par Chemla, P. (Inequality Reexamined), Paris, Seuil, 2000 pour l'édition française.
- Stiglitz E., Sen, A. et Fitoussi, J.-P. (2009), *La Mesure des performances économiques et du progrès social*, Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, Paris.
- Thiry, G. (2012), *Au-delà du PIB : un tournant historique. Enjeux méthodologiques, théoriques et épistémologique de la quantification*, thèse de doctorat en sciences économiques et de gestion, Université catholique de Louvain.
- Viveret, P. (2004), *Reconsidérer la richesse*, Editions de l'Aube.
- Zotti, R. (2014), *Y-a-t-il convergence du développement en Europe ? Concepts, mesures et politiques du développement*, thèse de sciences économiques, soutenue le 16 septembre, Université Lille 1.

**Conclusion  
générale**

**Proposition  
d'indicateurs  
de bien-être  
soutenable  
territorialisés**

**Equipe IBEST**

*Equipe IBEST*

La logique de déploiement de l'expérimentation IBEST peut être résumée en deux étapes (cf. Schéma) :

1. Une phase d'analyse experte des données quantitatives issues de l'enquête menée dans l'agglomération grenobloise
2. Une phase d'hybridation du matériau quantitatif et du matériau participatif. Chacune de ces phases imbriquées et reproductibles a permis d'aboutir à une sélection d'indicateurs pertinents pour apprécier le bien-être soutenable dans l'agglomération.

---

### Structure du rapport final de l'expérimentation IBEST

---

L'analyse réflexive, par essence évolutive, des résultats de la recherche expertale, enrichis par les apports de la démarche participative permet de construire un tableau de bord du bien-être soutenable territorialisés dans l'agglomération (cf. tableau ci-dessous) qui nous conduit à proposer une version amendée du questionnaire d'enquête de l'expérimentation (cf. Annexe 1.2).

---

### Indicateurs proposés à l'issue de l'expérimentation IBEST

---

La *première colonne* du tableau indique les huit dimensions retenues suite à l'hybridation.

La *seconde colonne* précise les indicateurs renseignant chacune d'elles et leurs sources :

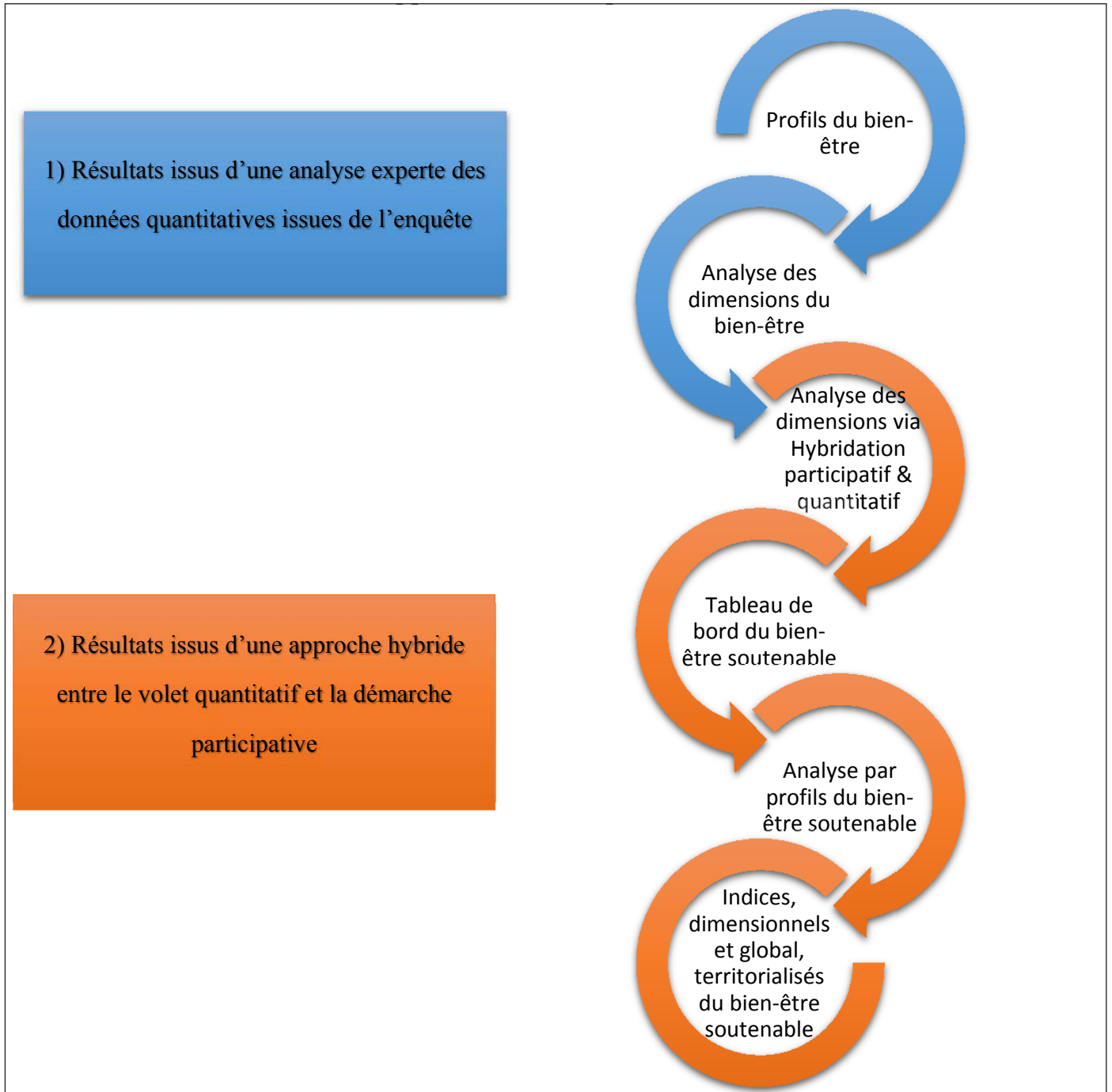
- 1) en vert, les indicateurs issus de sources administratives ;
- 2) en saumon, les indicateurs issus de l'enquête IBEST ;
- 3) en bleu, les indicateurs à renseigner et non renseignés pour le moment.

La *troisième colonne* souligne si les indicateurs sont renseignables (directement ou via une approximation) par des données administratives ou issues d'enquêtes répétés. Si « oui », la case est de couleur verte. Les indicateurs non renseignés sont indiqués en bleu : une précision est alors sur la manière de se procurer ces données : via une enquête ad hoc (amendement du questionnaire de l'expérimentation IBEST) ou grâce à une compilation des données administratives déjà existantes.

La substitution de données administratives aux données d'une enquête ad hoc aurait pour avantage de diminuer le coût de collecte de telles informations. Toutefois, la contrepartie serait qu'il ne serait plus possible de mener une analyse aussi fine des dimensions du bien-être soutenable, puisque des analyses par « profils » ou une analyse descriptive des dimensions ne seraient pas praticable. Il s'avère donc nécessaire de considérer que la richesse des résultats de l'expérimentation repose sur un ensemble de données et d'indicateurs issus de l'enquête quantita-

tive IBEST au regard desquels les indicateurs du tableau de bord ont été et doivent être analysés. La substitution de données administratives aux données d'enquête reste toutefois possible mais celle-ci servirait essentiellement pour la création des indices territorialisés dimensionnels du bien-être soutenable.

Par ailleurs, un tel tableau de bord a vocation à être (re) discuté collectivement afin d'aboutir sur un référentiel du bien-être soutenable destiné à enrichir l'observation sociale à l'échelle du territoire de l'agglomération grenobloise. C'est dans ces conditions que ce nouveau référentiel pourrait être utile, c'est-à-dire partagé et porté par la collectivité, et alors utilisé. Emerge alors un nouvel enjeu relatif à l'usage de ces nouveaux indicateurs. Le risque est, en effet, bien réel que ces derniers soient enterrés à l'image, par exemple, des cinquante indicateurs de la stratégie de développement durable. Dans ce contexte, organiser un débat citoyens autour de ces indicateurs alternatifs afin de se les approprier collectivement et d'éclairer des choix politiques, pourrait réduire ce risque. C'est ainsi qu'ils acquerront une dimension politique et donc un réel rôle politique. En effet « les nouvelles mesures du progrès sont là – ou presque : il faut désormais apprendre à s'en servir » (Chancel et Demailly, le Monde 10 octobre 2015).



Indicateurs proposés à l'issue de l'expérimentation IBEST

	Indicateurs	Renseignement ou approximation possible ou souhaitable
	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Données d'enquête <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #90ee90; border: 1px solid black; margin-left: 20px; margin-right: 5px;"></span> Données administratives <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #fff9c4; border: 1px solid black; margin-left: 20px;"></span> Non renseignées	
<b>Travail-Emploi</b>	Taux de satisfaction à l'égard de son travail	Non
	Pourcentage de personnes ressentant un sentiment d'injustice salariale	Non
	Indice de Gini	Oui
<b>Affirmation de soi et engagement</b>	Part des personnes ayant le sentiment d'avoir le contrôle de leur vie	Non
	Pourcentage des personnes ayant confiance en autrui	Non
	Pourcentage des personnes ayant confiance dans le système éducatif	Non
	Part des personnes impliquées dans une association participation à des mobilisations collectives	Non
	Pourcentage de personnes participant à des événements culturels	Offre du territoire en termes d'événements culturels ou amendement du questionnaire
	Education tout au long de la vie	A discuter – Amendement du questionnaire
<b>Démocratie et vivre ensemble</b>	Pourcentage des personnes ayant confiance dans les institutions	Non
	Part des personnes ayant une possibilité de recours social	Non
	Taux d'entraide	Non
	Indicateurs relatifs au frein à la participation	A discuter – Amendement du questionnaire
<b>Environnement naturel</b>	Taux de logement bien isolé dans l'agglomération	Non
	Taux de personnes triant toujours leurs déchets	Oui
	Part des transports doux dans le déplacement domicile-travail au lieu de résidence en %	Oui
	Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	Oui
	Pourcentage de test positif concernant la qualité bactériologique de l'eau de consommation courante	Viabilité sur le long terme des ressources en eau
	Indice de la qualité de l'air	Oui
	Pourcentage de personnes trouvant leur quartier sale ou pollué	Non
	Indicateur sur la biodiversité	A discuter – données administratives
<b>Santé</b>	Taux de personnes ayant une santé juste ou mauvaise non suivies médicalement	Non
	Part des personnes stressées	Non
<b>Accès et recours aux services publics</b>	Taux de personnes déclarant ayant un bon accès physique aux commodités	Offre du territoire en termes de commodités
	Taux de personnes à faibles revenus (seuil de pauvreté) ne bénéficiant pas d'aides sociales	Non
<b>Le temps et le rythme de vie</b>	Pourcentage de personnes mettant moins d'une demi-heure pour se rendre à leur travail	Oui
	Part des personnes en situation d'équilibre de leurs temps d'activités	Non
<b>L'accès durable aux biens de subsistance</b>	Pourcentage de personnes déclarant se restreindre sur l'alimentation	Non
	Part des logements suroccupés	Oui
	Pourcentage de personnes déclarant se restreindre sur les soins médicaux	Non
	Pourcentage des personnes en dessus du seuil de pauvreté	Oui
	Taux d'adéquation entre l'offre et la demande d'hébergement	Oui

*Légende : En guise d'illustration, le « taux de satisfaction à l'égard de son travail » figurant dans la dimension Travail-Emploi est issu de Données administratives Non renseignées l'enquête IBEST (en saumon dans la 1re colonne) et n'est pas renseignable par une donnée administrative (en saumon avec la mention « non » dans la deuxième colonne).*





# IBEST

## Rapport final

Janvier 2016

### À l'origine : pourquoi s'intéresser au bien-être ?

Qu'est-ce que la richesse ? Les indicateurs économiques – au premier rang desquels le célèbre PIB- apportent une réponse chiffrée : n'est richesse que ce qui "s'exprime sous forme monétaire". Mais cette approche entre en conflit avec ce que disent les citoyens : quand on leur pose la question "qu'est-ce qui compte ; qu'est-ce qui a de la valeur pour vous ?" les richesses citées sont bien souvent non monétaires, non marchandes, de l'ordre de la relation humaine, de la qualité de vie, du bien-être.

Nos instruments de mesure de la richesse seraient donc réducteurs. Pire, ils contribueraient à donner une image fautive, partielle de notre quotidien. On le constate par exemple dans l'observation "sociale" ; les seuls indicateurs mobilisables sont négatifs : chômage, descolarisation, délinquance... Il n'existe que peu de données chiffrées rendant compte des richesses non-monétaires sous tendant une dynamique, un bien-être social.

C'est pour pallier ces manques que le projet iBEST est né. i pour Indicateurs : parce que pour peser dans le débat politique, économique et social, il fallait des chiffres ; il fallait produire des données opposables / complémentaires à celles utilisées classiquement. BE pour Bien-Être, évidemment, mais aussi bien commun, bien public, richesses au pluriel. S pour Soutenable : il apparaît que mon bien-être dépend de celui des autres, mon bien-être conditionne celui de mes enfants. Penser la "soutenabilité" du bien-être c'est le réfléchir comme un projet de société, dans la durée. Et enfin T pour Territorialisé parce que le bien-être n'est pas "hors sol", il s'inscrit dans notre espace, notre cadre de vie.

CREg  
Centre de Recherche en  
Économie de Grenoble

P a c t e

UNIVERSITÉ  
Grenoble  
Alpes

 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

AUVERGNE – Rhône-Alpes

